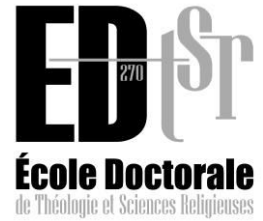




UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



ÉCOLE DOCTORALE DE THEOLOGIE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES
ED270

THÈSE présentée par :
Sangi MANSITA

soutenue le : **9 Octobre 2014**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Théologie et Sciences Religieuses/Théologie Protestante**

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : regard critique sur leur mise œuvre par les Eglises anglicanes de deux pays du Sud : Angola et RD.CONGO

THÈSE dirigée par :

Mme PARMENTIER Elisabeth

Professeur, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

M. GIBAUT John

Professeur, Université Saint Paul

M. RADNER Ephraïm

Professeur, Université de Toronto

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M. SOMÉ Roger

Maître de conférences, Université de Strasbourg



Sangi MANSITA

Objectifs du Millénaire pour le Développement : regard critique sur leur mise œuvre par les Eglises anglicanes de deux pays du Sud : Angola et RD.CONGO

Résumé en Français

L'attention se focalise dans notre thèse sur la question de savoir comment la Communion anglicane en général, et l'Eglise anglicane de la RDC et celle d'Angola, en particulier, s'approprient des résolutions et des recommandations qui résultent de la *TEAM Conference*. Les bonnes intentions exprimées dans les textes ont-elles un impact réel sur le terrain ? C'est ce à quoi nous avons tenté de répondre dans le développement de notre thèse, laquelle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre porte sur l'aperçu historique des OMD et leur conception par la *TEAM Conference*, tenue en mars 2007 à Johannesburg, laquelle constitue un cadre directeur et référentiel quant aux questions qui traitent des OMD au sein de la Communion anglicane. Les OMD constituent, jusqu'à nos jours, la feuille de route de tous les Etats du monde. L'Eglise, étant l'un des partenaires indispensables de l'Etat, en a également fait son cahier des charges. Le second chapitre porte sur la mise en œuvre des OMD par l'Eglise anglicane dans un pays spécifique : l'Angola. Ce chapitre se propose de faire une analyse critique et objective de la mise en œuvre des OMD par l'Eglise anglicane d'Angola, s'appropriant des résolutions et des recommandations de la *TEAM conference* en rapport aux O.M.D. Le troisième chapitre porte sur la mise en œuvre des OMD par l'Eglise anglicane dans un autre pays du Sud: la RDC. Attirée par l'amour qui suscite de la compassion pour les personnes en difficultés, la Province de l'Eglise anglicane du Congo et le Diocèse anglican d'Angola se consacrent, subséquemment au mandat de l'Eglise, au service de la population locale afin de promouvoir leur bien-être social, corps et âme, et celui de leur environnement. Ce souci engendre, à côté des programmes d'évangélisation, des projets concrets d'aide et de développement communautaire, entrepris, de nos jours, dans la mouvance des OMD. Le quatrième chapitre est consacré au diagnostic du contexte de pauvreté et son impact dans la mission en Angola et en RDC, ce qui donne accès à la possibilité d'envisager des propositions théologiques pour la mission dans ces deux pays, au niveau du cinquième chapitre. Le concept de la pauvreté se trouve au cœur de tous les maux qui ruinent la société et les Eglises dans le Sud. De nos jours, un certain nombre d'initiatives missionnaires qui exhibent des signes de piété contiennent toujours une motivation sous-jacente liée à l'argent. L'accent a toujours été placé sur la croissance économique comme facteur indispensable pouvant servir de relèvement du niveau de vie de la population pauvre dans le Sud. Cependant, il y a beaucoup de pays qui ont atteint une croissance économique considérable, à l'instar d'Angola, mais les retombées de cette croissance ne bénéficient à l'ensemble de la population, et le revenu de la population pauvre croît de manière peu significative. La croissance économique n'est pas nécessairement synonyme du développement. Mais ce dernier s'accompagne automatiquement d'une croissance économique. Le développement n'est pas inséparable de la promotion des droits et des libertés fondamentales. « La manière dont les peuples exercent leur liberté par la participation aux choix sociaux et aux décisions publiques qui améliorent ces opportunités » (A.SEN, 2003, p.17), sont des éléments essentiels et constitutifs du développement. Ce qui n'est pas le cas avec des démocraties de facette mises sur pied dans la plupart des pays du Sud, incluant la République Démocratique du Congo. Les OMD érigent la pauvreté dans toutes ses dimensions comme un défi majeur, auquel doit faire face l'humanité, un rideau de fer à briser pour le développement des nations du Sud. Cependant, les causes de la pauvreté « ont été analysées et critiquées durant les phases du développement de la théologie africaine, mais les Eglises n'ont pas réellement montré les résultats concrets d'un Evangile qui change les individus, les communautés et les situations » (A.KARAMAGA, 2006, p.10). Vu l'ampleur de la

pauvreté qui, en dépit de multiple mesures et solutions envisagées, continue de croire, nous nous rendons vite compte que c'est l'Africain lui-même, selon notre avis, qui est l'origine de la misère de son pays et de son continent. On peut en arriver à la prise de nombreuses mesures et à faire l'économie de différents facteurs pour la sortie de crise, mais le tout premier réside dans l'Homme africain lui-même. Le Sud est un peuple qui est, avant tout, à la merci des puissants internes. On assiste à la déroute de l'intelligence, à la perte de la raison et de l'autonomie de la part d'un certain nombre de politiques africains, mettant sur pied des institutions amputées de toute capacité de faire des choix libres et judicieux, œuvrant, en priorité, pour la « politique du ventre ». On note, bien évidemment, l'achat des consciences à tous les niveaux, la répression politique et une cécité mentale donnant accès au manque de perspicacité et de clairvoyance. Il y a « une médiocrité généralisée, une déchéance qui paralyse les énergies et casse les ressorts de la performance et de la compétitivité des institutions et des nations » (Cf. KÄ MANA, 2005, p.37-38). Ainsi, la pauvreté exerce un effet destructif sur les communautés et les réalités sociales, dans l'Etat, entre les Etats, dans les villes et villages et entre eux, dans les paroisses et entre elles. Ceci fait crier vers un besoin JUSTICE, de SOLIDARITE et d'UNITE. Ce qui mérite une série de thérapies appropriées et adaptées, notamment la narration et la médiation pouvant aboutir à la recomposition des identités flottantes et fragilisées, en intégrant le sens de la spiritualité à la totalité de l'œuvre de la libération, et ce, à travers de la pastorale du dialogue (δία-λογος).

Résumé en Anglais

The attention is focused in our thesis on the question of how the Anglican communion in general, and the Anglican Churches of Angola and RDC in particular, have appropriated resolutions and recommendations resulting from the *TEAM Conference*. Are the good intentions expressed in the texts having a real impact on the ground? This is what we have tried to address in the development of our thesis, which consists of five chapters. The first chapter focuses on the historical background of the MDGs and their design by the *TEAM Conference* held in March 2007 in Johannesburg, which provided a framework of guidance and reference for issues dealing with the MDGs within the Anglican Communion. The second chapter focuses on the implementation of the MDGs by the Anglican Church in a specific country: Angola. This chapter aims to make a critical and objective analysis of the implementation of the MDGs by the Anglican Church of Angola, appropriating the resolutions and recommendations of the *TEAM conference* in relation to the MDGs. The third chapter focuses on the implementation of the MDGs by the Anglican Church in another country of Southern Africa: the DRC. Drawn by the love that arouses compassion for people in difficulties and following the mandate of the Church, the Anglican Province of Congo and the Anglican Diocese of Angola devote themselves to the service of local people to promote their well-being, body and soul, and that of their environment. As well as evangelization programs, this concern engenders specific projects of aid and community development undertaken at the present time in the wake of the MDGs. The fourth chapter is devoted to the diagnostic of the context of poverty and its impact to the mission in Angola and RDC. This enables us to suggest some theological propositions at the fifth chapter. The concept of "poverty" in the broad sense is the root of all the problems plaguing societies and the churches of the South. Nowadays, a certain number of missionary and pastoral initiatives which appear to be based purely on piety, always have unexpressed motives which have to do with the pursuit of personal material interests. The emphasis has always been placed on economic growth as a necessary factor which can be used for raising the standard of living of the poor in the South. However, there are many States that have experienced considerable economic growth, like Angola, but the income of the poor class increases so unbalanced and uneven, and still is, for many families, unsatisfactory. The benefits of growth do not affect people

the same way. Economic growth is not necessarily synonymous with development. But the development is automatically accompanied with economic growth. The development is not inseparable from the promotion of human rights and fundamental civil liberties. « The way people exercise their liberty, through their participation in social choice and public decisions that enhance these opportunities are constitutive and essential elements of development» (A.SEN, 2003, p.17). This is not often the case with sham democracies established in most countries of the South, including the Democratic Republic of Congo. The Millennium Declaration declared poverty in all its dimensions to be the main challenge facing humanity, an iron curtain which needed to be breached for the development of Southern Nations. However, the causes of poverty « have been analyzed and criticized during the stages of development of African theology , but the churches have really not shown concrete results of a Gospel that changes individuals, communities and situations» (Cf. A.KARAMAGA, 2006, p.10). Given the extent of poverty which, despite multiple routes taken and solutions envisaged, continues to grow, we quickly realize that it is only the African who is, in our opinion, the origin of the misery of his country and his continent. Therefore, we can continue to consider many measures and the economy of different factors to end the crisis, but the main factor is the African man himself. The people of the South are, above all, at the mercy of internal forces. We are witnessing the defeat of intelligence, the loss of reason and autonomy on the part of a number of African policies, creating institutions cut off from all ability to make free and wise choices, working as a priority for the “politics of the belly”, despising the ultimate goal which is the common good. We note, of course, the purchase of consciences at all levels, political repression and mental blindness which result in the lack of insight and foresight. There is « widespread mediocrity, degeneration which paralyzes energy and inhibits the performance and competitiveness of institutions and nations »(A.KARAMAGA, *art.cit.*, p.37-38). Therefore, the poverty exerts the destructive effect to the communities and the social realities, in the State and between the States, in the cities, the villages, the parishes and between them. This expresses the need of justice, solidarity and unity. What is needed is a series of appropriate and adapted therapies, including narration and mediation which can lead to the reorganization of floating and fragile identities, integrating the sense of spirituality to the whole work of liberation, namely through the “pastoral of dialogue” (δια-λογος).

ÉPIGRAPHE

Le sens que l'on donne à sa vie ne se fige ni se recroqueville dans des formes définitivement déterminées ou arrêtées. A chaque étape de la vie, des événements et des faits passés sont objets d'une rétrospection interprétative, laquelle constitue une anticipation des attentes du futur. De même, les vœux et les souhaits qui projettent l'avenir sont largement dépendants de la réminiscence, ou de la remémoration du passé. Le récit se trouvant au carrefour de l'intersubjectif et de l'individuel, le sujet se ressaisit grâce à un travail d'échange et de compréhension, ce qui culmine à la reconstitution de son identité.

Cfr. Habermas

AVANT- PROPOS ET REMERCIEMENTS

Au terme de la rédaction de ce travail, nous remercions, avant tout, Dieu le Père Tout Puissant, de qui nous viennent la vie, l'être et le mouvement, sans lesquels aucune entreprise humaine ne peut être possible.

Nous remercions, et manifestons une attitude de déférence indescriptible à l'endroit de notre Directrice de recherche, Elisabeth Parmentier qui, en dépit de ses nombreuses occupations, a dirigé notre thèse avec compétence, patience et toute rigueur du savant. Ses incessantes remarques, observations et orientations, ont davantage éclairé et cristallisé nos pensées du début jusqu'au terme de la rédaction de la présente thèse. Il en fut de même au cours de la rédaction de notre mémoire de M2 en Théologie Protestante. Vous êtes donc, Madame la Professeure, nul ne peut le contredire, d'un apport que nous qualifions au superlatif degré, dans notre vie scientifique. Notre esprit s'est constamment nourri, fermenté et irrigué auprès et par vos sources. Hélas ! Que cela nous accorde de suivre vos pas sur notre parcours postérieur, qui commence au sortir de cette école doctorale.

Nous aimerions donc mettre dans ce même registre d'un accent particulier, le Professeur Juan Matas, dont la contribution scientifique a été déterminante dans la formulation du premier chapitre, par la correction phrase par phrase, et la recommandation d'ouvrages à lire pour enrichir davantage ce premier chapitre à caractère purement sociologique. Qu'il trouve donc ici l'expression de notre gratitude.

Nous sommes grandement redevable à l'endroit de tous les professeurs de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, artisans principaux de notre formation. Nous observons une attitude de reconnaissance déférente à l'endroit de tous les professeurs de Master Ethique, et ceux de la Faculté des Sciences de l'Education pour avoir bénéficié de leurs enseignements au cours de nos études de trois Masters obtenus à l'Université de Strasbourg. Qu'ils trouvent donc un motif de fierté au travers de la présente thèse qui, d'une certaine manière, peut être comprise comme fruit de la sommation de connaissances acquises auprès de chacun et chacune d'entre eux. Que monsieur le Professeur Frédéric Rognon, notre Directeur de mémoire de M2 Ethique et Sociétés, trouve, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

Que les professeurs de la Faculté de théologie de l'Université Protestante au Congo, où nous avons obtenu notre licence en 2005, trouve également par ce travail un motif de fierté, car signe positif de la continuation de leurs enseignements. A notre épouse Maravilha Nlando, à notre fille Mbiluamona Alegria, et notre sœur Nzinga Kiambi Maria, pour avoir souffert, chacune en ce qui la concerne, de notre

absence et du manque de notre affection maritale, paternelle, fraternelle pendant les cinq ans d'études passés en France, nous exprimons notre reconnaissance.

Que tous ceux qui nous ont été d'un certain apport matériel au cours de nos études en France, nous pensons particulièrement à Mme Martine-de-Menditte, du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) du gouvernement français, pour avoir été l'artisan principal dans l'obtention de bourse de quatre ans, qui nous a été octroyée par le MAEE, et à Mme Sara PETITPAS de l'Ambassade de France en Angola, nous disons merci.

Dans ce même ordre d'idée, nous aimerions dire merci à la Presiding Bishop, Katharine Jefferts Schori de l'Eglise Episcopale, pour avoir pris en charge notre séjour de recherche doctorale à New-York auprès de son Eglise et de l'ONU ; au Révérend Canon Robert Chuk, à Lynnaia Lemain, à Matthews Ranjit, David Copley, Michelle Robson, pour l'accueil et toutes les orientations reçues lors notre séjour à New-York, nous leur manifestons, de tout cœur, l'expression de notre gratitude.

A Bill Norman et sa chère épouse Beryl, à Londres, dont le soutien financier se révèle à la hauteur d'une bourse, nous disons merci. Que Dieu les accompagne dans leur posture actuelle de quadragénaire. Merci au Mgr Pierre Walhon à Paris, à David Colway, John Mary, Janet, Harold Nabedian, Lionel, Christine, Sarah Palmer, Frederick, Maryline, et tous les amis de l'aumônerie anglicane de Strasbourg; au Mgr André Soares et son épouse Jeannette, papa Kiaku Mbanzila Nvumbi et son épouse Carlota Kiasungulwa, tous en Angola, nous disons infiniment merci pour l'assistance de toute nature. Nos remerciements s'adressent, en définitive, à sa Grâce Archevêque Isingoma Kahawa, et à sa suite, au Mgr Dirokpa Balufuga, Mgr Molanga Botola et à toute la PEAC.

Que la vie nous soit douce et agréable!

Dr. MANSITA Sangi

DÉDICACE

A vous :

- Sangi Matamba et Mbiluamona Tazi, respectivement notre Père et mère biologique, anticipativement arrachés à notre filiale affection ;
- A vous :
Banfuanzoni Mandona, Nvulu Pedro Budila, notre sœur et notre frère consanguins ;
Nsunda Theresa et Mbala Mputu, notre sœur et notre frère congénitaux ; partis si tôt à la maison du Père ;

Nous dédions cette thèse, fruit de nombreuses privations et de nombreux sacrifices indescriptibles.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- ABAKO	: Alliance de Bakongo
- ALMA	: Angolan London Mozambique Association
- AOTA	: Association Œcuménique des Théologiens Africains
- ARCIC	: Anglican-Roman Catholic International Commission
- ASBL	: Associations Sans But Lucratif
- BAD	: Banque Africaine pour le Développement
- BDD	: Bureaux diocésains de développement
- CAPA	: Conseil des provinces anglicanes d'Afrique
- CCA	: Conseil Consultatif Anglican
- CEC	: Conférence Episcopale du Congo
- CFEJ	: Centre de formation et d'encadrement des jeunes
- CICA	: Conselho das Igrejas Cristas em Angola
- CIM	: Conseil International des Missions
- C.M.S	: Church Mission Society
- CNUED	: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
- CNP	: Congrès National Populaire
- COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique centrale
-COE	: Conseil œcuménique des Eglises
- EAC	: Eglise anglicane du Congo
- ECC	: Eglise du Christ au Congo
- ECUSA	: Episcopal Church of America
- EHESS	: Ecole de Hautes Etudes et de Sciences Sociales
- EIC	: Etat Indépendant du Congo
- E.T.E	: Enseignement Théologique par Extension
- E.R.D	: Episcopal Relief Development
- FAO	: Food and Agriculture Organization
- FCEP	: Fédération Congolaise des Epouses de Pasteurs
- FECOF	: Fédération Congolaise des Femmes
- FLEC	: Forces de Libération de l'Enclave de Cabinda
- F.M.I	: Fonds Monétaire International
- FNLA	: Front National pour la Libération d'Angola
- HAM	: Haute autorité des Médias
- IASCER	: Inter Anglican Standing Commission on Ecumenical Relations
- IDH	: Indicateur de développement humain
- INABE	: Instituto Nacional de Bolsas de Estudo
- ISTM	: Institut supérieur technique médical
- ISTAS	: Institut supérieur technique d'animation sociale
- MAEE	: Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
- MANNA	: Mozambique and Angola Anglican Association
- MPLA	: Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola
- MSH	: Mary Sumner House
- MST	: Maladies sexuellement Transmissibles
- MNC	: Mouvement National Congolais
- M23	: Mouvement du 23 Mars
- OG	: Organisations gouvernementales
- OMA	: Organizaçôa de Mulheres angolanas
- ONUSIDA	: Programme commun des Nations Unies pour le Sida
- O.N.U	: Organisation des Nations Unies
- O.M.D	: Objectifs du Millénaire pour le Développement

- OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
- ONG	: Organisations non gouvernementales
- OPSA	: Observatoire Politico-social Angolais
- P.A.M	: Programme Alimentaire Mondial
- PEAC	: Province de l'Eglise anglicane du Congo
- PIB	: Produit Intérieur Brut
- P.N.U.D	: Programme des Nations Unies pour le Développement
- PPTE	: Pays Pauvres très Endettés
- RSF	: Reporters Sans Frontière
- SADC	: Southern Africa Development Community
- SN	: Service National
- SDN	: Société des Nations
- TEAM Conference	: Towards Effective Anglican Mission Conference
- UAC	: Université Anglicane du Congo
- Uds	: Université de Strasbourg
- UFPPS	: Union des Femmes pour la Paix et la Promotion Sociale
- UM	: Union des Mères
- UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
- UNITA	: Union Nationale pour l'Indépendance Totale d'Angola
- UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund
- UPC	: Université Protestante au Congo
- URSS	: Union des Républiques Socialistes Soviétiques

INTRODUCTION GENERALE

1. Problématique et objet

L'Eglise universelle, dans sa phase primitive, était, bien avant le schisme anglican, présente au Royaume Uni, jadis Iles britanniques, où la paternité de la première évangélisation est attribuée aux moines celtes. J.R.Wright souligne que « la plupart font remonter le concept d'anglicanisme beaucoup plus haut et le datent des origines du christianisme dans les Iles britanniques, en jouant sur l'origine de l'adjectif « anglican » : *anglicanus*, anglais, angle, qui vient du même radical qui a donné son nom à l'Angleterre, qu'on voit ainsi nommé dès la fin du IX^e siècle» ⁽¹⁾.

L'expansion de la traditionnelle Eglise d'Angleterre au-delà du Royaume Uni et des colonies britanniques à travers le monde, notamment en Afrique et en Amérique latine, est largement tributaire du résultat positif de l'action évangélique des sociétés missionnaires, parmi lesquelles figure la *Church Missionary Society*, dont la création remonte à 1799.

Hormis les pays et les colonies d'expression anglaise, l'Eglise anglicane va, peu à peu, s'établir dans un certain nombre des pays et colonies d'expressions française et lusophone, où la population britannique membre de ladite Eglise était présente par le fait de la migration ou pour des raisons diverses. La colonisation, l'émigration, et l'action missionnaire sont des facteurs majeurs qui ont concouru à l'expansion de l'Eglise anglicane à travers le monde, laquelle va, à partir de la première convocation de Lambeth en 1867, tenue en 1868, se constituer en une Communion mondiale.

La conférence de Lambeth rassemble, sur invitation de l'Archevêque de Cantorbéry, et ce, tous les dix ans, tous les Evêques des Eglises en communion avec leur siège et permet aux Evêques de passer en revue toutes les questions brûlantes liées à la doctrine de l'Eglise et celles qui sont d'un impact décisif à travers le monde.

C'est dans cette perspective que tous les Archevêques anglicans, réunis à Kanuga, aux U.S.A, en novembre 2000, deux mois après l'adoption par l'Organisation des Nations Unies (ONU), en septembre de cette même année, de la « Déclaration portant sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement » (O.M.D.), ont manifesté, à leur tour, leur ferme engagement de focaliser les actions caritatives dans leurs provinces ecclésiastiques respectives à la réalisation de ces Objectifs.

Cet engagement avait fait l'objet d'une déclaration commune ratifiée, en projetant une conférence mondiale de l'Eglise à ce sujet, tenue en mars 2007 à Johannesburg, en Afrique du Sud, à

¹ Cf. J.R. WRIGHT , « anglicanisme », in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, P.U.F., 1998, p.45.

laquelle avaient pris part diverses sensibilités et compétences de l'Eglise, au nombre desquelles figurent les laïcs, les évêques, les archevêques et les acteurs de développement de tous les diocèses anglicans à travers le monde, y compris les représentants de quelques organismes internationaux, à l'instar du Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.), du Programme Alimentaire Mondial (P.A.M.), pour ne citer que ceux-là. Il s'agit de *Towards Effective Anglican Mission*, en sigle, *TEAM Conference*.

L'Eglise anglicane s'est résolument engagée à travers le monde à la réalisation des O.M.D: éradiquer l'extrême pauvreté et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; améliorer la santé maternelle; réduire la mortalité infantile; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; assurer un environnement durable; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Toutefois, elle se heurte toujours à des lacunes et à des difficultés d'ordre divers pour leur réalisation effective. Par conséquent, nos recherches doctorales ont pour objet « Les Objectifs du Millénaire pour le Développement: regard critique sur leur mise en œuvre par les Eglises anglicanes de deux pays du Sud : l'Angola et la République Démocratique du Congo ».

Notre problématique gravite autour des questions suivantes : Pourquoi la Communion anglicane s'est-elle engagée dans la réalisation des O.M.D en convoquant une conférence mondiale à ce sujet, dénommée « *TEAM Conference* » dans un pays du Sud qu'est l'Afrique du Sud? Les résolutions prises ont-elles un impact positif devant permettre aux Eglises anglicanes du Sud de réaliser dans leurs pays respectifs les O.M.D? Si non, pour quoi ? Et dans ce cas, que pourraient-elles envisager avec le concours de la Communion anglicane tout entière ?

Nous étudierons ces questions dans deux pays du Sud: l'Angola et la République Démocratique du Congo (RDC). Le choix de ces deux pays tient compte de l'équilibre entre un pays en pleine expansion et relèvement économique qu'est l'Angola, et un pays où les indicateurs socio-économiques demeurent faiblement stagnants, la RDC.

2. But

Au travers de notre étude, nous aimerions évoquer, de manière dialectique, les motivations profondes liées à la convocation de la *TEAM Conférence*, première et unique, d'une haute portée internationale en rapport aux O.M.D, tenue par la Communion mondiale anglicane ; examiner la portée des résolutions prises par la *TEAM Conférence* et leur mise en application par les Eglises anglicanes de

ces deux pays susmentionnés, et ce, en vue de proposer des perspectives et des orientations nouvelles devant permettre aux Eglises anglicanes du Sud, notamment celles d'Angola et de la RDC, de réaliser de manière effective les O.M.D dans leurs pays respectifs.

3. Hypothèses

En septembre 2000, les chefs d'Etats et de Gouvernements de 189 pays du monde, réunis à New-York, sous l'égide de l'O.N.U, ont signé « la Déclaration du Millénaire », assortie de huit objectifs susmentionnés, à atteindre d'ici 2015. Ils se sont, au travers de ces Objectifs, engagés à combattre la faim, la pauvreté extrême, l'analphabétisme, les maladies, la discrimination faite aux femmes, la pollution et la dégradation environnementale. Le 8^{ème} Objectif, notamment, la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement a été conçu avec la visée de servir de synergie entre les pays pauvres et les pays riches, afin que ces derniers accordent de l'aide nécessaire à ceux du Sud, pouvant leur permettre de faire face aux fléaux et aux maux sociaux répertoriés et à combattre dans le cadre de ladite Déclaration.

- La Communion anglicane s'est engagée dans la réalisation des O.M.D, par l'entremise de ses diocèses à travers le monde, dans la mesure où les O.M.D correspondent au souci du Christ pour les pauvres. C'est pourquoi Rowan Williams, alors Archevêque de Cantorbéry, dans son allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture de la *TEAM Conference*, cite Jérémie 22 :16, où Dieu se préoccupe des causes des pauvres et des malheureux. Il doit en être de même pour l'Eglise. Il poursuit en évoquant I Corinthiens 12 :26: quand une partie du corps souffre, c'est tout le corps qui est malade avec elle. La pauvreté dont souffrent bien des personnes à travers le monde affecte l'Eglise et ses membres dans le monde entier. L'engagement de l'Eglise anglicane envers les O.M.D trouve donc son soubassement dans les principes bibliques qui cherchent, à la suite de Jésus, à guérir l'homme et à répondre à ses besoins. La rencontre événementielle avec le Christ souffrant met les pauvres au cœur du message du Royaume. Les pauvres auxquels Jésus s'identifie, et par conséquent Son Eglise, sont ceux qui sont malades et manquent de la possibilité de se soigner, ceux qui sont nus et sont dépourvus de moyens de se procurer des habits, ceux qui sont en prison, voire injustement incriminés et demeurent sans défense, ceux qui ont faim et sont dépourvus de la possibilité de se procurer de la nourriture. Au sens extensif, ceux qui sont, pour des motifs divers, privés du nécessaire pour leur existence.

- L'Afrique du Sud étant l'un des pays émergents de cette partie du monde en proie à la pauvreté, la Communion anglicane avait, prenant en compte cet aspect des choses, décidé d'y tenir sa conférence

mondiale, dénommée *TEAM Conference* en rapport aux O.M.D, afin d'attirer et de mieux focaliser l'attention des bailleurs de fonds sur lesquels peut compter l'Eglise dans les pays du Sud. La pauvreté dont souffrent différents peuples à travers le monde se manifeste de manière particulièrement cruciale en Afrique Subsaharienne. Ainsi, s'appropriant l'esprit du 8^{ème} objectif tel qu'il ressort de la Déclaration du Millénaire de l'O.N.U, la Communion anglicane met un accent particulier sur le partenariat, afin que les diocèses et les agences missionnaires des pays du Nord ne demeurent pas, dans le cadre de la coopération interdiocésaine ou inter-ecclésiale, indifférents envers ceux du Sud qui, par ailleurs, constituent les premiers bénéficiaires des dispositifs et actions mis en route dans la perspective des O.M.D.

- Les résolutions prises demeurent, pour la plupart, des déclarations de bonnes intentions et souffrent de nombreuses incohérences sur le plan de leur application. La Communion anglicane, en dépit de quelques avancées enregistrées à travers les aides accordées par les Eglises du Nord à celles du Sud, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé, se heurte constamment au manque des ressources financières conséquentes et proportionnelles pour pallier les carences d'ordre divers dans la couverture des dépenses qui lui sont imposées par les O.M.D en faveur du Sud. Sur ce point, il faudra également étudier deux difficultés qui s'ajoutent l'une à l'autre : d'une part, l'organisation de la Communion anglicane et la mise en application des décisions, et d'autre part, la réalité sociopolitique liée à la relation au pouvoir dans ces pays du Sud. La crise financière mondiale constatée en juillet 2007, affectant tous les domaines d'activités à travers le monde, notamment l'Eglise, ses agences missionnaires et caritatives, constitue, l'un des facteurs majeurs qui verrouille le respect des engagements pris et de la parole donnée en rapport à la réalisation effective des OMD à l'horizon 2015.

- Vu le relâchement tacite et latent des Etats, des agences missionnaires et caritatives à la réalisation féconde des O.M.D, la Communion anglicane doit donc changer de stratégie dans sa lutte pour la réalisation des O.M.D. Un peuple ne saurait être heureux qu'à l'intérieur du cadre sociopolitique auquel il appartient et il s'insère. La pauvreté dont souffrent les peuples du Sud est en grande partie tributaire de la mauvaise gestion, des injustices sociales et de la mauvaise volonté politique de leurs gouvernants.

Ainsi, parallèlement aux initiatives d'aide initialement prises, la Communion anglicane doit, dans les pays du Sud, former les citoyens à leur propre prise en charge et, par l'entremise de son épiscopat, sensibiliser les acteurs politiques à prendre en main le destin du peuple sous leur responsabilité, en créant des conditions de vie favorables à l'existence, l'unique finalité pour laquelle ils

ont été élevés en dignité.

Les *Objectifs du Millénaire pour le Développement* apparaissent, à notre avis, comme un compendium de lutte contre les injustices sociales à travers le monde. Toutefois, les Eglises anglicanes du Sud sont encore loin de parvenir, dans leurs pays respectifs, à dresser des signes d'espoir pour ceux qui vivent sans espérance. Elles ne parviennent pas non plus à dénoncer et à s'attaquer aux injustices de toute origine, dont les peuples sont victimes de la part de leurs gouvernants. Il s'agira aussi de voir, dans le développement de ce travail, où se situe leur difficulté.

4. Méthode

Du Grec « οδός », signifiant chemin, la méthode est comprise comme étant «un ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie»⁽²⁾. La technique est opératoire, visible et se situe au niveau des faits ou des étapes pratiques, tandis que la méthode est intellectuelle et abstraite.

Dans le cadre du présent travail, nous recourons aux méthodes descriptive et analytique, lesquelles rendent possibles la description et l'analyse critiques des résolutions en rapport aux O.M.D, prises par la *TEAM Conference*, et leur mise en application par les Eglises anglicanes de deux pays susmentionnés. Nous recourons également à la méthode qualitative.

Les études qualitatives nous permettent, conjointement à la consultation et à l'analyse des documents officiels de l'Eglise portant les O.M.D, de recueillir, au niveau du troisième et quatrième chapitre, les attitudes et les perceptions des leaders ecclésiastiques anglicans, et celles des laïcs en charge de la diaconie sur la réalisation des O.M.D, et, au niveau du cinquième chapitre, les appréhensions de quelques personnes engagées dans ces Eglises sur les faiblesses et les forces de la mission dans leur conditionnement social de pauvreté.

L'approche qualitative s'accompagne de techniques d'entretiens³ en ce qui concerne la recherche et la récolte des données sur le terrain. Il va sans dire qu'au travers de cette méthode, nous recueillons non seulement les perceptions des personnes interviewées sur la mise en application des résolutions de la *TEAM Conference* en rapport aux O.M.D dans leurs Eglises locales respectives, mais aussi de

² M.GRAWITZ, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p.351.

³ Les questionnaires d'entretiens et d'interviews, l'échantillon et le profil sociologique des personnes interrogées se trouvent repris en annexe. Les questions d'entretiens et d'interviews ont été élaborées graduellement au cours de la progression de la rédaction de la thèse selon les besoins qui se présentaient à chaque fois que les documents à notre possession contenaient des informations fragmentaires, qui exigeaient un supplément de connaissance ou d'information sur le terrain.

nouvelles perspectives qu'elles envisagent de mettre en place pour la réalisation effective de ces Objectifs du Millénaire.

L'enquête par entretien, comme le souligne A. Blanchet « est particulièrement pertinente lorsqu'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être témoins actifs; lorsqu'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent»⁽⁴⁾. Les entretiens, en dépit de leur faiblesse liée à la subjectivité, sont d'une grande pertinence pour la précision des informations recherchées ou recueillies, grâce notamment aux possibilités de reprise et de relance d'interaction dans la communication entre l'enquêteur et l'enquêté. Il s'agit de l'importance de la parole pour l'appréhension et la compréhension des pratiques sociales. Ceci relève de la praxéologie, laquelle consiste en une herméneutique théologique de la pratique pastorale ou missionnaire. Sa particularité réside en ce qu'elle considère la praxis comme étant point focal de toute entreprise liée à la recherche scientifique. Considérée de cette manière, la théologie pratique a pour finalité de chercher des stratégies pouvant rendre possible la compréhension et la mise en pratique des réflexions systématiques de l'Eglise. La praxéologie s'intéresse au vécu et se trouve être considérée comme étant « une source de compréhension, de saisie et de développement de la théologie pastorale »⁽⁵⁾.

5. Délimitation du sujet

Notre champ d'étude est la Communion anglicane. Nous y abordons l'aspect en rapport à son engagement dans les *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, et ce, à partir de 2000, avec un accent particulier sur la *TEAM Conference* tenue en mars 2007 en Afrique du Sud. Comme nous ne pouvons aborder ce qui se fait en rapport aux O.M.D dans les Eglises anglicanes de tous les pays, nous limitons l'examen de notre champ d'étude à la mise en œuvre des O.M.D par les Eglises anglicanes de deux pays du Sud : l'Angola et la République Démocratique du Congo.

6. Division du travail.

Notre thèse doctorale est subdivisée en cinq chapitres. Le premier porte sur l'aperçu historique des O.M.D et leur conception par la *TEAM Conference*. Nous parlons, en premier lieu, dans ce chapitre,

⁴A.BLANCHET et A. GOTMAN, *l'enquête et ses méthodes*, Paris, Arman Colin, 2007, p.24.

⁵G.J.NADEAU, « une méthode empirico-herméneutique », in : *précis de théologie pratique*, Montréal, Novalis, 2004, p.92.

de l'étude de textes présentant les O.M.D, et leur conception par la Communauté des Etats: les finalités poursuivies et leur impact social, en partant de la Déclaration du Millénaire comme une perspective liée aux Droits de l'homme, de la compréhension des expressions *Nord-Sud, développement et sous-développement*; en second lieu, de la conception des O.M.D par la *TEAM Conference*: les motivations de sa convocation par la Communion anglicane, les recommandations faites et leur impact social, en passant par le lien entre les O.M.D et le souci du Christ pour les pauvres, y compris entre les O.M.D et l'attitude laïque de la part de la Communauté des Etats, suivi de l'autonomie des diocèses et difficulté d'application stricte et uniforme des décisions prises par la hiérarchie de l'Eglise.

Le deuxième chapitre est consacré à la mise en œuvre des O.M.D par l'Eglise anglicane d'Angola, tandis que le troisième montre la mise en œuvre en RDC. Il est ici question de cette mise en œuvre des O.M.D par les Eglises anglicanes de ces deux pays dans la perspective des résolutions prises et des recommandations faites à ce sujet par la *TEAM conference*. Le quatrième chapitre est consacré au diagnostic du « contexte de pauvreté », au sens large, et son impact dans la mission en Angola et en RDC, ce qui donne accès à la possibilité d'envisager des propositions théologiques pour la mission en Angola et en RDC, au niveau du cinquième chapitre.

Chapitre 1 : APERÇU HISTORIQUE DES O.M.D ET LEUR CONCEPTION PAR LA *TEAM CONFERENCE*

1.1. Introduction

Ce chapitre comprend trois sections. La première porte sur l'étude du texte présentant les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous évoquons, dans cette section, le contexte relatif à la conception des O.M.D par la Communauté des Etats, les finalités poursuivies par rapport aux effets ciblés sur le terrain, en partant de la Déclaration du Millénaire comme une perspective liée aux Droits de l'homme, la compréhension des expressions *Nord-Sud, développement et sous-développement*. La deuxième section est consacrée à la conception des O.M.D par la *TEAM Conference*. Il s'agit, en premier lieu, d'examiner le contexte de la convocation de la *TEAM Conference* par la Communion anglicane et, en second lieu, d'analyser la portée des recommandations et des résolutions prises en rapport aux huit points respectifs faisant partie des O.M.D, en passant par le lien entre le souci du Christ pour les pauvres et les O.M.D, aussi, entre les O.M.D et l'attitude laïque de la part de la Communauté des Etats. La troisième section porte sur un regard sur les cinq marques de la mission au sein de la Communion anglicane.

1.2. Etude de textes présentant les O.M.D

1.2.1. Contexte de la conception des O.M.D par l'O.N.U

Lors de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U tenue en décembre 1997 à New-York, Kofi Annan, alors Secrétaire Général de ladite Organisation, propose, dans son rapport intitulé *Rénover l'Organisation des Nations Unies : un programme de réformes*, que soit nommée *Assemblée du Millénaire* la session qui se tiendra à l'aube du nouveau millénaire. Son souci majeur était de *rapprocher l'O.N.U des peuples*. Sous cet angle, la résolution 53/202 du 17 décembre 1998 de l'Assemblée Générale de l'O.N.U consacre à la Cinquante-cinquième session l'appellation « Assemblée du millénaire », tandis que la résolution 53/239 du 8 juin 1999 la convoque pour la date du 6 septembre 2000.

Quant aux motivations profondes de sa convocation, l'O.N.U déclare que « l'entrée du monde au nouveau millénaire devrait constituer à la fois une occasion de se réjouir et de réfléchir. Le siècle qui touche à sa fin a été émaillé de sanglants conflits. La misère la plus criante côtoie l'extravagante opulence et des inégalités persistantes, tant à l'intérieur de chaque pays qu'entre les différents pays. Les

épidémies, anciennes et nouvelles, qui surgissent tendent à mettre à mal des progrès déjà accomplis avec peine. La biosphère, dont l'impact est déterminant pour la survie de tous les humains, ne cesse de subir des outrages et des attaques de l'activité humaine. Les habitants de la terre attendent de leurs dirigeants, à l'issue de leur réunion consacrée au sommet du millénaire, d'identifier les problèmes majeurs du monde afin d'agir pour y remédier»⁽⁶⁾.

Les dirigeants du monde cherchent ainsi à pénétrer et à approfondir les raisons de la création et de l'existence de l'O.N.U. Face aux maux dont sont victimes différents peuples à travers le monde, ils s'interrogent sur la nature des actions concrètes à entreprendre. Il s'agit d'une prise du recul et d'une remise en question par eux du rôle de l'O.N.U afin de refonder et de recadrer ses actions et ses interventions sur de nouvelles bases et perspectives pour des décennies à venir. Ce qui pourrait revitaliser l'Organisation.

Poussés par des considérations susmentionnées, 147 Chefs d'Etats et de Gouvernements sur 189 pays membres de l'O.N.U s'étaient réunis au mois de septembre de l'an 2000, à New-York, pour lancer la « Déclaration du Millénaire », laquelle contient huit Objectifs à atteindre à l'horizon 2015.

Les O.M.D, comme le souligne l'Organisation des Nations Unies, dans son emblématique ouvrage intitulé *Revendiquer les Objectifs du Millénaire pour le développement, une approche fondée sur les droits de l'homme*, « sont apparus à l'issue d'un débat international sur la pauvreté et l'environnement qui a duré une décennie et de plusieurs tentatives de définir ces Objectifs de développement »⁽⁷⁾. Ils abordent plusieurs aspects en lien avec la pauvreté et la dégradation de l'environnement. L'O.N.U s'emploie à réaliser les O.M.D au travers de ses différents systèmes ou agences, notamment le Fonds Monétaire International (F.M.I), la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D), pour ne citer que ceux-là.

Avant d'examiner chacun de ces huit objectifs fixés par l'O.N.U, nous aimerions jeter un regard sur la Déclaration du Millénaire dans une perspective liée aux Droits de l'homme et sur la compréhension des expressions « Nord-Sud », « développement et sous-développement ».

⁶Cf.O.N.U., *Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIème siècle. Rapport du Secrétaire Général de l'ONU à la 54^{ème} session de l'Assemblée Générale*, New-York, Editions des Nations Unies, 2000, p.3.

⁷ O.N.U., *Revendiquer les Objectifs du Millénaire pour le Développement, une approche fondée sur les Droits de l'homme*, New-York/Genève, Publications des Nations Unies, 2008, p.2.

1.2.2. Déclaration du Millénaire : une perspective liée aux Droits de l'homme

Les Droits de l'homme constituent l'ensemble des principes fondamentaux qui préconisent le respect de la dignité de la personne humaine, et la promotion de son bien-être physique et social. Ces droits, dont l'expression la plus achevée se trouve consignée dans la *Déclaration universelle de Droits de l'homme* de 1948 et celle de *Droits de l'homme et du citoyen*, qui remonte à la Révolution française de 1789, sont exprimés, au sens large, dans un certain nombre des textes juridiques, tels que les pactes, les conventions et les traités internationaux ou régionaux, pour ne citer que ceux-là.

La « Déclaration du Millénaire » des Nations Unies a un caractère spécifiquement centré sur les Droits de l'homme, en ce qu'elle met l'accent sur la réalisation des valeurs et l'observance des principes fondamentaux indissociables de la dignité humaine, notamment « la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage de la responsabilité pour les Etats afin d'assurer le bien-être des personnes à travers le monde »⁽⁸⁾.

Ces principes, auxquels s'ajoutent la justice, la paix, le progrès social, le droit à l'éducation, à la santé et à l'habitat constituent le socle sur lequel se fondent non seulement les Droits de l'homme, mais aussi les O.M.D. La dimension universelle de ces principes réside dans le fait qu'ils ne peuvent être mis en cause par une culture locale quelconque. Au contraire, il appartient plutôt à chaque culture et aux droits positifs internes des Etats de se les approprier. Les principes correspondants sont respectés par différents Etats à travers le monde dans le cadre de la notion de la « garantie collective », c'est-à-dire chaque Etat s'engage à la mise en œuvre de ces normes par rapport à lui-même et par rapport aux autres Etats liés au Traité.

La répression politique, l'étouffement des libertés individuelles en Afrique et dans d'autres pays à travers le monde, la recrudescence des conflits armés dans un certain nombre de ces Etats, dont s'accompagne une variété de conséquences, entre autres : les viols, la famine, des conditions de vie défectueuses, attestent que les droits de l'homme y demeurent encore un idéal à atteindre. Il importe de rappeler qu'il n'existe pas une hiérarchie de valeurs dans ces droits, lesquels par ailleurs demeurent indivisibles et s'appuient les uns les autres.

⁸ Cf. ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, du 8 septembre 2000, p.2

1.2.3. Les concepts « Nord-Sud », « développement/sous-développement » ne se limitent pas aux ressources matérielles

Les Objectifs du Millénaire qui constituent l'objet de notre étude se focalisent à la fois sur le développement et sur le rapport *Nord-Sud*. Sous cet angle, il nous paraît nécessaire de donner un aperçu général portant sur l'origine, la conception et les enjeux en rapport à ces expressions.

Les expressions *développement et sous-développement*, qui préfigurent et fondent le rapport *Nord-Sud*, ont été utilisées, de manière concomitante, en janvier 1949 par Harry Truman, 33^{ème} Président des Etats-Unis, dans son discours d'investiture prononcé lors de son second mandat. Il évoqua, dans un contexte de la guerre-froide, les aides que son pays devrait apporter aux pays et régions sous-développés.

Pendant la colonisation, « on parlait de métropoles et de colonies, puis après l'effondrement de la colonisation, de pays développés et de pays sous-développés, ou en voie de développement »⁽⁹⁾. La question liée au développement et au rapport *Nord-Sud* est donc venue de la décolonisation dans les années 50 et 60 avec l'émergence de nouveaux Etats, et suite aux mutations socio-économiques qui se sont opérées au lendemain de la Seconde Guerre-Mondiale, impliquant la création des institutions de *Bretton Woods*.

L'irruption de ces nouveaux Etats dans la sphère internationale, à l'instar des Philippines en 1945, du Pakistan et de l'Inde en 1947, et tant d'autres dans les années 50, lesquels étaient, au départ, absorbés et rendus invisibles par leur statut colonial de sociétés marginalisées et dominées, n'était pas sans poser des problèmes liés au développement. Dans tous ces pays, et dans bien d'autres qui, à ce temps, aspiraient à leur indépendance, en Asie tout comme en Afrique, les niveaux de vie demeurent très bas, bien que très variables d'un pays ou d'une région à l'autre. Sur ce point, O. Guitard écrit :

Alors que le revenu annuel par tête est de 100 livres sterling en Malaisie, de 50 à Ceylan, au Siam et aux Philippines, il n'est guère que de 30 livres en moyenne dans les autres [...] D'où une sous-alimentation chronique, aggravée, chez des populations dont la majeure partie gagne à peine de quoi subsister [...] Aussi l'une des tâches les plus pressantes de leurs gouvernements est-elle d'accélérer l'exécution des plans de développement mis en chantier depuis l'indépendance. Mais ces plans exigent une augmentation du rendement individuel, lequel suppose une amélioration des méthodes de culture, des transports, de la formation technique, de l'outillage [...] Or tous les pays du Sud et du Sud-Est asiatique sont pauvres en capitaux, et la faiblesse des ressources des habitants n'y permet guère recours à l'impôt, moyen usuel des gouvernements occidentaux. Il leur faut donc, à moins de se plier à une planification autoritaire, des recours extérieurs sous forme des prêts ou d'octrois de capitaux ou de services[...]⁽¹⁰⁾.

⁹C.COMELIAU, *Les relations Nord-Sud*, Paris, Découverte, 1991, p.5-6.

¹⁰O.GUITARD, *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, Paris, P.U.F.,1961, p.23-24.

Au terme de la **dépendance politique** de ces Etats succède, comme nous le voyons, pour le besoin du développement, une autre forme de **dépendance, celle qui est de nature économique** qui, tout de même, ne demeure pas sans incidence dans la sphère politique des pays assistés, au-delà de la période coloniale.

En avril 1954, fut tenue par les chefs de gouvernements de l'Inde, de la Birmanie, de l'Indonésie, du Pakistan et de Ceylan - aujourd'hui Sri Lanka-, une conférence dite de Colombo, dont l'objectif majeur fut de chercher des voies et moyens pour la paix en Indochine. De cette rencontre naîtra l'idée de la tenue d'une conférence afro-asiatique, réunissant les pays ayant récemment été libérés de la domination coloniale.

Cette conférence, portant le nom du lieu où elle fut tenue, Bandoeng, en avril 1955, avait réuni les représentants de 29 Etats, et stipule à la première section du communiqué final « l'urgence de promouvoir le développement économique de la zone afro-asiatique dans le respect de l'indépendance nationale, à la fois par l'assistance technique et par le canal d'accords multi ou bilatéraux avec le reste du monde. Elle demande la création d'un Fonds spécial des Nations Unies pour le Développement économique, en même temps que l'attribution à l'Asie et à l'Afrique d'une part plus grande de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement »⁽¹¹⁾.

Cette politique de la main tendue adoptée par ces Etats dès leurs premiers pas sur le chemin du développement et de la croissance constitue, à notre avis, une force d'attraction négative qui pèse sur eux, et les empêche, pour la plupart, d'y parvenir à des proportions crédibles. Le développement, comme l'affirme J.Stott, « est plus que de l'aide ou de l'assistance. Certes, l'aide internationale demeure encore nécessaire en cas d'urgence; elle est parfois utile pour amorcer certaines entreprises, mais elle risque de rabaisser les gens par sa tendance au paternalisme, et de les rendre encore plus dépendants »⁽¹²⁾. Tel est, de nos jours, le cas de l'aide accordée par le Nord dans la plupart des pays du Sud. Par contre, le développement s'affranchit de toute tendance liée à la dépendance, à laquelle il s'emploie à mettre fin.

Le sous-développement, comme l'affirme J. Matas, Professeur émérite à la Faculté des Sciences sociales de Strasbourg, n'est pas seulement un retard de développement. Il exprime aussi un rapport de domination que connaît un pays, sa dépendance à l'égard d'un centre ou d'une métropole, qui influe sur ses structures économiques dans le but de les mettre aux services de puissances dominantes.

Faisant leur entrée dans la scène internationale dans un contexte de la guerre-froide, les pays

¹¹O.GUITARD, *op.cit.*, p.45.

¹²J. STOTT, *Le chrétien et les défis de la vie moderne*, v1, Mery-sur-Oise, Les Editions Sator, 1987, p.220.

afro-asiatiques optèrent pour le non alignement, en ce qu'ils refusèrent de s'aligner dans l'un de deux blocs existants, soviétique et occidental. Ils formèrent ainsi un troisième bloc, celui des pays non-alignés, terme inventé par Neru, ancien premier ministre indien dans son discours de 1954 à Colombo. D'où vient donc l'expression tiers-monde, et que signifie-t-elle ?

L'expression *tiers-monde* a, quant à elle, été inventée en 1952 sous la plume de Alfred Sauvy lorsqu'il écrivit, en août de cette année, dans le magazine *Observateur* « trois mondes, une planète », allusion faite au *tiers état*¹³, ignoré et exploité à la veille de la Révolution française. Cette expression se trouve reprise en titre dans son ouvrage réédité et augmenté, qu'il publia en 1961. Sauvy l'a jugée commode par rapport à celle des *pays pauvres* afin d'éviter des discriminations et des incompatibilités possibles résultant des rapports diplomatiques. On ne cesse donc, pendant les deux premières décennies qui suivent la décolonisation de ces Etats, de forger des expressions de nature à les démarquer économiquement des autres.

Dans la perspective de l'aide au développement visant à réduire le fossé entre pays riches et pauvres, Robert MacNamara, ancien Président de la Banque Mondiale, avait, en 1969, par l'entremise des experts en développement, parmi lesquels Lester Pearson, ancien premier ministre canadien, publié un rapport dont le titre porte la mention *développement du tiers-monde*.

L'expression *Nord-Sud* qui, du reste, ne s'est généralisée qu'à partir des années 70, est aussi « utilisée à propos du développement, parce que ce dernier paraît être un produit de ce système qui trouve son origine dans le Nord »⁽¹⁴⁾. Willy Brandt, alors chancelier allemand, l'avait, en 1980, utilisée en titre, dans son rapport en lien avec le développement international, qu'il qualifia d'un *programme de survie* conçu par le Nord en faveur du Sud. Le monde a donc « poursuivi sa diversification, mais c'est encore en termes de Nord et de Sud qu'il s'interroge avec angoisse sur son avenir et sur la paix, au seuil de l'année 1991 »⁽¹⁵⁾.

O. Castel conçoit le Sud comme « un ensemble composite d'Etats, certains riches (les Emirats Arabes), d'autres très pauvres (l'Afrique subsaharienne) ; leur développement économique, industriel, social est très hétérogène ; leurs cultures sont aussi variées que l'a permis l'imagination humaine »⁽¹⁶⁾. Le Nord « réunit avant tout les héritiers de la même civilisation industrielle, née sur le même terreau culturel et supposée tirer sa singularité d'un dynamisme trouvant lui-même sa source dans l'incessante

¹³Partie de la population française qui, sous l'ancien régime, n'appartenait ni au clergé, ni à la noblesse.

¹⁴Cf. C.COMELIAU, *op.cit.*, p.43.

¹⁵*Ibid.*, p.6.

¹⁶O.CASTEL, *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives*, Paris, La Découverte, 2002, p.8.

tension vers le progrès qui la caractérise »⁽¹⁷⁾. O.Castel, de sa part, voit dans le Nord « des pays dont la population est majoritairement d'origine européenne et qui ont, durant cinq siècles, écrit l'histoire universelle, niant l'histoire spécifique des autres peuples qu'ils dominaient »⁽¹⁸⁾.

L'expression *Nord-Sud* est supposée répondre à la distinction entre pays développés et sous-développés ou en voie de développement. Elle « semble ainsi correspondre à un profond clivage de la seconde moitié du XXème siècle : la difficulté vient en ce qu'elle est à la fois **économique, politique, sociale et culturelle**, et que la référence au niveau de développement ne suffit pas à lui donner la clarté souhaitée »⁽¹⁹⁾.

Les experts en développement pensent que ce dernier ne peut se réduire à une simple production ou à la couverture des besoins biologiques et matériels des personnes.

Le développement est un concept plus extensif qui conduit à une amélioration significative du niveau de vie ressentie par l'ensemble de la population dans un pays, du point de vue sanitaire, alimentaire, de l'accès à l'information, à l'éducation, au confort, à l'estime de soi, à la justice et l'équité. C'est à partir de cette définition, plus riche que celle de simples ressources matérielles, que nous voulons examiner la réalisation des OMD.

En effet, une approche du développement qui ne se limite pas à mettre en valeur le PIB, mais aussi les notions précitées, va inévitablement vérifier si les libertés politiques et sociales vécues constituent, dans un pays, des éléments déclencheurs d'un développement authentique et irréversible. Par libertés politiques, nous entendons les possibilités offertes aux citoyens d'un Etat de choisir leurs dirigeants politiques, de contrôler et de critiquer leurs actions dans une expression libre, et sans restriction aucune. A cela s'ajoutent les différentes opportunités qui s'offrent à eux afin d'accéder aux ressources économiques disponibles pour des fins de consommation, mais aussi l'accès à la culture, et ainsi à une qualité de vie non seulement matérielle mais sociale et culturelle.

Inscrivant nos réflexions dans la mouvance de Amartya Sen, nous considérons aussi que « le développement consiste à surmonter toutes les formes de non-libertés qui restreignent les choix des gens et réduisent leurs possibilités d'agir. [...] Il exige la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés : la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, la défaillance de services publics autant que l'intolérance ou la

¹⁷ S.BESSIS, *l'Occident et les autres: Histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 2001, p.118.

¹⁸ O.CASTEL, *op.cit.*, p.9.

¹⁹ C.COMELIAU, *op.cit.*, p.6.

répression exercée par les Etats autoritaires »⁽²⁰⁾. Les opportunités sociales, l'extension des services sociaux, et la facilité pour le peuple d'y accéder donnent une vue sur le développement d'une nation.

Avancer dans le développement est largement tributaire de la marge de manœuvre qui s'offre aux gens d'exercer leur libre initiative pour la mise en activité de leur propre fonction d'agents de développement. « La manière dont les gens exercent leurs libertés, par l'intermédiaire de leur participation aux choix sociaux et à l'élaboration des décisions publiques qui améliorent ces opportunités »²¹ sont là des éléments constitutifs et indispensables du développement. Tel n'est pas souvent le cas avec les démocraties de façade instaurées dans la plupart des pays du Sud.

1.3. Finalités poursuivies dans la perspective des O.M.D

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement sont assortis de dix-huit cibles à atteindre au plus tard en 2015, mesurables à l'aide de soixante indicateurs, ayant 1990 comme année de référence. Nous examinons ci-dessous les huit Objectifs respectifs en rapport à leur cible, afin de confronter toutes ces déclarations de bonnes intentions à leur impact social, en nous basant sur des documents existants, et des rapports rendus publics par certaines agences de l'O.N.U à ce sujet.

1.3.1. Premier Objectif : Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Pauvreté monétaire

On entend par extrême pauvreté, « la pauvreté monétaire, dont la mesure est donnée avant tout par le nombre des personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour »⁽²²⁾. Sur ce point, l'O.N.U recommande aux Etats de tout mettre en œuvre afin de « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour »⁽²³⁾.

Dans son rapport annuel de 2012 portant sur les O.M.D., l'ONU reconnaît que ces derniers ont déjà sauvé des vies humaines, scolarisé des enfants et sorti des millions des personnes de la pauvreté. Ils ont contribué à accroître les opportunités chez les femmes, à réduire le taux de décès maternels, et autres. Mais toutefois, le progrès y afférent touche beaucoup plus des personnes ayant déjà un niveau de vie acceptable que les pauvres. Les disparités entre celles qui vivent en ville et en campagne restent évidentes et préoccupantes.

²⁰Cf. A.SEN, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Editions Odile Jacob, 2003, p.12-16.

²¹ *Ibid.*, p.17.

²² O.N.U., *op.cit.*, p.19.

²³ *Ibid.*

C'est pourquoi, en dépit des avancées significatives enregistrées au cours de la dernière année, il existe, à un an d'échéance pour atteindre l'année 2015 fixée, dans plusieurs pays du Sud, à l'instar de ceux d'Afrique subsaharienne, des personnes, tant en ville qu'à la campagne, dont un dollar ne suffit pas comme revenu journalier pour se procurer des biens de première nécessité, indispensables à leur survie. Cependant, le 1\$, dont il est, à titre indicatif, fait mention, est tout aussi relatif, dans la mesure où, avec la montée galopante de prix des produits alimentaires, il existe des ménages en ville tout comme à la campagne, dont 1\$, voire 2\$ par jour ne peut, à des dimensions satisfaisantes, couvrir le besoin alimentaire.

L'accent a toujours été placé sur la croissance économique comme facteur indispensable pouvant servir de relèvement du niveau de vie de la population pauvre dans ces pays. Toutefois, la réalité nous apprend qu'il y a de nombreux Etats qui ont connu une croissance économique considérable, à l'instar de l'Inde et de la Chine, mais le revenu de la catégorie pauvre s'augmente de manière déséquilibrée et inégale, et demeure encore, pour certaines familles, non satisfaisante. Les retombées de la croissance ne touchent pas les gens de la même manière dans la plupart des pays du Sud. La croissance économique n'est pas forcément synonyme du développement, mais ce dernier s'accompagne automatiquement d'une croissance économique.

Dans d'autres pays, à l'instar de la RDC, les indicateurs sont, non seulement stagnants, mais en perpétuelle régression, c'est-à-dire, il y a des personnes qui, au cours des années précédentes, avaient un niveau de vie moyen, et qui se retrouvent, aujourd'hui, dans une situation financière précaire attestée, et ne parviennent plus, comme par le passé, à subvenir aux besoins élémentaires liés à l'existence.

Les conflits armés, la crise de légitimité des autorités politiques dans la plupart des pays du Sud ont des répercussions néfastes sur les conditions sociales de la population, de surcroît sur le développement de ces pays. Cette cible, très ambitieuse et pertinente, ne saurait donc, au regard de la lecture critique de la réalité du terrain, être atteinte à des proportions conséquentes à l'horizon 2015.

Travail décent pour tous

Cette cible se réfère à l'emploi et recommande d'« assurer le plein-emploi pour tous et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes filles de trouver un travail décent et productif »⁽²⁴⁾. L'attention se focalise ici sur l'élimination de la discrimination raciale, et celle faite aux femmes et aux jeunes en matière d'emploi. Il ressort de cette cible que « les Gouvernements doivent

²⁴O.N.U., *op.cit.*, p.21.

prendre une série des mesures pour garantir aux femmes leurs droits ainsi que l'accès aux ressources économiques indispensables pour réduire la pauvreté [...] les lois, les politiques et les procédures administratives doivent garantir les mêmes droits aux femmes en matière de patrimoine, de contrats d'emprunts [...] »⁽²⁵⁾.

Relativement aux postulats susmentionnés en rapport à cette cible, notamment, accorder un emploi décent à tous, l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T), se dit incessamment consternée et déplore constamment un taux élevé des chômeurs parmi les jeunes, les femmes, les gens faisant partie d'une minorité ethnique et des personnes physiquement handicapées. Dans la plupart des pays d'Afrique, les services publics étant politisés, il faudra non seulement appartenir au parti au pouvoir, mais aussi y jouer un rôle remarquable pour se voir accrédité dans un poste, ou dans une fonction administrative correspondante. L'accroissement démographique vertigineux en Afrique subsaharienne ne s'accompagne surtout pas de la création d'emplois. Ce qui constitue l'une des raisons de la présence d'un taux élevé de chômeurs parmi toutes les tranches d'âges de la population dans bien des pays d'Afrique.

Faim

L'objectif visé est de mettre toute personne à l'abri de la faim, en réduisant « de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim »⁽²⁶⁾. Bien avant la Déclaration du Millénaire, les Etats membres de l'O.N.U s'étaient engagés, en 1996, lors du sommet mondial sur l'alimentation tenu à Rome, à réduire de moitié le nombre des personnes victimes de la sous-alimentation à travers le monde. La *Déclaration de Rome* en rapport au sommet mondial sur l'alimentation énonce, entre autres mesures, pour chaque être humain, celle de disposer des aliments nutritifs et d'être à l'abri de la faim.

Des cas de faim sont généralement signalés dans beaucoup de pays d'Asie, mais aussi ceux d'Afrique subsaharienne. Toutefois, des poches de résistance de faim existent aussi dans un certain nombre des pays en Occident. Cette cible se trouve dans une corrélation avec les deux premières et vice-versa, dans la mesure où on ne peut accroître ses revenus monétaires, par conséquent, éradiquer sa propre faim, sans emploi décent.

²⁵*Ibid.*, p.22.

²⁶O.N.U., *op.ci.*, p.22.

En dépit de toutes ces déclarations, l'O.N.U reconnaît que « la proportion de la population mondiale qui souffre de la faim n'a que peu diminué au cours des 2 dernières décennies. En valeur absolue, le chiffre demeure obstinément stable, s'établissant à plus de 800 millions de personnes à travers le monde»⁽²⁷⁾.

Comment donc peut-on parvenir à éradiquer la faim dès lors que le salaire qui donne accès au pouvoir d'achat est en dessous de 150\$ pour un Directeur de la Fonction publique dans bien des pays du Sud, à l'instar de la RDC, lequel salaire n'est pas aussi versé de manière régulière ? Les efforts visant à atteindre cette cible peuvent partir de la promotion de l'agriculture, ce qui pourrait donc inciter les Etats d'Afrique subsaharienne de mettre en place une « révolution verte ». Des vagues de violence insurrectionnelles générées, dans certains Etats, par des groupes armés posent problème tant au niveau de la production que celui de l'évacuation des produits vers les centres urbains. Les Etats doivent ainsi reconnaître le rôle qui est le leur dans la réalisation effective des cibles inhérentes aux O.M.D, sous peine que ces derniers ne demeurent, en partie, un slogan dans certains pays du Sud, notamment ceux d'Afrique subsaharienne.

1.3.2. Second objectif : Assurer l'éducation primaire pour tous

Toute société réclame, pour sa pérennité, des compétences diverses, qu'une scolarité basique réussie peut tenir. L'éducation, la qualité et les succès des enseignements dispensés et reçus dès l'entrée à l'école constituent des conditions inéluctables qui influent sur le développement socio-économique de toutes les nations à travers le monde et permettent également à chacun de se prendre en charge et de réaliser son projet personnel. Pour parvenir au développement, l'extension et la qualité de l'éducation s'avèrent d'une portée fondamentale.

Etudes primaires

L'O.N.U exige des Etats de « donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires »⁽²⁸⁾. La *Déclaration universelle des Droits de l'homme*, en son article 26, y compris la *Convention relative aux droits de l'enfant* recommandent le caractère gratuit et obligatoire des études au niveau de l'école primaire. Des personnes handicapées et celles appartenant à des minorités ethniques ne doivent souffrir d'aucune discrimination d'accès à

²⁷*Ibid.*

²⁸O.N.U., *op.cit.*, p.27.

l'éducation. En dépit de toutes ces mesures, beaucoup d'enfants issus de familles pauvres dans les pays du Sud font défection au cours de leurs premières années d'études, souvent, à cause de la faim. L'O.N.U, dans son ouvrage susmentionné, reconnaît que « dans le monde, plus de 100 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés, l'Afrique et l'Asie du Sud affichant les taux de scolarisation les plus faibles [...]. Les filles sont les plus touchées par ce phénomène»⁽²⁹⁾. Par conséquent, les partenaires sociaux sont encouragés à approvisionner l'école avec des aliments nécessaires devant être offerts aux élèves. Le travail étant reconnu comme une activité de nature économique, la convention 138 de l'OIT recommande, pour les enfants de moins de 18 ans, d'exercer des activités légères qui ne peuvent les empêcher d'aller à l'école. Cependant, face à la crise économique qui affecte bien de familles dans le Sud, les enfants de 5 à 10 ans se livrent, dans un certain nombre de ces pays, aux multiples et différentes activités de nature à concourir à la survie alimentaire familiale. Ce qui ne permet pas certains d'entre eux d'aller à l'école.

Il est évident que l'éducation, dans quelques pays du Sud qui bénéficient des aides de la Communauté Internationale en la matière, à l'instar d'Angola, est gratuite au niveau primaire. Mais toutefois, la qualité laisse à désirer, à cause notamment du manque d'une qualification adéquate des enseignants. A cela, s'ajoute le manque de leur contrôle régulier par des inspecteurs d'enseignements institués par le Gouvernement. Il convient que la gratuité de l'enseignement aille de pair avec la qualité.

1.3.3. Troisième Objectif: Promouvoir l'égalité de sexe et l'autonomisation des femmes

Education et autonomie

L'éducation, comme élément déclencheur de l'autonomie, concède aux institutions éducatives la mission de développer et de transmettre les connaissances nécessaires devant permettre aux citoyens de prendre part active à la vie et aux affaires sociales. La dimension raisonnable de l'homme, rendue possible par l'éducation, lui accorde d'appartenir au monde intelligible et d'agir de manière autonome et conséquente.

Dans beaucoup d'Etats du Sud, la population demeure assujettie à la volonté parfois restrictive et aliénante des dirigeants politiques, à cause du manque d'une instruction pouvant élargir sa vision des choses, son niveau de connaissance, de compréhension et d'analyse systématique du vécu sociopolitique. Ce qui pourrait, une fois acquis, présider à l'éclosion d'une prise de conscience de nature

²⁹*Ibid.*

à susciter des prises de position rationnelles et bien réfléchies, face au balbutiement et à la marche convulsive de la cité.

Education des filles

Il est demandé aux Etats d'«éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005, et si possible, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 et au plus tard »⁽³⁰⁾. La cible évoque 2005 par référence à 2000, année au cours de laquelle fut adoptée la Déclaration du Millénaire.

En rapport à cette cible, il ressort des analyses faites par le P.N.U.D, en 2001, « [...] qu'un grand nombre de pays en développement ont déjà atteint les objectifs ou sont en passe de les atteindre »⁽³¹⁾. Contrairement à l'assertion du P.N.U.D, l'O.N.U, quant à elle, fait le constat opposé selon lequel « une fille sur cinq en âge de fréquenter un établissement d'enseignement primaire n'est pas scolarisée, contre environ un garçon sur six, et plus de 55 millions de filles de par le monde ne reçoivent absolument aucun enseignement formel [...] »⁽³²⁾.

L'importance à accorder à l'éducation et à la scolarisation des femmes découle, au demeurant, du rôle fondamental qui est le leur, d'éduquer, dès leur bas âge, les enfants, futurs gestionnaires de la cité.

En effet, depuis la Grèce antique, la « *paideia* est une préparation à la vie de citoyen : il s'agit de former, dès l'enfance, la partie désirante de l'âme en vue d'acquérir un bon *ethos* (disposition du caractère) à l'égard des plaisirs et des peines [...] ainsi, ayant un caractère bien formé, les jeunes adultes sauront se comporter conformément aux lois de leur cité et seront capables de faire, en toutes circonstances, ce qu'on entend d'eux »⁽³³⁾. Cette formation qui se poursuit à l'école est l'apanage, au niveau familial, de la femme. Elle est donc déterminante dans la posture sociale postérieure de l'enfant. Une femme instruite pourra bien assumer les fonctions liées à la maternité, et avoir la possibilité de s'épargner, elle-même et sa progéniture, par des mesures préventives, de certaines maladies transmissibles.

³⁰O.N.U., *op.cit.*, p.29.

³¹P.N.U.D., *Rapport sur le développement humain 2001*, p.24-25.

³²O.N.U., *op.cit.*, p.29.

³³S. VERGNIERES, «Aristote : prudence, action et vie heureuse», in *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, t1, de l'Antiquité aux Lumières, Paris, Flammarion, 2007, p.85.

1.3.4. Quatrième Objectif: Réduire la mortalité infantile

Généralement courante dans les pays du Sud, la mortalité infantile se rapporte au nombre d'enfants mort-nés ou décédés avant de totaliser un an d'existence par rapport à ceux qui sont vivants.

Mortalité infantile et droits de l'enfant

L'O.N.U envisage que soit réduit « de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans »⁽³⁴⁾. Elle reconnaît que « chaque année, au total, 10,8 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent, dont 4 millions au cours de leur premier mois de vie »⁽³⁵⁾. Nombreux sont des instruments juridiques nationaux et internationaux, à l'instar de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, qui intiment aux Etats l'obligation d'assurer la protection des enfants contre des maladies et un décès éventuel qui pourraient être évités. Les Etats sont ainsi invités à prendre des mesures concrètes permettant d'atténuer la mortalité infantile, d'accroître l'espérance de vie en éliminant la malnutrition et les épidémies mortelles, et ce, en vertu du droit de tous à la santé.

En dépit de toutes ces formulations de nature juridique, le taux de décès néonataux demeure en progression constante dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne à cause de la faim, du paludisme, du VIH/sida, voire du manque d'argent pour accéder aux soins en cas d'une maladie. L'O.N.U recommande que « les politiques, les services, les programmes et le comportement des adultes au niveau national soient davantage axés sur l'intérêt de l'enfant »⁽³⁶⁾.

Les Etats du Sud doivent s'employer à éradiquer, sur le plan national, des inégalités d'accès aux ressources de soins de santé, en rendant la facture abordable aux couches de la population pauvre et défavorisée.

1.3.5. Cinquième Objectif: Améliorer la santé maternelle

Réduire le taux de mortalité maternelle

L'idée principale qui sous-tend cette cible est de « réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle »⁽³⁷⁾. On estime, de nos jours, à « 530.000 le nombre de mères qui meurent encore chaque année pendant la grossesse ou l'accouchement, tandis que 8 millions de femmes, par

³⁴O.N.U., *op.cit.*, p.33.

³⁵*Ibid.*

³⁶O.N.U., *op.cit.*, p.33.

³⁷*Ibid.*, p.37.

ailleurs, souffrent de complications sanitaires leur vie durant »⁽³⁸⁾. Il y a plus de risque pour les femmes, dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, surtout dans des zones rurales, de mourir lors de l'accouchement, par rapport à celles des pays occidentaux, où des techniques médicales correspondent au rythme d'évolution.

Ayant une résonance significative dans le domaine sanitaire, des progrès accomplis pour répondre à cette cible se révèlent encore insuffisants et trop lents. Par conséquent, l'O.N.U recommande, pour la femme, de bénéficier des soins d'urgence obstétrique. De nombreux critiques pensent également que l'espacement de la naissance et la réduction de nombre d'enfants figurent parmi les facteurs devant être pris en compte pour la réduction du taux de la mortalité maternelle. Très souvent, la pauvreté s'accompagne, dans la plupart des ménages dans les pays du Sud, d'un accroissement de naissances indésirables ou non planifiées, ce qui concourt souvent à l'augmentation du niveau de la pauvreté au niveau de certaines familles.

Santé en matière de la procréation

Ajoutée en 2007 lors de la révision du cadre de suivi des O.M.D, cette cible envisage que soient rendus accessibles à tous les produits de santé en rapport à la procréation. L'objectif visé est de rendre les femmes et les filles capables d'avoir le contrôle sur leur propre santé en matière de procréation. Il s'agit, entre autres, de la planification familiale, des connaissances relatives à l'utilisation des produits contraceptifs. Il s'avère, comme le souligne l'O.N.U, que « quinze millions de filles de 15 à 19 ans accouchent chaque année, et 5 millions de grossesses chez les adolescents se terminent par un avortement. La grossesse constitue ainsi la principale cause de mortalité chez les filles de 15 à 19 ans »⁽³⁹⁾.

Les Etats devraient ainsi veiller à ce que les droits de toute personne, en particulier ceux des adolescents, à une éducation en matière d'hygiène sexuelle et de santé de la procréation dispensée par un personnel convenablement formé, soient appliqués et respectés.

1.3.6. Sixième Objectif: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Au travers de ce sixième Objectif portant sur les O.M.D, l'O.N.U s'emploie à « arrêter et à inverser la progression du VIH/sida d'ici 2015 et assurer à tous ceux qui sont dans le besoin l'accès aux

³⁸*Ibid.*

³⁹O.N.U., *op.cit.*,p.39.

traitements contre le VIH/sida d'ici 2010 »⁽⁴⁰⁾. Beaucoup d'efforts ont déjà été déployés et sont toujours en cours de déploiement de la part des Etats et de la Communauté Internationale par le biais de différentes agences de l'O.N.U, pour la lutte contre le VIH/Sida. Chaque jour, nous raconte l'O.N.U, « environ 5700 personnes supplémentaires meurent du sida et 6800 autres sont infectées par le VIH. Des millions d'enfants et de familles sont profondément touchés, que ce soit en tant que partenaires, en tant que veufs ou en tant qu'orphelins, même s'ils ne sont pas eux-mêmes infectés»⁽⁴¹⁾.

En 2001, les Etats ont rendu publique une Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, complétant l'objectif 6. Il ressort de cette Déclaration que les Etats, ainsi que le mentionne l'O.N.U, « s'engagent à concevoir, d'ici 2003, des stratégies nationales, à financer des plans de lutte contre le VIH/sida, à intégrer la prévention du VIH/sida, les soins, le traitement, l'appui et l'atténuation des effets de l'infection dans la planification du développement»⁽⁴²⁾.

Le problème lié au Sida a des rapports au savoir ou à l'éducation. Ainsi, à l'objectif initial furent ajoutés d'autres objectifs supplémentaires, notamment de 2000 à 2010, les Etats devraient faire en sorte qu'au moins 95% de leur population jeune ait accès à l'éducation, aux services et connaissances pouvant les aider à se comporter conséquemment envers le sida.

Toutefois, les investissements jusque-là réalisés en matière de prévention sont couronnés d'insuccès, du fait qu'ils ne visent, dans la plupart des pays du Sud, que des groupes restreints. La discrimination et la stigmatisation à l'endroit des personnes vivant avec le Sida, parfois à l'endroit de celles qui les assistent, sont loin d'être à leur terme, en dépit de nombreuses initiatives de solidarité, de compassion, voire de protection juridique à leur égard.

Paludisme et autres maladies graves

Cette cible vise à « arrêter, d'ici 2015, et à commencer à inverser la progression du paludisme et d'autres maladies graves »⁽⁴³⁾. Le paludisme et la tuberculose sont des maladies parmi tant d'autres qui se dissimulent au sein de nombreuses sociétés du Sud. La tuberculose provoque le décès d'environ 2 millions de personnes par an dans le monde. Ses effets et symptômes sont liés au sida. Le paludisme frappe, chaque année, « entre 300 et 500 millions de personnes et présente un nombre annuel de décès

⁴⁰*Ibid.*, p.41.

⁴¹*Ibid.*

⁴²*Ibid.*

⁴³O.N.U., *op.cit.*, p.43.

de l'ordre de 3 millions »⁽⁴⁴⁾. Ces deux maladies qu'on peut prévenir et traiter ont, à elles seules, un coût très lourd, sur les services de santé déjà défectueux, dans beaucoup de pays du Sud.

L'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticides a sensiblement contribué, dans un certain nombre des pays du Sud, à la régression du taux de mortalité liée au paludisme. Des efforts méritent d'être davantage concentrés sur des personnes et groupes défavorisés, en particulier dans des zones en proie à des conflits armés, où la prévalence du taux de décès lié au paludisme et au sida est forte. Les Etats ont été encouragés à nouer, entre eux, et avec des organisations privées appropriées, des partenariats forts et durables en matière de santé, afin de permettre aux gouvernements de pays pauvres d'offrir aux peuples un traitement gratuit ou à coût réduit.

1. 3.7. Septième Objectif: Assurer un environnement durable

Développement durable

Pour des questions liées au développement des pays du Sud, les Chefs d'Etats et de Gouvernement membres de l'O.N.U déclarent ne pas « livrer leurs semblables, femmes, hommes et enfants à la misère. Ils se sont résolus à faire du développement une réalité évidente pour tous les humains afin de mettre l'ensemble de l'humanité à l'abri du besoin. En conséquence, ils décident de mettre en place tant aux niveaux national que mondial un climat compatible au développement et à l'éradication de la pauvreté. Ils sont, en outre, conscients que la réalisation de ces objectifs implique, entre autres, une bonne gouvernance dans chaque Etat»⁽⁴⁵⁾.

Il est question, au travers de cette cible, d'« intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ; de réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici 2010 »⁽⁴⁶⁾. La notion d'environnement durable a été définie dans les Objectifs du Millénaire comme « indiquant la nécessité de répondre aux besoins actuels de l'homme sans mettre en péril la capacité de l'environnement à répondre à ces besoins à long terme »⁽⁴⁷⁾.

La dégradation de l'environnement qui se traduit par la pollution de l'eau et de l'air, la dévastation des forêts, le changement climatique ont un impact négatif, non seulement sur des vies humaines, mais aussi sur celles des animaux sauvages. Les indicateurs inhérents à cette cible, modifiés

⁴⁴*Ibid.*

⁴⁵Cf. *Rapport de la 55^{ème} Assemblée Générale de l'ONU consacrée sur le sommet du Millénaire*, New-York, Septembre 2000.

⁴⁶ O.N.U., *op.cit.*, p.47.

⁴⁷*Ibid.*

et revus en 2007, sont, entre autres, « déboisement, émission de dioxyde de carbone, consommation de substances appauvrissant la couche d’ozone, proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques, taux d’utilisation de l’ensemble des ressources en eau»⁽⁴⁸⁾.

Les Etats ont donc le devoir de ramener à un niveau sensiblement bas le taux d’appauvrissement de la diversité biologique. Le développement durable, dans la perspective de cette cible, implique pour l’homme de résider dans un environnement sain et salubre. Le Conseil de l’Europe appelle à l’élaboration d’un cadre commun adapté au contexte local de différents pays en vue de faire face au changement climatique au-delà de 2012. Outre les aides financières accordées, le Conseil de l’Europe s’emploie à organiser des conférences dans bien des pays pauvres sur l’impact relatif aux changements climatiques. Pour l’O.N.U, le fait de « mettre les pauvres en mesure de gérer, de contrôler et d’exploiter durablement les ressources naturelles peut tout à la fois permettre de protéger l’environnement et de réduire l’extrême pauvreté »⁽⁴⁹⁾.

Eau et assainissement

A l’aube du XXIème siècle, on estime, raconte l’O.N.U, « à 1,1 milliard le nombre de personnes qui n’ont pas accès à un approvisionnement rudimentaire en eau et à 2,4 milliards le nombre de celles qui ne disposent pas d’un assainissement rudimentaire. Chaque année, au moins 1,6 million d’enfants âgés de moins de cinq ans meurent pour avoir bu de l’eau insalubre[...]»⁽⁵⁰⁾. Réduire de moitié, d’ici 2015, la population qui n’a pas d’accès durable à l’eau potable et à des services d’assainissement de base, telle est la visée de la présente cible.

Suivant le rythme d’augmentation de la population dans les pays du Sud, les investissements déjà réalisés dans la perspective de cette cible se révèlent fragmentaires, dans la mesure où les pauvres, même dans de grandes villes, ont de plus en plus du mal à accéder à l’eau potable. Les Etats sont appelés à mobiliser toutes les ressources à leur disposition pour l’assainissement de l’environnement et la réalisation progressive du droit d’accès à l’eau potable. Certains défenseurs des Droits de l’homme souhaitent que l’accès à l’eau et à un environnement non pollué puissent être des matières faisant partie de la compétence de cours et tribunaux dans tous les pays à travers le monde, afin d’inciter les Etats à renforcer les capacités des services tant publics que privés ayant trait à l’hygiène.

⁴⁸*Ibid.*

⁴⁹O.N.U., *op.cit.*, p.48.

⁵⁰*Ibid.*,p.49.

Améliorer des taudis et le droit au logement

Selon l'O.N.U, de nos jours, le nombre de personnes qui vivent dans des taudis est estimé à 900 millions. Un chiffre prévisionnel de 2 milliards a été avancé si des mesures concrètes et vigoureuses ne sauraient être prises d'ici à 2030. La cible exige les efforts de tous afin que soient sensiblement améliorées, « d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis à travers le monde »⁽⁵¹⁾. Parmi les indicateurs pris en compte figure le nombre des citoyens vivant dans des taudis. La responsabilité incombe aux Etats d'offrir à leurs peuples la possibilité d'accès à un logement décent et d'éviter d'expulser ceux qui ont illégalement construit dans de bidonvilles, par la nécessité d'une sécurité d'occupation.

La sécurité d'occupation constitue, comme le souligne l'O.N.U, « une exigence minimale de la majorité des habitants de bidonvilles, car cela leur donne la confiance nécessaire pour entamer leurs propres travaux d'amélioration sans crainte d'être expulsés et leur permet souvent d'avoir accès à des services essentiels qui, autrement, pourraient n'être fournis que sur la base d'un régime de propriété foncière officiel. L'insécurité d'occupation entrave aussi la réalisation de nombreuses cibles relatives aux O.M.D, puis qu'elle empêche le développement de moyens de subsistance et met les écoles et les dispensaires informels à la merci d'une démolition forcée»⁽⁵²⁾.

Les Etats sont, de ce fait, encouragés à promouvoir une législation en matière d'occupation foncière et parcellaire et contre les expulsions en vue d'offrir la sécurité aux peuples, sans discrimination de quelconque nature. Il est avéré que des inégalités et des injustices sociales, en particulier, dans les pays du Sud, rendent la tâche beaucoup plus complexe aux pauvres d'accéder un droit de propriété foncière. Les riches s'emparent illégalement, avec impunité, des espaces urbains viables, en expulsant les pauvres, quand bien même ces derniers y furent des premiers occupants.

1.3.8. Huitième Objectif: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'Objectif 8 est d'application pour tous les autres et trouve sa raison d'être du fait de la prise de conscience de la part de la Communauté des nations que beaucoup de pays du Sud ne disposent pas de capacités appropriées pour lutter contre la pauvreté et en sortir sans avoir constamment bénéficié de l'aide importante et de qualité par le biais de la coopération internationale. Ceci met l'accent sur la *responsabilité collective* de tous les Etats.

⁵¹ *Ibid.*, p.51.

⁵² O.N.U., *op.cit.*, p.51

Les dirigeants politiques formulent, dans la Déclaration du Millénaire, leur responsabilité collective, et « reconnaissent qu'en plus des responsabilités propres qu'ils doivent assumer à l'égard de leurs Etats respectifs, ils ont la mission commune de défendre, au niveau planétaire, les principes inhérents à la dignité humaine, à l'égalité et à l'équité. En leur qualité des dirigeants du monde, ils assignent des obligations à remplir à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes vulnérables»⁽⁵³⁾.

Les Etats sont donc conscients que pour résoudre les problèmes ayant trait à la pauvreté et au sous-développement, il faut promouvoir l'interdépendance dans le domaine de la coopération économique qui constitue l'une des réalités fondamentales de la mondialisation. C'est de cette façon qu'on peut s'attaquer avec efficacité à des questions de portée mondiale qui entravent le développement dans les pays du Sud, notamment la dette extérieure.

L'Objectif 8, fait remarquer l'O.N.U, contient également « un certain nombre d'engagements spécifiques en faveur de l'augmentation de l'aide, de l'accès aux marchés pour les plus pauvres, de l'allègement de la dette, de l'accès aux médicaments essentiels, du transfert de la technologie et de la prise en compte des besoins particuliers des petits Etats insulaires et des pays enclavés»⁽⁵⁴⁾.

L'augmentation de l'aide publique au développement et la suppression des dettes extérieures incombant aux pays pauvres sont, pour l'ONU, des paramètres qui figurent en ordre prioritaire pour le relèvement socio-économique des pays du Sud. En septembre 2002, il se tint à Johannesburg en Afrique du Sud le sommet mondial pour le développement durable. Le sous-développement des Etats africains fait appel à une mobilisation totale de toutes les forces vives au niveau national et, à une espèce de solidarité, au niveau mondial, en vue de leur décollage économique réel et irréversible. Les pages qui suivent nous en diront plus sur la pertinence des mesures prises en synergie entre le Sud et le Nord.

Dette extérieure et misère populaire en Afrique subsaharienne

Les initiatives en rapport avec la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), ont commencé vers la fin de l'année 1996. Cependant, raconte O.Castel, « faute de pouvoir accroître suffisamment l'aide publique, l'idée d'alléger les charges financières des pays du Sud en allégeant leur dette extérieure a progressé[...]»⁽⁵⁵⁾. La plupart des pays du Sud, comme le constatent ceux du Nord, n'ont pas la possibilité de s'acquitter, de fond en comble, de leur dette extérieure, dont « le poids qui

⁵³*Ibid.*, p.55.

⁵⁴O.N.U., *op.cit.*, p.55.

⁵⁵O.CASTEL, *op.cit.*, p.111.

pèse affecte négativement leurs capacités financières et celles de résister aux chocs économiques. En 2009, beaucoup de pays du Sud ont connu, suite à la crise économique mondiale, une chute brutale de l'ordre de 21% de leurs recettes d'exportations, alors que leur dette publique demeure la même que l'année précédente.

Par rapport à la dette extérieure, l'O.N.U recommande de traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international de nature à rendre leur endettement viable à long terme. De nos jours, au regard des études faites par l'O.N.U, la somme totale de la dette internationale des pays du Sud s'élève « à 500 milliards de dollars américains »⁽⁵⁶⁾. Ce qui constitue une sorte d'épine sur leur voie conduisant à la pleine réalisation des O.M.D dans l'ensemble de leurs territoires respectifs. Abordant le point relatif à la dette extérieure des pays d'Afrique, Hilaire Sumaili Musembre écrit :

Le crédit accordé à l'Afrique subsaharienne est, en très grande partie, destiné à la consommation, à alimenter la clientèle politique intérieure pour soutenir le régime politique au pouvoir sans assise populaire, sans aucune légitimité, à construire des éléphants blancs afin de distraire la population, mais aussi et surtout, afin de permettre aux entreprises du Nord d'écouler leur production. Il permet aussi d'alimenter les comptes privés des autorités dans les banques occidentales[...]c'est en connaissance de cause que les gouvernements occidentaux n'ont cessé de soutenir des gouvernements dictatoriaux d'Afrique qui se réclament de leur obéissance. C'est pour quoi, la dette extérieure de l'Afrique sub-saharienne est essentiellement bilatérale et clientéliste, vestige honteux de la guerre froide dont l'Occident a le devoir de se débarrasser⁽⁵⁷⁾.

La dette extérieure n'a pas, dans la plupart de cas, été utilisée pour répondre aux besoins sociaux de la population, sinon, pour assouvir des appétits égoïstes des dirigeants politiques. Constituée de taux d'intérêts, cette dette a, au contraire, contribué à l'aggravation de la misère populaire, du fait, lors du remboursement qui s'opère par le transfert de fonds vers les pays du Nord, les banques nationales du Sud se trouvent vidées de liquidité, ce qui est à la base du phénomène d'accumulation des arriérés de salaire des fonctionnaires et agents de l'Etat, non payés pendant des mois.

Alors que dans beaucoup de pays du Nord les salaires sont réajustés de façon à les rendre compatibles avec le coût mensuel de la vie, les gouvernements de certains Etats du Sud les revoient à la baisse, bien qu'ils soient déjà médiocres, afin de minimiser le coût des arriérés accumulés lors de la paie, et ce, au détriment du pouvoir d'achat des personnes concernées. En accordant cette dette, les pays du Nord y voient et défendent également leurs intérêts

⁵⁶O.N.U., *op.cit.*, p.59.

⁵⁷H.SUMAILI MUSEMBE, « l'avenir de la démocratie sous le poids de la dette extérieure au Zaïre et dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne », in *Banque mondiale/FMI/Organisation mondiale du commerce : ça suffit ?* Périodique trimestriel du CADTM, 3^{ème} trimestre 1995, n°15, p.139-140. (135-142).

Commerce

La Déclaration du Millénaire invite les Etats à conclure des accords commerciaux équitables qui permettent la mobilité, à l'échelon mondial, en augmentant la valeur des cultures agraires et commerciales. Contrairement à ces postulats, Odile Castel constate qu'il y a « la dégradation constante des termes de l'échange pour les pays du Sud, c'est-à-dire le rapport entre les prix de leurs exportations et les prix de leurs importations [...] les gains de productivité dans les activités primaires des pays en développement se traduisent par des baisses de prix qui profitent aux importateurs du Nord[...]»⁽⁵⁸⁾.

L'ouverture des marchés locaux, dans les pays du Sud, à la concurrence internationale, a négativement affecté les activités de petits entrepreneurs nationaux dans leurs initiatives locales, souvent d'autosuffisance alimentaire. Des projets locaux financés par différentes agences de l'O.N.U s'accompagnent d'appels à des experts occidentaux, alors qu'il existe souvent, au niveau local, des personnes sous employées, qui ont une formation et des compétences équivalentes.

Aide au développement

S'étant rendus à l'évidence du manque de capacité de la plupart des pays du Sud à s'acquitter de leur dette extérieure, les pays du Nord ont manifesté leur volonté d'alléger les dettes des pays pauvres, d'annuler des dettes bilatérales contractées par des officiels, qui n'ont pas servi à l'intérêt collectif, et d'octroyer une réelle aide publique généreuse aux pays qui manifestent leur volonté sincère de lutter contre la pauvreté. Le P.N.U.D fait le constat selon lequel « en dépit des appels répétés aux pays développés pour qu'ils portent leur aide à 0,7% de leur PIB, seuls cinq d'entre eux l'ont fait jusqu'à présent et le niveau global de l'aide n'a pas crû de façon significative »⁽⁵⁹⁾. Il s'agit des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France et du Japon. La cible de 0,7% du PIB a été fixée par l'ONU comme aide à apporter par les pays riches à ceux du Sud dans la perspective des O.M.D.

Toutefois, le rapport 2011 de l'ONU sur les O.M.D note des avancées significatives accomplies « en 2010 par le Luxembourg, le Danemark, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas qui ont dépassé la cible de 0,7% de leur revenu national brut fixée par l'ONU pour l'Aide publique au Développement »⁽⁶⁰⁾.

Les initiatives devant conduire au développement doivent, à notre avis, dans un monde marqué

⁵⁸ O.CASTEL, *op.cit.*, p.52.

⁵⁹ PNUD *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, p.89.

⁶⁰ Cf. O.N.U. *Objectifs du Millénaire pour le Développement-Rapport 2011*, New-York, Editions de Nations Unies, 2011, p.59.

par la recherche permanente de la plus-value, partir des pays du Sud eux-mêmes. Ces pays doivent prendre conscience que le sous-développement, comme le souligne J. Matas, n'est qu'un autre terme qu'on peut appliquer à la dépendance née de la domination.

Toutefois, comme l'aide s'avère indispensable pour leur relèvement, elle doit, pour être efficace, venir en appui aux stratégies locales cohérentes existantes. L'aide, à elle seule, « n'a jamais permis de développer un pays, mais lorsque celui-ci s'engageait dans la bonne voie, elle y a notablement contribué »⁽⁶¹⁾. Si l'aide a contribué en Inde ou en Corée du Sud « aux progrès de ces pays, c'est parce qu'elle a été intégrée dans un projet de développement global cohérent, servant à financer des réalisations qui devraient par la suite assurer leur propre rentabilité, et non gaspillée sans lendemain comme dans bon nombre de pays africains»⁽⁶²⁾.

Notons que l'indicateur de développement humain (IDH) « appréhende les progrès généraux accomplis par un pays sur la voie du développement humain. Il mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement: l'espérance de vie, le niveau d'instruction, le revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat»⁽⁶³⁾. La plupart des pays du Sud répondent à ces critères à des proportions très limitées. Bien que les O.M.D aient permis de sortir des millions des personnes de la pauvreté, il reste encore beaucoup à faire dans le Sud afin d'atteindre les différentes cibles concernées.

Pays sans littoral et petits Etats insulaires

Les pays sans littoral sont ceux qui n'ont pas accès à la mer. Ils existent bien en Afrique que d'autres continents du monde. Nous citons à titre d'exemple, le Rwanda en Afrique, l'Autriche en Europe, Paraguay en Amérique, Afghanistan en Asie. Un Etat insulaire est celui dont le territoire se trouve composé d'une île ou des îles, à l'instar du Royaume Uni et d'Haïti, pour ne citer que ceux-ci. Les Etats sont exhortés à manifester leur solidarité de nature à répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et ceux de petits Etats insulaires en développement. Ces pays luttent, dans la perspective d'une économie universalisée, pour parvenir, tant soit peu, au développement, au même titre que les autres. Ce type d'Etats qui s'engagent sur la voie de développement avec de lourds handicaps dus notamment au manque d'installations portuaires qui s'ouvrent dans d'autres pays du monde afin de les desservir méritent d'attirer sur eux l'attention particulière des autres.

⁶¹ O.CASTEL, *op.cit.*, p.110.

⁶² O.CASTEL, *op.cit.*, p.110.

⁶³ *Ibid.*, p.28.

Médicaments essentiels

Rendre disponibles et abordables dans les pays du Sud les médicaments essentiels, en coopération avec l'industrie pharmaceutique constitue le point focal de cette cible. Par médicaments essentiels, la Déclaration du Millénaire pense d'abord aux médicaments relatifs au sida et au paludisme, lesquels sont d'un apport capital pour la réalisation des O.M.D. Les Etats devraient, au vu et au su de l'O.N.U, « encourager les compagnies pharmaceutiques implantées sur leur territoire à fournir des médicaments essentiels à des prix abordables aux pays en développement et à s'abstenir de toute mesure visant à les empêcher d'acheter des médicaments génériques [...] le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme constitue un bon exemple de méthode à suivre pour apporter à un tel financement [...] »⁽⁶⁴⁾. Il y a des laboratoires pharmaceutiques dans les pays du Nord qui refusent de baisser le prix de leurs produits. Ainsi, quelques pays du Sud, à l'instar de l'Inde, du Cuba et de la Colombie ont pris des initiatives visant à produire des médicaments au niveau local avec un prix abordable.

Le Programme commun des Nations Unies pour le Sida (ONUSIDA) ne cesse d'aménager des initiatives pouvant aider à rendre les antirétroviraux accessibles aux plus pauvres. On a donc pu obtenir de certains laboratoires une baisse de prix de quelques produits pour certains pays. Bien que le prix d'un certain nombre de médicaments d'usage général ait sensiblement baissé dans les pays du Sud, l'accès reste toujours difficile pour une population dont le revenu journalier affecté aux produits alimentaires de première nécessité atteint rarement 1\$.

Nouvelles technologies

Le sous-développement a été longtemps vu comme étant une incapacité des pays du Sud à s'industrialiser. Des technologies nouvelles sont largement tributaires de la croissance économique. S'efforçant de réduire la fracture technologique dans le Sud, cette cible recommande que « les technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, profitent, en synergie avec le secteur privé, au plus grand nombre »⁽⁶⁵⁾.

L'O.N.U souligne que « [...] la technologie et l'innovation avaient adopté une approche plus large en insistant sur la nécessité de placer la science au cœur des O.M.D grâce au développement de nouvelles technologies et infrastructures fondamentales, à l'amélioration de l'enseignement de sciences

⁶⁴ONU, *op.cit.*, p.60.

⁶⁵*Ibid.*, p.61.

dans le supérieur, à la promotion d'activités commerciales, à l'amélioration de l'environnement législatif et réglementaire et à l'accent sur le manque de fonds dont souffrent certains secteurs de la recherche »⁽⁶⁶⁾.

La réalisation de cette cible se heurte à des difficultés énormes dans beaucoup de pays du Sud à cause du manque de frais considérables affectés à la recherche. Les enseignants des universités et ceux dans d'autres niveaux du secteur éducatif n'arrivent pas à produire des ouvrages, des revues scientifiques et de vulgarisation suite aux conditions de vie défectueuses, qui demeurent non sans incidence sur leurs activités de production intellectuelle. Certaines technologies importées du Nord sont très souvent mal adaptées et appliquées. Ce qui, très souvent, concoure à la décroissance économique de certains pays d'Afrique subsaharienne.

1.4. Conception des OMD par la *TEAM Conference*

1.4.1. Contexte et motivation de la convocation de la *TEAM Conference*

La *TEAM Conference*, comme nous l'avons dit dans les pages précédentes, est une conférence tenue en mars 2007 à Johannesburg par la Communion anglicane en rapport aux O.M.D. Elle a regroupé, sept jours durant, près de quatre-cents délégués de l'Eglise anglicane venus de tous les coins du monde, choisis selon leur compétence diverse, en vue d'assurer la diversité des compétences dans le débat et dans la prise des orientations devant permettre la réalisation effective des O.M.D par l'Eglise dans les pays du Sud. Cette conférence a été un moment d'écoute, d'échange et de dialogue harmonieux sur les différents contextes de la mission au sein de la Communion anglicane.

L'Eglise ne peut être désincarnée du contexte local ou mondial dans lequel elle opère. Face aux multiples défis de portée mondiale, Njongonkulu Ndungane, alors Archevêque de Cape Town et Président de la *TEAM Conference*, justifie la tenue de cette conférence par le fait que « Dieu nous appelle constamment à participer à la mission de l'Eglise. C'est aussi parce que le temps nous le demande: 40 millions de personnes à travers le monde vivent avec le VIH/sida, et 25 millions sont morts de VIH/sida depuis 1981. Un enfant meurt du paludisme toutes les 30 secondes. 1 milliard de personnes à travers le monde n'ont pas accès aux conditions décentes de vie et d'hygiène. En face de tous ces fléaux, la Communion anglicane doit agir»⁽⁶⁷⁾.

⁶⁶*Ibid.*

⁶⁷NJONGONKULU NDUGANE, *TEAM Conference Opening Address*, « God constantly calls us to participate in the church's mission. Secondly, we are here because the hour demands it: 40 million people worldwide are living with HIV and Aids. 25 million people have died of AIDS since 1981. A child dies from malaria every 30 seconds. 1 billion people have no access to sanitation. In the face of the crises, the Anglican Communion must act», Johannesburg, March 2007.

La *TEAM Conference* se veut être à la fois un moment décisif et une opportunité accordés aux anglicans du monde entier, en compagnie de certains experts des organismes internationaux en matière de développement, de partager leurs vues et leurs expériences sur des questions sociales dans la perspective du renouvellement des efforts dans la mission sociale de l'Eglise. Cette conférence s'était assigné pour objectifs, entre autres :

Encourager une articulation prophétique pour une théologie anglicane qui soutient le témoignage et l'action pour la justice sociale; passer en revue, de manière critique, la réponse de la Communion anglicane sur les OMD et encourager de nouveaux efforts de coopération en vue d'atteindre ces Objectifs ; explorer les possibilités de mobilisation de ressources et de gestion avec l'ensemble des partenaires; favoriser des partenariats et des engagements réciproques au sein de la Communion anglicane; créer le sens d'actions d'urgences pour atteindre les OMD; mobiliser des ressources et de stratégies devant permettre d'atteindre les OMD ; améliorer les cadres de coopération au sein de la Communion anglicane sur les questions de développement social et l'éradication de la pauvreté; [...]développer un document de consensus qui reflète les leçons tirées de la conférence sur chaque objectif de développement du millénaire; fournir un matériel d'information, qui motive et informe ceux qui préparent la Conférence de Lambeth(2008)⁶⁸).

Katharine Jefferts Schori, Evêque Présidente de l'Eglise Episcopale américaine, évoquant le rôle de l'Eglise dans la transformation du monde, parle des prophètes comme étant des individus qui dénoncent les injustices sociales. Ils invitent Israël à vivre selon la vision de Dieu dans leur communauté. Cette mission est aujourd'hui dévolue à l'Eglise, qui doit exprimer sa catholicité dans son culte, en offrant asile aux hommes et aux femmes de toutes les origines et de toutes les conditions, au travers de son témoignage et de son service, en travaillant à la réalisation d'une humanité authentique. Avec les O.M.D, la Communauté des nations n'a pas fait autre chose que de formaliser le souci du Christ pour les pauvres, point que nous analysons ci-dessous. Notons en passant que la *TEAM Conference* avait également servi de préparatoire d'arrière-plan pour les sujets à traiter lors de la Conférence de Lambeth en 2008.

1.4.2. Le souci du Christ pour les pauvres et l'esprit qui sous-tend les O.M.D

Le souci du Christ pour les pauvres ressort clairement du discours programmatique de Jésus dans Luc 4,18-19, où il déclare être saisi du Saint-Esprit, de qui il a reçu l'onction et l'ordre d'annoncer la

⁶⁸ Cf. The TEAM Conference Report, *the specific objectives*, «To encourage a prophetic articulation for an Anglican theology which supports witness and action for social justice; to review critically the response of the Anglican Communion to the Millennium Development Goals (MDG's) and to encourage further collaborative efforts toward achieving the goals; to explore resource mobilisation opportunities and management with a range of partners; to foster mutual commitments and partnerships within the Anglican Communion; to create a sense of urgency and possibility for action to achieve the MDG's; to secure resources mobilisation and dissemination strategy for programmes that achieves the Millennium Development Goals [...]to develop a consensus document reflecting lessons learnt on each Millennium Development Goals from the conference; to provide background material and information that motivates and informs those preparing for the Lambeth conference», Johannesburg, March 2007.

Bonne Nouvelle aux pauvres et de guérir ceux qui ont le cœur brisé. Les pauvres sont les assistés, les exclus, les marginaux et les laissés-pour-compte de la société d'abondance. Le concept s'applique aussi à « toute personne privée de son respect de soi, de sa dignité, dépouillée d'une partie de son âme, de ses droits politiques, de sa volonté. Annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, c'est commencer par leur rendre la justice qui leur est due car la grâce de Dieu leur appartient en priorité. A l'instar de la mission de Jésus dirigée d'abord vers les pauvres, la théologie chrétienne peut se faire à proprement parler à partir des pauvres »⁽⁶⁹⁾.

La volonté manifestée par la Communauté des Etats d'aider, au travers des O.M.D, les pauvres, dans les pays du Sud, rejoint, au demeurant, la parole de Jésus lorsqu'il dit: «chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont vos frères, c'est à moi que vous l'avez fait »(Mt25 :40). En Jésus, « nous saisissons non seulement l'irruption du royaume, mais aussi la formation d'une communauté qui, sachant sa relation avec le Roi serviteur, entre dans la même mission de service d'amour et se projette jusqu'à la vision de la transformation de toutes choses, conformément à la volonté de Dieu »⁽⁷⁰⁾.

L'Eglise est donc composée des hommes et des femmes qui se disent à cette fin des envoyés du Seigneur. C'est ainsi qu'elle se trouve répandue dans le monde. Tout comme Jésus, les O.M.D cherchent à vêtir les pauvres, les guérir de toutes leurs maladies, leur accorder à manger et autre assistance de toute nature en vue de restituer toute la splendeur de leur dignité sucée par les effets récurrents de la pauvreté. Sur ce, force nous est donc d'affirmer qu'il y a un lien étroit entre l'esprit qui sous-tend les O.M.D et le souci du Christ pour le pauvre. C'est pour quoi, Katharine Jefferts Schori les qualifie de « [...] point de départ à partir duquel la Communauté des nations peut commencer à se faire l'image de la vision de Dieu pour l'humanité tout entière»⁽⁷¹⁾.

1.4.3. O.M.D : expression d'une attitude laïque de la part de la Communauté des Etats

La spiritualité, qu'elle soit laïque ou chrétienne, étant une force qui génère de l'amour envers le prochain, ne laisse pas l'engagement social et politique en berne. Bien au contraire, elle concourt à la libération de tout ce qui offense la dignité humaine et menace les aspirations les plus profondes et légitimes de l'homme. Elle opère un enracinement dans la vie intérieure des personnes qui se déploient

⁶⁹E. CASTRO, «Pauvres », in *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cents mots pour la mission*, Paris/Genève/ Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p. 262.

⁷⁰E.CASTRO, « Royaume de Dieu et mission », in *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, pp. 309-310.

⁷¹KATHARINE J.SCHORI, *TEAM Conference report*, "Prophetic witness": « [...]The MDGs as the departure point from which the community of nations can begin to imagine God's vision for humanity», Johannesburg, March 2007.

comme une offrande vivante et agréable mise, de manière délibérée et désintéressée, à la disposition et au service des autres. Œuvrant pour répondre, par le biais des O.M.D, aux besoins des pauvres à travers le monde, la Communauté des Etats a, à notre avis, fait preuve d'une magnanimité qui, sur le plan théologique, trouve ses assises dans une attitude laïque, que laissent entrevoir les huit points relatifs aux O.M.D.

1.4.4. Autonomie de la gestion des Diocèses et difficulté sur l'application uniforme et stricte des résolutions prises par les instances supérieures de l'Eglise

En conservant l'épiscopat historique, la Communion anglicane « accorde à l'évêque placé dans la succession apostolique une autorité de droit divin. Le gouvernement de l'Eglise s'articule hiérarchiquement autour des ministères de l'évêque, du prêtre et du diacre. Les conseils paroissiaux, les chapitres cathédraux, les assemblées diocésaines et le synode général de l'Eglise possèdent leurs droits particuliers »⁽⁷²⁾. La Conférence de Lambeth, organe suprême de la Communion anglicane, vote des résolutions qui ont une certaine valeur morale, mais n'auront valeur de loi que dès lors que chaque diocèse les aura entérinées. Même, à ce stade, il n'y a aucun organe formel de contrôle et de suivi des décisions prises. L'Archevêque de Canterbury ne joue qu'un rôle symbolique de l'unité dans la Communion anglicane.

Par conséquent, à l'instar de la Conférence de Lambeth, toutes les résolutions prises par la *TEAM Conference*, traduites sous forme de recommandations, n'ont pas, au regard de l'ecclésiologie anglicane, le pouvoir d'obliger chaque diocèse à les appliquer. Il relève de la volonté de chaque diocèse de pouvoir les appliquer ou non, et ce, selon les différents contextes locaux. Ceci constitue l'une des raisons majeures pour laquelle la plupart des résolutions prises par la *TEAM Conference*, et par tant d'autres rencontres internationales de l'Eglise, se heurtent à de nombreuses incohérences et difficultés sur le plan de leur application.

1.4.5. TEAM Conference: impact et finalités poursuivies par la Communion anglicane

La *TEAM Conference* s'inscrit dans la perspective des huit Objectifs évoqués, sans en omettre aucun, tels qu'ils furent définis par la Communauté des Etats. L'objectif était de les faire mettre en œuvre par chaque province ecclésiastique et par chaque diocèse dans son environnement local, compris

⁷²W.BEINERT, (redonner le titre) *art.cit.*, p. 199.

comme son champ missionnaire. Nous reprenons donc ici les huit Objectifs avec les préconisations de la *TEAM Conference*.

1.4.5.1. Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Pendant que la Communauté internationale se mobilise à croire que le terrorisme et l'insécurité politique constituent des menaces fondamentales pour l'humanité, la *TEAM Conference*, à travers ses délégués, pense que les plus grandes menaces de la sécurité pour cette époque sont la pauvreté et les inégalités.

A ce sujet, Salil Shetty, alors Directeur de la Campagne du Millénaire de l'ONU et Délégué à la *TEAM Conference*, dit ceci: «[...]Inexorablement liés, la pauvreté et les inégalités se présentent sous l'apparence de la faim, la maladie, et la dégradation de l'environnement. La crise mondiale est certaine en ce que : environ 30.000 personnes, essentiellement des enfants, meurent quotidiennement en raison de la pauvreté, un demi-million de femmes meurent chaque année de naissance de l'enfant, et la malnutrition, 120 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire, 1 milliard de personnes n'ont pas accès aux conditions d'hygiène»⁽⁷³⁾.

Contrairement à l'entendement de la *TEAM Conference*, combattre la pauvreté ne dispense pas de s'attaquer au terrorisme et à l'insécurité politique. Tous ces phénomènes, notamment la pauvreté et le terrorisme sont, en grande partie, générés par des inégalités. En s'y attaquant simultanément, on s'attaque donc aux causes profondes des maux sociaux qui en découlent.

Cependant, il est certain que la faim et la pauvreté dues aux inégalités et injustices sociales sont comptées parmi les fléaux majeurs, souvent inaperçus par les autres, qui sont à la base de la mort de beaucoup de gens dans le Sud, allusion faite au Soudan et à la partie septentrionale de la R.D.Congo, et tant d'autres pays en proie aux conflits armés, à l'instar de la Somalie. Des enfants, voire des personnes adultes atteintes des maladies qu'on pourrait guérir, meurent sous l'œil impuissant de leurs parents par manque d'argent pouvant leur permettre d'accéder aux soins nécessaires. A cela s'ajoute la *kwashiorkor*, maladie de la faim, qui attaque non seulement les enfants mais aussi les adultes dans certains pays du Sud.

En tant que rassemblement et réflexion de l'Eglise sur la mission, la *TEAM Conférence*, comme le souligne A.Wenger, fut consciente qu'« aucun style de vie chrétien n'est compatible avec l'indifférence envers les souffrances d'autrui. Dans les victimes de la guerre et de l'exploitation, les

⁷³SALIL SHETTY, *TEAM Conference report*, "The Millennium campaign", Johannesburg, Mars 2007, p.18.

enfants affamés, la prostituée qui aspire à recouvrer sa dignité, le jeune homme assoiffé de connaissance, c'est Jésus-Christ que nous rencontrons»⁽⁷⁴⁾.

Fort malheureusement, l'Eglise institutionnelle n'a pas de moyens matériels et financiers conséquents devant servir à répondre aux besoins de tous les nécessiteux à travers le monde. Par conséquent, la *TEAM Conference* pense que la Communion anglicane doit donc chercher à responsabiliser les personnes dans leur communauté locale respective, les aidant à élaborer leur propre stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim. La *TEAM Conference* s'est donc rendue à l'évidence que l'Eglise, ici la Communion anglicane, ne peut seulement se concentrer sur la façon de fournir de la nourriture, qui se révèle aussi sectorielle dans les pays du Sud, mais surtout sur la manière concrète de créer des systèmes durables de production alimentaire.

Sur ce point, la *TEAM Conference* recommande ce qui suit : « renforcer le partenariat à tous les niveaux; faire usage des ressources locales; soutenir des initiatives locales; encourager la production durable à des fins de liquidité et de système pouvant permettre de compléter les exigences non-agricoles des ménages et des communautés; partager les meilleures pratiques ; développer des outils reproductibles, lignes directrices et des modèles qui encouragent les leçons de partage; initier des programmes de soutien scolaire d'alimentation ;développer des programmes similaires dans les Eglises ; élaborer un programme à partager tenant compte des stratégies de communautés et de leurs banques alimentaires respectives»⁽⁷⁵⁾.

En dépit de ces recommandations, il est évident que la Communion anglicane elle-même se trouve débordée par un nombre impressionnant d'appels à l'aide de la part de nombreux diocèses du Sud. Il lui est donc difficile, voire impossible de dissiper la carence en besoins énormes et pressants qui se fait constamment sentir et qui s'exprime dans le champ missionnaire qu'est le Sud.

1.4.5.2. Assurer l'éducation primaire pour tous

La *TEAM Conference*, à travers la voix de Steve Gruchy, professeur à l'université de Kwazulu Natal, pense qu'il convient que l'Eglise puisse mettre en œuvre, en faveur des pauvres, un type

⁷⁴A.WENGER, *Le défi du siècle aux Eglises*, Paris, Centurion, 1968, p.207.

⁷⁵Cf. *TEAM Conference report*, "Recommendation 1, Hunger & Poverty Eradication": «Strengthen partnerships at all levels; make use of local resources; support local initiatives and products; encourage sustainable Produce-for-Cash systems in order to supplement non-agricultural requirements of households and communities; share best practices/success stories; develop replicable toolkits, guidelines and models that encourage lessons and sharing; Support school feeding programs/ develop similar programs in churches; develop program to share with communities strategies for starting food banks/feeding programs», Johannesburg, Mars 2007, p.32.

d'éducation capable de susciter leur conscience critique, à l'instar de la *pédagogie des opprimés* du brésilien Paulo Freire, dans la mesure où il existe un lien très étroit entre éducation et développement. Avant de parvenir sur les recommandations faites par la *TEAM Conference* sur ce point, nous aimerions dire un mot sur la *pédagogie des opprimés* de Paulo Freire.

Pédagogie des opprimés de Paulo Freire et l'éducation par la *TEAM Conference*

La *pédagogie des opprimés, suivi de la conscientisation et révolution* est un ouvrage de Paulo Freire publié en 1970 à São-Paulo, dans les éditions *Paz e Terra*. Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective émancipatrice cherchant à rendre autonomes les opprimés. Freire était né dans une famille pauvre dans le Nord du Brésil, et appartenait à un milieu brésilien défavorisé. Il a, peu à peu, au cours de sa vie, pris conscience de l'existence de la discrimination, du rejet des autres et des injustices sociales dans la société brésilienne. Il avait compris qu'il y avait d'une part des oppresseurs, et d'autre part des opprimés, dont la plupart, bien que parvenus à leur âge adulte, n'ont pas bénéficié d'une éducation scolaire initiale conséquente. Pour Freire, la seule façon pour eux de recouvrir leur autonomie ne réside pas dans la lutte contre ceux qui les oppressent, mais qu'une pédagogie dite *des opprimés* peut rendre possible cette libération.

Mais toutefois, il pense également qu'il est impossible aux opprimés de comprendre par eux-mêmes leur condition sociale d'un peuple opprimé, pour qu'il envisage une quelconque possibilité de libération. C'est donc l'acte pédagogique ou éducatif qui jouera en eux le rôle de déclencheur d'une prise de conscience.

Il y a donc, pour Freire, un caractère profondément pédagogique dans cette lutte. Cependant, dit Freire, «la conviction des opprimés qui doivent lutter pour leur libération ne peut être une donation, mais le résultat de leur prise de conscience. Il est nécessaire qu'ils s'insèrent d'une manière critique dans la situation dans laquelle ils se trouvent et qui les a marqués»⁽⁷⁶⁾.

Dans la même ligne que la Communauté des Etats, les membres de la Communion anglicane, réunis lors de la *TEAM Conference*, ont réaffirmé leur engagement à assurer une éducation de qualité, dans la mesure où, la responsabilité de l'Eglise, Corps du Christ, ne méprise pas de s'assurer que toute personne, vieille, riche ou pauvre, ait accès à l'éducation, qui constitue un droit fondamental.

Ils se sont, en outre, démarqués en poursuivant que la Communion anglicane, en favorisant tout type de formation, qu'elle soit primaire, secondaire et professionnelle, y compris l'alphabétisation des

⁷⁶Cf. P.FREIERE, *Pédagogie des opprimés, suivi de la conscientisation et révolution*, São-Paulo, Paz e Terra, 1970, p.46.

adultes, doit prêter beaucoup d'attentions au rapport enseignant-élève, tel que cela ressort de la pédagogie de Paulo Freire et de la méthode qu'il avait mise au point à ce sujet. La *TEAM Conference* déclare ce qui suit :

Le leader ecclésiastique a besoin d'améliorer ses capacités et connaissances pour s'engager dans le travail de développement, ainsi, un programme de développement des compétences concrètes pour le clergé est nécessaire; se concentrer sur la relance et l'autonomisation des écoles anglicanes existantes; renforcer la capacité de l'Eglise anglicane pour soutenir les écoles; regarder au-delà de la disponibilité de l'éducation pour évaluer et surveiller la qualité de la scolarité peut aider à produire et à soutenir les enseignants de qualité; des liens interscolaires doivent être développés pour fournir aux apprenants une exposition accrue et des réseaux étendus; l'Eglise peut ajouter de la valeur en offrant une éducation fondée sur des valeurs; dans la prise de décisions sur la politique éducative, on devrait fonder les décisions sur le contexte local, de meilleures pratiques et des besoins, par exemple l'âge du début de l'éducation formelle, la budgétisation, le programme, des campagnes/informations concernant l'éducation devraient être traduites dans les langues locales, nous devrions élaborer des programmes de sensibilisation qui mettent l'accent sur l'éducation⁽⁷⁷⁾.

L'Eglise anglicane du Sud doit avant tout aborder les questions relatives au développement intellectuel de ses propres compétences afin de contribuer de manière concrète et puissante au développement de la collectivité locale et de parvenir à la croissance. Les peuples du Sud sont des opprimés, à qui l'on doit offrir, comme le pense Paulo Freire, une éducation critique, libératrice et consciente devant concourir à leur autonomie à l'égard de systèmes politiques injustes, auxquels ils sont assujettis. Il s'agit donc, pour les Eglises anglicanes du Sud, de mener une lutte de l'*intelligentsia* contre toutes les forces brutes dans leurs pays respectifs.

1.4.5.3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le 8 mars 2007, pendant que le monde célébrait la journée internationale de la femme, la *TEAM Conference* abordait les questions en rapport aux situations des femmes à travers le monde. Elle est

⁷⁷ TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation2:Education", « Church leadership needs to improve its capacity and skills to engage with development work, thus, a concrete skills development program for clergy is necessary; focus on reviving and empowering existing Anglican Schools; strengthen the capacity of Anglican Church to support schools; need to look beyond availability of education to evaluate and monitor the quality of schooling; can assist in producing and supporting quality teachers; inter-school linkages ought to be developed to provide learners with increased exposure and extended networks; the Church can add value by providing value based education; in making determinations about educational policy, should base decisions on local context, best practices and needs i.e. age of beginning formal education, budgeting, curriculum; campaigns/information addressing Education should be translated into local languages; we should develop advocacy programs that focus on education», Johannesburg, Mars 2007, p.33.

parvenue au constat selon lequel « 3/5 de 1 milliard des personnes les plus pauvres au monde sont des femmes; 2/3 de 960 million des personnes qui ne savent pas lire sont des femmes; 57% des personnes atteintes du sida en Afrique subsaharienne sont des femmes; la violence contre les femmes est devenue une épidémie dans les situations de guerre; les femmes de toute origine raciale, de toute condition socio-économique, sont victimes de la violence domestique; 500.000 des femmes meurent annuellement pendant la maternité; tandis que 18 million d'autres souffrent d'handicaps dus aux maladies et à la maternité»⁽⁷⁸⁾.

Ainsi, la *TEAM Conférence* appelle à l'élimination des disparités existantes entre les hommes et les femmes dans tous les secteurs de l'existence. La reconversion des mentalités des hommes dans leur conception du rôle de la femme au sein de la société est au centre des facteurs pouvant concourir à l'égalité de sexe, afin de restituer aux femmes de toute origine et de tout temps leur pleine dignité conformément au dessein de Dieu. A ce sujet, la *TEAM Conférence* recommande ce qui suit :

Lutter contre les valeurs culturelles, et les structures sociales qui rendent les filles vulnérables en examinant les systèmes de valeur de la maison et le rôle de l'Eglise qui les informe; faciliter le plus largement possible la diffusion des informations sur les questions de genre ; la législation existante /les règles au sein de l'Eglise et de la communauté devraient être modifiées de sorte que les politiques concernant les femmes soient mieux comprises; continuer à encourager l'ordination des femmes et développer des structures de soutien pour l'avancement de leur carrière professionnelle; aborder des questions spécifiques qui se rapportent à des femmes, grossesse par exemple; mettre l'accent sur la qualité du leadership féminin et son impact; lever des fonds devant permettre aux femmes de diverses provinces d'assister à des conférences internationales, en particulier à l'ONU; en tant que groupe visible, elles seront perceptibles et auront un impact; examiner les Ecritures afin de lutter contre le patriarcat⁽⁷⁹⁾.

⁷⁸TEAM CONFERENCE REPORT, "Gender issues in the new millennium- MDG Goal 3": «3/5 of the 1 billion poorest people in the world are women; 2/3 of the 960 million people who cannot read are women; 57% of those infected with HIV in sub-Saharan Africa are women; rape and violence against women has become endemic in war situations; women of all socio-economic, religious and racial backgrounds are victims of domestic violence; 500,000 women die annually from pregnancy and childbirth; while another 18 million women suffer childbirth related disability and disease», Johannesburg, Mars 2007, p.18.

⁷⁹TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation 3, Gender equality", « Fight cultural values and societal structures that make girls vulnerable by examining value systems of the home and the role of the Church in informing them; facilitate information dissemination about gender concerns as broadly as possible; existing legislation/rules within the Church and wider community should be modified so that policies about women are better understood; continue to encourage the ordination of women and develop support structures for career advancement, address specific issues that pertain to women (i.e pregnancy); focus on quality of female leadership and its impact, not only quantity; benchmark and measure impact of gender programs; raise funds for women from various provinces to attend international conferences, particularly at the UN; as a visible group they will be noticeable and will have an impact ; examine scripture in order to combat patriarchy», Johannesburg, Mars 2007, p.33.

Le genre implique des rapports sociaux équitables entre les deux sexes. De nombreuses mesures et stratégies prises par l’Eglise dans la perspective de l’égalité et de la promotion des femmes demeurent, en grande partie, sur le papier. Beaucoup de femmes dans les pays du Sud, en ville et à la campagne, souffrent concomitamment de la violence domestique et du manque de représentativité, intentionnellement entretenue, dans les institutions, en dépit de leur compétence. Toutefois, des progrès notoires ont été enregistrés, depuis la dernière décennie, quant à la scolarisation et à l’accès des filles à l’éducation, dans la plupart des pays du Sud. A la campagne, des efforts restent à conjuguer pour la construction des infrastructures adéquates et l’affectation des enseignants qualifiés.

1.4.5.4. Réduire la mortalité infantile

Le taux de la mortalité est l’un des éléments dont se servent les experts pour mesurer le degré du développement ou de la vulnérabilité d’une société donnée. Les enfants ont toujours été l’objet d’une sollicitude particulière de la part de Jésus. La *TEAM conference* reconnaît qu’ils sont, à travers le monde, les plus touchés par des situations tributaires du sous-développement et de la pauvreté. L’émergence et la prolifération de nombreuses sectes religieuses en Afrique s’accompagnent de nombreuses pratiques inhumaines à l’encontre des enfants, à l’occurrence, le phénomène d’enfants dits sorciers. Ces derniers sont, sous l’emprise de ce courant spirituel fondé sur des prophéties fracassantes, donnés pour sorciers et, par conséquent, rejetés de leur famille, amputés de toute affection parentale, et ainsi, voués à la misère, voire à la mort.

L’Eglise en veilleuse doit s’assurer à ce que personne dans le monde, en particulier les enfants, ne soit délaissée. Sur ce point, la *TEAM conference* recommande «d’entrer en partenariat avec les institutions qui travaillent pour améliorer la vie des enfants afin d’appliquer des meilleures pratiques; aborder les questions de maltraitance et développer des stratégies visant à protéger des enfants vulnérables; répondre aux besoins des enfants dans la réalisation des OMD, même ceux qui n’ont pas spécifiquement trait aux enfants. Parmi eux, on trouve: la faim et la pauvreté, les questions de santé maternelle, le VIH et Sida, le paludisme, l’entretien environnemental»⁽⁸⁰⁾.

Certaines questions cruciales qui touchent les femmes, notamment la faim, la pauvreté, le sida et

⁸⁰ TEAM CONFERENCE REPORT, “Recommendation 4: reducing child mortality”: «Partner with institutions that are doing work to improve the lives of children, and apply best practices; address issues of child abuse and develop strategies to protect vulnerable children; address the needs of children within the MDGs, even those that do not specifically pertain to children. Among them are: hunger and poverty, issues of maternal health, HIV and AIDS, malaria, environmental sustainability», Johannesburg, Mars 2007, p.33.

autres, ont également des répercussions néfastes sur les enfants. L'Eglise doit enseigner aux hommes et aux femmes, de tout temps et de tout lieu, qu'ils participent, de manière implicite, particulière et authentique, par le biais de leurs natures et fonctions originelles découlant de la paternité ou de la maternité, à l'œuvre créatrice de Dieu.

1.4.5.5. Améliorer la santé maternelle

L'inventaire de maux découlant de la pauvreté et de la disparité, dont la femme est particulièrement victime s'évalue, dans les pays du Sud, à des dimensions différentes et considérables. La santé maternelle en fait donc partie. Les délégués *de la TEAM conference* ont reconnu qu' « environ 530 000 de femmes meurent chaque année de causes maternelles ; 18 millions de femmes souffrent de blessures, d'infections et d'incapacité dues à la grossesse et à l'accouchement chaque année »⁽⁸¹⁾. Tenant compte de ce qui précède, la *TEAM* suggère ce qui suit :

Développer des campagnes de sensibilisation et focaliser l'attention aux aides médicales urgentes ; des groupes structurés, tels que l'Union des Mères, les jeunes et les groupes d'hommes doivent aider à l'éducation et à la sensibilisation ; plaider en faveur des moyens de transports et des infrastructures sanitaires adéquats au sein de différentes communautés afin que les gens aient accès facile à des installations médicales ; comme 15% des grossesses dans les pays en développement se produisent chez les adolescents, promouvoir une éducation à la santé des adolescents en tant que point d'entrée à la maternité sans entrave ; accroître l'accès à la prévention et au traitement du paludisme ; les questions de violence domestique doivent être abordées en vue de garantir aux femmes d'avoir des grossesses saines et une vie pleine⁽⁸²⁾.

Toutes les recommandations qui affluent dans cette optique d'amélioration de la santé maternelle ne peuvent, à notre avis, faire abstraction d'initier les femmes, en particulier les analphabètes et celles qui vivent à la campagne, aux notions élémentaires de la santé prénatale. L'appropriation et l'approvisionnement par la femme des dispositifs qui lui sont accordés en vue d'améliorer sa santé

⁸¹TEAM CONFERENCE REPORT, "Improving maternal health": «Approximately 530,000 women die each year from maternal causes 18 million women suffer from injuries, infections and disabilities in pregnancy and childbirth annually», Johannesburg, Mars 2007, p.35.

⁸²*Ibid*, "Recommendation 5: Improving maternal health", «Develop awareness-building campaigns and encourage prompt medical attention; well organized groups such as mother's union, youth, and men's groups must; assist in education and awareness building; advocate for adequate transportation/infrastructure within communities so that people have easy access to medical facilities; as 15% of all pregnancies in developing countries occur in adolescents, promote adolescent health education as an entry point to safe motherhood; increase access to malaria prevention and treatment; issues of domestic violence must be addressed in order to ensure that women have healthy pregnancies and full lives», Johannesburg, Mars 2007, p.35

maternelle exigent de sa part une mise en synergie des notions élémentaires appropriées, que l'éducation basique peut rendre opératoires, chose qui est loin d'être acquise pour la plupart des femmes qui vivent à la campagne en Afrique, et dans beaucoup d'autres parties les plus reculées du monde.

1.4.5.6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Combattre le VIH/Sida

Dans les années 1980, alors qu'on pensait avoir la maîtrise de toutes les graves maladies par le biais de techniques médicales, il y eut l'apparition d'une nouvelle maladie, le sida, que l'on n'arrive pas à juguler, jusqu'à nos jours, en dépit de gros moyens mis en œuvre. Découvert en 1983, on croyait qu'on pourrait rapidement trouver des médicaments et des vaccins appropriés contre le Sida. Depuis trois décennies, la médecine enregistre, sans l'ombre d'aucun doute, une impuissance relative face à cette maladie.

L'Eglise doit embrasser, avec amour et compréhension, toute personne affectée et infectée par le VIH/Sida, en apportant des réponses concrètes et efficaces à ses besoins. Abordant la question, la *TEAM conference*, tout en reconnaissant d'innombrables travaux accompagnés des avancées significatives déjà accomplis par l'Eglise, avoue qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les interventions actuelles pour éviter la stigmatisation. Pour les médicaments et les traitements du VIH/sida, il s'agit de mobiliser les ressources tant matérielles qu'humaines. Pour y parvenir, la *TEAM conference* fait des recommandations suivantes :

Encourager le partage continu des meilleures pratiques et les connaissances au sein de la Communion et avec les partenaires, fournir une formation pour ceux qui sont impliqués dans les ministères de soins; faciliter une meilleure communication avec les ONG au niveau de l'administration et au niveau de la base ; améliorer la documentation de ce qui se passe dans les Eglises et dans le monde; développer la formation des parents et des soignants en dialoguant avec les jeunes sur le VIH/Sida; accroître l'éducation sur le VIH et la prévention du sida, la transmission, le traitement, particulièrement pour les jeunes afin de bâtir une génération sans VIH/Sida; créer des espaces sûrs pour que les personnes infectées et affectées par le VIH/sida puissent parler de leur histoire; combattre activement la stigmatisation; impliquer les personnes infectées et affectées dans la lutte de l'Eglise contre le VIH/Sida, ainsi que tous les autres aspects de la vie de la Communion; plaider pour un meilleur accès aux traitements⁽⁸³⁾.

⁸³ TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation 6a: Combating HIV and AIDS and other diseases", «Encourage continued sharing of best practices and knowledge within the Communion and with partners; provide training for those who are involved in caring ministries; facilitate improved communication with NGOs at the administration and grassroots levels; improve documentation of what's happening in churches and around the world; develop training for parents and caregivers in dialoguing with young people about HIV and AIDS; increase education on HIV and AIDS prevention, transmission, and treatment; particularly for youth in order to develop a generation free of HIV and AIDS; create safe spaces for people infected and affected with HIV and AIDS to tell their stories; actively combat stigmatization; involve infected and affected

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, la *TEAM Conference* reconnaît la responsabilité éthique qui est celle de la Communion anglicane d'aménager, à travers tous les diocèses dans le monde, un espace où les personnes vivant avec le VIH/Sida peuvent échanger leur expérience, partager leur peur et leur espoir.

Dans les diocèses des pays du Sud, les séminaires de formation et d'information sont couramment tenus à l'attention de fidèles et de la population locale qui, face aux fléaux, sont, sans cesse, invités à se comporter de manière conséquente. La réponse de la Communion envers les personnes affectées et infectées doit être holistique, abordant les questions relatives au corps, à l'âme et à l'esprit. Il faut ici constater une action à différents niveaux : au niveau médical et sanitaire ; mais l'information et la formation sont aussi essentielles. Et l'Eglise a pour tâche de s'opposer au rejet et à la condamnation des personnes infectées.

Combattre le paludisme et autres maladies

Depuis le XVIIIème, les sociologues et les épidémiologistes ont démontré qu'il y a un lien étroit entre la misère sociale et les maladies, et que la santé ne se réduit pas aux seuls progrès de la médecine. Une alimentation équilibrée et de bonnes conditions d'hygiène ont des retombées positives sur l'allongement de la durée de la vie. Des maladies émergentes, que l'on pensait déjà avoir largement éradiquées sont en train de resurgir. Il s'agit, entre autres, du paludisme, de la tuberculose et tant d'autres.

Bien que le paludisme et la tuberculose fassent partie des maladies qu'on peut guérir, prévenir et éviter, la *TEAM conference* rappelle que « 50% de la population mondiale se trouve exposée au paludisme, occasionnant 30 à 500.000 de cas aigus dans le monde chaque année; 1,1 à 2,7 millions de personnes meurent du paludisme chaque année; 75% des personnes touchées sont des enfants de moins de cinq ans; 90% du taux du paludisme dans le monde se trouve en Afrique; 20% de tous les décès chez les enfants en Afrique subsaharienne est due à la malaria, le paludisme représente environ 10 à 12% des décès maternels en Afrique »⁽⁸⁴⁾.

individuals in the Church's fight against HIV and AIDS as well as all other aspects of Communion life; advocate for improved access to treatment», Johannesburg, Mars 2007, p.35.

⁸⁴ TEAM CONFERENCE REPORT, "Combating malaria and other diseases", « 50% of the of the world populations is exposed to malaria; 30 to 500 million of acute cases worldwide each year; 1.1 to 2,7 million people die from malaria each year; 75% of those affected are children under five years; 90% percent of the world's malaria burden is in Africa; 20% of all childhood death in sub-Saharan Africa is due to malaria; malaria-related anemia accounts for about 10 to 12% of maternal deaths in Africa », Johannesburg, Mars 2007, p.35.

Au regard de constats susmentionnés faits par la *TEAM conference*, en rapport avec le paludisme, les recommandations suivantes sont prises:

Renforcer l'engagement et les partenariats pour la mise en œuvre des initiatives efficaces de lutte contre le paludisme au sein de l'Eglise; mobiliser des ressources pour développer les programmes de prévention du paludisme, y compris la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticide aux pays dans les régions endémiques; acquérir une compréhension des coutumes locales pouvant aider à freiner la propagation du paludisme et d'autres maladies; renforcer les infrastructures hospitalières et centres de santé appartenant à l'Eglise afin de répondre de manière adéquate aux diagnostics du paludisme pour un traitement rapide et efficace et pour un traitement préventif intermittent des femmes enceintes; élaborer des programmes pour éduquer les communautés locales sur la transmission, la prévention et le traitement du paludisme; intégrer les interventions de lutte antipaludique dans d'autres programmes majeurs de santé, y compris l'environnement, l'assainissement et des programmes d'hygiène; élaborer des stratégies visant l'intégration de la malaria, du VIH et d'autres maladies infectieuses dans le programme des écoles primaires anglicanes⁸⁵).

En ce qui concerne les maladies, la *TEAM conférence* a davantage focalisé son attention sur le paludisme et le VIH/Sida, omettant de porter une attention soutenue et d'émettre une quelconque recommandation à l'endroit de la tuberculose et d'autres maladies émergentes, à l'instar de la lèpre et de la blennorrhagie qui, du reste, suscitent de nouvelles inquiétudes, en particulier, dans des milieux ruraux, dans la plupart des pays du Sud.

1.4.5.7. Assurer un environnement durable

La faune et la flore de certains espaces naturels dans de différents pays, les espèces animales, sauvages et minérales sont constamment menacés. Jour après jour, on ne cesse de leur porter atteinte, de manière délibérée, soit pour répondre aux besoins éphémères, soit par ignorance ou par inadvertance. Face aux actions humaines qui occasionnent la dégradation de la nature, il est apparu, dans les années 1970, en Allemagne, l'idée de la conscience écologique. Du point de vue théologique, cette idée tire son fondement de l'ordre même de Dieu donné à l'homme dès la création en Gn1 :26-28 de dominer la terre et de soumettre le reste de la création.

⁸⁵ Cf. TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation 6b, combating malaria and other diseases", « Strengthen advocacy and partnerships toward effective implementation of malaria control initiatives within the Church; mobilise more resources to expand malaria prevention programmes including provision of Long Lasting Insecticide Treated Nets to countries in endemic regions; acquire an understanding of local customs that can contribute to the spread of malaria and other diseases; strengthen Church health facilities to respond adequately to malaria diagnosis and prompt effective treatment with Artemisinin Combination Therapies and Intermittent preventive treatment of pregnant women; develop programmes to educate local communities on malaria transmission, prevention, and treatment; integrate malaria control interventions into other major health programmes, including environmental, sanitation, and hygiene programmes; develop strategies toward integration of malaria, HIV and other infectious diseases into the curriculum of Anglican primary schools», Johannesburg, Mars 2007, p.36.

Mais toutefois, « l'idée que le monde existe uniquement pour l'homme était corrigée par l'idée même de création, qui faisait des hommes des créatures de Dieu à côté des autres »⁽⁸⁶⁾. Ainsi, en dépit de la performance technologique, l'homme n'a pas la maîtrise entière de la nature. Sous cet angle, dominer peut alors signifier le droit d'en faire usage de manière aussi rationnelle que possible, afin que les effets produits puissent avoir un impact positif dans le présent et pour des générations futures. La faune et la flore concourent au maintien de l'équilibre naturel indispensable à la vie humaine. S'inscrivant dans cette précédente logique la *TEAM conference* déclare :

Reconnaissant que s'efforcer de préserver l'intégrité de la création, de maintenir, renouveler la vie de la terre[...]est au cœur de la mission et donc la mission de Dieu l'Eglise, et donc de la mission de l'Eglise, nous appelons les provinces, les diocèses et paroisses de notre Communion à donner priorité à la responsabilité environnementale dans toutes les sphères de la vie et du témoignage; à plaider pour le développement des énergies renouvelables ainsi la réduction des émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre; faire la pression sur les gouvernements qui n'ont pas signé les protocoles internationaux sur l'environnement de le faire; et les grands programmes de l'Eglise sur le développement devraient être sensibles à l'environnement; développer des systèmes d'alerte rapide pour prévenir les communautés locales, en particulier rurales, de catastrophes potentielles et de créer des plans de gestion des catastrophes ; éduquer les communautés pour savoir ce qu'elles pourraient faire en cas de catastrophes, à savoir l'assainissement, la purification de l'eau et des plans de communication⁽⁸⁷⁾.

La pollution atmosphérique due aux effets industriels dans les pays du Nord constitue l'un des facteurs qui influe négativement sur le changement climatique. Ainsi, toute activité de production soucieuse de la santé environnementale doit, chose qui n'a pas été évoquée à des termes clairs par la *TEAM conference*, axer toutes ses démarches en parallèle au profit qu'elle poursuit, à éviter toutes pratiques pouvant altérer la vie environnementale. L'Eglise, instrument du salut de Dieu dans le monde, doit constamment rappeler les hommes et les femmes à l'ordre afin de bien remplir leur mission qu'ils ont reçu de Dieu, en leur qualité de gestionnaires ou d'intendants du reste de la création.

⁸⁶Cf. R.BAUCKHAM, « Ecologie », in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, P.U.F., 2007, p.439.

⁸⁷TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation 7: Improving environmental sustainability", «Recognizing that to strive to safeguard the integrity of creation and to sustain and renew the life of the earth [...] is central to God's mission and therefore the mission of the church, we call on the provinces, dioceses and parishes of our Communion to prioritize environmental responsibility in all spheres of life and witness; advocate for the development of renewable energies as well as reductions in carbon dioxide emissions and greenhouse gasses; lobby governments which have not signed international environmental protocols to do so; the developmental and wider programs of the Church should be environmentally sensitive; develop early warning systems to alert local communities, particularly rural ones, of potential dangers and create disaster management plans, educating communities about what to do in the case of disasters, i.e. sanitation, water purification, and communication plans», Johannesburg, Mars 2007, p.36.

1.4.5.8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le développement, comme le souligne le Conseil Pontifical Justice et Paix, «requiert la coopération entre les différentes communautés politiques. Celles-ci se conditionnent réciproquement, et on peut affirmer que chacune se développe en contribuant au développement des autres[...]»⁽⁸⁸⁾. L'idée de partenariat s'inscrit dans la ligne droite de communion et de coresponsabilité dans l'Eglise, et fait partie du message du Nouveau Testament. S'il y a diversité de dons, de ministères, d'opérations, dit Saint Paul, il n'y a qu'un seul Dieu qui opère tout en tous(Cfr I Co 12, 14ss).

La *TEAM conference*, de sa part, s'inscrivant dans cette précédente logique, corrobore que, « pour exercer la mission de Dieu dans la société, il est essentiel de créer des partenariats durables au sein de l'Eglise, entre les Eglises, la société civile et le gouvernement; d'identifier et relier les réseaux. Ces partenariats doivent être élaborés dans le cadre des résultats mutuellement bénéfiques basés sur une vision commune »⁽⁸⁹⁾. A ce titre, la *TEAM conference* donne des directives suivantes:

Identifier les réseaux stratégiques et créer des liens appropriés, à la fois au sein de la Communion et avec les autres Eglises ; partager et diffuser des informations de bonnes pratiques entre les réseaux; utiliser les réseaux de connaissance de bases pour renforcer les compétences, pour acquérir des expertises techniques; développer des partenariats non seulement avec les organisations non gouvernementales, mais aussi avec les secteurs publics et privés; créer des mécanismes pour vérifier l'efficacité des partenariats; mobiliser les Anglicans dans les affaires et le service public comme point de départ dans l'établissement des partenariats⁽⁹⁰⁾.

L'Eglise anglicane entretient des rapports privilégiés avec tous ses membres établis dans des Provinces ecclésiastiques à travers le monde, si bien qu'elle s'est constituée en une communion mondiale (*koinonia*). Le troisième et le quatrième chapitre consacrés respectivement à la mise en œuvre des O.M.D par l'Eglise anglicane d'Angola et celle de la RDC nous fourniront plus d'éclairage quant au rôle que joue le partenariat au sein de la Communion anglicane, et surtout, pour le cas en

⁸⁸CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*,p.251-252.

⁸⁹TEAM CONFERENCE REPORT, "Recommendation 8: building and strengthening partnerships",« The Church recognizes that in order to exercise God's mission in society, it is critical to create sustainable partnerships within the Church, between Churches, with civil society and with government, identifying and linking networks. These partnerships must be developed within the context of mutually beneficial outcomes based on a common vision», Johannesburg, March 2007, p.36.

⁹⁰*Ibid.*, « Identify strategic networks and create appropriate linkages, both within the Communion and with other churches; share and disseminate information and best practices among networks; utilize networks to strengthen knowledge bases, skills, and to acquire technical Expertise; develop partnerships not only with non-governmental organizations, but also the public and private sectors; create mechanisms to measure partnerships and their effectiveness; mobilize Anglicans in business and public service as the starting point for establishing partnerships».

examen, dans la réalisation de ces résolutions des O.M.D en faveur du Sud, telles que prises par la *TEAM Conference*.

1.4.5.9. Au-delà des O.M.D : renforcer des initiatives de paix et de justice dans les zones de conflit et de déplacement humain

L'espérance d'une justice pleine et d'une paix authentique constitue une expression de l'amour de Dieu envers le monde. L'Eglise ayant une vision globale et très élargie des choses, la *TEAM conference* a abordé des questions qui sont au-delà de huit points fixés dans la Déclaration du Millénaire. Il s'agit, bien entendu, du rôle de l'Eglise dans la construction de la paix. Ce point est relatif aux conflits armés qui déchirent bien des pays à travers le monde, et de manière tragique, ceux d'Afrique au Sud du Sahara. Ainsi, à ce point, se rejoignent deux autres qui lui sont secondaires : les conditions de réfugiés et des personnes déplacées ; la paix et la réconciliation durant la période post-conflit. Et pour cause, la *TEAM conference* déclare :

Bien que ceci ne soit pas expressément mentionné dans les OMD, l'Eglise reconnaît que le conflit contribue de manière majeure à la pauvreté, à la dégradation environnementale, aux maladies et à la souffrance humaine [...] une fois encore, nous déclarons que la guerre comme méthode de règlement des différends internationaux est incompatible avec l'enseignement et l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous déclarons en outre que l'utilisation de la technologie moderne de la guerre est l'exemple le plus frappant du péché d'entreprise et de la prostitution des dons de Dieu. Par ailleurs, nous reconnaissons l'importance de servir les besoins des réfugiés et des personnes déplacées internes, notamment là où il n'existe aucun organisme régissant la défense de leurs besoins⁽⁹¹⁾.

La Communion anglicane, au travers de cette précédente résolution faite lors de la *TEAM conference*, tend à borner sa mission au secours matériel accordé aux réfugiés. Elle devrait, au contraire, porter des réponses concrètes aux causes des conflits qui déchirent bien des pays du Sud, telle que la sensibilisation, par le biais de son épiscopat, des dirigeants politiques sur le bien fondé de la paix et de la justice. L'Evangile qui retentit non seulement au travers de l'annonce faite dans l'Eglise, mais aussi par des actes inspirés d'amour, a l'efficacité de promouvoir une société dépouillée de conflits armés, et digne d'une vie à la réalité concrète de l'existence humaine.

⁹¹TEAM CONFERENCE REPORT, "Strengthening peace and justice initiatives in areas of conflict and human displacement": «Although not expressly mentioned in the MDGs, the Church recognizes that conflict is a major contributor to poverty, environmental degradation, disease and human suffering[...]once again declare that, war as a method of settling international disputes is incompatible with the teaching and example of our Lord Jesus Christ. We further declare that the use of the modern technology of war is the most striking example of corporate sin and the prostitution of God's gifts. Furthermore, we acknowledge the importance of serving the needs of refugees and internally displaced persons, particularly as there is no governing body advocating for their needs», Johannesburg, March 2007, p.37.

La société, comme le souligne le Conseil Pontifical Justice et Paix, « et avec elle, la politique, l'économie, le travail, le droit et la culture ne constituent pas un milieu purement séculier et mondain, et donc marginal et étranger par rapport au message du salut. En effet, la société avec tout ce qui s'y réalise, concerne l'homme. C'est la société des hommes, qui est la première route, et la route fondamentale de l'Eglise»⁽⁹²⁾. La politique et tout ce qui est sous son emprise, notamment l'économie et le droit qui, bien qu'entièrement situés en dehors de la sphère religieuse, ne peuvent se départir des valeurs morales et éthiques qui, par ailleurs, constituent le ferment du dépôt révélé. Pour expliquer le rapprochement des Etats des préceptes bibliques, les droits positifs de bien des pays du monde sont d'origine romano-germanique et, par conséquent, se sont largement inspirés du droit canonique, de surcroît, du Décalogue. Ces droits, pour le dire autrement, s'inspirent donc du droit naturel qui est d'origine biblique, et tout comme lui, ils visent la perfection.

Somme toute, faire pénétrer des valeurs évangéliques dans le domaine social, c'est créer une société plus humaine, où *l'aujourd'hui de Dieu*, le déjà, se trouve expérimenté par chacun, abstraction faite de ses convictions philosophiques ou religieuses. Avec l'aide de toute la Communion, l'épiscopat anglican dans le Sud peut y parvenir en ayant recours au dialogue avec les dirigeants politiques, les exhortant, sans prosélytisme, à privilégier l'intérêt suprême du peuple, à recourir aux moyens et au respect des urnes dans le partage équitable du pouvoir et des services, principes fondamentaux dont le mépris est non seulement source des frictions et des conflits, mais aussi de la pauvreté dans plusieurs sociétés à travers le monde.

1.4.6. La Conférence de Lambeth 2008 et les O.M.D⁹³

La Conférence de *Lambeth 2008* s'est tenue à Canterbury du 16 juillet au 3 août, et avait pour thème *Equiper les Evêques pour la mission et Renforcer l'identité anglicane* (Equipping Bishops for Mission, and Strengthening Anglican Identity). Lors de cette Conférence, les Evêques anglicans ont manifesté leur désapprobation contre la léthargie observée auprès des pays du Nord dans leurs engagements volontairement consentis pour aider ceux du Sud afin de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Une marche de soutien aux pays pauvres et aux O.M.D, et de dénonciation à l'encontre des pays riches face à leurs engagements avait ainsi été organisée par eux en date du 24 juillet 2008, assortie d'une déclaration, dont voici un extrait:

⁹²CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.34.

⁹³Voir en annexe la déclaration faite à ce sujet par les Evêques anglicans lors de la Conférence de Lambeth 2008.

A l'issue de cette marche historique du témoignage dans lequel les évêques de la Communion anglicane ont été rejoints par d'autres leaders religieux du monde entier, nous sommes unis dans notre détermination à soutenir les dirigeants du monde à tenir leur promesse de réduire de moitié l'extrême pauvreté dans la perspective des Objectifs du Millénaire d'ici 2015 [...] En 2007 en Afrique du Sud, la Communion anglicane s'était collectivement engagée à devenir un partenaire prêt à répondre à ces Objectifs [...] Malheureusement, en dépit des quelques progrès importants dans certaines régions et nations, ces Objectifs ne seront pas atteints pour des millions de gens pour lesquels nous avons le soin pastoral⁽⁹⁴⁾.

Associée à la marche, cette déclaration fut produite sur fond d'un constat amer en rapport aux O.M.D, et d'une sensation désagréable quant à la mise en œuvre au sein de la Communion anglicane des orientations prises lors de la *TEAM conference* en faveur du Sud. Comme toujours, les Evêques anglicans réunis en Conférence de Lambeth, focalisant leurs actions sur une marche et une dénonciation, dépourvues d'actions ultérieures, n'ont pas, à notre avis, touché du doigt les réponses concrètes à apporter à cette crise que connaissent les O.M.D dans leur réalisation.

1.5. Un regard sur les cinq marques de la mission holistique au sein de la Communion anglicane

Les *Cinq Marques de la Mission* du Christ ont été développées et mises au point par le Conseil Consultatif Anglican (CCA) lors de ses sessions respectivement tenues en 1984 et en 1990, et ce, pour « annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume, pour enseigner, baptiser et nourrir les nouveaux croyants, pour répondre aux besoins humains par un service d'amour, pour chercher à transformer les structures injustes de la société, pour s'efforcer de préserver l'intégrité de la création, maintenir et renouveler la vie de la terre »⁽⁹⁵⁾.

Adoptées par le synode général de l'Église d'Angleterre tenu en 1996, elles ont été reprises et savamment élaborées par la 14^{ème} session de la Conférence de Lambeth tenue en 2008 à Londres. Andrew Walls et Cathy Ross, chercheurs anglicans, soulignent qu'elles constituent « un rappel opportun mettant l'accent sur la tâche de proclamer la Bonne Nouvelle du Royaume dans une

⁹⁴LAMBETH CONFERENCE WALK OF WITNESS, “At the conclusion of this historic walk of witness in which the bishops of the Anglican Communion have been joined by other faith leaders from across the world, we are united in our determination to support the leaders of the world to keep their promise to halve extreme poverty through the Millennium Development Goals framework by 2015[...] in 2007 in South Africa, the Anglican Communion collectively committed itself to be ready partners in meeting the goals [...]Regrettably, despite some important progress in some regions and nations, these goals will not be met for millions of people for whom we have pastoral care”, Canterbury, 24 July 2008.

⁹⁵A.WALLS et C.ROSS (Dir), *Mission in the 21st Century. Exploring the five marks of mission*, London, Darton/Longman and Todd Ltd, 2008, p.1.

compréhension plus large et plus correcte de la mission globale de l’Eglise, en tenant compte de différents contextes locaux »⁽⁹⁶⁾.

De nos jours, les *Cinq Marques de la Mission* ont atteint une acceptation plus large auprès de tous les diocèses anglicans dans les différents pays à travers le monde. Cette expression consacre également la spécificité de la Communion anglicane dans sa conception de la mission, en accordant aux Eglises de toute la Communion un outil pratique à garder en mémoire en lien avec l’entreprise missionnaire.

Toutefois, comme l’affirment A. Walls et C. Ross, « les cinq marques de la mission ne sont ni une définition parfaite, ni complète de la mission. Elles ne disent pas toute chose que nous aimerions dire au sujet de la mission dans le monde d’aujourd’hui. Cependant, elles sont aussi riches avec une approche potentielle, et constituent une bonne base de travail dans une approche holistique de la mission »⁽⁹⁷⁾. Remarquons notamment que dans cette définition, il n’est pas question d’implanter des Eglises, et que la moitié est consacrée à l’entraide.+

1.5.1. Annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu : le kérygme

Pour la Communion anglicane, au travers de la Conférence de Lambeth (2008), « l’évangélisation est la pointe de la mission dans la proclamation de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur par la parole et par des actes »⁽⁹⁸⁾. La révélation et la communication de Dieu à l’humanité passent par Jésus-Christ. Christ s’est révélé, et en cela, il a pu réaliser le dessein de Dieu pour l’humanité sur la croix et par la résurrection. C’est l’humanité confessante récapitulée qui connaît et expérimente cette réalité.

Les *Cinq Marques de la Mission* s’ouvrent ainsi avec l’annonce de la Bonne Nouvelle du salut. Cette classification relève, nous en sommes convaincu, de l’ordre de préséance en rapport aux activités dévolues à l’Eglise, dont l’Evangile constitue le cœur. Tout ce qui brise la dignité humaine peut constituer un scandale. Mais rien n’altère autant la dignité des personnes que cette aliénation, séparation d’avec Dieu que génère le refus ou l’ignorance de l’Evangile.

Les Evêques anglicans, réunis à la 14^{ème} session de la Conférence de Lambeth tenue en 2008,

⁹⁶A.WALLS et C.ROSS, *op.cit.*, p.1.

⁹⁷*Ibid.*

⁹⁸LAMBETH CONFERENCE, *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.9.

évoquent la proclamation de l'Évangile dans la perspective de *Cinq Marques de la Mission* en ces termes :

En tant qu'Anglicans, nous apprécions les cinq marques de la mission, qui commencent par la prédication de l'Évangile et l'appel à la conversion personnelle, mais qui embrassent l'ensemble de la vie: nous souhaiterions voir accroître et mettre l'accent sur l'œcuménisme, l'établissement de la paix et la mutualité mondiale comme faisant partie intégrante de la mission de Dieu. La mission est un motif riche, diversifié et fidèle à la proclamation du Règne de Dieu en Jésus-Christ; une proclamation qui touche tous les domaines de la vie (⁹⁹).

Les Evêques anglicans mettent, dans la perspective de l'annonce, au niveau mondial, l'accent sur l'œcuménisme, l'établissement de la paix, et la mutualité mondiale ou le partenariat. Il s'agit donc d'un Évangile axé sur des rapports œcuméniques, de partenariat et de la paix à travers le monde.

Soulignons, au passage, que la liturgie eucharistique constitue le point culminant du culte anglican. Elle est à la fois proclamation, vie et prière, et constitue ainsi l'expression parfaite et la plus achevée de l'Évangile.

1.5.1.1. Un Évangile axé sur des rapports œcuméniques

Dans la perception œcuménique, l'annonce de la Bonne Nouvelle est perçue non pas comme « une activité englobante de l'Église, mais comme étant l'un des aspects de l'entreprise missionnaire, et de ce qu'elle vit, et cela dans toutes les nations, abdiquant ainsi la notion des pays chrétiens et non chrétiens » (¹⁰⁰).

Quelle pourrait donc être la caractéristique fondamentale de l'œcuménisme, et quelle en est la spécificité anglicane ? L'œcuménisme se caractérise par un appel réitéré au dialogue entre toutes les confessions chrétiennes du monde, afin qu'elles s'emploient ensemble à la recherche des formes les plus concrètes et opportunes de réconciliation et de coopération. Il implique également, au niveau du dialogue interreligieux, la coopération axée sur le domaine social de la part des Églises avec d'autres religions opérant dans une même société.

La coexistence dans la tradition anglicane des aspects catholiques et protestants, son active participation à la création du COE en 1948, lui accordent de jouer dans le mouvement œcuménique

⁹⁹LAMBETH CONFERENCE, *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.9.

¹⁰⁰Cf. J. MATTEY, « Conseil œcuménique des Églises et mission », in *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p. 63.

contemporain un rôle prépondérant, auquel le *Quadrilatère de Lambeth*¹⁰¹ attribue une base excellente. Les Evêques anglicans font mention, au travers de la 14^{ème} session de la Conférence de Lambeth en 2008, de l'emprise œcuménique dans l'Eglise anglicane en ces termes :

Comme nous témoignons de l'Evangile du Christ dans le monde et la puissance de son amour, nous devons reconnaître la réalité continue de nos divisions dans l'Eglise du Christ. Nous croyons que la vocation œcuménique est celle qui vient directement du Seigneur, activée et dirigée par le Saint-Esprit. Notre Seigneur Jésus-Christ a prié pour l'unité de ses disciples dans la nuit avant sa mort. Nous croyons que c'est la volonté de Dieu que son Eglise soit une [...] Les Evêques se sont rappelés avec gratitude que les Conférences de Lambeth successives ont cumulativement parlé avec autorité de la vision de la Communion anglicane sur l'unité de l'Eglise de notre Seigneur Jésus-Christ. Ce qui concorde avec la vision œcuménique croissante impliquant une vie sacramentelle commune, la responsabilité mutuelle et un ministère partagé. La Communion anglicane n'a jamais vu sa vie comme une famille d'Eglises auto-suffisantes, pas plus qu'elle ne peut prétendre à aucune identité universelle autre que dans le cadre de l'Eglise sainte, une, catholique et apostolique⁽¹⁰²⁾.

L'emprise œcuménique est, dans l'Eglise anglicane, à travers le monde, d'une richesse inestimable en ce qu'elle dialogue à propos d'un certain nombre de querelles doctrinales auxquelles s'en tiennent beaucoup d'Eglises surtout dans le *Sud*, en admettant le baptême des adultes tout comme celui des enfants, par immersion et par aspersion. Grâce aux travaux œcuméniques, l'Eglise anglicane ne rebaptise pas les nouveaux adhérents qui l'ont été dans des Eglises établies, et les admet à communier ensemble à la table du Seigneur.

Mais toutefois, l'œcuménisme ne peut être réduit à ces pratiques, louables fussent-elles. Il exige de la part des responsables d'une dénomination religieuse d'entrer en relation avec les leaders des autres Eglises. Par conséquent, « les Evêques anglicans doivent être des leaders engagés dans l'œcuménisme au niveau local, se tenant avec les dirigeants des autres confessions religieuses dans la proclamation de l'Evangile et le renforcement de l'Eglise dans sa mission et dans son témoignage »⁽¹⁰³⁾.

Tout en se réjouissant des progrès déjà réalisés par l'Eglise au niveau mondial par le biais de nombreux dialogues œcuméniques, dont certains ont abouti à la reconnaissance mutuelle des ministères avec un certain nombre de confessions religieuses, notamment Catholique, Méthodiste et Luthérienne,

¹⁰¹ Le Quadrilatère de Lambeth est un cadre qui définit la doctrine anglicane.

¹⁰² LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.23.

¹⁰³ LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.23.

pour ne citer que celles-ci, la 14^{ème} session de la Conférence de Lambeth (2008) reconnaît qu'il y a tension et décalage entre ce qui se fait au niveau mondial, c'est-à-dire par les organes compétents de l'Eglise au sommet, et leur mise en application au niveau local, donc diocésain ou paroissial.

Les résultats des dialogues et des accords conclus avec les autres confessions n'ont jamais été communiqués, ni suivis au niveau local. Ainsi, leur appropriation par des congrégations pose donc problème. Il convient, tout de même, de reconnaître qu'il y a une intense activité œcuménique au niveau local, généralement axée sur des activités de nature spirituelle, notamment celles ayant trait à la semaine de l'unité de l'Eglise, aux formations sous forme de séminaires relatifs aux activités de développement communautaire. Ainsi, l'Eglise anglicane est très présente dans les *Local Ecumenical Partnerships* avec d'autres Eglises, même si la communion ecclésiale n'est pas réalisée.

C'est pourquoi, l'avenir de l'œcuménisme, comme le souligne la session susmentionnée de la Conférence de Lambeth, « doit être de bas en haut et non de haut en bas, afin que ce qui est fait au niveau local soit conforme au dialogue au sommet »⁽¹⁰⁴⁾. Le troisième et le quatrième chapitre nous fournira des lumières sur ce qu'il en est respectivement de l'Angola et de la RDC.

En Angola par exemple, l'Eglise anglicane, en dépit de quelques faiblesses qu'on peut relever, joue le rôle de trait d'union et d'unificateur entre différentes confessions religieuses opérant dans le pays. Elle s'emploie, de l'intérieur, à éveiller les consciences au fait que la nation angolaise est une société dialectique, dans laquelle les hommes et les femmes, n'ayant pas les mêmes liens religieux, ethniques, philosophiques ou doctrinaux, sont invités à se mettre et à vivre ensemble pour produire une même réalité sociale, dans la mesure où ils partagent et sont tous confrontés aux mêmes données ou réalités politiques, économiques et socioculturelles.

Notons en passant que la Communion anglicane avait mis sur pied depuis la Conférence de Lambeth tenue en 1998 une structure permanente qui assure et coordonne la participation anglicane aux activités œcuméniques avec d'autres Eglises et confessions à travers le monde. Il s'agit de *Inter-Anglican Standing Commission on Ecumenical Relations* (IASCER), Commission Inter Anglicane Permanente des Relations Œcuméniques, laquelle devient, en 2009 *Inter-Anglican Standing Commission on Unity, Faith and Order*. Cette structure se réunit chaque année, et constitue la voix autorisée de l'Eglise anglicane sur toutes les questions doctrinales et sociales en lien avec l'œcuménisme.

¹⁰⁴ LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.23.

1.5.1.2. Un Evangile axé sur des valeurs et la culture de la paix

A l'instar de Jésus, en qui la paix trouve son accomplissement, l'Eglise anglicane offre un message de paix aux hommes et aux femmes. Toutefois, est-il du ressort de la mission de l'Eglise de s'engager dans la résolution des conflits et la recherche de la paix civile, et qu'en est-il pour l'Eglise anglicane? En effet, « avant même d'être un don de Dieu à l'homme et un projet humain conforme au dessein de Dieu, la paix est avant tout un attribut essentiel de Dieu »⁽¹⁰⁵⁾. La promotion de la paix fait donc partie intégrante de la mission du Christ que poursuit l'Eglise sur la terre. Mais comment y contribuer ?

La question relative à la paix et à la réconciliation post-conflit est considérée, au sein de l'Eglise anglicane, comme une dimension des problèmes faisant partie de la sauvegarde de la création. Contribuer pour la recherche et le rétablissement de la paix dans une situation de post-conflits ou dans une zone en proie aux conflits armés est l'une des tâches sensibles et délicates liées à la mission de l'Eglise. L'Eglise anglicane attribue ce rôle à tous les chrétiens, et de manière spécifique, à l'Evêque, et dit, au travers de la 14^{ème} session de la Conférence de Lambeth (2008), à ce sujet :

L'Evêque est souvent en mesure de faire des liens au niveau du gouvernement et des actions concrètes appropriées en saisissant des opportunités pour plaider en faveur du changement. Des informations précises contenant des demandes pour des actions spécifiques doivent être à portée de main. En outre, l'évêque peut maintenir des liens œcuméniques et interreligieux afin de parler d'une seule voix aux pouvoirs. L'évêque est aussi souvent désiré ou voulu comme un personnage public à la tête de campagnes, mais celles-ci doivent être choisies en maintenant la pertinence de la campagne ⁽¹⁰⁶⁾.

Contrairement à cette assertion, les Evêques anglicans, en particulier ceux des pays du Sud, où sévissent des conflits de toute nature, ont, par opposition et par comparaison avec leurs collègues de l'Eglise catholique, de la peine, voire de la peur d'y réagir, eu égard à l'atrocité et la virulence des régimes en place, à qui, très souvent, profitent ce genre des conflits au détriment du peuple meurtri. Cela peut-il être dû à un taux faible d'Anglicans par rapport aux chrétiens de l'Eglise catholique? Nous y reviendrons au chapitre consacré aux forces et aux faiblesses de la mission anglicane dans un contexte de pauvreté en Angola et en R.D.Congo.

Dans la plupart des pays du Sud, les conflits ont généralement pour origine la contestation des

¹⁰⁵ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.275.

¹⁰⁶ LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.20.

élections. Tels furent les cas des élections présidentielles de novembre 2011 en République Démocratique du Congo, de décembre 2007 au Kenya, de juin 2008 au Zimbabwe, pour ne citer que ces exemples.

En ce qui concerne le Kenya, les Evêques anglicans avaient, sans succès, tenté de jouer la médiation et l'apaisement. Tel n'a pas été le cas pour ceux de la R.D.Congo, où sévissent, jusqu'à nos jours, des crimes les plus crapuleux, des violations massives et permanentes aux droits humains orchestrés, selon certains esprits réfléchis, par le régime en place.

Il est donc évident que « les fins poursuivies par l'Eglise et par les Etats ne soient pas du même ordre [...] Mais l'un et l'autre doivent aussi se préoccuper du bien de celui qui est leur sujet commun : l'homme, appelé par Dieu au salut éternel [...], gagner ce salut par son action, laquelle tend également à sa propre prospérité et à celle de ses semblables, dans une vie communautaire pacifique »⁽¹⁰⁷⁾. Pour l'Eglise, une paix authentique n'est effective que par le pardon et la réconciliation.

1.5.1.3. Un Evangile qui met en valeur le partenariat et la mutualité mondiale

Nous tenterons d'examiner ici la question de savoir quel est l'impact du partenariat et comment est-il vécu dans l'Eglise anglicane? En effet, la coopération qui s'effectue par le biais du partenariat rend opératoire et visible la dimension universelle de l'Eglise universelle invisible, et manifeste de manière tangible ses acquis œcuméniques tributaires de l'Evangile.

A l'instar de toute Eglise digne de ce nom, l'Eglise anglicane noue, au niveau mondial et local, c'est-à-dire diocésain, différents types de partenariats avec les autres confessions religieuses, les organismes non gouvernementaux nationaux et internationaux dans différents domaines sur une vaste échelle : la formation et l'éducation, la santé, la promotion de la paix, le développement communautaire et la lutte contre la pauvreté, pour ne citer que ces exemples. Ce partenariat « augmente la conscience de la fraternité dans le Christ et facilite le cheminement œcuménique »⁽¹⁰⁸⁾.

L'Eglise anglicane entreprend des partenariats en rapport avec les questions sociales au-delà de sa sphère ecclésiale, en y apportant des valeurs particulières et supérieures inspirées du levain évangélique. S'il n'y a pas d'accord d'organisation en termes de croyances, l'Eglise anglicane propose très souvent que toutes les parties entrent en partenariat dans une vision partagée qui donne accès aux résultats mutuellement bénéfiques.

¹⁰⁷ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.250-251.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.303.

Au regard de l'esprit de paternalisme qui tend à habiter les donateurs dans les pays du Nord, l'Eglise anglicane, au travers de la *TEAM Conference* qui avait examiné ce point avec beaucoup d'attention, recommande à ce que « les partenariats soient aussi conclus sur la base du respect mutuel comme un lien véritable, qui n'est pas affecté par des cas où l'une des parties est considérée comme inférieure. Ces principes s'appliquent non seulement aux entités visibles et reconnues comme l'Organisation de Nations Unies, mais sont tout aussi importants dans les relations avec les sous entités de ressources au niveau local »⁽¹⁰⁹⁾.

Compte tenu de l'esprit d'hégémonie que manifestent certains partenaires de l'Eglise dans le Nord, l'Eglise anglicane du Nigeria par exemple avait cessé, il y a belle lurette, de conclure des partenariats axés sur les aides au développement accordées par certaines agences missionnaires du Nord aux Eglises du Sud.

En dépit de la recommandation faite à ce sujet par la *TEAM Conference*, le partenariat en rapport aux aides au développement tend toujours, dans l'Eglise anglicane, à entretenir des rapports de dépendance et de domination. Cependant, avant de conclure des partenariats, l'Eglise dans le Sud doit évaluer ses propres ressources et capacités internes, de sorte à éviter de tendre constamment la main en direction du Nord, même là où chaque diocèse pouvait répondre et couvrir ses charges en s'appuyant sur de petites initiatives locales. Il s'agit ici d'un appel pour qu'elle se libère des liens qui l'enferment dans un tissu serré qui ne cesse d'extérioriser sa domination et sa dépendance vers le Nord, comme les sont les pays du Sud dans leurs rapports avec ceux du Nord.

A côté du partenariat vers l'extérieur, il est important de développer les relations au sein de la Communion anglicane elle-même. Sur ce, la Communion anglicane se doit d'améliorer sa performance pour identifier les ressources au sein des diocèses et à travers la Communion. Très souvent, les diocèses ne sont pas au courant du travail qui se déroule dans les provinces autres que la leur, et, parfois, ne sont même pas conscients de ce que les paroisses voisines ont entrepris sur base des initiatives financières locales. Par conséquent, le partage et la diffusion de l'information au sein de la Communion pourrait constituer un défi que l'Eglise peut s'efforcer de formaliser et de poursuivre.

¹⁰⁹ Cf. THE TEAM CONFERENCE REPORT, *Strengthening partnerships for empowerment-MDG Goal 8*, Johannesburg, March 2007, p.26.

1.5.2. Enseigner, baptiser et nourrir les nouveaux croyants

Nous sommes ici en présence du second point relatif aux *Cinq Marques de la Mission*. Cependant, quelle conception a l'Église anglicane de cette trilogie? Enseigner et nourrir les nouveaux croyants fait partie, dans l'Église anglicane, de ce qu'il convient de nommer catéchisme, terme qui « désigne tant l'instruction religieuse délivrée par l'Église aux jeunes adolescents que le manuel destiné à cet usage »⁽¹¹⁰⁾. Dans la plupart de cas, les chrétiens ont une foi immature et oscillante. Ainsi, à travers les siècles, l'Église s'est toujours préoccupée de la foi de ses membres, qu'elle souhaite être ferme et rationnelle. Instruction chrétienne généralement destinée aux nouveaux convertis pour alimenter leur foi, le catéchisme est un appel adressé aux fidèles d'orienter leur agir selon les préceptes de Dieu et de Le manifester au travers d'une foi rationnelle et agissante en quelque lieu que ce soit où Il les a envoyés.

Les efforts d'enseigner et d'intégrer les catéchumènes ne sont pas suffisants dans la plupart des diocèses anglicans à travers le monde. Comme le souligne P. Falk, « trop souvent, les gens veulent devenir chrétiens, ils font une confession de foi pendant une campagne d'évangélisation mais ils ne sont pas bien enseignés et guidés afin de devenir des membres engagés de l'Église »⁽¹¹¹⁾. Quant au baptême, A. Walls et C. Ross en donnent la conception anglicane en ces termes :

Malgré les traditions et des positions doctrinales très variées, le baptême demeure le rite initiatique fédérateur pour tous les chrétiens et, en tant que tel, sa signification essentielle devrait être enseignée clairement au nouveau converti. Le rapport de Lambeth (1998), réfléchissant sur le baptême et le ministère, a réaffirmé: nous croyons que notre baptême, reposant sur le travail du Christ ressuscité, est à la fois l'appel et l'autonomisation de tout ministère dans l'Église: et l'expression théologique de ce ministère se voit dans les rites liturgiques de l'initiation contenus dans les livres de prières diverses de la communion anglicane⁽¹¹²⁾.

Incorporation du croyant dans la communauté sainte qu'est l'Église, le baptême lui offre non seulement la possibilité de prendre part à la mort et à la Résurrection du Christ mais aussi à l'ensemble des activités missionnaires. Somme toute, les croyants doivent, par le baptême, s'insérer dans le Christ afin de participer à sa vie et à sa mission en tenant compte de leur contexte et des options locales, et ce, en conformité avec les Écritures.

¹¹⁰ J.M. METAZ, "Catéchisme", in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 1995, p. 197.

¹¹¹ P. FALK, *La Croissance de l'Église en Afrique*, Kinshasa, St Paul, 1985, p.492.

¹¹² A.WALLS et C.ROSS, *op.cit.*, p.29.

1.5.3. Répondre aux besoins humains par le service d'amour : la diaconie

Dans la Communion anglicane, la diaconie est un service offert qui dépasse la sphère de l'Eglise pour atteindre tous les affligés et les opprimés, et se réalise sur la base des formes variées en raison des circonstances du temps et de lieu. Evoquant le service d'amour rendu aux personnes dans le besoin, les Evêques anglicans, au travers de la 14^{ème} session de Lambeth (2008) affirment ce qui suit :

Nous affirmons que la bonne nouvelle proclamée dans le Christ est particulièrement adressée aux pauvres et aux exclus, à ceux qui sont aux marges de nos sociétés et aux dépossédés. Dans les situations où il y a des immigrants, des réfugiés et des personnes déplacées, l'Eglise est souvent première à réagir utilement, mais il est nécessaire de développer de meilleurs réseaux de Communion et de Partenariat pour un ministère plus efficace à ce groupe. L'Eglise a besoin d'être vigilante sur les politiques migratoires des gouvernements. La nécessité d'accueillir des immigrants et ceux dans la dérive urbaine a été exprimée. Il a également été noté que l'évangélisation de cette population est souvent un processus sans signes évidents de résultats. Il y a de nombreux paramètres dans lesquels l'Eglise est activement impliquée dans le travail parmi les personnes vivant avec le VIH et le SIDA. Il a été noté, toutefois, que l'Eglise a besoin d'être plus impliquée dans la défense, la sensibilisation, le soin pastoral, et la fourniture d'installations de soins de santé pour les personnes touchées¹¹³.

L'Eglise anglicane possède, dans les pays du Nord, plusieurs agences missionnaires spécialisées, dont les interventions portent sur une palette de domaines très variés, tels que susmentionnés.

Au nombre de ces sociétés missionnaires, dont nous ne pouvons tracer ici l'histoire, les plus connues, et dont l'apport s'avère d'un impact majeur dans la mission au *Sud*, sont, entre autres, *Tearfund*, basée à Londres, spécialisée dans le domaine médical, le VIH/sida et l'appui aux aides alimentaires. *Tearfund* possède des équipes missionnaires pilotes localisées dans un certain nombre des pays du Sud, notamment en République Démocratique du Congo, Burundi, Sud Soudan, Afghanistan, Darfour, Pakistan, Kenya, Liberia, Indonésie, prenant soin des peuples affectés et infestés des maladies diverses, accablés par des conflits armés ou ethniques, et des catastrophes naturelles.

USPG Anglican in World mission, basée à Londres, est une agence missionnaire qui vient en soutien au travail des Eglises anglicanes axé sur le développement communautaire dans plus de cinquante pays du Sud. *Episcopal Relief Development* (E.R.D), basée aux USA, intervient généralement dans la lutte contre le VIH/Sida, le microcrédit, et le paludisme, en envoyant des tonnes de moustiquaires imprégnées dans la plupart des diocèses du Sud, destinées à être gratuitement distribuées à la population locale. Elle a également mis sur pied un programme d'aide alimentaire destiné aux

¹¹³LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.10.

enfants dans le Sud. L'E.R.D est une agence missionnaire dont se sert l'Eglise Episcopale dans sa lutte pour la réalisation diaconale des OMD dans le Sud.

Church Mission Society (C.M.S), basée à Londres, se spécialise sur le domaine de l'éducation et de la formation en octroyant des bourses d'études aux candidats choisis par l'Eglise au niveau local dans la plupart des diocèses du Sud.

Cette liste des agences missionnaires anglicanes n'est pas exhaustive. Notons au passage, comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, que ces agences missionnaires constituent des plaques tournantes dans la mise en œuvre des OMD par les Eglises anglicanes dans le Sud.

1.5.4. Chercher à transformer les structures injustes de la société : la mission prophétique

Au nom du mandat qu'elle a reçu de Jésus-Christ, Son Seigneur, l'Eglise est tout à fait consciente que les problèmes relatifs à la justice, à la libération et aux relations entre les peuples ne sont pas hors de la portée du message de l'Evangile, lequel cependant serait fragmentaire et périphérique dès lors qu'il ignore des cris des hommes et des femmes, suscités par des traitements dégradants qui leur sont réservés de la part de structures sociales et politiques injustes.

Pour l'Eglise, la première nécessité en rapport à la transformation des structures injustes de la société « consiste dans l'engagement et dans l'effort pour le renouvellement intérieur de chacun, car l'histoire de l'humanité n'est pas mue par un déterminisme impersonnel, mais par une constellation des sujets dont les actes libres et réfléchis influent sur l'ordre social »⁽¹¹⁴⁾. L'Eglise se voit débitrice et redevable des conditions qui rendent viable l'existence humaine. En Jésus-Christ, la société, en dépit de toutes ses ambigüités et contradictions, peut être redécouverte comme un lieu d'une vie paisible et heureuse. Abordant la question, les Evêques anglicans affirment ce qui suit :

Pour les Anglicans, voire pour toute l'Eglise, l'Evangile n'est pas seulement la proclamation de la rédemption et de la conversion personnelles, mais aussi le renouvellement de la société sous le règne de Dieu, la fin des injustices et la restauration de la bonne relation avec Dieu et entre les êtres humains et la création. Nous reconnaissons que les questions de justice sociale et des relations mondiales sont très complexes et puissantes⁽¹¹⁵⁾.

¹¹⁴CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op. cit.*, p.312.

¹¹⁵LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008* : « For Anglicans, indeed the whole Church, the Gospel is not just the proclamation of individual redemption and renewal, but the renewal of society under the Reign of God; the ending of injustice and the restoration of right relationship with God and between human beings and between humanity and creation. We recognize that social justice issues and global relationships are very complex and powerful», London, 2008, p.14.

En vue d'une efficacité et d'une performance, l'engagement de l'Eglise anglicane pour la justice demeure ouvert à la coopération et au dialogue œcuménique avec les autres Eglises et confessions religieuses, et se saisit incessamment de toutes les opportunités qui s'offrent à elle, et qui donnent accès aux contacts avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant pour la paix et la justice afin de mener, selon le cas, des actions similaires, concomitantes ou parallèles assorties d'une même finalité, le bien de tous dans la société.

Face aux inégalités croissantes et à la violation permanente des droits humains, notamment en R.D.Congo, en Angola, au Mali, pour ne citer que ces exemples, le silence des Evêques dans ces pays, peut être, à notre avis, perçu comme une sorte d'accommodation de leur part à la marche convulsive imprimée par les politiques. Nous nous demandons également, si leur manque d'impact et de visibilité sur le terrain de lutte contre les injustices sociales galopantes pourrait être du à un bas niveau d'éducation ou à un taux faible des Anglicans dans ces pays.

La lutte de l'Eglise pour la transformation des structures sociales injustes peut, dans le Sud, faire appel, sur le plan interne de l'Eglise, à un autre type de lutte, celle de la raison contre la lâcheté ou la naïveté due à une foi aveuglante, de nature à concevoir et percevoir toutes les réalités sociales et politiques qui se manifestent, qu'elles soient aliénantes ou restrictives, comme étant la volonté divine.

Chez de nombreuses personnes, les maladies, la misère et la pauvreté sont généralement perçues comme étant générées par Dieu, dans Sa souveraine volonté, alors qu'elles sont, en réalité, et du point de vue sociologique, largement tributaires de mauvaises conditions de vie de la population, imputables à la mauvaise gestion ou aux mauvaises structures sociopolitiques. Cette naïve attitude motivée par la foi, affichée par bien des laïcs, voire des leaders ecclésiastiques dans le Sud, constitue un handicap à l'engagement effectif de leurs Eglises sur le chemin de la croissance, et ce, dans la perspective de la transformation des structures injustes dans la plupart des pays du Sud.

1.5.5. Préserver l'intégrité de la création, la soutenir et renouveler la vie de la terre: le souci écologique

Du grec *oikos*, maison, et *logos*, science, discours, l'écologie a été « à l'origine conçue comme une branche spécialisée des sciences de la vie. Elle est devenue, depuis les années 1970 surtout,

l'étiquette d'un courant d'idée et l'en-tête d'une longue liste de préoccupations sociales et politiques majeures »⁽¹¹⁶⁾.

L'écologie s'intéresse aux conditions existentielles des espèces vivantes tributaires du milieu physique et naturel, en rapport aux effets que produisent les actions de l'homme sur l'environnement naturel ou physique. Hormis les espèces vivantes, le milieu naturel est aussi composé des données inanimées indispensables à l'existence, à l'instar de l'eau, du sol, du climat, de savanes, de forêts, l'atmosphère, dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle écosystème. La symbiose de ces éléments offre des conditions dont on ne peut se départir pour l'existence humaine, voire celle des autres espèces vivantes, à l'instar des animaux. On parle d'écosphère au sujet de ce qui touche à l'ensemble de ce système par rapport à l'homme au niveau de la terre. De nos jours, « le défi écologique stimule la réflexion tant en sciences naturelles qu'en sciences sociales et morales, et pousse à l'innovation des modes de vie et des expressions symboliques »⁽¹¹⁷⁾.

L'Eglise anglicane porte, à coté des Etats et des organismes internationaux, des secours d'urgence aux différents peuples accablés et frappés par des sinistres dus aux problématiques climatiques ou écologiques.

A l'origine des motivations suscitant la protection de l'environnement se trouvent la prétention tenace de l'homme à exercer une domination inconditionnée sur la nature et le reste de la création. Avec la montée en puissance des technologies nouvelles, le milieu naturel apparaît comme étant un outil assujéti aux diverses manipulations expérimentales de l'homme. L'écologie est, dans sa configuration moderne, née de la prise de conscience de l'homme des effets de ses actions sur la nature et sur son environnement immédiat.

Au nombre de ces effets figurent, notamment la pollution atmosphérique émanant des cheminées industrielles qui sont à l'origine des changements climatiques, la disparation de certaines espèces animales par des pêches et des chasses inouïes. L'écologie a pour finalités, entre autres, d'analyser, de détecter, et de lutter contre les pratiques qui provoquent le dysfonctionnement de l'écosystème¹¹⁸, en vue de prendre des mesures qui s'imposent pour la préservation de la biosphère¹¹⁹. Elle s'intéresse ainsi à

¹¹⁶O.SCHÄFER et P.BÜHLER, « Ecologie », in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/PUF, Genève/Labor et Fides, 2006, p.387.

¹¹⁷O.SCHÄFER et P.BÜHLER, *art.cit.*, p.387.

¹¹⁸ D'après le *Nouveau petit Robert de la langue française* (2010), l'écosystème signifie l'unité écologique de base formée par le milieu (biotop) et les organismes animaux, végétaux et des bactéries (biocénose) qui y vivent.

¹¹⁹D'après le même document, la biosphère désigne l'ensemble des êtres vivants qui se développent sur la terre. Elle signifie aussi la zone occupée par l'ensemble des êtres vivants au contact de la terre.

l'homme comme entité faisant partie de l'écosphère, en cherchant son bien vital dans la conjugaison des éléments qui offrent un fonctionnement harmonieux à l'environnement et au milieu naturel.

Depuis la parution, en 1987, « du rapport Brundtland, *Notre avenir à tous* (Montréal, Fleuve, 1988), le débat public international sur la gestion de la biosphère conjugue les termes d'environnement et de développement »⁽¹²⁰⁾. La crise écologique, comprise comme étant la crise de domination de l'homme sur la nature, trouve, au regard de beaucoup de critiques, dont nous faisons partie, son origine dans le récit biblique de la création en Gn 1 :28, où Dieu confère à l'homme le pouvoir de dominer le reste de la création. Sous cet angle, la crise écologique décèle des aspects théologiques de nature à donner des explications nouvelles ou à repenser le sens biblique de « dominer la terre. »

C'est dans cette perspective qu'au travers de *Cinq Marques de la Mission*, notamment la cinquième et dernière, intitulée *Préserver l'intégrité de la création, la soutenir et renouveler la vie de la terre*, la Communion anglicane s'accorde à repenser et redéfinir sa mission liée aux problèmes écologiques et environnementaux, en corrélation avec les quatre premiers points développés dans les *Cinq Marques missionnaires*. A. Walls et C.Ross nous en donnent la substance en ces termes :

En rétablissant l'environnement naturel, les besoins d'une communauté des personnes ont également été atteints, et il y avait la réceptivité du message chrétien parmi les villageois. Aujourd'hui, non seulement dans l'Est de l'Inde, mais à travers ce monde fragile, chacune des quatre premières marques de la mission doit être réexaminée alors que nous sommes réveillés par la vérité évidente que la nature constitue le contexte de tout ce que nous faisons et que nous sommes. L'évangélisation (proclamation de la Bonne Nouvelle) doit se débattre dans ses apologies avec l'accusation selon laquelle le christianisme n'a rien d'utile à dire au sujet de la plus grande question d'aujourd'hui, celle de savoir comment peut-on avoir une relation durable avec la planète terre. Le discipolat (enseigner, baptiser, et entretenir) doit se mouvoir au-delà des ressources relationnelles de l'homme avec Dieu et avec son prochain, pour inclure notre relation avec la terre et les autres créatures dont le bien-être nous est confié. Répondre aux besoins humains par le service d'amour est de plus en plus une tâche vouée à l'échec, si nous ne nous attaquons pas aux causes profondes de ces besoins humains. Comme travailleur humanitaire au Bangladesh, Nazmul Chowdbury affirme que : oublier de faire du changement climatique un élément appartenant à l'histoire, implique que la pauvreté sera permanente. Transformer les structures injustes de la société doit signifier redresser non seulement les injustices mondiales qui empêchent les pauvres d'accéder au développement, mais aussi interroger nos aspirations même de l'évolution vers des modes de vie que nous trouvons maintenant insoutenables ⁽¹²¹⁾.

¹²⁰O.SCHÄFER et P.BÜHLER, *art.cit.*,p.389.

¹²¹A.WALLS et C.ROSS, *op.cit.*, p.95.

A ces jours, d'aucuns ne doutent que de « graves problèmes écologiques requièrent de la part de l'homme un changement effectif de mentalité qui induit à adopter un nouveau style de vie »⁽¹²²⁾. Ce qui implique l'idée de la conscience écologique, laquelle cherche à concilier la science avec la conscience. Le style de vie dont il est question est celui qui se constitue et se taille par l'autodiscipline et par une tempérance axée à la sobriété.

En définitive, l'Eglise a toutes les raisons valables et légitimes de se pencher, dans sa mission, sur des problèmes écologiques, aussi bien que sur des effets qu'ils génèrent.

1.6. Conclusion d'étape

Les O.M.D, tels qu'ils furent adoptés par l'O.N.U, sont d'une portée mondiale, et ont, tant du point de vue théologique que profane, pour finalité de restituer à tous les pauvres à travers le monde leur dignité. La problématique relative au sous-développement se focalise sur l'Afrique, l'Asie et une partie de l'Amérique latine. La pauvreté ne se borne pas à un simple manque de revenus ou de biens matériels. Elle étend ses racines à l'exclusion et au manque d'autonomie pour des motivations politiques, structurelles et bien d'autres. Les pauvres étant au cœur du message du Royaume, la Communion anglicane a bien des raisons et des intérêts de s'engager dans la réalisation des O.M.D. Les principes fondamentaux qui les caractérisent, notamment la paix, le progrès social, l'autonomie, la dignité humaine, pour ne citer que ceux-là, constituent également le terreau sur lequel se fonde la doctrine sociale de l'Eglise.

En tant que telle, la Communion anglicane ne peut évoluer en vase clos et de manière désincarnée du contexte mondial dans lequel elle opère. Elle est, au demeurant, consciente, qu'en prenant part active à la réalisation des O.M.D, elle participe aussi à la mission sociale et holistique de Dieu. La relation Royaume-Eglise-monde reçoit son sens en ce que l'Eglise est le seul agent du Royaume qui doit rendre une conscience claire dans le monde. Elle est, à travers l'Evangile, actrice de la promotion sociale de l'homme et, dans cette optique, elle est censée concevoir et faire appliquer des stratégies susceptibles de générer le mieux être chez ses membres et chez d'autres.

Le développement est plus large que les ressources matérielles. Il n'est pas une sphère d'activité qui relève uniquement du ressort de l'économie, mais une situation globale qui intègre une dimension économique et bien d'autres, dans le cas d'espèce, théologique. Les pays du Sud ont, pour la plupart, eu leur indépendance qui remonte à la décolonisation dans les années 50 et 60. Quant à leur indépendance

¹²²CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op. cit.*, p.273.

économique, il y a des bourgeois locaux qui s'allient à des puissances et des firmes étrangères pour la conservation de leurs intérêts réciproques, au mépris des intérêts collectifs de la majorité pauvre. C'est pourquoi, les O.M.D font aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques. Ils mettent « beaucoup l'accent sur la mobilisation des ressources financières et l'application de solutions techniques, mais moins sur la transformation des relations de pouvoirs qui sont, en grande partie, responsables des niveaux actuels de pauvreté dans les pays en développement »⁽¹²³⁾. La Communion anglicane, à son tour, tend à tomber dans le même piège quant à ses prises de position sur les O.M.D lors la *TEAM Conference* et de Lambeth 2008.

Connaissant les origines de la pauvreté dans les pays du Sud, elle aborde des aspects liés au secours matériel accordé aux pauvres. Même à ce niveau, il n'existe aucun dispositif destiné à s'assurer que les résolutions prises et recommandations faites seront mises en œuvre et respectées. Ainsi donc, l'approche caritative en termes d'assistance matérielle et financière apportée par le Nord au Sud est devenue obsolète, parce qu'elle ne s'attaque qu'à une partie faible des symptômes du mal, et « ne respecte le plus souvent ni la souveraineté ni la simple dignité de ceux à qui elle s'adresse »⁽¹²⁴⁾. L'aide au développement accordée par le Nord au Sud ne peut pas se borner au transfert des ressources techniques et financières, sous peine de demeurer inefficace. Elle doit s'employer à transformer la nature des relations économiques et diplomatiques existantes. Pour aller au développement, il serait donc souhaitable d'aider ces pays du Sud à mener un certain nombre de réformes structurelles, notamment les relations aux pouvoirs, l'état fiscal et agraire, la justice sociale distributive, l'augmentation des biens et des services dans la société. Telle devrait être, pour l'Eglise, l'articulation de sa mission diaconale ou prophétique dans la perspective de la réalisation des O.M.D, qui n'est qu'un aspect de l'engagement social dans l'Eglise anglicane.

Nous allons vérifier comment cela fut entrepris dans deux pays du Sud.

¹²³O.N.U., *op.cit.*, p.6.

¹²⁴C.COMELIAU, *op.cit.*, p.98.

2^{ème} chapitre: MISE EN ŒUVRE DES O.M.D PAR L'EGLISE ANGLICANE D'ANGOLA

2.1. Introduction

Comme son titre l'indique, ce chapitre a pour cible la mise en œuvre des O.M.D par l'Eglise anglicane d'un pays du Sud, en Angola. Le but est ici une analyse critique et objective de la mise en œuvre par l'Eglise anglicane de ce pays, de l'appropriation des résolutions et des recommandations de la *TEAM conference* en rapport aux O.M.D.

Les rapports d'activité de cette Eglise rendus par différents services ou départements en lien avec la diaconie, les résolutions prises par les différents comités ecclésiastiques, notamment le comité exécutif permanent, le synode diocésain, les déclarations s'y rapportant rendues par l' Evêque ou autres leaders ecclésiastiques, les correspondances faites sur le sujet avec les différents partenaires, nous serviront, pour ne citer que ces outils, de fil conducteur quant à nos réflexions et analyses sur la question.

Nous tacherons également de voir dans les lignes qui suivent pourquoi et comment l'Eglise anglicane d'Angola s'engage à la réalisation des OMD, et quel est l'impact social que cela génère auprès de la population locale. Dans le cas où cet impact est décevant, à quoi peut être due l'inefficacité de ses actions ? Sur ces points, nous aurons recours aux enquêtes et interviews relevant de la méthode qualitative, là où des rapports ou des éléments à notre disposition pourraient se révéler lacunaires ou fragmentaires.

Le présent chapitre comprend donc trois sections. La première est consacrée à un bref aperçu historique de la République d'Angola, comprenant les situations géographiques et humaines du pays, un aperçu sur la colonisation portugaise et sur la guerre civile angolaise. La seconde porte sur un bref aperçu historique de l'Eglise anglicane en Angola, son arrivée et son implantation dans ce pays, la naissance d'un diocèse autonome et la reconnaissance officielle de l'Eglise. La troisième est consacrée à la réalisation des OMD par l'Eglise anglicane d'Angola, et ce, à la lumière de la *TEAM Conference*.

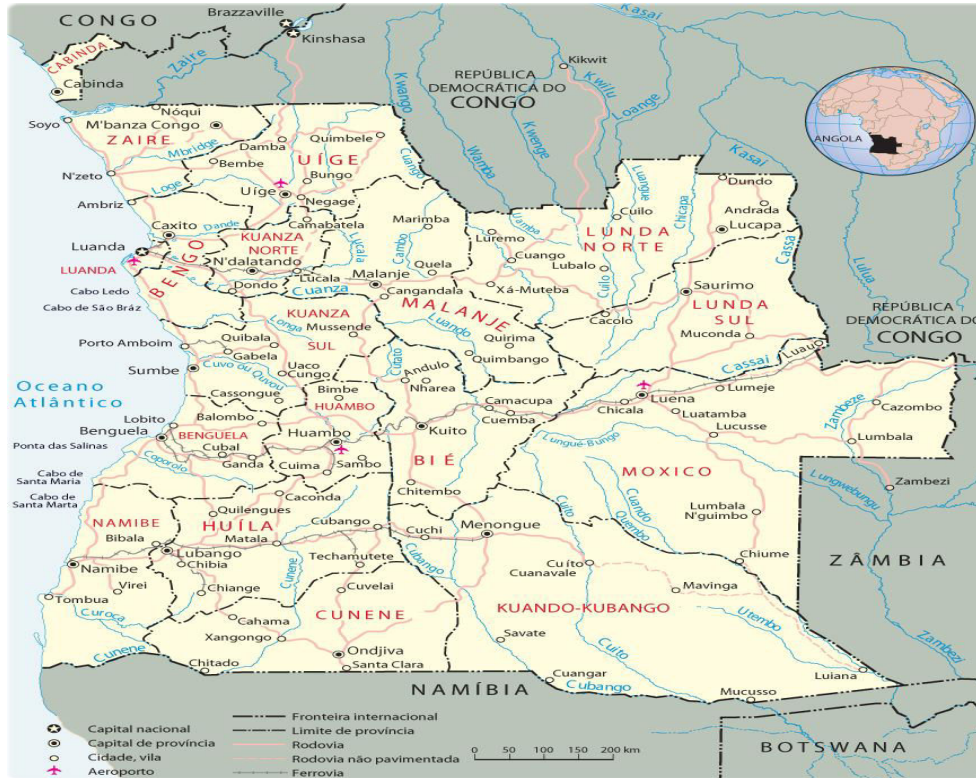
2.2. Bref aperçu historique de la République d'Angola

2.2.1. Situation géographique et socio-économique

La République d'Angola est située à la côte Sud Ouest de l'Afrique, et couvre une superficie de 1.246.700 km². Elle partage ses frontières avec la République Démocratique du Congo et la République du Congo au Nord, à l'Est par la Zambie et la République Démocratique du Congo, la Namibie au Sud et

l'Océan Atlantique à l'Ouest. Résultantes de la Conférence de Berlin en 1885, ces frontières remontent à la colonisation européenne.

Carte illustrative de la situation géographique d'Angola¹²⁵



Le territoire national comprend, de nos jours, 163 communes regroupées au sein de dix-huit provinces respectives ci-après: Bengo, Benguela, Bie, Cabinda, Kuanda-Kubango, Kwanza Norte, Kwanza Sul, Cunene, Huambo, Huila, Luanda, Lunda Norte, Lunda Sul, Moxico, Namibe, Uige et Zaïre. Sa population est, de nos jours, estimée, à 18.000.000 d'habitants.

La capitale, Luanda, se trouve sur la côte atlantique, dans le Nord- Ouest du pays, lequel connaît un climat caractérisé par deux saisons: la première est sèche et s'étend de juin à septembre, la seconde est pluvieuse d'octobre à mai avec des pluies intempestives. « l'Angola connaît un régime

¹²⁵ https://www.google.fr/search?q=carta+geografica+angola&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ei=GVs_U_bCJkrhQcT24DgAg&ved=0CC0QsAQ&biw=1280&bih=557, consulté le 7 mars 2012.

pluviométrique de type austral. Sur la côte, la température moyenne est de 15,6°C en hiver et 21,1°C en été»(126).

Ce pays compte plusieurs ethnies dont les principaux groupes éthno-linguistiques sont les Bakongo, Ngangela, Chockwe, Humbe, Mbundu, Nhaneca, Ovambo, Ovimbundu, Koissan. Son histoire commence, toutefois, avec les Khoisans, reconnus comme étant premiers habitants de ce pays. Leur type d'organisation sociétale était holistique et égalitaire. Ils avaient pour activités existentielles la cueillette et la chasse et méconnaissaient l'agriculture et l'utilisation du métal. Les peuples bantous ont commencé à affluer vers la région, à partir du Golfe de Guinée, aux environs du premier siècle de notre ère. L'organisation politique instituée était la chefferie, laquelle était constituée d'un groupement de quelques villages. A chaque groupe ethnique susmentionné correspond une langue, dont l'audience se limite à l'intérieur du groupe.

De nos jours, les langues ethniques appelées aussi dialectes connaissent une influence très réduite même au sein du groupe, dans la mesure où le Portugais, langue officielle, est aussi adoptée comme langue maternelle dans la plupart des familles établies dans toutes les agglomérations urbaines. Le Portugais constitue donc l'un des éléments déterminants de l'identité culturelle des Angolais, à telle enseigne que toute personne qui l'ignore est perçue dans l'opinion publique comme étant un étranger. Les dialectes sont totalement différents d'une ethnie et à l'autre, ne se comprennent et ne se correspondent pas entre eux.

3.2.2. Cultures et langues

La culture traditionnelle apparaît comme un ensemble de pratiques complexes et d'habitudes plutôt qu'une simple affirmation des conceptions morales. Sur le plan traditionnel, les civilisations d'Afrique noire sont orales et ne connaissent pas d'écritures, mais pratiquent les arts céramiques et la peinture rupestre. Elles cultivent une riche tradition orale, légendes et contes, transmis de génération en génération et utilisent les rythmes du tam-tam pour communiquer au loin. G. Balandier, spécialiste incontesté de l'Afrique traditionnelle, raconte ce qui suit, à ce sujet :

L'éducation, dans les sociétés traditionnelles africaines, était un lent processus qui s'accompagne des changements de situation ou de modifications provoquées de la personnalité. [...] Jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, garçons et filles restent soumis à l'influence prépondérante de la mère. Ils reçoivent d'elle les consignes fondamentales [...], la connaissance de leur lignée, la découverte du monde légendaire ou fabuleux

¹²⁶Cf. PNUD, *Plan d'action triennale (2002-2005) de l'Angola*, Luanda, octobre 2002.

qu'évoquent ses chansons ; ils apprennent aussi à assimiler ses gestes, à connaître les produits de la cueillette, à repérer les frontières qui délimitent les lieux et les comportements interdits⁽¹²⁷⁾.

A l'âge adulte, les garçons devraient s'attacher à leurs pères pour continuer leur apprentissage d'hommes, s'exerçant notamment à la fabrication des instruments de chasse, de pêche et des outils agricoles. Les filles quant à elles, poursuivaient leur encadrement auprès de leurs mères respectives pour être ainsi préparées à devenir habiles aux travaux domestiques et agricoles. A chaque groupe ethnique mentionné précédemment correspondait une langue. En l'absence d'écriture, la parole était très respectée et les habitants développaient une tradition orale pour conserver leur histoire. Telle fut, en substance, la culture traditionnelle des habitants de l'Angola, avant et à l'arrivée des Européens.

2.2.3. Origine et histoire lointaine d'Angola

En 1482, quand les Portugais ont débarqué pour la première fois à l'embouchure du fleuve Congo dans le Nord de l'Angola, ils ont rencontré le Royaume Kongo, qui s'étendait de la partie Ouest de l'actuelle République Démocratique du Congo, du Gabon moderne dans le Nord de la rivière Kwanza, jusqu'à la partie Nord de l'actuelle République d'Angola. La capitale, Mbanza Kongo, avait une population d'environ 50.000 habitants. La partie Sud de ce royaume était composée de différents Etats importants, parmi lesquels, le Royaume de Ndongo, gouverné par le roi Ngola. L'Angola moderne tire donc son nom du roi de Ndongo, appelé Ngola.

F. Pigafetta et D. Lopes, évoquant la description des contrées avoisinant le royaume Kongo, écrivent ce qui suit : « Dans le royaume Kongo, on peut distinguer quatre côtes [...]. La région riveraine est une plaine où l'on peut se procurer en abondance des vivres de toutes sortes et où l'on trouve, en vente, divers métaux, particulièrement de l'argent ; elle relève du roi Ngola. En remontant vers le nord, on rencontre d'abord le fleuve Benguela ; sur ses rives règne un vassal du roi d'Angola »⁽¹²⁸⁾. Mais « le royaume Kongo a été l'un des plus anciennement reconnus par les Européens (1482) et l'un des plus précieux. Déjà, Camoens l'exalte dans les *Lusiades* »⁽¹²⁹⁾.

¹²⁷ G.BALANDIER, *La vie quotidienne au Royaume Kongo, du XVème au XVIIIème siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1965, p.211.

¹²⁸ F.PIGAFETTA et D. LOPES, *Description du Royaume de Congo et des Contrées Environnantes* (Traduit de l'Italien par W.BAL), Louvain/Nauwelaerts, Paris/Beatrice-Nauwelaerts, 1965, p.24.

¹²⁹ G.BALANDIER et al., *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernand Hazan, 1968, s.v. « Kongo », p.237.

Il va sans dire que l'Angola, avant l'arrivée des Européens, avait existé comme un royaume, en parallèle à celui du Kongo et tant d'autres. Dès 1591, Filippo Pigafetta et Duarte Lopes le mentionnent déjà quand ils décrivent la délimitation des contrées voisines du royaume Kongo. Mais l'Angola apparaît tardivement dans les sources modernes, et ce, à la trame du royaume Kongo, avec lequel il formera l'actuelle République d'Angola en conjonction des autres.

L'étude antérieure d'Angola, c'est-à-dire, de l'époque avant sa conquête entreprise en 1575, un an avant la fondation de Luanda, n'est ainsi possible qu'au travers des données historiques que nous offre l'une de ses grandes et plus anciennes composantes qu'est le Kongo. Toutefois, c'est « en 1883 qu'est intervenue la fusion effective de Ngola et du Kongo pour former l'ancienne colonie portugaise, qui sera l'actuelle République d'Angola »⁽¹³⁰⁾.

2.2.4. Arrivée des Européens

A la base des voyages maritimes qui ont permis aux navigateurs portugais de longer la côte Atlantique de l'Afrique, de contourner le continent Africain par le sud, de longer sa côte orientale par l'océan Indien, et d'arriver finalement aux Indes, se trouve lié un nom : Henri Le Navigateur, Prince du Portugal. T.Munayi Muntu Moji évoque cinq raisons ci-après qui ont servi de leitmotiv à la toute première expédition portugaise en Afrique :

Le prince voulait connaître les régions situées au Sud des îles Canaries et du cap Bojador ; il voulait étendre le champ des échanges commerciaux, et en cela, il fallait créer une zone, dans laquelle les Portugais apporteraient les produits industriels et achèteraient les matières premières ; il voulait découvrir et connaître la réalité sur la puissance politique et religieuse de l'ennemi, à savoir le musulman; chercher un allié politique et religieux contre l'Islam: depuis longtemps, en effet, le bruit courait en Europe sur l'existence éventuelle quelque part en Asie ou en Afrique d'un royaume chrétien dirigé par un certain prêtre Jean ; apporter la religion chrétienne au peuple d'Afrique et de l'Extrême Orient⁽¹³¹⁾.

Il n'est donc pas question de l'évangélisation comme d'aucuns peuvent le croire, mais au contraire des raisons commerciales et économiques qui étaient à la base des expéditions missionnaires en Afrique. Le royaume chrétien dont il s'agissait, dirigé par le prêtre Jean, n'était autre que l'Abyssinie, en actuelle Ethiopie. Se trompant de chemin, tout au long de la pérégrination, par des illusions

¹³⁰ Cf. B.DAVIDSON, *Mère Afrique, les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, PUF, 1965, p.112.

¹³¹T.MUNAYI Muntu-Moji, *Histoire de l'Eglise en Afrique, séminaire tenu à l'attention des Etudiants à la faculté de Théologie de Université Protestante au Congo*, Kinshasa, 2001.

géographiques, l'expédition portugaise trouva son terme à l'embouchure du fleuve Congo, en aval de l'actuel Matadi.

G. Balandier écrit ce qui suit, à ce sujet : « Le rio poderoso que Diego Caô et ses marins tentèrent de remonter avec l'ambition d'atteindre le lac central, puis le Nil qui conduit au pays du mystérieux Prêtre Jean. Mais l'audacieuse expédition trouva son terme en aval de l'actuel Matadi»⁽¹³²⁾. Quand Diego Caô, explorateur portugais, parvint à l'embouchure du Congo en 1482, il rencontra la population locale riveraine et apprit d'elle l'existence de ce royaume puissant et prospère, dont la capitale, Mbanza-Kongo, était éloignée de la côte.

A cause du malentendu dû à la méconnaissance réciproque des langues, il ne résulta rien de fructueux du contact avec la population, au cours de ce premier voyage. A son retour au Portugal, Diego Caô y ramena avec lui quelques Congolais, où ils ont appris à parler le Portugais, et les remit au roi à Lisbonne. Ils furent bien reçus par le roi, vêtus et convertis au christianisme, et furent encouragés à servir d'interprètes dans l'avenir.

2.2.5. Christianisation du royaume et révolte populaire

En compagnie de sa suite européenne et de ces patriotes et interprètes congolais formés au Portugal, Diego Caô fut, lors de sa troisième expédition africaine en 1487, invité à rendre visite au Mani-Kongo(Roi-Kongo), dans sa capitale, Mbanza-Kongo. Le contact fut pondéré et le roi se convertit au christianisme. Le 3 mai 1491, Nzinga Nkuwu, roi du royaume Kongo, fut baptisé et devint le premier des rois chrétiens sous le nom de Jaô 1^{er}, par déférence pour le souverain portugais. La capitale du royaume fut, à cet effet, dénommée Sao Salvador, Saint Sauveur. Cette christianisation, souligne G. Balandier, « destinée à gagner les peuples par l'intermédiaire des souverains et des notables, fut conduite dans la hâte ; aussi rapidement que l'édification de l'église de Mbanza Kongo qui, commencée au début de mai 1491, s'est achevée en juillet de la même année »⁽¹³³⁾. Il y avait une aversion totale de la population locale envers le christianisme qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, mettait en cause toutes les pratiques culturelles des autochtones.

Durant le règne d'Afonso 1^{er} (1506-1545), le christianisme s'installa incontestablement dans le royaume, à telle enseigne que le prince Henrique, fils du roi, fut élevé au rang d'Évêque par le Pape Léon X. Dom Afonso, 2^{ème} roi chrétien, fut alors dénommé apôtre du Kongo, à cause de sa ferveur pour

¹³² GBALANDIER, *La vie quotidienne au Royaume Kongo, du XVème au XVIIIème siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1965, p.13.

¹³³ *Ibid.*

le christianisme. Il effectua, durant son règne, une véritable révolution technique et du savoir pour la modernisation de son royaume, notamment, par l'envoi massif des Congolais en formation au Portugal, par la construction des écoles et des églises, pour ne citer que ces réalisations, et ce, sous l'égide du Portugal.

2.2.6. Traite négrière: conquête de l'Angola et fondation de Luanda

Tout commence en 1512, quand le roi Manuel du Portugal avait demandé à Simão Da Silva, Chancelier et son Représentant personnel au Kongo, de faire charger les navires, pour le retour, avec du cuivre, de l'ivoire et des esclaves. Le roi pensait donc s'en servir comme marchandises pouvant produire des revenus devant suppléer aux frais d'études des Congolais basés au Portugal, et de ceux d'entre eux présents à Rome. Il faut donc voir là des fins commerciales et économiques qui seront à la base de la dégradation des relations, faisant ainsi suite à la traite négrière. La situation s'est profondément dégradée avec l'avènement en 1521 du roi João III au Portugal, et la mort d'Afonso 1^{er} au Kongo, en 1545.

Les peuples voisins, par crainte d'être transformés en sujets pouvant faire l'objet de la traite, «renforcèrent leur pression; le commerce a décliné pour des raisons d'insécurité ; le point d'appui de la colonisation s'est déplacé dès l'instant où la conquête de l'Angola a été envisagée, puis entreprise à partir de 1575»⁽¹³⁴⁾. Le quartier général de la traite, pour des raisons d'insécurité galopante dans la région, devient la nouvelle cité de Luanda, dont la fondation officielle remontant à 1576 est attribuée à Paulo Dias de Novais. C'est donc, à partir de ce temps que l'Angola commence à apparaître dans les annales de l'histoire. Très tard, en date du 25 octobre 1665, à Ambuila, au-delà de l'actuel Bengo en Angola, le Mani Kongo, Antonio, fut assassiné et décapité. Ce fut l'effondrement systématique du royaume Kongo, préfigurant ainsi l'emprise effective des Portugais sur toute la région.

Attirés par le commerce esclavagiste, dont le lieu d'embarquement devient dorénavant la nouvelle cité de Luanda, fondée en 1576 pour cette fin, les Brésiliens coalisent avec des Portugais afin de consolider l'Angola, incluant cette fois-ci une grande partie de l'ex-royaume Kongo et tant d'autres régions environnantes conquises, appartenant jadis aux groupes ethniques respectifs susmentionnés, parmi lesquels Ngola, comme colonie portugaise.

A ce sujet, G. Balandier écrit : « Ce royaume, anciennement vassal de Kongo, va devenir un territoire colonial [...]. Les Portugais étaient, en effet, plus que quelques commerçants et missionnaires,

¹³⁴G.BALANDIER, *La vie quotidienne au Royaume Kongo, du XVème au XVIIIème siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1965, p.58.

dispersés dans ces Etats, c'était une puissance militaire installée à ses côtés»⁽¹³⁵⁾. Ce qui a fait dire à F. Pigafetta et D. Lopes que « on peut donc suivre deux routes, de Saint-Jacques à Luanda, port du Congo »⁽¹³⁶⁾. Il fut alors fondé, à Luanda, une prison, jouant le rôle de comptoir dans lequel étaient entreposés les esclaves venus de toutes les contrées en attendant leur cheminement vers les plantations brésiliennes. Ce fut le début de la systématisation de la colonisation portugaise et de la traite négrière en Angola, entreprise à partir de la conquête de 1575, et dont les racines tirent leur source à l'arrivée et à l'établissement des premiers Européens dans le royaume Kongo en 1482.

2.2.7. Colonisation portugaise en Angola

2.2.7.1. Mission du Pouvoir colonial

En 1836, la traite négrière est interdite pour l'Angola. Mais cependant, elle se poursuit encore dans toutes les colonies portugaises concomitamment à la colonisation, au moins jusqu'en 1878, l'année au cours de laquelle l'esclavage fut officiellement aboli. Il a, toutefois, été transposé à d'autres types de traitements inhumains et à des travaux forcés.

Le nombre de personnes déportées durant la traite négrière en Angola a été estimé, au début du XXème siècle, à 4 millions. Ce qui justifie, conjointement aux effets de la guerre civile, un taux démographique actuellement faible dans ce pays. Néanmoins, les colons portugais n'ont pas pu avoir le contrôle effectif sur l'ensemble des régions et ethnies conquises. Face à la maltraitance, les mouvements de résistance et d'insoumission se faisaient de plus en plus jour.

A cet effet, R. Pélissier écrit: «Faut-il ne pas tenir compte de quelques soulèvements ultérieurs ou même de l'insoumission de certaines ethnies qui seront véritablement amenées à respecter l'administration qu'en 1940-1941, ainsi les Mucubas à l'ouest des Gambos »⁽¹³⁷⁾. R. Pélissier souligne avec insistance que « l'Angola n'a été conquis pour l'essentiel qu'entre 1906 et 1919. Le développement actuel du pays est l'œuvre du XXème siècle. Quant à lui, ni le souvenir de Diego Caô du royaume de Kongo, de Paulo Dias de Novais, ni celui de Sousa Coutinho ne peuvent changer quoique ce soit à la froideur des réalités qui environnent certains faits dans l'histoire de l'Angola »⁽¹³⁸⁾.

Certes, ce n'est qu'un peu plus tard, au cours de la première moitié du XXème siècle, que les Portugais ont commencé à développer le pays. Ils s'emploient à l'extraction des matières premières,

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ F. PIGAFETTA et D. LOPES, *op.cit.*, p.12.

¹³⁷ R. PELISSIER, *art.cit.* p.54.

¹³⁸ *Ibid.*

notamment le diamant et le fer, à la culture du sucre et du café, afin d'alimenter l'économie portugaise. C'est dans cette perspective qu'ils avaient mis sur place une voie ferroviaire pour acheminer les marchandises de l'intérieur du pays vers le port situé sur la cote atlantique. En 1954, commence l'extraction du pétrole, dont les revenus servaient également à affluer l'économie portugaise.

Tout compte fait, R. Péliissier ne nous donne aucune indication d'une expédition missionnaire aboutissant au contact direct de l'Angola avec des Européens avant la colonisation, en dehors des pistes dont nous disposons résultant du contact de Diego Caô avec le Kongo, en 1482. On ne le dira donc jamais assez que la colonisation de l'Angola n'est pas un fruit tombé du ciel ; elle est, bien entendu, l'aboutissement d'un long processus historique.

2.2.7.2. Instauration de l'indigénat

En 1933, un nouveau régime fut fondé par Antonio Olivera Salazar, au Portugal, *Estado Novo*, Nouvel État, lequel avait considérablement concédé plus de vigueur au régime colonial. Ce qui préluda à l'instauration du régime dit d'indigénat au Portugal, instituant trois catégories d'individus dans leur rapport avec les colonisés: les *civilizados*, qui sont des Portugais eux-mêmes ; les *assimilados*, composés de Métis et de certains Noirs qui ont droit à l'instruction dans la langue portugaise; les *indígenas*, comprenant des Noirs qui représentent 98% de la population indigène, victimes de nombreuses restrictions, réquisitions et tant d'autres mesures répressives, notamment, des travaux forcés, tels que assurer le déplacement des Blancs en lieu et place de la charrue, les châtiments corporels dans certaines circonstances. Cette pratique coloniale, constituant une offense à la dignité des Noirs, a été définitivement abolie en 1962.

2.2.7.3. Angola, province d'outre-mer et lutte pour l'indépendance

L'indépendance d'Angola n'avait pas, un seul instant, figuré dans l'agenda du Portugal qui, par contre, souhaitait en faire une province intégrant la métropole. Ainsi, à partir de 1951, la colonie devint une province d'outre-mer. Les Angolais pouvaient acquérir la nationalité portugaise sous certaines conditions. Face à cette prise de pouvoir de la part de l'autorité coloniale, les groupuscules d'opposition locaux ont vu le jour, des partis politiques tels que le MPLA, Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola, à tendance marxiste, composé de métis et de bourgeois citadins, fut créé en 1956. Le FNLA, Front National pour la Libération d'Angola, le fut en 1961; et l'UNITA, l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale d'Angola en 1966. En date du 4 février 1961, «les militants du MPLA s'en

prennent à la prison centrale de Luanda dans le but de faire évader ceux des leurs qui ont été arrêtés pour des raisons politiques, et ont tué plus de deux mille colons portugais. Dans la communauté indigène, la réplique de l'armée portugaise avait fait près de dix mille morts. Beaucoup d'Angolais ont trouvé refuge au Congo-Kinshasa. Ce qui fut l'élément déclencheur de la guerre d'indépendance en Angola»⁽¹³⁹⁾. Le 25 avril 1974, Marcelo Caetano fut renversé par l'armée portugaise, laquelle s'est emparée du pouvoir à Lisbonne. Entre temps, dans certains quartiers de la capitale angolaise, les indigènes s'en prennent aux colons. Les trois formations politiques, en l'occurrence, MPLA, UNITA et FNLA, ayant chacune ses propres combattants, se battent à proximité de Luanda pour usurper le pouvoir. La capitale devint le théâtre de violences accompagnées de pillages et d'émeutes. Adão Manuel raconte à ce sujet: «les soldats portugais regagnent constamment Lisbonne de janvier et novembre 1975 en compagnie de près de trois-cent-mille colons»⁽¹⁴⁰⁾. En janvier 1975, les nouvelles autorités portugaises convoquent les Accords dits d'Alvor, qui prévoient, au terme de la colonisation, la tenue d'élections libres et transparentes, d'où devrait sortir le premier gouvernement le 11 novembre 1975, date convenue à cette fin. Le MPLA, raconte R. Girard, «qui devine que les urnes ne lui seront pas favorables, préfère bientôt recourir aux armes. Il prend alors les autres mouvements de vitesse en s'emparant militairement du pouvoir à Luanda grâce au soutien cubain et à l'appui de l'amiral portugais Rosa Coutinho. Il proclame la République populaire de l'Angola »⁽¹⁴¹⁾. Le MPLA remporta, au cours de l'été 1975, la guerre et expulsa les deux autres formations, FNLA et UNITA, de la capitale. Agostinho Neto proclama alors l'indépendance d'Angola, dont il fut premier président, le 11 novembre 1975, sous le tonnerre de coups de fusils et de bombes à proximité de Luanda. Commence alors la guerre civile angolaise, qui débute en été 1975, au lendemain de l'indépendance, laquelle guerre a définitivement pris fin en février 2002 à l'issue de l'assassinat par l'armée loyaliste du leader de l'UNITA, Jonas Savimbi.

2.2.7.4. Guerre civile angolaise et ses implications

2.2.7.4.1. Causes : un conflit ethnique alimenté par la guerre froide

En effet, le conflit en rapport avec la guerre civile angolaise opposa, d'une part, les partisans du MPLA, composé de Métis et de citoyens soutenus par l'URSS et Cuba, et d'autre part l'Unita, un

¹³⁹ A. MANUEL et al., *A Guerra Civil em Angola, Efeitos e considerações, (De 1974-2002)*, Mémoire de Licenc en Sciences de l'Éducation, Université Agostino Neto (ISCED-UIGE), 2007.

¹⁴⁰ Cf. A. MANUEL et al., *A Guerra Civil em Angola, Efeitos e considerações, (De 1974-2002)*, Mémoire de Licencié en Sciences de l'Éducation, Université Agostino Neto (ISCED-UIGE), 2007

¹⁴¹ R. GIRARD, «l'UNITA, l'Angola et l'Afrique du Sud : quel rôle pour l'Occident?», in *Politique étrangère*, Paris, Armand Colin, 1986, volume 51, N°2, p.509.

mouvement regroupant, en majorité, les Ovimbundus, mouvement appuyé par les Occidentaux, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, aux côtés desquels s'était associée l'Afrique du Sud. Ce qui rejoint l'assertion selon laquelle « la forme de l'État qui se veut national, moderne et bureaucratique, n'est la création d'aucun pays africain. Elle répond aux exigences de la communauté internationale »⁽¹⁴²⁾.

Evoquant le conditionnement historique des partis politiques en Angola, S.Nolutshungu écrit : « En Angola, le tribalisme du FNLA de Roberto Holden remontait au commencement de la lutte anticoloniale pour défendre les intérêts royalistes Kongo. Ce mouvement est resté [...] vivement tribaliste. L'ethnicisme de l'Unita surgit à l'heure du retrait du colonisateur »⁽¹⁴³⁾. Très souvent, les guerres civiles ont été, en Afrique, les résultats récurrents d'antagonismes profonds entre catégories sociales importantes, classes, ethnies existantes au sein d'une société. Les autochtones ont généralement tendance à adhérer à des partis politiques ayant les couleurs de leurs ethnies respectives. L'adhésion à un parti opposé est plus ou moins justifiée par des intérêts personnels, souvent matériels.

Bien que les conflits armés en Angola aient été, en partie, motivés par la guerre froide, il va sans dire que le non respect des accords d'Alvor, prévoyant la tenue des élections démocratiques, libres et transparentes, au terme de la colonisation, a été la cause immédiate du déclenchement de la guerre civile dans ce pays. C'était dû, aux yeux de bien des critiques, à la crainte du MPLA, parti déraciné, essentiellement composé des Métis et des étrangers qui, par conséquent, ne bénéficiait d'aucune adhésion populaire explicite et qui donc en ce temps, présentait de se voir supplanté par l'UNITA ou le FNLA en cas d'élections, telles que prévues par les Accords d'Alvor. Aussi bien que « la culture à laquelle on appartient est le contexte qui permet de faire des choix autonomes, elle fonctionne comme un réservoir d'opinions. Si la culture est faiblement reconnue, alors la marge d'autonomie dont dispose l'individu est réduite »⁽¹⁴⁴⁾. Il en est ainsi pour la plupart des partis et des dirigeants politiques en Afrique.

Savimbi, souligne R. Girard, n'a cessé, du temps de sa vie, « de manifester son angoisse et sa nostalgie pour les accords d'Alvor, d'où devraient partir la démocratie et la base d'une paix durable en Angola, tout au long de son parcours après l'indépendance »⁽¹⁴⁵⁾. Au lendemain de son accession à la

¹⁴² S.NOLUTSHUNGU, « L'Etat face au conflit civil : réflexions sur l'Angola, l'Ethiopie et le Tchad », in *Revue française de science politique*, 1988, Volume 38, Numéro 4, p.542.

¹⁴³ S.NOLUTSHUNGU, *art.cit.*, p.534.

¹⁴⁴ L. BOUVET, « les identités dans l'espace public: individualisme ou multiculturalisme ? », in *Les enjeux du débat public contemporain*, Paris, Editions La Découverte, 1999, p.184.

¹⁴⁵ Cf. R.GIRARAD, *art.cit.*, p.508.

souveraineté nationale, l'Angola se trouve dans une situation de chaos complet. Le parti au pouvoir ne contrôle que la capitale, Luanda et ses environs. L'apport de Cuba, sous le commandement du Général Ochoa, en combattant aux côtés des Forces loyalistes, constitue un élément déterminant au maintien du MPLA au pouvoir en Angola aux premières heures de l'indépendance. Un an après, en 1976, Neto obtint la reconnaissance officielle de son gouvernement de la part de l'ONU.

Faisant allusion aux indices en rapport à la guerre froide dans la guerre civile d'Angola, R. Girard écrit: «Depuis un an, un âpre débat agite les milieux politiques américains : faut-il ou non aider financièrement l'Unita dirigé par Jonas Savimbi, dans le combat qu'il mène depuis 1975 contre la mainmise soviéto-cubaine sur l'Angola. Le Président Reagan décide [...] d'accorder à l'Unita une aide financière de l'ordre de 15 millions de dollars, comprenant notamment des missiles anti-aériens stringer »⁽¹⁴⁶⁾. Pour la Maison Blanche, seule l'UNITA, de par sa force et son organisation, répondait le mieux aux critères pouvant servir de paix et de stabilité dans la région. D'où la nécessité de lui accorder un appui devant permettre de soumettre le gouvernement du MPLA basé à Luanda de se dépouiller des forces cubaines, et d'organiser enfin les élections libres, démocratiques et transparentes.

José Eduardo Dos Santos assume les fonctions du Chef de l'État depuis la mort d'Agostinho Neto en 1979. Il a développé l'exploitation du secteur pétrolier, le seul qui apporte plus de devises au revenu national. La province de Cabinda, séparée du reste du territoire angolais, auquel elle a été rattachée par les Portugais en 1968, a, depuis l'indépendance jusqu'en 2006, été le théâtre des incursions séparatistes fomentées par les FLEC, Forces de Libération de l'Enclave de Cabinda. Les représentants de ce mouvement politico-militaire réclament jusqu'à nos jours l'indépendance de Cabinda auprès du gouvernement central angolais, ce que ce dernier ne veut jamais entendre.

2.2.7.4.2. Tentatives pour la cessation des hostilités

Les pages précédentes nous renseignent, à suffisance, que la guerre civile d'Angola a été, dès l'origine, téléguidée par des puissances occidentales, lesquelles ont concouru, par la suite, à la conjugaison des efforts pour la paix dans ce pays. Un certain nombre d'initiatives successives ont été entreprises au niveau régional et interrégional pour la cessation des hostilités entre parties belligérantes. C'est notamment le cas des accords du 8 août 1988, conclus à Genève entre l'Angola, ses alliés cubains avec l'Afrique du Sud pour le retrait des troupes sud-africaines du territoire angolais. Signalons également les Accord de New-York en décembre 1988 entre les trois partis en conflit prévoyant le retrait

¹⁴⁶Cf. R.GIRARAD, *art.cit.*,p.505.

des militaires cubains en Angola, et celui de Gbadolite dans l'ex zaïre en juin 1989 entre le président angolais, José Eduardo Santos, et le leader de l'UNITA, Jonas Savimbi. La fin de l'année 1990 retient plus l'attention publique, du fait de l'adoption par le MPLA du multipartisme, et ce, sous la pression de la Communauté Internationale.

Ceci préluda à l'accord de paix de Bicessee, signé en mai 1991. Les Casques bleus de l'ONU ont été envoyés en Angola afin de faire respecter le cessez-le-feu, envisageant la tenue des élections présidentielles pour l'année 1992. Comme c'était prévisible, la guerre a repris après la victoire aux élections de 1992, supervisées par l'ONU, de José Eduardo dos Santos. Savimbi avait refusé de reconnaître les résultats de ce scrutin en affirmant qu'il était entaché de nombreuses fraudes et irrégularités. La reprise des combats avait occasionné le massacre de plusieurs militants de l'UNITA à Luanda par l'armée loyaliste, laquelle s'était également emparée de la ville de Huambo, bastion de l'UNITA, en 1994. Au cours de cette période, plus d'un million d'Angolais avaient quitté le pays.

2.2.7.4.3. Cessation définitive de la guerre

La paix est l'une des finalités ultimes vers laquelle tous les États du monde ont toujours orienté leurs actions. Mais en Angola, elle n'a été acquise qu'à l'issue de l'assassinat du leader de l'UNITA, Jonas Savimbi, en février 2002. Il fut signé, sous l'initiative du Gouvernement angolais, un accord de cessez-le-feu et de la réconciliation, au cours duquel est intervenue la fusion définitive de l'armée loyaliste et celle de l'ancienne rébellion de l'UNITA. La cérémonie de la signature de cet accord, dont le contenu n'a pas été rendu public, a eu lieu en avril 2002 au sein de l'assemblée nationale angolaise basée à Luanda. Commence alors une ère nouvelle en Angola, celle de la paix et de la reconstruction du pays que nous évoquons en substance dans la troisième section de ce chapitre, dans la perspective de l'engagement social du Diocèse dans les OMD, accompagnant les actions sociales entreprises par le gouvernement angolais. Notons en passant que cet accord a officiellement mis fin à 27 ans d'un conflit qui a fait plus d'un million de morts et a entraîné en exil un grand nombre de citoyens angolais dans bien des pays du monde.

2.2.7.4.4. Impacts de la guerre civile angolaise

La guerre a donc généré un impact négatif énorme dans tous les domaines de la vie nationale, impact que nous ne pouvons énumérer de façon exhaustive dans ce travail. Sur le plan politique, « la

primature a été supprimée depuis 1977 pour des raisons spécifiques liées à la reprise intempestive des combats. Ayant une seule chambre composée de deux-cent-vingt députés, l'Assemblée nationale a été, pour des mêmes raisons susmentionnées, renouvelée en août 2008 depuis les élections générales, présidentielles et législatives, de 1992 »⁽¹⁴⁷⁾. Le Président de la République, José Eduardo Santos, s'est octroyé un pouvoir considérable. Il pouvait nommer les ministres et les autres personnalités officielles indiquées dans la constitution, qu'il pouvait révoquer à tout moment s'il le jugeait nécessaire. En sa qualité de chef de l'Etat et du gouvernement, il préside le Conseil des ministres, signe et promulgue les lois votées par l'Assemblée nationale et les décrets des ministres, annonce ou décrète l'état de siège et d'urgence, pour ne citer ces attributions. Les autres partis d'opposition existaient dans la clandestinité.

Sur le plan économique, du temps de la guerre, le gouvernement se désengage très souvent de ses responsabilités vis-à-vis de la population abandonnée à son triste sort et confrontée au manque de revenus. Ceci a entraîné, en Angola, en parallèle de nombreuses victimes tombées sous le coup des balles, des bombes et des mines, un taux élevé de décès, dû à la famine et à l'irruption des épidémies morbides dans des camps de fortune. A cela s'ajoute l'absence de prise en charge des malades et l'inexistence des structures sanitaires. L'insécurité et le vandalisme battaient leur plein au mépris de la justice faisant place à l'impunité.

Évoquant la situation socio-économique d'Angola, au temps de la guerre, V. Britain souligne que «la préoccupation majeure de la plupart des citoyens était de subvenir aux besoins alimentaires. La reprise de la guerre à l'issue des élections de 1992 avait davantage ruiné la situation économique du pays. Les agents de l'État n'ont pas été rémunérés depuis plusieurs mois. L'inflation et la dévaluation monétaire ont porté un coup fatal aux salaires par rapport au prix et à la situation du marché »⁽¹⁴⁸⁾.

En Angola, la plupart des paysans avaient abandonné leur terre durant la guerre. Leurs bétails et produits agricoles ont été pillés. L'incapacité des dirigeants politiques à stabiliser la situation avait davantage dégradé la situation socio-économique du pays. Les matières premières, notamment le cuivre et le diamant, avaient fait l'objet d'une exploitation illicite intense par les rebelles de l'UNITA, à des fins personnelles. La corruption ostentatoire et l'impunité étaient monnaie courante à travers tout le pays.

En ce qui concerne le secteur éducatif, S.Crowe nous rapporte le témoignage d'un habitant de Huambo qui déclare: «Je me souviens des bombes qui faisaient écrouler des maisons lors de la guerre,

¹⁴⁷Cf. LUVUMBU NIEME, 44 ans, Professeur d'Histoire politique à l'Université Agostinho Neto(ISCED-UIGE), entretien directif fait à Uige en date du 12 août 2012, sur l'histoire politique d'Angola,

¹⁴⁸Cf. V. BRITAIN, «défis de l'après-guerre en Angola », in *Le Monde diplomatique*, Londres, octobre 1995, p.4.

les enfants abattus et arrachés de leur mère, les stigmates de la guerre, les traces de balles sont encore visibles à l'école Sao José»⁽¹⁴⁹⁾. Des combats ont perturbé l'éducation de centaines de milliers d'enfants d'âge scolaire. Près de la moitié de toutes les écoles ont été pillées et détruites et l'infrastructure scolaire de l'Angola était en pleine décrépitude à la fin de la guerre, en 2002. La guerre avait donc drainé des fonds qui auraient pu être appliqués à la construction d'écoles, à l'achat et à l'impression des livres. Au taux élevé d'analphabétisme s'ajoutent l'immoralité et la dégradation des mœurs entraînant la recrudescence des actes de violence et de vandalisme dans le pays.

2.3. Bref aperçu historique de l'Église anglicane d'Angola

2.3.1. Arrivée et implantation de l'Église anglicane en Angola

La paternité de la toute « première entreprise missionnaire est attribuée, pour l'Église anglicane en Angola, dans sa pénétration, son implantation et sa consolidation, à Archbald Patterson »⁽¹⁵⁰⁾.

De nationalité anglaise, Patterson était parti d'Ecosse et parvint en 1922 dans l'une des provinces de l'Angola, Uige. Il s'inspira de la Conférence Missionnaire Mondiale d'Edimbourg tenue en 1910, et s'est donc rendu à l'évidence que l'Église existe pour le monde et qu'au regard des traitements dégradants infligés aux natifs par les colons portugais, qu'il était donc urgent de communiquer les retombées de l'Évangile et la compassion du Christ aux déshérités et aux damnés de cette partie de la terre, longtemps frappés du sceau de la déchéance existentielle. Après avoir trouvé un emplacement où devrait partir son œuvre, il retourna en Angleterre.

La mission proprement dite a commencé dans le Nord d'Angola en date du 9 juin 1925. En 1950, Patterson a pris contact avec l'Église Lusitaine du Portugal, laquelle avait fourni à l'Église naissante les livres de prière commune pour les offices du culte selon la tradition anglicane. Selon l'actuel évêque André Soares : « en décembre 1974, d'un commun accord avec le Révérend Manuel Crespo de l'Église Lusitaine, Patterson procéda à la modification du nom de l'Église anglicane d'Angola, qui devint désormais *Mission to Episcopal Angolan Church*. Mais à cause de la guerre civile et d'indépendance, Patterson et Crespo quittèrent le pays et n'y sont plus revenus jusqu'à leur mort. L'Église resta abandonnée »⁽¹⁵¹⁾.

¹⁴⁹ SARAH CROWE, *Rapport sur les efforts de l'organisation et construction des écoles en Angola*, Huambo, 28 juillet 2005.

¹⁵⁰ A.SOARES, *Discurso de abertura do sinodo 2004*, Luanda, 2004,p.1.

¹⁵¹ A.SOARES, *Discurso de abertura do sinodo 2004*, Luanda, 2004,p.2.

En décembre 1990, l'Évêque Denis Sengulane du Diocèse de Lebombo basé au Mozambique vint reconnaître le travail réalisé par Patterson. L'Église d'Angola était alors sous la juridiction épiscopale du Diocèse de Lebombo jusqu'en 2002, l'année au cours de laquelle l'Angola est devenu un Diocèse autonome avec le sacre et l'intronisation de son premier Évêque diocésain, en la personne de Son Excellence Mgr André Soares. Notons en passant que, de 1925 jusqu'en 1990, l'Église d'Angola était, à cause de la guerre coloniale suivie de la guerre civile, amputée de toute relation au reste du monde anglican.

L'Église naissante finira, en juin 1985, en vue d'une expansion rapide, par faire alliance avec une communauté chrétienne indigène indépendante, dénommée *Igreja Evangelica*, laquelle était déjà implantée dans bien des provinces d'Angola. Elle sera dès lors dénommée *Igreja Evangélica Unida-Comunhão Anglicana em Angola* (Église Évangélique Unie-Communion Anglicane en Angola).

2.3.2. Naissance d'un Diocèse autonome

A la suite de S. Karotemprel, « l'œuvre d'implanter l'Église signifie fonder une église particulière, un diocèse, qui ait déjà des racines dans la vie sociale du peuple, qui ait une certaine stabilité et permanence, c'est-à-dire qu'elle doit posséder sa propre organisation, ses prêtres, ses religieux et ses fidèles, et posséder les ministères et les institutions requis pour conduire la vie du peuple de Dieu, ayant un évêque pour guide »⁽¹⁵²⁾.

Après de nombreuses années d'intensifs labeurs, le Synode Provincial d'Afrique Australe qui s'était tenu en septembre 2001 à Johannesburg en Afrique du Sud, a pris la décision d'inaugurer officiellement le diocèse d'Angola. La possibilité a été accordée au clergé et aux chrétiens du futur diocèse de choisir parmi les prêtres celui qui devrait présider, en qualité d'Évêque, à la destinée de leur Église.

Le nom du Révérend André Soares, alors Archidiacre de Luanda, a été, à l'unanimité, avancé pour assumer les fonctions de futur et premier évêque du diocèse d'Angola. Son sacre est intervenu, cinq mois après, en juillet 2002, à Cape-Town, en Afrique du Sud, par Sa Grâce Mgr Njongo Nkulu Ndungane, alors Archevêque de la Province Ecclésiastique d'Afrique Australe, retraité en janvier 2008.

L'implantation de l'Église, fait remarquer Paul Brasseur « s'est généralement faite par des chrétiens venus d'ailleurs (en mission) et progressivement remplacés dans leur ministère par des

¹⁵² S. KAROTEMPREL, *Suivre Christ en mission : manuel de missiologie*, Vatican City, Urbaniana Press, 1999, pp. 169-170.

autochtones, suivant des processus variables, selon les temps et les lieux »⁽¹⁵³⁾. Tel fut le cas de l'Église anglicane en Angola dont les premiers jalons ont été posés par des gens venus d'ailleurs.

2.3.3. Reconnaissance officielle de l'Église anglicane d'Angola

La République d'Angola est aujourd'hui un État laïc qui prône la liberté et le pluralisme religieux. Elle n'est pas attachée à une quelconque religion d'État. Cependant, bien que l'Église soit reléguée dans la sphère privée, nous sommes portés à considérer qu'elle joue le rôle de moralisation, de socialisation et de cohésion sociale, indispensable à la quiétude et à la paix civile, vertus fondamentales dont se préoccupe tout État.

Mais toutefois, son existence à l'intérieur de ce dernier est tributaire d'une reconnaissance officielle préalable conforme aux dispositions réglementaires instituées en la matière. La personnalité civile lui accorde le statut d'une personne morale de droit privé jouissant d'une capacité juridique assortie des droits et des devoirs au même titre qu'une personne physique. Le Décret-loi, *Decreto executivo* en portugais, n°12/92 du 14 février 1992, publié dans le Journal officiel, *Diário da Republica*¹⁵⁴, n°7 du 14 février 1992, confère la personnalité civile à l'Église anglicane angolaise, faisant d'elle un sujet juridique sur toute l'étendue du territoire angolais, dans les limites que fixent les lois et les règlements.

Il importe de souligner que ce décret avait concomitamment accordé la personnalité juridique aux sept Églises présentes, parmi lesquelles l'Église anglicane d'Angola. Il s'agit de l'Armée du salut (*Igreja exercito de salvacao*), l'Église apostolique africaine (*Igreja apostolica africana*), l'Église de la foi apostolique (*Igreja da fé apostolica*), l'Église de la fraternité évangélique de pentecôte d'Afrique en Angola (*Igreja fraternidade evangelica de pentecotes na Africa em Angola :Bom Deus*), l'Église chrétienne baptiste en Angola (*Igreja cristã baptista em Angola*), l'Église chrétienne évangélique d'Angola (*Igreja crista evangelica de Angola*). La reconnaissance officielle de l'Église Méthodiste remonte, en Angola, à 1885, au temps de la colonisation portugaise. Elle est l'une des plus grandes églises protestantes dans le pays.

Hormis les activités culturelles, le rôle des Églises en Angola, pays dont l'État est l'unique régulateur du religieux, reste beaucoup plus réduit dans les secteurs ayant trait aux œuvres sociales et

¹⁵³ P.BRAUSSEUR, « clergé indigène », in *Dictionnaire Œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p.50.

¹⁵⁴ Voir en annexe la copie du *Diário da Republica* n°7 du 14 février 1992 conférant la personnalité civile à *Igreja Evangélica Unida-Comunhão Anglicana em Angola*, qui n'est d'autre que l'Église anglicane d'Angola.

caritatives. En plus de leurs rapports œcuméniques, chacune de ces Églises s'engage de manière singulière et autonome sur le champ social.

2.3.4. Statistiques et contexte dans lequel opèrent des Eglises en Angola

Le contexte ou le conditionnement social de la République d'Angola, champ missionnaire du Diocèse anglican d'Angola, accuse l'image d'un terrain parsemé par la présence envahissante des sectes (Igrejas Pão da vida, Sangue Precioso, Doze Discipulos, etc.), et d'une promiscuité spirituelle à grande échelle. Contrairement aux Églises établies qui axent leurs activités sur des domaines d'intérêt général ou communautaire, les fondateurs des sectes poursuivent très souvent des objectifs matériels, visant leur enrichissement personnel au détriment de leurs membres. Ces derniers sont, pour la plupart des cas, confrontés aux misères, aux maladies et à la carence d'ordre divers et se trouvent ainsi en quête d'une promesse de félicité ou de guérison, auxquelles les sectes s'affirment prêtes à répondre. Les pasteurs des sectes ont, pour la plupart, le souci des dîmes et des offrandes. Ils ne sont pas à même d'éveiller, par leur prédication, la conscience des adeptes sur leur propre condition sociale et celle de leur pays.

Certes, au regard des données statistiques datant de 2009 fournies par le service des affaires religieuses du ministère de la culture du gouvernement angolais, « 94,7% de la population angolaise est chrétienne. Parmi ce nombre, l'Église catholique, religion dominante, représente 62,14%. Les statistiques disponibles font état de 10.302.000 fidèles catholiques baptisés. Les protestants dans leur ensemble représentent 18,4% des chrétiens, tandis que les sectes 15%. Le nombre des anglicans s'élève à 104.000 fidèles »⁽¹⁵⁵⁾. Ils représentent 3% dans la configuration actuelle des chrétiens en Angola. Les paroisses anglicanes se comptent de nos jours à 64, respectivement administrées par un prêtre, dont le nombre s'élève à 72.

Il y a parmi eux, ceux qui exercent des fonctions administratives spécifiques, et n'ont pas de paroisses à administrer, à l'instar du secrétaire diocésain et de certains responsables de Départements. La performance d'une œuvre n'est pas forcément fonction du nombre de personnes destinées à son exécution, mais surtout de leur qualification et de leur détermination.

¹⁵⁵DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES D'ANGOLA, *Réflexion sur la situation et la mission des Eglises opérant en Angola : impact et enjeux sociaux*, Luanda, 2009, p.18.

2.3.5. Rapports œcuméniques avec les Églises opérant au pays

Sur le plan œcuménique, le Diocèse anglican d'Angola fait partie, au niveau local, de la plateforme des Églises protestantes angolaises, dénommée *Conselho de Igrejas Cristas em Angola* (CICA). Fondé en 1992, le Conseil des Églises chrétiennes en Angola regroupe, de nos jours, à son sein, 19 dénominations protestantes, entre autres l'Église Méthodiste, Baptiste, et Luthérienne, et s'est assigné pour mission majeure la promotion de la coopération entre les Églises membres au niveau national, et avec les agences missionnaires au niveau international.

Au regard de la dépravation des mœurs en Angola, comme il en a toujours été le cas pour tout pays au sortir de la guerre, le Diocèse anglican d'Angola, de concert avec le CICA influe, tant soit peu, comme une sorte de mère et éducatrice, en accordant au peuple angolais une impulsion pédagogique et morale de nature à remodeler son comportement aux principes d'amour, de droit et de justice. Ceci est favorisé notamment par l'organisation et la tenue des séminaires et des conférences en lien avec l'éducation des consciences.

Dans son rapport d'activité annuelle, l'un des anciens leaders du Conseil des Églises chrétiennes en Angola, affirme que «le CICA continuera à travailler en harmonie avec le gouvernement, en appuyant ses actions, surtout en sensibilisant la population sur l'amour du prochain et de la patrie, pour que la paix règne de façon durable et définitive en Angola»⁽¹⁵⁶⁾. A titre indicatif, le CICA a été sollicité par le gouvernement, lors des élections générales du 31 août 2012, pour faire passer, par les différentes Églises qui le composent, le message de paix auprès de la population afin de maintenir un climat serein avant, durant et après ces élections.

Fort malheureusement, le Conseil des Églises chrétiennes en Angola (CICA), cadre idéal d'engagement commun, ne prend, en dehors des activités spirituelles, aucune initiative de nature à dénoncer ou infléchir des décisions politiques qui entravent le plein épanouissement de la couche sociale la plus défavorisée. A la base se trouve l'accommodation de la part des leaders du CICA. Notons en passant que la gratuité de l'école primaire se trouve alourdie par des frais exorbitants exigés dans la plupart des écoles secondaires et dans les universités, dont le minimum est, au niveau universitaire, de 250\$ à payer par mois, y limitant ainsi l'accès des enfants issus de familles pauvres. Aucune action n'est entreprise. Des cas correspondants où l'Église devrait faire entendre sa voix sont nombreux. Par exemple, l'annulation de l'élection du Président de la République qui, dorénavant, sera désigné par le parti majoritaire au parlement, devrait pertinemment faire l'objet d'une prise de position commune par

¹⁵⁶CICA, *Rapport de CICA sur les activités annuelles 2011*, Luanda, 2011.

les Églises d'Angola. Contrairement aux propos du leader susmentionnés, la paix, étant plus que l'absence de la guerre, n'est, en Angola, au vu et au su de bien des gens, qu'un leurre.

Le témoignage commun des Églises se focalise généralement sur des rencontres des prières et des réflexions sous forme des séminaires sur certains points relatifs à la mission, tels que le VIH/Sida et autres maladies sexuellement transmissibles.

2.3.6. Utilisation de médias pour la sensibilisation de conscience par les Églises en Angola

Dans son acception la plus large, les médias se rapportent aux moyens de communication de masse: presse, radio, télévision pour ne citer que ceux-là. Beaucoup d'Églises à travers le monde possèdent actuellement leurs propres chaînes de radio et de télévisions, ayant entre autres finalités la diffusion du message chrétien et la formation des consciences. En Afrique, beaucoup d'Églises naissantes, notamment des sectes, se mettent en scène au travers des médias dans l'unique but d'être reconnues par le public. Certaines inspirent, au travers de leurs émissions, l'opinion publique quant aux valeurs fondamentales indispensables à la transformation sociale.

La République d'Angola compte jusqu'à nos jours trois chaînes de télévision, parmi lesquelles deux sont officielles et une privée, et dont le propriétaire est l'un des dignitaires du parti au pouvoir. Les chaînes de radio se comptent au nombre de cinq: deux appartiennent à l'État, une, dénommée « Kairos » à l'Église Méthodiste, et une autre « Radio Ecclesia », qui est une antenne succursale de radio Vatican, à l'Église catholique. Cette radio a été l'objet d'un conflit cuisant entre l'Église catholique d'Angola et le pouvoir en place et avait été interdite d'émission et de diffusion. Elle était vue d'un mauvais œil par les dirigeants politiques à cause de la liberté de parole qu'elle accordait aux citoyens de toutes les sensibilités, par l'organisation de débats en rapport à la marche du pays. La décrispation était intervenue en mars 2009, lors de la visite de Benoît XVI en Angola qui, sur base d'une concession faite à ce sujet avec le Gouvernement angolais, décida du rattachement de ladite radio à celle du Vatican.

Tout compte fait, non seulement l'accès des Églises angolaises aux médias est entièrement réduit, mais aussi la liberté d'expression en rapport au vécu politique y est muselée. L'accès des Églises aux médias n'est possible que pour des cas rares liés aux questions spirituelles ou sociales d'intérêt collectif, notamment la tenue d'un synode, l'ordination des Serviteurs de Dieu, ou une activité d'importance sociale accomplie par l'Église, telle que l'inauguration d'une école ou d'un centre hospitalier construit par l'Église. Par cette restriction des médias, les autorités politiques angolaises reconnaissent que seul un citoyen informé et vigilant est en effet le seul garde-fou contre la dérive du pouvoir politique. Ceci

justifie leur peur de voir les Eglises passer dans les médias pour informer et former les consciences sur des questions en lien avec le vécu sociopolitique. Au vu et au su de bien des personnes, il est donc difficile, de nos jours, que les Églises angolaises recourent aux médias pour la formation des consciences en matière politique, car toute activité y afférente est perçue par le Gouvernement comme une sorte d'intoxication et d'incitation à la violence.

Sur ce, les leaders ecclésiastiques angolais doivent se comporter comme des véritables sentinelles en bannissant la peur. Ils ne peuvent compromettre leur mission en s'accommodant à la hiérarchie politique au sein de la société angolaise. Une telle attitude de sentinelle suscita l'apparition de prophètes africains dûment authentifiés, entre autres Kimpa Vita lors de l'occupation portugaise, et Simon Kimbangu dans les années 20 durant la colonisation belge en République Démocratique du Congo. La mission prophétique de l'Église est en grande partie une réaction au marasme politique, économique et à l'inversion des valeurs que traverse un pays. Il peut en être autant pour les Églises au sein de la société angolaise.

2.4. L'Église anglicane d'Angola et les OMD

Incarnée dans les réalités sociales, l'Église vise, au travers de sa mission, à répondre, selon le contexte, aux questions propres à l'époque correspondante. Son engagement social « est né de la rencontre du message évangélique et de ses exigences résumées dans le commandement suprême de l'amour du prochain et dans la justice avec les problèmes émanant de la vie de la société »⁽¹⁵⁷⁾. Les O.M.D constituent, jusqu'à nos jours, la feuille de route de tous les Etats du monde. L'Église, étant l'un des partenaires indispensables de l'Etat, en a également fait son cahier des charges. Sa présence et son influence s'étendent jusque dans des zones en proie aux conflits armés, dans les camps des déplacés de guerre et des réfugiés, voire dans des zones lointaines et inaccessibles, où d'autres institutions sociales se voient parfois incapables d'accéder. Dans beaucoup de ces régions, l'Église est parfois la seule institution crédible qui puisse répondre aux besoins des personnes. L'Évangile se trouve donc assorti du développement dans la plupart des pays du Sud, dans ce cas, la République d'Angola.

Il importe de souligner qu'il n'existe aucune thèse de doctorat, ni une publication élaborée, en Angola, qui traite de la mise en œuvre des OMD par les Eglises dans le Sud. Nous défrichons ainsi un terrain qui n'a pas été exploré. Pour ce faire, nous reprenons ci-dessous les différentes phases des OMD en vérifiant ce qui a été réellement fait par l'Église anglicane d'Angola en faveur de la population locale

¹⁵⁷B.ROGER, *Doctrine sociale de l'Église, une histoire contemporaine*, Paris, Cerf, 2012, p.12.

angolaise.

2.4.1. Lutte contre la faim et pauvreté: minimum vital

2.4.1.1. Etat des lieux ou de la situation en rapport à la pauvreté et à la faim en Angola

Nous pouvons entendre par minimum vital l'ensemble de conditions permettant de satisfaire les besoins élémentaires qui correspondent au niveau d'une vie moyenne dans une société donnée. Après 27 ans de guerre, la République d'Angola poursuit, avec des progrès constatés dans plusieurs domaines, son parcours sur la voie du développement. Le pays a connu une accélération de la croissance du produit intérieur brut (PIB), lequel, selon les estimations de la Banque Mondiale, était en 2010 de l'ordre de 3,4%, et passe en 2011 à 3,5%, grâce à une progression évidente enregistrée dans le secteur pétrolier.

Les indices de la croissance s'élèvent à 8.2% en 2012, et sont estimées à 7,1% pour l'année 2013. En dépit de ces avancées constantes liées à la croissance économique, l'Angola se heurte, sur le front social, à des difficultés considérables pour se départir de la pauvreté et du chômage. La faim qui sévit dans ce pays touche de façon disproportionnelle les populations rurales, y compris une grande partie de la population urbaine. Les enfants de 10 à 14 ans se livrent quotidiennement à des travaux et des services de survie pour apporter un supplétif aux besoins alimentaires familiaux. Ce qui concourt à l'augmentation du taux d'analphabètes parmi les enfants et les adolescents en Angola.

La Banque Africaine pour le Développement (BAD) estime que « l'incidence de la pauvreté s'accroît dans les zones rurales, où elle est estimée à 95% contre 58% dans les milieux urbains »⁽¹⁵⁸⁾. Au regard de la pauvreté accrue de la population indigène, ce pays offre une attitude paradoxale dans son type de développement socio-économique. Le rapport du PNUD sur le développement humain datant de novembre 2012 fait état de « 70% de la population angolaise qui vit avec moins de 2\$ par jour, 36% du taux d'incidence de la pauvreté, et 26 % au chômage »⁽¹⁵⁹⁾. Les inégalités sociales sont très perceptibles dans toutes les agglomérations urbaines.

L'Observatoire Politico-social Angolais (OPSA), un organe d'information et de suivi de la situation sociopolitique basé à Luanda, fait mention du fossé très élargi existant entre riches et pauvres en Angola, et fustige la situation en ces termes : « bien que l'Angola continue de souffrir de l'absence de statistiques fiables qui permettent une analyse plus minutieuse, il y a des signes plus évidents de la

¹⁵⁸ BANQUE AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT(BAD), *Profile du genre en Angola*, Luanda, août 2008, p.5.

¹⁵⁹ PNUD., *Rapport triennal sur le développement humain (2009-2012) de la République d'Angola*, Luanda, 2012, p.8.

richesse qui coexistent avec les indicateurs inquiétants de la pauvreté. L'écart entre riches et pauvres demeure une grave préoccupation»⁽¹⁶⁰⁾.

La pauvreté qui touche une grande frange de la population angolaise a des causes d'origine structurelle et conjoncturelle. Les services de l'Etat demeurent encore insuffisants pour répondre aux besoins vitaux de toute la population, le délabrement des infrastructures routières ne donne pas accès à plusieurs localités rurales. Le chômage bat son plein parmi une grande portion de la population jeune.

2.4.1.2. Actions du Diocèse dans la lutte contre la pauvreté et la faim

La pauvreté étant multidimensionnelle, il importe de souligner qu'il s'agit ici de la pauvreté alimentaire et monétaire. L'Eglise, en ce qui la concerne, ne peut demeurer insensible au cri de ceux qui meurent de faim dans un monde d'abondance et de ceux dont les droits et la dignité existentielle ont été méprisés. Le Conseil œcuménique des Eglises (COE) souligne à ce sujet que « toute Église qui refuse pratiquement de prendre une responsabilité à l'égard des déshérités où qu'ils soient, est tout aussi coupable d'hérésie que ceux qui refusent tel ou tel autre article de la foi »⁽¹⁶¹⁾. Au sujet de l'engagement de l'Eglise anglicane d'Angola dans la lutte contre la faim et la pauvreté, **le leadership de l'Eglise** déclare :

Dans la prière dominicale, Jésus reconnaît la nécessité de combattre la faim quand il dit : 'donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien'. Nous vivons dans une ère dont le déséquilibre économique est bien visible. Il y a ceux qui possèdent beaucoup, et ceux qui ne possèdent rien. Ainsi, notre pain quotidien n'est que de nom. Les gouvernements africains continuent de mettre en évidence les efforts pour lutter contre la pauvreté. Contrairement à cela, augmentent aussi la corruption et les injustices sociales au-delà des conflits armés [...] Nos villes sont, en ces instants, en train de saigner, et laissent bien visible leur esprit de pauvreté. Les armes dans les mains des criminels sont en train de détruire des vies humaines, l'insalubrité occupe un aussi grand espace. Tout ceci est contraire à l'esprit et au projet du Christ qui veut que tous aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance. Il est temps de travailler, et de combattre contre chaque type de misère afin que la vie soit pleine et abondante dans tous les aspects⁽¹⁶²⁾.

Dans l'assertion susmentionnée, André Soares attribue l'origine de la recrudescence du banditisme et des actes criminels en Angola à la pauvreté et à la faim, tributaires du chômage au sein de

¹⁶⁰OPSA, *Opinião do OPSA sobre Aspectos da situação política em Angola um ano após as eleições legislativas de 2008*, Luanda, Setembro de 2009.

¹⁶¹COMMISSION MISSION ET EVANGELISATION DU COE., *Que ton règne vienne, perspective missionnaires*, Genève, Labor et Fides, 1982, p.31.

¹⁶²LEADERSHIP DE L'EGLISE, *Discurso de abertura do terceiro sinodo diocesano*, Luanda, 2004, p.6.

la population active du pays. En effet, chômage-pauvreté-faim-banditisme sont quatre notions qui relèvent d'une hybridation, en ce que chacune renvoie aux trois autres. Là où il y a chômage, il y a, en conséquence, manifestation simultanée de la pauvreté, de la faim et du banditisme, vice-versa. Tel est le cas de l'Angola. Ainsi, « La considération des implications morales que comporte la question du travail dans la vie sociale conduit l'Eglise à qualifier le chômage de calamité sociale, surtout pour les jeunes générations »⁽¹⁶³⁾. Comment alors le Diocèse anglican d'Angola s'y prend-il dans sa lutte contre la pauvreté et la faim ?

Dès sa création en 2002, le Diocèse anglican d'Angola avait mis sur pied un certain nombre de services d'appui à la mission, dont le Département du développement communautaire. Ce dernier constitue le cadre approprié qui sous-tend les activités en lien avec la lutte contre la pauvreté et la faim dans ledit Diocèse. Ses attributions sont entre autres :

Diagnostiquer les nécessités qui visent à répondre au développement de l'Eglise et de différentes communautés locales, élaborer des stratégies et des projets visant le développement harmonieux de la vie sociale, maintenir les contacts avec les différentes Organisations non gouvernementales (ONG) et des Organisations gouvernementales (OG), les institutions religieuses nationales et internationales en faisant le lobbying en rapport à l'acquisition de fonds destinés aux projets de développement communautaires, coordonner et orienter les activités de différents secteurs de développement appartenant à l'Eglise, participer aux réunions et conférences en lien avec le développement organisées par les différentes ONG et OG⁽¹⁶⁴⁾.

En dépit de ces précédentes affirmations datant de 2002, le Diocèse anglican d'Angola, ayant vu le jour dans un contexte social d'après-guerre, et qualifié de missionnaire à cause de manque d'infrastructures adéquates, avait, aux premières heures de sa création, consacré tous ses efforts à sa constitution physique, notamment la construction des paroisses et des édifices administratifs, tel que l'évêché. L'attention portée aux problèmes sociaux en lien avec la lutte contre la pauvreté alimentaire avait toujours fait partie de sa préoccupation et de son agenda missionnaire.

En marge des activités aléatoires de distribution des produits alimentaires accomplies du temps de la guerre dans les camps des Réfugiés et des Déplacés de guerre, très souvent, sous le label de la « Vision Mondiale » (*World vision*), ce n'est qu'à partir de 2009 que le Diocèse anglican d'Angola commence à poser des actes visibles et authentiques contre l'insécurité alimentaire, dès lors qu'un accord de partenariat relatif à l'octroi de fonds destinés à la lutte contre la pauvreté alimentaire avait été conclu avec *Episcopal Relief Development (ERD)*, agence missionnaire et caritative de l'Eglise

¹⁶³ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.164.

¹⁶⁴ DIOCESE ANGLICANA DE ANGOLA, *Regulamento de ordem interna*, Luanda, 2002

épiscopale américaine. Cependant, l'effectivité des actes s'y rapportant ne s'est fait sentir qu'à partir de 2011.

En Angola, comme dans la plupart des pays pauvres, les effets de la pauvreté affectent, en grande partie, les enfants et les femmes dans leur responsabilité de mère. Sous cet angle, le Diocèse anglican d'Angola avait, par le biais de ce partenariat avec l'ERD, mis en place, en février 2011, le *Programme Intégré de Survie de l'enfant*, dénommé en Anglais *Integrated Child Survival Program*, dont la finalité est d'accorder « les produits alimentaires aux différentes familles pour améliorer la santé des enfants issus des parents pauvres et souffrant de la malnutrition, en vue de prévenir des maladies infantiles contagieuses découlant de la malnutrition »¹⁶⁵. L'ERD, en vue de matérialiser ce programme, a consenti d'octroyer au Diocèse anglican d'Angola une somme de l'ordre de 150.000\$ durant trois ans, en raison de 50.000\$ par an, à compter de 2011.

Les *Conventions Générales 2003-D066 et 2006-D022* de l'Eglise Episcopale Américaine (*Episcopal Church of America, ECUSA*) avaient, en 2003 et 2006, demandé aux 109 diocèses qui la composent d'attribuer, à la lumière des engagements pris par les nations développées, 0,7% de leur revenu annuel à l'aide au développement international, et ce, par le biais de l'ERD. Les résultats sont visibles partout dans le Sud. L'ERD occupe la première position de toutes les agences missionnaires de la Communion anglicane, qui financent des projets de développement communautaire dans le Sud.

Les activités en lien avec le *Programme Intégré de Survie de l'enfant* se poursuivent sans relâche au sein du Diocèse anglican d'Angola et sont cordonnées par les femmes choisies au sein du Département diocésain de l'Union des Mères (UM), dont vingt-six ont été formées, et jouent aujourd'hui le rôle de formatrices et de sensibilisatrices. Sous la conduite de la Secrétaire diocésaine de l'UM, en la personne de Isabel Kikala, ces femmes sont très souvent envoyées par l'Eglise dans les différentes municipalités pour y organiser des séminaires à l'attention de la population locale, dans des quartiers et des villages. L'image ci-dessous peut servir d'illustration.

¹⁶⁵DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Partnership programme interim report*, Luanda, juillet 2011.

Les femmes en formation à Uige dans le cadre du Programme Intégré de Survie de l'enfant, avril 2011



Cependant, en Angola, la pauvreté prive la plupart des femmes de ressources cognitives et financières nécessaires pouvant permettre d'accorder à leur progéniture une alimentation adéquate compatible aux normes élémentaires de santé et d'hygiène. Les familles pauvres comptent également un grand nombre d'enfants, et sont dépourvues de connaissances relatives à la planification familiale. Evoquant l'impact des activités entreprises dans le cadre du *Programme Intégré de Survie de l'enfant*, le service diocésain de survie de l'enfant écrit :

Il y avait une famille qui vivait avec beaucoup de difficultés par manque de moyens de survie ; un jour, les Formatrices ensemble avec un groupe des femmes apprenantes ont rendu visite à cette famille. Elles ont rencontré la maman avec ses petits enfants, dont l'un d'entre eux était un bébé de moins de cinq mois, en train de manger du fofou (cossette de manioc, nourriture angolaise), et c'était le premier repas du jour. Il n'y avait ni poisson, ni légumes. Par manque de condiments, la maman a pris du piment, elle l'a prolongé dans l'eau dans une marmite, et l'a fait bouillir. C'était donc une sauce faite uniquement du piment accompagnée du fofou que cette maman mangeait avec ses enfants. Ceci est contraire à la bonne santé des enfants, car la mauvaise alimentation peut être source des maladies surtout pour les enfants. Mais depuis que nous lui avons donné des informations au sujet de la bonne alimentation comme clé de la santé familiale, elle a changé de comportement et elle prend maintenant soin de ses enfants en essayant d'appliquer ce qu'elle a étudié au sein du groupe, et le groupe continue à l'aider en utilisant ses propres ressources. Nous enseignons aussi aux mamans quelques notions qui peuvent les aider à éviter des grossesses non désirables dans le cadre de la planification familiale, surtout à savoir compter la période sensible de leur cycle mensuel (¹⁶⁶).

Les Formatrices itinérantes et bénévoles de l'Eglise axent leurs enseignements sur cette perspective, à l'issue desquels un kit comprenant des produits alimentaires, notamment du lait, des

¹⁶⁶ SERVICE DIOCESAIN DE SURVIE DE L'ENFANT, *Child Survival Final Report 2011-2012*, Luanda, 2012.

savons, du riz, du maïs, pour ne citer que ces produits, est offert à chaque femme ayant pris part aux enseignements. L'aide au microcrédit varie de 50 à 100\$, selon le nombre d'enfants que possède la famille bénéficiaire. A cela s'ajoute un T-shirt décoré de sorte à rendre visible ledit programme auprès de la communauté locale, et d'attirer ainsi un grand nombre de femmes vers le groupe.

Les services offerts sont loin de tout prosélytisme et de toute intention de convertir les bénéficiaires à l'anglicanisme. Ils demeurent sectoriels en ce qu'ils se focalisent au Nord du pays, notamment dans la province de Uige, et dans la ville de Luanda. Quelle pourrait en être la raison ? Nous pensons que la raison pourrait être simple, c'est dû au fait que l'Eglise anglicane est mieux implantée en Angola dans ces deux provinces comptant 14 paroisses à Luanda, et 15 à Uige sur le total de 60 dans l'ensemble du pays.

Notons en passant que l'Eglise catholique d'Angola offre également, par le biais de « Caritas », des services similaires, mais dépourvus, mais il n'y a pas d'actions communes avec les autres Eglises. Contrairement au Diocèse anglican, elle dispose d'un réseau très actif et développé, ayant des structures ramifiées dans l'ensemble du pays, du niveau national jusqu'aux cellules locales de base.

En vue de rendre leurs actions efficaces, les femmes anglicanes d'Angola ont envoyé, en avril 2012, une délégation de cinq personnes au Burundi, où elle s'est imprégnée du « Programme Solidarité, Epargne et Crédit » mis en œuvre par l'UM de l'Eglise anglicane du Burundi en vue d'un échange d'expériences entre ce programme et celui de « Survie de l'enfant » entrepris par l'UM d'Angola. De nos jours, raconte Isabel Kikala, « le programme de *Survie de l'enfant* poursuit ses activités dans l'ensemble du pays avec 1 coordonatrice, 2 superviseurs à Luanda et à Uige, 26 formatrices. 1.690 femmes ont été sensibilisées, 1.010 bénévoles ont été formées, 608 groupes d'apprentissage institués et repartis dans 9 municipalités, incluant 29 paroisses qui desservent au total 55 communautés locales »⁽¹⁶⁷⁾.

Qu'en-est-il de la coopération du Diocèse anglican d'Angola avec les autres Eglises opérant au pays, de l'approbation et de l'appui de ses actions de la lutte contre la pauvreté et la faim de la part des instances gouvernementales angolaises ? Sur ce point, le leadership de l'Eglise déclare :

En ce qui concerne les aides alimentaires accordées aux nécessiteux, notre Eglise figure depuis la période de la guerre civile sur la liste des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Associations Sans But Lucratif (ASBL) répertoriées par le gouvernement angolais, comme l'une des entités auxquelles le Ministère du Plan recourt pour la distribution des produits vivriers auprès de la population dans les différentes communautés locales, en particulier dans les milieux ruraux. Nous avons l'habitude de recevoir de la part du Gouvernement angolais, deux fois par année, un certain nombre de sacs de riz, de maïs et d'haricots, destinés à être offerts aux nécessiteux. Le

¹⁶⁷ ISABEL KIKALA, *Child Survival Final Report 2011-2012*, Luanda, 2012.

gouvernement se rend davantage compte que les Eglises sont beaucoup plus proches de la population que certains agents des services sociaux de l'Etat, dont la plupart privilégient la bureaucratie au détriment des interventions techniques du terrain (¹⁶⁸).

Bien avant la naissance d'un diocèse autonome, l'Eglise anglicane d'Angola partait, par le biais de ses membres, dans les camps de concentration des réfugiés et des Déplacés pour y distribuer des vivres, très souvent, sous l'égide de l'UNICEF, parfois du Ministère de plan. Le Diocèse anglican d'Angola jouit d'une bonne réputation non seulement auprès de la population bénéficiaire de ses services, mais aussi auprès du gouvernement angolais dans plusieurs domaines d'invention sociale, pour le cas présent, la lutte contre la pauvreté et la faim. Son option de recourir à l'appui du gouvernement et des autres ONG se fonde sur le postulat selon lequel la lutte contre la pauvreté et la faim, facteur majeur du développement humain, n'est pas l'affaire d'une seule institution. Les actions du Diocèse anglican d'Angola en synergie avec les différentes structures ecclésiales, sociales et gouvernementales existantes donneraient des résultats tangibles et crédibles quant à son engagement dans la mise en œuvre des stratégies conçues non seulement dans la perspective d'éradication de la pauvreté mais aussi de tous les autres points en lien avec les OMD.

Par-delà le gouvernement angolais, la représentation de l'UNICEF en Angola considère, depuis novembre 2008, le Diocèse anglican d'Angola comme l'un de ses partenaires crédibles et privilégiés pour des interventions diverses, notamment l'identification de la population vulnérable en vue des actions appropriées, entre autres, la distribution des aliments destinés à des familles pauvres, en particulier dans les milieux reculés. La Vision Mondiale (World Vision) a, depuis toujours, manifesté un intérêt similaire auprès du Diocèse en faveur de la population locale. On assiste, très souvent, à la tenue des séminaires et à l'envoi des équipes mixtes composées des représentants du Diocèse et des agents de la Vision Mondiale opérant au niveau local, dans un certain nombre des villages, pour y constater des modes de vie, évaluer le besoin primaire de la population, le cas échéant offrir des produits de première nécessité. Tel fut le cas de la mission conjointe menée en novembre 2011 à Mucaba, Damba et Maquela do Zombo dans le but de déceler des familles qui vivent dans des taudis, et à qui on a offert des tôles, du riz et des haricots.

¹⁶⁸ LEADERSHIP DE L'EGLISE, *Mensagem de boa vinda alusiva ao 10º aniversário da criação da diocese*, Luanda, 2012.

Sensibilisation des femmes rurales de Mucaba au sujet du Programme Intégré de Survie de l'enfant, mai 2011, en compagnie d'une déléguée de World Vision-Angola



En date du 4 août 2012, dans le cadre des services rendus par le Diocèse à la nation dans le secteur de la lutte contre la pauvreté et la faim, l'un des anciens Gouverneurs de la province de Uige, lors d'une audience qu'il avait accordée au leadership de l'Eglise anglicane d'Angola, déclare :

L'Eglise anglicane est l'une des premières Eglises traditionnelles, en dehors de l'Eglise catholique, dont les services sociaux offerts à la population sont de plus en plus visibles dans la province de Uige. La Direction des affaires sociales de ma province me donne incessamment des rapports en lien avec les activités sociales accomplies par cette Eglise, en particulier dans les domaines sanitaire et éducatif. Nous sommes très heureux de voir que l'Eglise anglicane d'Angola associe très souvent les agents de nos services sociaux dans certaines de ses activités. La cellule *femme et famille* de la province a bénéficié de l'expérience de l'UM, notamment dans la sensibilisation de nombreuses familles pauvres dans les faubourgs et la banlieue de la ville de Uige sur les règles élémentaires d'hygiène corporelle et alimentaires, y compris sur le type ou la qualité d'aliments à accorder aux enfants. Nous sommes donc disposés à œuvrer et à apporter notre soutien inconditionnel à toute activité à caractère social accomplie par le Diocèse (¹⁶⁹).

Le travail accompli par le Diocèse dans le cadre du programme « Netsforlive », une agence missionnaire de l'ECUSA spécialisée dans la lutte contre le paludisme, y compris celui accompli dans le domaine éducatif en partenariat avec ALMA, retiennent davantage l'attention des autorités gouvernementales angolaises au sujet des efforts du Diocèse dans la lutte pour la recherche du bien-être social et physique de la population locale. Nous y reviendrons dans les pages suivantes qui traitent de ces points.

¹⁶⁹ DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES , *impact de l'Eglise sur la vie sociale de la population*, Angola/Uige, août 2012.

Qu'en est-il, au niveau local, des actions entreprises par le Diocèse avec les autres Eglises dans la lutte contre la pauvreté et la faim ? Le Diocèse anglican d'Angola travaille, comme nous l'avons mentionné ci-haut, sur le terrain social, sans synergie avec les structures des autres Eglises locales, en dépit des efforts déployés et des contacts œcuméniques florissants qu'il entretient avec les Eglises membres du CICA.

En marge de séminaires sporadiques portant sur quelques thèmes relatifs à la mission, ou sur la doctrine de différentes Eglises, auxquels André Soares est souvent invité à intervenir, les activités communes demeurent, dans le domaine d'intervention sociale, quasi inexistantes, à cause notamment du manque d'alliances stratégiques entre les leaders religieux. A titre d'exemple d'actions communes, André Soares a été, en date du 25 octobre 2012, invité par l'Eglise baptiste angolaise à développer à l'attention de ses pasteurs un exposé sur « La gouvernance épiscopale : ses avantages et ses inconvénients ». Des activités similaires portant sur différents thèmes sont fréquentes dans le témoignage commun des Eglises en Angola, mais, comme nous pouvons le constater, n'ont aucun rapport avec un engagement commun des Eglises pour la réalisation des cibles inhérentes aux OMD.

Qu'en est-il de l'impact des actions du Diocèse auprès de la population locale pauvre ? L'impact recherché en rapport à ce premier point portant sur les OMD pourrait être mesuré à travers la capacité des pauvres à concourir à leur autofinancement afin d'améliorer, après avoir bénéficié des enseignements et de l'aide de la part du Diocèse, leurs conditions de vie, par l'augmentation de leur revenu. Ce qui, en principe, devrait aboutir à une réduction des ménages vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

Tel n'est pas le cas. Les actions entreprises sont sectorielles, du fait qu'elles se concentrent dans la partie Nord du pays. Elles sont superficielles et éphémères, du fait qu'elles sont dépourvues, pour ceux qui en bénéficient, d'initiative pouvant donner lieu, au niveau des familles, à la création d'unités de production, et ne visent qu'à répondre de manière timide et non satisfaisante aux besoins alimentaires. Ce qui constitue, pour les bénéficiaires, un handicap pour parvenir à des résultats avec des effets durables dans leur vie sociale, et ne restaure pas ainsi la dignité intégrale des pauvres.

A quel type de difficultés se trouve confronté le Diocèse pour y parvenir ? En effet, le Diocèse anglican d'Angola ne dispose pas d'un financement conséquent et permanent permettant de faire face à ce défi à des proportions considérables. Ses partenaires actifs dans le Nord, notamment ALMA et ERD, reconnaissent que « les OMD reflètent un désir passionné de Dieu envers les pauvres, et incarnent le

travail de réconciliation dévolu à l'Eglise par Son Seigneur »⁽¹⁷⁰⁾. Ils poursuivent en disant que « l'Eglise se trouve dans une position unique pour aider à orienter l'élan du monde dans cette direction, car le ministère de la réconciliation n'est moins que la mission de l'Eglise sur la terre. La lutte contre la pauvreté et la faim en font donc partie »⁽¹⁷¹⁾. Mais, en dépit de nombreux projets soumis par le Diocèse à ces agences missionnaires afin de rendre évidentes et effectives ces précédentes intentions, le fonds annuel alloué aux services basiques offerts aux pauvres s'élève, selon la trésorerie diocésaine, à un taux de l'ordre de 1,2% du budget annuel diocésain, lequel budget n'est pas aussi stable par manque de ressources sûres et permanentes. Ce qui traduit l'handicap majeur qu'éprouve le Diocèse dans son combat contre la pauvreté et la faim.

A titre d'exemple : de fortes pluies qui s'étaient abattues en avril 2009 à Ondjiva dans la province de Cunene avaient causé des dégâts matériels considérables, délogeant plus de cinq mille familles, les mettant ainsi dans la précarité et dans une situation de sans abri. Le Diocèse anglican d'Angola, par l'entreprise du Département de développement communautaire, avait promis d'apporter sa part de contribution en nature et en espèce aux sinistrés. Pour y répondre, des projets d'assistance sociale ont été élaborés et envoyés à ALMA à Londres et à l'ERD aux USA. En dépit de sa présence sur le lieu du sinistre et de sa bonne volonté, le Diocèse n'avait pas, à côté des actions gouvernementales et des autres ONG, pu tenir à sa promesse, faute du financement pouvant matérialiser ces projets.

Des cas similaires, c'est-à-dire des situations de manque d'une réponse positive de la part des partenaires dans le Nord dans la demande et l'octroi de fonds devant rendre effective la mise œuvre de certains projets, quelle que soit l'urgence que revêt leur caractère social pour secourir les vulnérables, sont très souvent signalés non seulement dans le Diocèse anglican d'Angola, mais aussi dans d'autres dans le Sud. On peut donc se poser ici la question de savoir quel pourrait être le critère retenu par les partenaires dans le Nord pour le financement d'un projet ? Sur ce point, John Task, commissaire du Diocèse anglican d'Angola auprès de ALMA à Londres, répond :

Répondre à la question en rapport aux critères retenus pour le financement d'un projet renvoie d'abord aux conditions requises dans l'élaboration d'un projet. Cela fait appel aux conditions de la forme et du fond. Quant à la forme, un projet doit, à ma connaissance, avoir un titre, le nom de l'organisation qui l'élabore projet, son adresse et ses coordonnées de contact, le nom du Responsable de l'organisation et sa signature, la durée et les personnes chargées d'appliquer le projet sur le terrain. Quant aux questions de fond, les partenaires insistent sur : le contexte social du milieu, la justification et la motivation du projet, les objectifs spécifiques à atteindre avec un détail accompagné de prix des éléments à acquérir ou des besoins à répondre. Même si toutes ces

¹⁷⁰Cf. DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *réunion tripartite du Diocèse avec les délégués de ALMA et ERD, tenue à Luanda pour la mise en œuvre des OMD par l'Eglise en Angola*, Luanda, 2007.

¹⁷¹ Idem

conditions sont remplies, il n'y a pas toutefois de garanties que le projet sera financé, car il y a aussi des accords préalables conclus sur des domaines spécifiques auxquels doivent porter des interventions dans le cadre du partenariat. Par exemple, ALMA intervient essentiellement dans le domaine de l'éducation et de la formation en Angola, un peu dans le domaine médical. Des projets contraires auront du mal d'être validés (¹⁷²).

John Task est de nationalité anglaise. Membre actif du Diocèse anglican de Londres, il souligne que ALMA étant une Association à vocation missionnaire dont se sert son Diocèse pour la couverture des dépenses destinées à la réalisation des œuvres caritatives dans deux pays d'Afrique, en l'occurrence l'Angola et le Mozambique, ne dispose pas de fonds permanents et stables. Elle recourt souvent aux appels de fonds, « Lent Appel »¹⁷³, et ce, selon les besoins qui se présentent sur le champ missionnaire du Diocèse à secourir. Le financement n'est pas automatique, il est fonction de l'examen minutieux et de la pertinence du projet au regard de clauses du partenariat. Dans sa citation reprise ci-haut, John Task ne donne pas de critères sur les priorités entre tel ou tel projet, par exemple quand il s'agit de femmes ou d'enfants.

Tout en reconnaissant les effets positifs du partenariat dans la couverture des charges missionnaires, et face à la capacité très limitée de son Diocèse de trouver des fonds issus des initiatives locales afin de répondre de façon cohérente au besoin des pauvres, André Soares déclare :

Le concept de pauvreté ne signifie pas seulement le manque du pain. La pauvreté c'est aussi avoir la conviction de ce qu'elle est, l'esprit de pauvreté. Nous pouvons vaincre la pauvreté en supprimant dans notre esprit l'idée selon laquelle nous sommes pauvres et misérables(¹⁷⁴).

La pauvreté affecte également les membres de l'Eglise. Faisant partie de cette même population locale, ils ont, en partage, les mêmes réalités sociales. Les offrandes reçues de cultes, dont le montant diffère en fonction de la capacité de chaque paroisse, servent à payer les prêtres, dont le salaire varie entre 50\$ et 150\$ par mois. Ces salaires sont aussi, au regard du coût de vie élevé en Angola, loin de couvrir les besoins mensuels familiaux des prêtres. Dans cet élan, on s'aperçoit davantage que la contribution locale destinée à la couverture des charges missionnaires destinées aux pauvres s'avère moins significative. Or la pauvreté et la faim sont visibles et perceptibles partout dans le pays, dans les faubourgs et dans les campagnes, et requièrent constamment l'attention compatissante de l'Eglise

¹⁷²J.TASK, *Lettre explicative sur l'élaboration d'un projet adressée en juillet 2008 au Département du Développement communautaire du Diocèse anglican d'Angola*, Londres, Juillet 2008.

¹⁷³ Lent appel désigne dans ce contexte l'appel de fonds fait par les Eglises du Nord souvent durant la période de carême, destiné au financement des projets de développement communautaire dans le Sud.

¹⁷⁴ A.SOARES, *Discurso de abertura do sinodo 2008*, Luanda, 2008,p.6.

anglicane d'Angola.

Ainsi, outre des dispositions concrètes qui révèlent déjà leur limite dans la lutte de son Diocèse contre la pauvreté et la faim, André Soares ouvre, à l'attention de ses coreligionnaires, au travers de sa précédente déclaration, un front de nature psychologique inhérente à l'état d'esprit ou à l'attitude à adopter dans leur combat contre la pauvreté. Il les invite dorénavant à demeurer confiants et d'avoir, chacun, l'estime de soi, quelle que soit l'ampleur de la souffrance, et d'imprégner la même attitude auprès de leur environnement immédiat.

Nous sommes là en présence d'un aveu d'impuissance exprimé par l'autorité ecclésiastique dans le combat de son Eglise sur les questions en rapport à la faim et à la pauvreté. Et André Soares de poursuivre : « L'une des difficultés qui doit être surmontée est le manque de finances, fruit de la faible participation des membres dans la vie de l'Eglise. Si nous trouvons que nous pouvons continuer ainsi, cela dépend de ce synode, et si vous trouvez qu'il y a besoin du changement, c'est le temps de mettre la main dans la pâte »⁽¹⁷⁵⁾. Il s'agit là d'une option en puissance qui vise, sans aménagement, ni provision, à porter du secours matériel aux nécessiteux. Or, pour la *TEAM Conference*, l'Eglise « ne peut se borner à la façon d'offrir de la nourriture aux pauvres, mais doit développer la manière de les aider à créer, par eux-mêmes, des systèmes durables de production alimentaire »⁽¹⁷⁶⁾. Cela permettrait aussi à ces populations de sortir de leur propre idée comme étant pris dans une pauvreté totale, aussi sur le plan psychologique.

Que pourrait alors, en guise de perspective, faire le Diocèse anglican d'Angola ? L'attention centrée sur les personnes travaillant dans les petites exploitations agricoles pourrait servir d'élément de lutte pour la sécurité alimentaire. Le Département diocésain de Développement communautaire compte également en son sein un service chargé de l'agriculture. Toutes les paroisses rurales possèdent, chacune, un champ, lequel se borne, et ce de manière insuffisante, à répondre aux besoins alimentaires du prêtre responsable. Ces champs, faits sur la base des instruments manuels, dépourvus d'assistance de la technologie moderne, n'arrivent pas à concourir, à minima, aux besoins alimentaires de la population locale. C'est ce à quoi doit tendre leur finalité.

Le Diocèse anglican d'Angola n'offre aucun élément de conviction d'un engagement réussi axé dans cette optique, et se doit, par ailleurs, de fournir plus d'efforts dans cette perspective, notamment par l'acquisition des instruments techniques appropriés dans le secteur agricole, à l'instar de l'Eglise

¹⁷⁵A.SOARES, *Discurso de abertura do sinodo 2008*, Luanda, 2008, p.6.

¹⁷⁶Cf. *TEAM Conference report*.

catholique d'Angola, laquelle possède des tracteurs destinés à la production agricole, et contribue ainsi de manière significative aux besoins des ménages locaux, en produisant des pommes de terre et du riz vendus dans toutes les provinces à un prix abordable.

En outre, l'Eglise, jouant un rôle supplétif dans le social, en l'occurrence dans la lutte contre la pauvreté et la faim, le Diocèse anglican d'Angola devrait également faire preuve d'un engagement sociopolitique assorti des déclarations incitant les pouvoirs publics angolais à assurer le bien-être social et les aspirations classiques du peuple sous leur leadership. C'est ce que fait constamment l'Eglise catholique, laquelle, par la voix de l'Archevêque de Luanda, Dom Damião Antonio Franklin avait appelé les autorités politiques du MPLA à la justice et au respect des urnes lors des élections générales du 31 août 2012, afin de privilégier l'intérêt supérieur de la nation. L'Evêque anglican d'Angola avait, pour sa part, à ce sujet, focalisé son action à la prière, invitant toutes les paroisses de son Diocèse au même mouvement.

Il n'y a donc pas, au niveau du diocèse, des rencontres spécifiques programmées avec les autorités politiques pour passer en revue les points saillants qui génèrent la misère en vue du relèvement social de la population victime.

2.4.2. Education primaire pour tous : engagement dans le domaine de l'éducation

2.4.2.1. Perception, état des lieux ou de la question

Du latin *e-ducare*, prendre soin, acte d'élever un enfant, de le nourrir; mais aussi *e-ducere*, faire sortir de, tirer en lui-même ce qui est en germe, l'éducation « est l'action générale et fondamentale que l'adulte exerce directement ou indirectement sur l'enfant ou l'adolescent en vue d'orienter, d'infléchir explicitement ou implicitement son existence et sa conduite par rapport à des fins qui varient selon les époques, les milieux, les conceptions morales, sociales, économiques, religieuses, etc.»⁽¹⁷⁷⁾. Le sens de l'éducation, à la suite des Lumières au XVIIIème siècle, sera celui de développement et d'orientation vers un état, à l'instar du progrès social ou l'état de la citoyenneté.

En Angola, la loi N° 31/2001 du 31 décembre 2001 conçoit l'éducation comme étant un « processus qui vise à préparer les individus aux exigences de la vie politique, économique et sociale du pays, en développant, au moyen de la communication sociale, la convivialité dans tous les domaines, notamment l'enseignement scientifique, les organisations communautaires philanthropiques et

¹⁷⁷J.LEIF, *Philosophie de l'éducation, t4, vocabulaire critique et technique de la pédagogie et des sciences de l'éducation*, Paris, Librairie Delagrave, 1974, s.v. « Education », p.92.

religieuses »⁽¹⁷⁸⁾. Pour toute personne, aboutir à un niveau adéquat de connaissances que génère l'action éducative a une incidence positive sur sa possibilité d'avoir un emploi décent, sur sa capacité à se prémunir contre toute maladie sexuellement transmissible, à prendre soin de sa progéniture, et contribuer ainsi au développement de sa société. Dans la perspective des OMD, l'instruction des femmes analphabètes, des filles et garçons concourt également à la prévention du VIH/sida.

Les pouvoirs publics ayant concentré toutes leurs actions sur l'effort de la guerre, l'éducation scolaire, non seulement était au rabais en Angola, du temps de la guerre, mais aussi l'école n'a pas pu développer et transmettre les connaissances et les capacités dont les individus pouvaient avoir besoin, tout comme les règles et les valeurs sociales régissant les conduites en société. En outre, les citoyens angolais n'ont pas pu acquérir, au travers de l'éducation, durant cette période, les compétences et les qualifications pouvant leur accorder une ouverture possible à un emploi de qualité.

Malgré l'inexistence des structures éducatives surtout à la campagne, la population préférerait rester à domicile et en famille, en vue d'une éventuelle fuite en forêt au retentissement des coups de fusils et de la détonation des bombes. Les quelques écoles existantes dans des zones sous contrôle gouvernemental offraient des notions rudimentaires de lecture et d'écriture. La formation des jeunes à l'idéologie du parti au pouvoir était prioritaire par rapport à l'éducation classique initiale. Ce qui a été à la base d'un taux élevé d'analphabètes au sortir de la guerre civile en Angola.

Néanmoins, l'éducation fut et demeure dans la nomenclature des actions prioritaires à mener par le Gouvernement angolais à partir de la fin de la guerre civile en 2002. Les statistiques de l'Unesco faisaient, en 2004, état d'un taux d'analphabétisme de l'ordre de 67% de la population angolaise. De nos jours, le taux des personnes scolarisées et alphabétisées connaît une progression relative estimée à 61,7% en 2011, en dépit de nombreuses insuffisances qu'on peut aussi relever, notamment le nombre insuffisant d'enseignants qualifiés, le manque d'infrastructures scolaires adéquates, surtout dans les milieux ruraux, où la plupart d'enfants franchissent des kilomètres à pied pour atteindre un site scolaire.

Évoquant les avancées significatives du régime au pouvoir dans le secteur éducatif, R. Pinto Dos Santos, souligne qu'«en l'espace de 9 ans de paix, le gouvernement a, dans le domaine de l'éducation, construit plus de 45.000 salles de classe et a formé plus de 11.000 enseignants dans l'ensemble du pays »⁽¹⁷⁹⁾. Ce programme a largement bénéficié du soutien de l'UNICEF d'Allemagne.

¹⁷⁸ REPUBLICA DE ANGOLA, *Diaro da Republica N°19 do 31 Dezembro de 2001*, Luanda, 2001.

¹⁷⁹ R.PINTO *Rapport d'activités de MPLA: travaux réalisés dans le secteur éducatif de 2002 à 2011*, Luanda, 2011.

En outre, à cause de la pauvreté qui frappe bien des familles, beaucoup de parents en Angola se voient incapables d'assurer la scolarisation de leurs enfants surtout au niveau des cycles secondaire et universitaire. Le rapport annuel 2011 du ministère de l'éducation nationale sur l'évaluation du système éducatif angolais rend compte de « 22% du taux d'enfants qui commencent l'école à l'âge de 6 ans. Le taux d'abandon est important, puisque 40,6% d'enfants seulement poursuivent leurs études jusqu'au bout »⁽¹⁸⁰⁾.

L'Angola a adopté la gratuité de la scolarité au niveau primaire dans les institutions d'enseignement public en vue d'offrir l'égalité de chances et d'accès à la formation pour les enfants issus des catégories sociales les plus déshéritées. Vu le retard causé dans ce domaine par les vingt-sept ans de guerre entraînant ainsi plus de 2/3 d'analphabètes dans le pays, il a été institué un système structuré et formel de la formation des adultes en passant par l'école primaire, secondaire jusqu'à l'université. Et alors, qu'en est-il de l'apport de l'Eglise, et en particulier du Diocèse anglican d'Angola ?

2.4.2.2. Réalisations du Diocèse dans le domaine de l'éducation

L'Eglise s'est, depuis toujours, beaucoup investie, à côté des États, dans la formation d'élites et plus largement dans l'éducation sous tous ses aspects. « Depuis le XIX^{ème} siècle notamment, les écoles ont constitué l'enjeu d'une concurrence entre les Églises quelquefois, et plus souvent entre les États et les Églises. Ceci a donné lieu à des tentatives de nationalisation des écoles privées»⁽¹⁸¹⁾. Les toutes premières écoles et universités de grande notoriété appartenaient aux Églises, et certaines d'entre elles font aujourd'hui partie de l'actif de l'État.

Dès sa création en 2002, le Diocèse anglican d'Angola avait institué, en vue de s'investir durablement dans le secteur éducatif, le Département de la Formation et du Ministère, auquel on a confié comme mission, entre autres :

Localiser et identifier les préoccupations nécessaires dans le domaine de l'enseignement général et technique professionnel en vue d'une formation harmonieuse des cadres de l'Eglise et de la communauté en général; élaborer les projets de construction des écoles et de la formation technique professionnelle dans les domaines défavorisés; planifier les formations de renforcement de capacité et des séminaires à l'attention des professeurs et des inspecteurs de l'enseignement; contrôler et inspecter le réseau des écoles anglicanes pour un

¹⁸⁰ ANGOLA, *Ministère de l'Éducation nationale : évaluation du nouveau système éducatif angolais*, Luanda, 2011, p.7.

¹⁸¹ J.MARIE AUBERT., « éducation et mission », in *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p.98

meilleur fonctionnement⁽¹⁸²⁾.

Le Diocèse anglican d'Angola s'est accordé, depuis novembre 2002, en partenariat avec ALMA, d'ériger une école secondaire et primaire à côté de chaque paroisse. Pour y parvenir, il fut institué en janvier 2003, au sein du Diocèse de Londres, dans le cadre du partenariat avec celui d'Angola, un ministère spécialisé dénommé *Mission and Ministry Training and Development Programme*. Focalisant son attention sur le domaine de l'éducation, ce ministère a pour mission de faire le lobbying dans le Nord pour l'acquisition des fonds destinés non seulement à la formation des Ministres de Dieu et à la construction des écoles, mais aussi à toute œuvre de type éducatif accomplie par le Diocèse au profit de la communauté locale angolaise, notamment l'alphabétisation des adultes. Les activités éducatives s'articulent donc sur trois volets au sein du Diocèse anglican d'Angola: formation théologique, formation initiale relative aux cycles primaire et secondaire, et enfin l'alphabétisation des adultes. Le volet relatif à la formation théologique sera examiné dans le chapitre consacré aux forces et faiblesses de la mission anglicane dans un contexte de pauvreté dans le Sud. Qu'en est-il de la formation initiale?

En ce qui concerne la formation initiale du cycle d'enseignement primaire et secondaire, d'autant plus que dans chaque paroisse du Diocèse de Londres se trouve érigée une école, le partenariat et le jumelage ont, depuis novembre 2002, été établis dans cette perspective entre les paroisses respectives dans ces deux diocèses. Cette politique a pour motivation profonde de permettre, comme cela est illustré dans le tableau ci-dessous, à chaque paroisse du Diocèse de Londres, au travers de ce lien de voisinage, de sponsoriser la construction d'une école à côté de la paroisse partenaire correspondante en Angola.

¹⁸² DIOCESE ANGLICANA DE ANGOLA, *Regulamento de ordem interna*, Luanda, Novembro 2002.

Tableau illustratif du partenariat entre paroisses/écoles du Diocèse de Londres et celles du Diocèse d'Angola¹⁸³

ANNEE	PAROISSE DE LONDRES/ECOLE	PAROISSE D'ANGOLA/ECOLE
2002	JESUS CHURCH/Forty Hill	St. JOSE, Rocha /Luanda
2002	St STEPHEN/Cononbury	St. STEPHANE, Golf/Luanda
2002	St MARY/Ealing	St JEAN BAPTISTE/Lubango
2003	St JOHN THE BAPTIST/Pinner	St BARBABAS/Benguela
2004	St PAUL/WINCHMORE HILL	St MICHAEL /Negage, Uige
2004	ALL SAINTS/FULHAM	St AUGUSTIN/Viana, Luanda
2008	St LAWRENCE/Eastcote	CHRIST REDEMPTEUR/Luanda
2008	St NICHOLAS/Chiswick	St SIMON/Namacunde
2009	St BOTOLPH WITHOUT	St BARNABAS/ Songo
2009	ALL St PRIMARY SCHOOL in Fulham	St Augustin/ Ecole de Viana
2010	STEPNEY GREENCOAT Primary School	St JOSEPH /Rocha, St Andrew/Cunene
2010	Dr TRIPLETT'S Primary School	St MARY Magdalene/Malange
2011	St MARYLEBONE	St MARTYR/Uige
2011	St PETER/Eaton Square	St JOSEPH/HUAMBO
2011	HOLY INNOCENTS	St INNOCENT/Mucaba
2011	St PAUL PRIMARY School	St MICHAEL/ Negage
2012	St PAUL'S PRIMARY School	St PETER /Cazenga

Evoquant l'impact du partenariat avec le Diocèse de Londres pour la construction des écoles anglicanes en Angola, le leader ecclésiastique déclare :

La plupart de nos écoles et de nos paroisses se localisent dans les milieux défavorisés. Nos écoles ont donc, sur le plan social, pour finalité, d'aider et de contribuer à l'instruction des enfants issus des parents pauvres. Le Diocèse anglican d'Angola s'efforce donc de mettre en œuvre les activités éducatives, en dépit de quelques difficultés. Nous remercions du fond de nos cœurs notre sponsor ALMA d'avoir accepté de disposer le fonds pour la construction des écoles anglicanes en Angola. Sans cet appui, nos projets relatifs à la construction des écoles ne pouvaient être possibles⁽¹⁸⁴⁾.

¹⁸³Cf. John TASK, *School links between the Diocese of London and the Diocese of Angola*, July 2012. Notons que ces données sont actualisées en fonction de l'évolution qui s'opère dans le cadre de ce partenariat.

¹⁸⁴LEADER ECCLÉSIASTIQUE, *Interim report on the construction of schools in Angola*, Luanda, 2010.

Toutefois, beaucoup d'autres paroisses n'ont pas encore d'écoles, ni noué ce lien de jumelage, lequel exige, dans les deux diocèses, un consentement préalable entre les paroisses qui veulent s'y engager. John Task joue le rôle de catalyseur auprès de différentes paroisses sur le terrain à Londres. De nos jours, le Diocèse anglican d'Angola compte dans l'ensemble treize écoles, dont six à Luanda. Voici trois situations : St José, située dans la commune de Rocha Pinto, dans l'enceinte de la paroisse St José. Cette école a été construite en 2004, et comprend, hormis les locaux administratifs, six salles de classe. Elle organise le cycle d'enseignement primaire qui fonctionne dans l'avant-midi, et le cycle secondaire dans l'après-midi. Son effectif en termes d'élèves était de trois cent cinquante au cours de l'année scolaire 2011-2012. Elle figure, depuis juillet 2009, sur la liste des écoles conventionnées confessionnelles, c'est-à-dire les écoles dont le frais de fonctionnement et le salaire du personnel enseignant sont pris en charge par le gouvernement angolais. St Augustin, construite en 2005, organise les cycles d'enseignement primaire et secondaire. Elle est subventionnée par le gouvernement angolais. Localisée dans l'enceinte de la paroisse dont elle porte le nom, elle avait, en 2011, un effectif de quatre cent cinq élèves. St Pierre, St Stéphane, Christ Roi, Christ Rédempteur sont au nombre des écoles anglicanes localisées dans la ville de Luanda. Elles portent également les noms de leurs paroisses respectives et sont toutes subventionnées par le gouvernement angolais.

Notons en passant qu'en marge de la subvention, certaines de ces écoles, à l'instar de St Stéphane, Christ Roi, ont bénéficié des équipements en bancs de la part du gouvernement provincial de la ville de Luanda. Ce qui manifeste pertinemment l'intérêt que l'Etat angolais attache aux activités éducatives accomplies par le Diocèse anglican d'Angola dans la perspective de la rentabilité sociale. Des initiatives sont en cours pour la construction des écoles dans les enceintes des paroisses qui en manquent.

Admirant le rôle des Eglises angolaises dans la réalisation des OMD, notamment le point relatif à l'éducation universelle, l'Agence Française pour le Développement (AFD) note avec satisfaction que « le rapport de l'Angola relatif à l'atteinte des OMD fait état des efforts quantitatifs conjugués par le gouvernement en partenariat avec les Eglises, les organisations non gouvernementales, et les autres organisations de la société civile, pour atteindre la scolarisation universelle »⁽¹⁸⁵⁾. Le Diocèse anglican d'Angola axe ses actions éducatives sous cet angle et brûle ainsi d'ardeur en accompagnant les efforts du gouvernement fournis dans ce secteur.

¹⁸⁵ AGENCE FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT, *La formation dans le secteur informel. Rapport basé sur l'enquête du terrain en Angola*, Luanda, 2010, p.19.

Les sept autres écoles sont situées dans les différentes provinces. Il y a quatre à Uige : St Barnabas dans la commune de Songo, St Martyr dans la ville de Uige, St Michaël dans la ville de Negage, St Innocent dans la commune de Mucaba. Parmi ces écoles, celles de la ville de Uige et de Negage bénéficient des subsides de la part du gouvernement angolais. Le Diocèse dispose d'une école à Huambo, une à Malanje, et une autre à Ondjiva dans la province de Cunene. Ayant été construites récemment, ces trois écoles ne sont pas subventionnées. Les démarches qui les concernent se poursuivent auprès des services compétents du gouvernement angolais. Qu'en est-il des actions du Diocèse en rapport à l'alphabétisation ?

Le concept « alphabétisation » est généralement appliqué aux adultes et aux jeunes qui n'ont pas bénéficié d'une scolarisation initiale conséquente dès leur bas âge, par opposition à l'illettrisme désignant l'insuffisance ou l'ignorance des notions élémentaires acquises faute d'y recourir constamment. Pour les adultes non scolarisés, l'alphabétisation a pour objectif non seulement de leur permettre de lire et d'écrire mais aussi, le cas échéant, de repérer les différentes mutations qui s'opèrent dans la vie sociale et dans la société en vue d'une action réfléchie, et de bien lire les événements qui se produisent à travers le monde. L'alphabétisation est un moment d'apprentissage qui permet à une personne d'accéder graduellement à d'autres types de services ou de connaissances qui soient supérieures et beaucoup plus complexes. En Angola, la loi du 24 janvier 2000 relative à l'alphabétisation des adultes la concevait comme étant un mode d'acquisition des connaissances dans le cadre non scolaire. Conscient de sa responsabilité dans la mise en œuvre des délibérations de la conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue du 14 au 18 juillet 1997 à Hambourg en Allemagne sous les auspices de l'UNESCO, l'Etat angolais avait ainsi promulgué en date du 31 décembre 2001 une loi dénommée *Loi de base du système éducatif angolais*, laquelle consacre le principe d'inclusivité dans l'éducation à tous les niveaux, rendant ainsi opératoire la scolarisation des adultes au sein du système d'éducation formel et classique. Contrairement à la loi précédente, cette dernière fait de l'alphabétisation une branche de l'éducation des adultes, et fixe, en son article 32, les objectifs suivants à poursuivre :

Augmenter le niveau de connaissances générales par l'élimination d'analphabétisme littéral et fonctionnel auprès des jeunes et des adultes ; permettre à chaque individu d'augmenter ses capacités et développer ses potentialités dans la perspective du développement intégral de l'homme, de sa participation active au développement social, économique et culturel, développant la capacité pour le travail à travers une préparation adéquate aux exigences de la vie active. Garantir l'accès de la population adulte à l'éducation, leur offrant la possibilité d'acquérir des compétences technico-professionnelles pour la croissance économique et le progrès social en

réduisant les disparités qui existent en matière de l'éducation entre la population rurale et la population urbaine dans la perspective du genre. Contribuer à la préservation et au développement de la culture nationale, à la protection environnementale, à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale, à l'éducation civique; cultiver l'esprit de tolérance et du respect pour les libertés fondamentales. Transformer l'éducation des adultes en un point d'attraction et de développement communautaire intégrés comme facteur d'activité socio-économique pour la créativité de l'individu⁽¹⁸⁶⁾.

Avant d'entreprendre un processus éducatif, il est souhaitable de définir les objectifs à poursuivre à long et à moyen terme, afin d'éviter de s'accrocher à des finalités accessoires ou de faire de l'éducation sans but. L'éducation des adultes en Angola englobe des aspects à la fois économiques et ceux liés à l'éducation civique, morale et citoyenne pour le développement du pays et des personnes elles-mêmes, afin de les rendre capables d'une vie digne. Les adultes analphabètes ont, au regard de la loi sus évoquée, la possibilité de suivre une formation initiale au même titre que celle dévolue aux enfants. Il leur est accordé de s'inscrire, au niveau primaire, dans des centres d'alphabetisation dénommés *Explicação*, implantés dans tous les quartiers et dans des villages. Au bout de quatre ans d'apprentissage, la personne qui a satisfait aux conditions requises peut se voir attribuer un certificat d'études primaires qui donne accès aux études secondaires. Il s'agit ici d'alphabetisation incorporée dans l'éducation des adultes. Nous y reviendrons dans les pages qui suivent. Les actions en lien avec l'alphabetisation proprement dite sont assurées, au sein du Diocèse anglican d'Angola, par le Département de l'Union des Mères. Le Diocèse s'inspire de la politique gouvernementale qui place les femmes au centre de sa préoccupation en matière d'alphabetisation, du fait que sur un taux d'analphabètes estimé à 67% parmi la population adulte en 2004, 41% faisaient partie de la population féminine. La toute première campagne d'alphabetisation au sein des paroisses anglicanes d'Angola fut lancée en juillet 2004, à l'issue d'une décision prise à ce sujet par la réunion du comité exécutif diocésain. Depuis lors, les annonces des cultes de dimanche invitent incessamment dans chaque paroisse les femmes, dont la plupart sont des analphabètes, à s'inscrire au programme. L'objectif primordial visé est « non seulement d'apprendre à ces femmes à lire et à écrire, mais également leur fournir des notions élémentaires d'hygiène domestiques, alimentaires et corporelles, des notions de base sur le VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, sur les naissances désirables et des techniques élémentaires de contraception»⁽¹⁸⁷⁾.

¹⁸⁶ Cf. Art.32 de la Loi du 31 décembre 2001 relative au système éducatif en Angola.

¹⁸⁷ DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *programme de cours d'alphabetisation dans le diocèse anglican d'Angola*, Luanda, 2012.

Toutefois, on peut donc, en passant, se poser ici la question de savoir pourquoi, en Angola, le taux d'analphabétisme est plus élevé parmi les femmes ? Hormis la guerre civile que ce pays a connue, le regard ou le jugement de la société traditionnelle est considéré comme l'un des facteurs qui, auparavant, posait des difficultés à beaucoup de filles par rapport à leur éducation. Dans les sociétés africaines, en particulier en Angola, la formation liée aux valeurs traditionnelles était prioritaire pour toutes les filles. La femme possède sa place, et cette place se trouve être la récolte des produits du champ, l'éducation des enfants, et toutes sortes d'activités domestiques. Ce qui nécessite une préparation dès l'enfance. Bien avant les années 90, inscrire sa fille dans une formation scolaire initiale pouvait, dans bien des sociétés africaines, être considéré comme une atteinte à la mémoire des ancêtres, dans la mesure où des principes relatifs à l'éducation familiale et à la socialisation des filles, institués par les anciens, sont bafoués. Dans ses *lettres à la Guinée-Bissau sur l'alphabétisation*, Paulo Freire reconnaît cette force négative de la tradition. De nos jours, toutes les mesures relatives aux OMD, telles que prises par l'ONU, accordent, non seulement à la société angolaise, mais aussi aux nombreuses sociétés du monde, les possibilités de se départir de l'image qu'elles ont longtemps portée sur les femmes par rapport à leur éducation ou scolarisation. Malgré tout, dans beaucoup de milieux ruraux, voire urbains, certains parents, en Angola, donnent priorité, à cause de la pauvreté, de surcroît à cause du manque de ressources financières, à l'éducation de leurs fils au détriment des filles. En Angola, comme dans la plupart des pays du Sud, plus les filles font partie d'une communauté locale pauvre, plus leur droit à l'éducation ne se trouve très souvent méprisé. Ce qui contraste au principe d'égalité et de non-discrimination due au sexe pour l'accès à l'éducation. Comment le Diocèse organise-t-il son programme d'alphabétisation ? Le Diocèse anglican d'Angola a pris, par le biais de l'UM, depuis juin 2005, l'option d'ériger au sein de chaque paroisse, un centre d'alphabétisation. Ce projet a été rendu effectif grâce notamment aux accords issus du partenariat avec le « *Mary Sumner House* »¹⁸⁸ basé à Londres. Les activités qui s'y réfèrent se déroulent à l'intérieur des bâtiments paroissiaux, selon les heures convenues

¹⁸⁸Mary Sumner House est un Bureau mondial de l'Union des Mères. Il est situé à Westminster, à Londres. L'Union des Mères est une association caritative chrétienne qui cherche à soutenir les familles dans le monde entier. Ses membres ne sont pas toutes les mères, voire de toutes les femmes, car il y a beaucoup de parents, les hommes, les veuves, les célibataires et les grands-parents, qui participent à ses travaux. Le but principal est de soutenir le mariage et la vie familiale. L'organisation a été fondée par Mary Sumner en 1876 dans l'Église d'Angleterre, où son mari était prêtre. Se souvenant de ses propres difficultés, quand elle fut une mère, Sumner s'était proposé de rassembler les femmes de toutes les classes sociales afin qu'elles se soutiennent les unes aux autres et qu'elles soient formées à la maternité. En tant que mouvement mondial des femmes (et des hommes), l'Union des Mères soutient les églises locales, avec les prières et les activités de ses membres, les communautés locales à travers des projets de sensibilisation à caractère social. Particulièrement préoccupé par le sort des femmes dans le monde, ses projets incluent l'alphabétisation et le développement, le rôle parental, la micro finance et la lutte contre la violence et le mauvais traitement réservés aux femmes. L'Union des Mères fait partie de la campagne *Abolissons la pauvreté*. Les objectifs de l'Union des Mères sont les suivants: Soutenir l'enseignement du Christ sur la nature du mariage et en promouvoir une plus large compréhension ; Encourager les parents à élever leurs enfants dans la foi et la vie de l'Église ; Maintenir une communauté mondiale de chrétiens unis dans la prière, l'adoration et le service; Favoriser les conditions d'une société favorable pour une vie de famille stable et la protection des enfants ; Aider ceux dont la vie familiale a rencontré l'adversité. L'Union des Mères s'est développée au sein de la Communion anglicane et utilise sa structure propre, qui a des ramifications au niveau de chaque province et diocèse à travers le monde.

dans chaque paroisse, en dehors des services culturels. Les apprentissages sont, au regard de l'horaire conçu par la Secrétaire diocésaine de l'UM, programmés deux fois par semaine: le mercredi et le samedi, de 8h30 à 12h. Cet horaire tient compte du contexte, et peut subir des modifications selon les besoins exprimés par les apprenantes dans chaque paroisse, et ce, en rapport à leur emploi du temps inhérent aux impératifs familiaux. Le fonds annuel alloué à ces activités par *Mary Sumner House* est de l'ordre de 5000€, destiné non pas à payer les formateurs, mais les frais de fonctionnement et d'achat des matériels didactiques ou pédagogiques : livres, craie, et autres.

L'Eglise catholique angolaise dispose quant à elle des centres érigés en foyer social dispensant des cours d'alphabétisation aux adultes au frais de l'Etat. De nos jours, quarante et une paroisses sur le total de soixante que compte le Diocèse organisent déjà le programme d'alphabétisation. Mais la prime d'encouragement destinée aux formateurs bénévoles, dont la plupart ont été choisis dans leurs paroisses respectives, pose problème. Ce qui entraîne un relâchement, voire l'abandon de la part de certains d'entre eux.

Yolanda Sicunda, femme analphabète en train d'apprendre au centre de la paroisse Christ Rédempteur, Luanda, août 2012



En parallèle à ce programme d'alphabétisation dévolu aux femmes, le Diocèse anglican d'Angola organise, depuis août 2008, dans ses écoles primaires et secondaires, des cours du soir en lien avec l'éducation des adultes. A ce niveau, les enseignements des cycles primaires et secondaires sont ouverts à toute personne désireuse de s'y inscrire, abstraction faite de l'appartenance confessionnelle, de l'âge et du sexe. Les salaires alloués aux enseignants sont à la charge de l'Etat dans toutes les écoles dites *co-participatives* bénéficient de la subvention de la part du gouvernement angolais. L'école « Christ Rédempteur », que nous avons visitée en août 2012 avait, au niveau primaire, un effectif mixte de quarante-six personnes, et vingt-neuf au secondaire, dont l'âge varie de vingt à quarante-cinq ans. Les

formateurs ont, pour la plupart, un diplôme équivalent au baccalauréat, et montrent beaucoup d'insuffisances méthodologiques dans la transmission du savoir. Il s'agit des relations uniquement centrées sur la narration, à l'instar de « l'éducation bancaire » fustigée par Paulo Freire. La conception bancaire veut que l'éducation soit une donation de ceux qui pensent qu'ils détiennent le savoir, à ceux qu'ils jugent ignorants. L'éducateur trouve sa raison d'être de l'ignorance des apprenants.

Or, comme le souligne A. Clause, « toute éducation scolaire qui se préoccupe avant tout de cours choisis et élaborés sur la base d'un adulte et qui, en conséquence, exclut la participation à une vie aussi pleine que possible, est une éducation fautive et réactionnaire qui réalise un simple placage dans l'esprit de l'apprenant »⁽²⁾. Sous cet aspect de choses, les apprenants ne seront pas capables de transformer leur monde et sont, au contraire, à l'assujettissement des contenus fragmentaires des dépôts qu'ils ont reçus. Il convient qu'aux programmes construits sur la base des méthodes abstraites qui relèvent de « l'éducation bancaire » succèdent ceux qui sont construits sur des faits réels en lien avec les aspirations des apprenants. On n'a donc pas des formateurs qualifiés pour l'éducation des adultes. Ceux qui enseignent, en dépit de leur manque de qualification, ne disposent pas des ressources documentaires, pédagogiques ou didactiques appropriés dans l'accomplissement de leur mission. C'est pourquoi, en plus d'un équipement approprié, la qualification des formateurs dans l'approche andragogique s'avère d'une portée non négligeable.

Par conséquent, dans les écoles anglicanes, tout comme dans d'autres écoles appartenant à l'Etat, on assiste concomitamment à de nouvelles entrées et à des défections massives des adultes, dès l'école primaire, et au redoublement répété des classes tant au niveau secondaire que primaire. A titre d'exemple, sur le taux général des inscrits, le rapport sur l'évaluation du rendement scolaire des adultes, rendu public en mai 2012 par la sous-coordination des écoles anglicanes fait état de « 17% des personnes qui arrivent à la fin de leurs études primaires et secondaires sans redoublement de classe, 34% de cas d'abandon, 32% de redoublement, et 17 % autres se limitent, selon leur gré, et ce, sans abandon, au cycle primaire avec visée unique d'apprendre à lire et écrire »⁽¹⁸⁹⁾.

Cependant, qu'en est-il, dans l'ensemble, de l'impact que ces activités éducatives génèrent sur le plan social, des perspectives et des difficultés rencontrées par le Diocèse dans leur mise en œuvre ?

La rentabilité de l'œuvre éducative accomplie par le Diocèse anglican d'Angola peut être perçue à de différents niveaux. Il peut s'agir de la rentabilité sociale tributaire des avantages liés au frais

²A.CLAUSSE et al., *Philosophie. Pédagogie : éducation ou mise en condition*, Paris, Librairie François Maspero, 1971.p.34.

¹⁸⁹ECOLE ANGLICANE, *Avaliação do rendimento escolar dos alunos do ensino primario e do ensino secundario na fase de experimentação do ensino dos adultos*, Luanda, maio de 2012.

scolaire permettant aux familles pauvres de scolariser leurs enfants; qualitative sous forme des retombées positives dont les élèves font preuve dans leur vie personnelle et sociale ; quantitative mesurable en termes de nombre des personnes ou d'élèves que forment les écoles du Diocèse par an dans l'ensemble du pays. Il y a donc, hormis le programme d'alphabétisation, coexistence dans toutes les écoles anglicanes d'Angola, du cycle primaire et secondaire, et d'une scolarité dévolue aux adultes, dans les cours du soir notamment. La rentabilité sociale s'explique d'emblée du fait que les écoles subventionnées du Diocèse offrent, au niveau du cycle primaire, gratuitement leur prestation, tel que cela ressort de la décision et de la volonté du gouvernement angolais. A ce niveau, les familles pauvres se voient accorder une opportunité de scolariser, sans le moindre frais, leurs enfants.

En dépit de cours de religion dispensés à chaque niveau ou classe, la plupart des établissements scolaires n'imposent aucune pratique religieuse aux élèves issus des autres confessions et s'efforcent davantage de leur inculquer un ensemble de valeurs citoyennes et républicaines pour un type d'homme dont la patrie a besoin pour sa croissance dans tous les secteurs de la vie. Toutes ces écoles, dont la plupart ont été construites avec l'aide du Diocèse anglican de Londres, sous l'égide de ALMA, organisent un cycle complet d'enseignement secondaire octroyant des diplômes reconnus par l'Etat, et qui donnent accès à l'université.

En vue de mieux canaliser les actions et les efforts menés dans le secteur éducatif, en accord avec le ministère de l'éducation nationale, fut créée en avril 2010, une sous-coordination des écoles conventionnées anglicanes, laquelle sert de lien entre toutes les écoles appartenant au Diocèse et les institutions étatiques, paraétatiques, voire les ONG et les organismes internationaux œuvrant dans le secteur éducatif. Le Diocèse anglican d'Angola tente de se mettre au même niveau d'action que l'Eglise catholique qui dispose d'une coordination nationale d'enseignement primaire et secondaire, et d'un réseau immense de partenariat avec le gouvernement et les ONG.

Près d'un an après sa création, la sous-coordination avait mis sur pied en mars 2011 une amicale des *anciens élèves* des écoles anglicanes, laquelle compte, de nos jours, un effectif de quatre cent cinquante personnes, parmi lesquelles cent cinquante huit poursuivent des études universitaires.

K. Nvumbi, Chef de Bureau de la *Formation transversale* au ministère de l'éducation nationale pense que les œuvres éducatives accomplies sous le label du Diocèse d'Angola ont, sur le plan social, « un impact visible auprès des élèves dans leur vie quotidienne et future, mais aussi dans celle de la nation tout entière, car ils constituent pour la nation un capital humain »¹⁹⁰). Nous présumons

¹⁹⁰K. NVUMBI, *rapport sur la formation transversale auprès des écoles privées confessionnelles*, Luanda, Juillet 2011.

pertinemment que des enseignements sur le VIH/sida et sur l'éducation à la vie et à la citoyenneté qu'offrent les écoles anglicanes ont permis à bien d'élèves, adolescents et adultes, de bien cerner le type de comportement à adopter, et des actes conséquents à poser. Ces écoles contribuent donc, sur le plan national, à la formation des élites intellectuelles, à l'instar des écoles officielles et privées catholiques reconnues par l'Etat. Il y a actuellement certains des anciens élèves qui travaillent et rendent de nobles services à la nation. Nous sommes là en présence de l'impact qualitatif.

Quant à la rentabilité quantitative, le manque de statistiques générales fiables et actualisées ne permet pas de déterminer le taux ou le nombre d'élèves formés annuellement par les écoles appartenant au Diocèse, en vue d'une perception en termes de contribution à l'effort national fourni en la matière.

Du côté de l'alphabétisation, le Département diocésain de l'UM évoque le chiffre de huit cent quatre-vingts personnes qui ont fini le quatrième et dernier module en 2011 sur un effectif de mille cinq cents personnes inscrites, ce qui donne un taux de l'ordre de 58% dans l'ensemble des centres paroissiaux d'alphabétisation. Les personnes alphabétisées se voient décomplexées et disent avoir acquis des informations et des connaissances vitales, celles ayant trait à la compréhension de leurs droits et devoirs, susceptibles d'orienter, au demeurant, leur posture sociale dans la perspective du patriotisme. Et pour cause, M. Matondo, une apprenante en alphabétisation, raconte :

Les enseignements d'alphabétisation m'ont permis non seulement de lire, écrire et compter, mais de connaître la situation géographique de notre pays, ses provinces, sa superficie, sa population. A travers le cours d'alphabétisation, j'ai appris certaines choses sur la constitution de notre pays : le rôle du président de la république, l'importance des élections et pour nous citoyens d'aller voter. J'ai aussi appris les règles élémentaires d'hygiène et de la vie, comment vivre en société avec les autres, le respect mutuel. J'ai appris beaucoup de choses sur le VIH/sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, et les mesures préventives. Avant d'aller poursuivre les cours d'alphabétisation, non seulement je ne savais pas lire, mais j'avais également peur et honte de parler en public, mais maintenant, je vous assure qu'avec les exercices de lecture auxquels notre enseignant nous avait habitués, je suis capable non seulement de parler, mais aussi de lire en public⁽¹⁹¹⁾.

Il s'agit d'une formation transversale et d'un travail de vulgarisation scientifique qui se réalise en parallèle et au-delà des notions classiques d'apprentissages en alphabétisation. Les apprenantes adultes sont motivées parce qu'elles ont découvert des besoins et des centres d'intérêts qu'elles pourraient satisfaire grâce à cette formation. Elles éprouvent donc un réel plaisir de poursuivre ces apprentissages,

¹⁹¹M.ATONDO, 43 ans, apprenante en alphabétisation, interview faite en date du 10 août 2012, au centre d'alphabétisation, sur l'impact des enseignements reçus.

non pas forcément pour une finalité professionnelle mais pour faire face à des nouveautés qui s'opèrent dans la société angolaise en constante mutation.

Revenons sur la rentabilité des prestations en lien avec la scolarisation des adultes rendues par le Diocèse anglican d'Angola. L'Unesco stipule que « le principe de participation est au cœur même de l'éducation des adultes et le fondement de toute approche méthodologique »⁽¹⁹²⁾. Elle recommande donc d'offrir aux adultes un programme d'enseignements conçus sur mesure portant sur des sujets qui tiennent compte des acquis et des expériences antérieures des adultes.

L'article 31 de la Loi du 31 décembre 2001 relative au système éducatif angolais souligne que « le système de l'éducation des adultes vise la réparation du retard scolaire, se structure en classes et se réalise dans les écoles officielles, particulières, en partenariat avec les Eglises et les ONG, dans les écoles polyvalentes, destinées à l'intégration socio-éducative et économique des individus à partir de quinze ans d'âge »⁽¹⁹³⁾. L'éducation des adultes en Angola s'inscrit dans la perspective de la formation initiale selon des orientations diverses, en ce que la loi accorde la possibilité aux personnes intéressées de la poursuivre dans des classes, à l'instar de la formation destinée aux enfants.

En effet, la base de données sur les enquêtes conduites en septembre 2012 par le service diocésain en charge de l'éducation des adultes sur l'évaluation de leur compétence en lecture et en écriture à l'issue du cycle primaire montre que ceux dont l'âge varie entre 15 et 29 ans s'adaptent mieux que ceux de 30 à 45 ans. Le problème majeur qui se pose sur le terrain est que les adultes scolarisés se heurtent à beaucoup de difficultés et ont du mal à s'approprier des enseignements qui leur sont dispensés. Voyons, à titre d'exemple, B. Celistina, âgée de 45 ans, dans la salle de cours en train d'écrire, et auprès de qui nous avons recueilli quelques propos en rapport à son apprentissage.

¹⁹² Cf. UNESCO, *Rapport de la 4^{ème} Conférence Internationale sur l'éducation des adultes*, Paris, mars 1985, p.26.

¹⁹³ Cf. la Loi du 31 décembre 2001 relative au système éducatif en Angola, art.31.



Bibiane celina, âgée de 45 ans, élève adulte au collège Christ Rédempteur, Luanda, août 2012

B. Celetina fait remarquer que des évaluations axées sur la compétition intellectuelle entre apprenants tendent à soulever davantage l'incapacité des adultes par rapport aux enseignements dispensés que le succès qu'ils ont déjà acquis. L'apprentissage pour ces adultes devient difficile et douloureux, parce qu'il renvoie strictement aux exigences de l'école traditionnelle. Pour des adultes qui n'ont jamais été à l'école depuis leur enfance et qu'on invite à s'accommoder aux méthodes et techniques de travail intellectuel et à s'en approprier, il leur est difficile de s'adapter au rythme. Ce qui révèle du point de vue qualitatif la limite des actions qui s'y rapportent.

Cependant, les limites peuvent également être recherchées au niveau des discours ou des engagements souscrits par le Diocèse par rapport à leur réalisation. S'inscrivant dans la perspective des recommandations édictées par la *TEAM Conference*, la troisième session ordinaire du synode diocésain d'Angola tenue en août 2010 décrète ce qui suit :

Au sujet de l'éducation, il convient de : créer des ressources financières pour la formation des cadres au niveau interne et externe ; prioriser la construction des écoles d'enseignement primaire et secondaire dans tous les districts et dans tous les champs missionnaires avec un nombre des salles qui atteint la demande de la communauté en observant dûment les exigences du Ministère de l'Éducation ; construire les centres de formation professionnelle, des arts et de l'administration dans les districts ecclésiastiques et les champs missionnaires en établissant les partenariats et des protocoles d'accord avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur; initier le projet à moyen et à long terme de construction des instituts polytechniques, d'administration et de gestion, agraire et de formation théologique dans les districts et les champs missionnaires comme appui aux actions du gouvernement ; sensibiliser la direction de l'Église à concrétiser le projet relatif à la pose de la première pierre de l'institut supérieur de Uíge par Sa Grâce l'Archevêque de Cantorbéry Rowan Williams [...] l'Église doit travailler pour la signature des accords de partenariat avec l'exécutif et autres organisations pour le développement des activités éducatives ; travailler pour la reconnaissance officielle des écoles anglicanes existantes en Angola; définir les règlements internes pour le fonctionnement des écoles; mettre en place un accompagnement efficace du

programme d'alphabétisation⁽¹⁹⁴⁾.

Comme nous avons pu le remarquer dans les pages précédentes, le partenariat avec l'Etat a débouché sur la subvention des écoles appartenant au Diocèse. En mars 2007, à l'issue de la *TEAM Conference*, Rowan Willams, alors l'Archevêque de Cantorbéry, passe, sur son chemin de retour d'Afrique du Sud pour Londres, en Angola, pour un séjour pastoral de deux jours. Il s'était rendu, en compagnie d'André Soares, dans la province de Uige, où il a posé la première pierre sur le site destiné à la construction de l'université anglicane d'Angola. Depuis lors, cette université n'existe qu'en puissance, car des initiatives allant dans la concrétisation effective de ce projet n'ont pas abouti, en dépit des mesures stratégiques prises par le Diocèse d'étendre cette construction sur quatre ans, et d'étalonner son financement à plusieurs étapes.

Contrairement au Diocèse anglican d'Angola, l'Eglise catholique et l'Eglise méthodiste ont, chacune, construit des universités, dont la capacité d'accueil rivalise avec les universités officielles. Le Diocèse anglican d'Angola prend des engagements sans évaluer au préalable la stratégie concrète et la potentialité de ressources destinées à leur mise en œuvre. Par conséquent, les progrès réalisés dans beaucoup de domaines en lien avec la mission, de surcroît avec les OMD, notamment dans l'éducation, sont loin de correspondre aux engagements souscrits. Les discours et les messages des autorités ecclésiastiques manifestent souvent une profonde préoccupation et un engagement indéfectible pour l'éducation. Par contre, les dispositifs et les ressources financières disponibles s'avèrent très limités. Ce qui, en dépit de quelques prestations, dont la juste valeur est appréciée par la population bénéficiaire et par le gouvernement, notamment à Luanda et Uige, n'accorde pas, pour le Diocèse, le crédit voulu à son entreprise éducative dans l'ensemble du pays, contrairement à l'Eglise catholique, dont la plupart des écoles constituent un héritage émanant de la colonisation, construites par les missionnaires au frais du gouvernement colonial portugais.

Evoquant le fonds annuel alloué aux projets éducatifs en Angola, Edward Tsui Ba, chargé des audits dans le Diocèse de Londres, écrit : « le revenu total de l'année 2005 était de 75,188£, comparativement à 52,105£ pour l'année précédente [...] »⁽¹⁹⁵⁾. Le même élan financier sous-tend, jusqu'à nos jours, la couverture des charges éducatives dans le Diocèse anglican d'Angola. Dans la conception de chaque projet à envoyer auprès des partenaires pour la demande de fonds, figure une

¹⁹⁴ DIOCESE DE ANGOLA, *Terceira sessao do sinodo diocesano*, Luanda, Agosto 2010, p.7.

¹⁹⁵ E.TSUI BA, *Diocese of London: report and accounts for 2007 of the Mission and Ministry training and Development programme (ANGOLA)*, London, 2007, p.2.

rubrique réservée à la contribution locale du Diocèse. Pour le Diocèse d'Angola, des données mises à notre disposition chiffrent la contribution locale à zéro. C'est ceci qui accroît la marge déficitaire par rapport aux besoins éducatifs à couvrir par le Diocèse dans l'ensemble du pays, et constitue un facteur qui l'empêche d'étendre ses interventions en la matière dans toutes les provinces du territoire national.

Dans cette entreprise de construction, la contribution locale s'évalue en termes de main-d'œuvre gratuite. L'Eglise se sert des maçons dont la plupart font partie de l'effectif des membres paroissiaux. Ces derniers accordent leur prestation sans contre partie, et ce, sous forme d'offrande rendue à Dieu. Certes, les efforts restent donc à fournir dans ce secteur, en particulier dans la recherche, au niveau local, des fonds et des stratégies devant concourir à son efficacité. La présence des formateurs expérimentés et qualifiés, y compris dans l'approche andragogique, s'avère aussi d'une portée non négligeable pour l'amélioration des services diocésains tributaires de l'éducation.

2.4.3. Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

2.4.3.1. Compréhension du concept d'autonomie

Kant, dans *les Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), explique le concept autonomie, et l'entend comme une caractéristique de l'homme d'être raisonnable, et à lui-même sa propre loi. Dès lors qu'une personne se trouve téléguidée par des principes qui sont contraires à sa volonté, dont elle ignore parfois l'origine et la motivation, elle est par conséquent dépourvue d'autonomie. Elle se trouve donc conduite par des lois qui viennent d'ailleurs et qui lui sont extérieures. Dans ce cas, il y a hétéronomie, qui est une sorte d'aliénation de l'homme au sein du monde. L'autonomie se justifie au fait que l'homme, en tant qu'être libre, doté d'esprit critique, est sensé faire des jugements et opérer librement des choix. L'autonomisation de la femme s'entend du processus par lequel s'offre à elle la liberté d'agir par conviction personnelle, et indépendamment de toute contrainte extérieure à sa volonté, en vue de s'assumer en toute chose et dans toutes les circonstances. La pauvreté monétaire astreint plusieurs femmes à la dépendance et au manque d'autonomie en Afrique subsaharienne.

2.4.3.2. Etat des lieux

Pour la théologie chrétienne, et dans la vie sociale courante, « c'est grâce à la dualité du masculin et du féminin que l'humain se réalise pleinement »⁽¹⁹⁶⁾. Le Ministère de la Famille et de la

¹⁹⁶ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.80.

Promotion de la femme constitue l'organe officiel de l'exécutif par lequel l'Etat angolais traite des questions ayant trait à la situation des femmes.

L'enquête nationale relative à la situation des femmes angolaises, organisée en 2008 sous l'égide conjointe du Ministère de la Famille et de la Promotion de la femme, du PNUD et de l'UNICEF, estimait à 55% le taux de la population féminine angolaise contre 45% du taux de la population masculine pour une population globale de 18.000 d'habitants.

Parmi les instruments juridiques régionaux et internationaux ratifiés par l'Etat angolais visant à promouvoir et à protéger les droits des femmes, figurent la *Convention sur l'Élimination de Discriminations à l'égard de la Femme* (1979), la *Déclaration de la SADC sur le genre et le développement* (1997), et son *Additif sur l'élimination de violences faites à la femme* (2000).

La SADC invite ses Etats membres à « harmoniser les politiques, les stratégies, les législations, les programmes nationaux avec les instruments internationaux et régionaux pour le renforcement des moyens d'actions des filles et des femmes afin d'assurer l'équité et l'égalité entre les sexes »⁽¹⁹⁷⁾.

En effet, la politique angolaise visant l'égalité entre les sexes se trouve reprise dans un document dénommé *Stratégie nationale pour la promotion de l'égalité entre les sexes*, dont la finalité demeure l'accélération de « la représentativité des femmes aux postes de responsabilité dans les sphères politiques, économiques et sociales à tous les niveaux de la vie nationale »⁽¹⁹⁸⁾. Au nombre de ces objectifs s'ajoutent, entre autres, leur participation aux processus décisionnels, l'amélioration de leur accès à l'éducation et aux services de santé maternelle basiques et de la reproduction, la prévention du VIH/sida et de la lutte contre les violences domestiques, la promotion des droits des femmes et des enfants, et l'amélioration de leurs conditions juridiques. L'Angola s'est aussi engagé à observer la Résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, et à réaliser dans le cadre du sommet de Millénaire les huit Objectifs, dont le troisième porte sur le genre et l'autonomisation des femmes.

L'article 21 de l'actuelle Constitution angolaise reconnaît « la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme »¹⁹⁹, comme faisant partie des devoirs fondamentaux de l'Etat. Le Ministère de la Famille et de la Promotion de la femme avait mis sur pied depuis 2001 un organe dénommé « Organisation des Femmes Angolaises » (OMA), auquel toute femme peut avoir recourt en cas d'une situation de nature discriminatoire qui l'oppose à son époux ou à toute autre personne dans la cité.

¹⁹⁷Cf. SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COMMUNITY, *Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement*, 2008.

¹⁹⁸ANGOLA-MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME, *Stratégie nationale pour la promotion de l'égalité entre les sexes à l'horizon 2006*, Luanda, février 2001, p.14.

¹⁹⁹ANGOLA-ASSEMBLEIA CONSTITUINTE, *Constituição da Republica de Angola, artigo21:tarefas fundamentais do Estado*, Luanda, 2010, p.10.

Il n'existe aucune disposition légale autorisant ou condamnant la prostitution en Angola. Il en est de même pour la polygamie, bien qu'au niveau de l'Etat civil une seule femme soit reconnue pour un homme. Contraire à la moralité, la prostitution relève de la conscience individuelle de la personne qui la pratique. Par contre, il y a des dispositions de type réglementaire qui condamnent avec véhémence le viol et les violences de toute nature faites aux femmes. Pour l'efficacité et un suivi adéquat, le gouvernement du MPLA a créé cette structure susmentionnée, OMA, pour la prise en charge judiciaire effective des femmes lésées quelles que soient les circonstances de la part d'un homme.

Néanmoins, de grandes disparités subsistent toujours quant à l'accès des femmes angolaises à des emplois décents et rémunérés. Leur représentativité au parlement, aux fonctions ministérielles et administratives est tout aussi loin de s'approcher de l'esprit inhérent aux intentions émises dans les différents textes évoqués ci-dessus. A titre d'exemple, sur 223 sièges que comprend le parlement angolais, les femmes étaient, durant la législature de 2008, au nombre de 27. Ce qui représente 12% contre 88% pour les hommes. Sur dix-huit provinces administratives, cinq actuellement ont pour gouverneurs des femmes. La femme rurale est quasi invisible dans sa participation à la vie politique et administrative du pays.

De nombreux rapports et documents font mention des problèmes divers en rapport aux conditions des femmes, mais sont dépourvus, hormis le volet éducatif examiné ci-haut, celui de la représentativité au parlement et au gouvernorat provincial, des statistiques indiquant numériquement les conditions en cause. Des progrès notoires ont été enregistrés quant à l'accès des filles à l'éducation initiale, dont le taux s'élève à 58%, d'après les statistiques disponibles rendues publiques en novembre 2011 par le Ministère de l'Education nationale. Evoquant le lot des problèmes dont la plupart des femmes sont victimes dans la société angolaise, l'OMA raconte:

Les femmes, en Angola, comme dans la plupart des pays d'Afrique, sont généralement victimes de traitements dégradants de la part de leurs maris. Beaucoup d'hommes ont deux, voire plus de deux femmes, mais la responsabilité relative à la prise en charge des enfants revient très souvent aux femmes. La discrimination basée sur le sexe est fortement perceptible en milieu du travail, bien que le code national du travail consacre le traitement égal et sans discrimination de sexe. Les violences domestiques et sexuelles contre les filles et les femmes sont très répandues dans l'ensemble du pays. Nos bureaux implantés au niveau de chaque province et de district reçoivent et enregistrent chaque jour des plaintes émanant de différentes femmes et filles. 2/3 de ces plaintes concernent des cas de violence domestiques et de viols, des problèmes liés au partage des biens pour les couples divorcés ou engagés dans le processus de divorce⁽²⁰⁰⁾.

²⁰⁰Cf. ORGANISATION DES FEMMES ANGOLAISES(OMA), *Rapport sur les situations des femmes angolaises*, Luanda, 2009, p.23.

Il convient donc d'offrir aux femmes la possibilité d'actions qui leur permettent de lire et de comprendre le monde, afin de le transformer, et ce, en vue de mieux s'assumer dans la société et dans les rapports qui en résultent. Qu'en est-il des activités accomplies par le Diocèse anglican d'Angola dans cette perspective ?

2.4.3.3. Actions menées pour l'autonomisation de la femme

Le Département de l'U.M constitue, dans le Diocèse anglican d'Angola, le cadre privilégié où s'élaborent les programmes d'activités relatifs à la promotion et l'autonomisation des femmes. En partenariat avec le *Mary Sumner House* (MSH), la toute première activité d'envergure relative à l'autonomisation des femmes fut accomplie, dans le Diocèse anglican d'Angola, à Luanda, en avril 2007. Ce fut un séminaire de cinq jours regroupant les femmes anglicanes venues de quinze provinces, excepté Bié, Namibe et Kuando-Kubango, où le Diocèse n'a, jusqu'alors, aucune représentation sur dix-huit provinces que comprend l'Angola. Au cours de la cérémonie d'ouverture dudit séminaire, le leader du Diocèse anglican donne la conception suivante qu'a son Diocèse du concept d'autonomisation de la femme:

Autonomiser signifie rendre autonome et jouir de toute sa liberté, qui est différente du libertinage. C'est la faculté qu'a une personne de poser des actes libres et réfléchis, qui peuvent induire son épanouissement tant affectif, physique que matériel. Par conséquent, autonomiser la femme c'est briser tous les obstacles qui l'empêchent de s'épanouir en toute indépendance d'esprit dans tous les aspects de la vie, à l'instar de l'homme, son partenaire. Quant à la situation financière ou matérielle, l'autonomie d'une personne est largement garantie par son accès aux ressources disponibles générées par sa propre capacité de se prendre en charge, en assurant personnellement ses besoins et ceux de sa famille⁽²⁰¹⁾.

Au-delà de la liberté d'esprit et d'initiative qu'elle cherche à accorder aux femmes, l'autonomisation comporte, au regard de cette assertion, des implications liées à leur épanouissement personnel. Les femmes angolaises ont, compte tenu de diverses discriminations qui s'abattent sur elles, des difficultés énormes pour atteindre l'autonomie. La lutte pour l'autonomisation des femmes embrasse des domaines divers et mérite ainsi d'être menée sur plusieurs fronts, car chaque secteur concerné influe sur l'autre.

Le Département de l'UM part du constat selon lequel la plupart des femmes angolaises n'ont pas une capacité minimale de percevoir le réel, de le détourner afin de le rendre compatible aux besoins

²⁰¹ LEADER ANGLICAN, *Discours prononcé lors du séminaire sur l'autonomisation des femmes*, Luanda, avril 2007.

existentiels, à cause d'analphabétisme et d'illettrisme. La connaissance élargit les horizons et aide à diminuer des erreurs. L'analphabétisme prive trois quart des femmes angolaises non seulement de la capacité d'analyse systématique du vécu sociopolitique, mais aussi d'appriivoiser et de s'accommoder aux normes élémentaires d'une vie familiale et conjugale authentique. Leur pauvreté matérielle s'accompagne d'une servitude qui se caractérise par une soumission aveugle et inconditionnelle non seulement aux dictats de leurs époux, mais aussi aux manipulations et au dol²⁰² dans la société. D'autres sont, dans leur milieu de travail, soumises aux différentes épreuves psychologiques.

Par voie de conséquence, le Diocèse anglican d'Angola a, par le biais de l'UM, pris l'option de focaliser ses activités d'autonomisation des femmes sur deux paramètres : la tenue des séminaires sur l'éducation civique et morale à l'attention des couples, et ceux ayant trait à l'autonomisation financière. Le Diocèse s'est rendu à l'évidence que les activités en rapport à l'autonomisation des femmes ne peuvent se limiter aux seules femmes, mais doivent surtout s'étendre aux hommes et aux époux, car ce sont eux qui usent de la violence et de la discrimination à l'égard des femmes en vue de réajuster leur comportement.

Les séminaires sur l'éducation civique et morale tenus régulièrement à l'attention des couples, surtout analphabètes et illettrés, servent de complément aux connaissances transversales que certaines femmes acquièrent au travers des enseignements et des apprentissages en alphabétisation. Les femmes qui ont pris part au séminaire d'avril 2007, deux-cents au total, ont été reconnues par l'Eglise comme Formatrices et Sensibilisatrices. Elles pérennisent et assurent la transmission des enseignements de l'Eglise en matière de parité et d'autonomisation dans leur milieu respectif. Un certificat de reconnaissance faisant foi du mandat ecclésial leur avait été octroyé à cet effet.

En novembre 2007, le Diocèse met en place, avec l'aide du Département Provincial de l'UM basé à Cape Town, un vade-mecum sur l'autonomisation des femmes. Cette brochure, imprimée en cinq mille exemplaires, constitue de nos jours, un outil de haute portée dont se servent les Formatrices pour vulgariser les enseignements du Diocèse en lien avec l'autonomisation des femmes. Dans le préambule dudit document, nous lisons ce qui suit :

La parité est plus qu'un enjeu de justice sociale distributive. Elle constitue un droit fondamental. Dès que la femme a accès à l'éducation, et qu'elle évolue jusqu'à prendre part aux prises de décisions, elle devient un facteur de lutte contre la pauvreté. Le pouvoir accru d'une femme de disposer d'un niveau minimum d'éducation et de ressources financières fait, en

²⁰² C'est le fait d'user des manœuvres dilatoires de nature à tromper la vigilance ou la conscience de quelqu'un en recueillant son consentement sur des choses qu'il aurait du récuser si elles étaient bien clarifiées ou expliquées.

retour, accroître non seulement les revenus familiaux, mais aussi lui accorde une marge de responsabilité et d'autonomie. En rendant effectif l'accès des femmes à la prise des décisions familiales, l'égalité des sexes traduit son impact sur de meilleures perspectives pour le bien être des enfants.

En février 2008, André Soares se fait accompagner du staff diocésain de l'UM pour une tournée d'activités sur l'autonomisation des femmes dans tous les districts ecclésiastiques. Le rapport issu de ces visites fait mention de cinq mille trois cents femmes sensibilisées à Uige, deux-mille à Cunene, trois mille cinq cent quinze à Luanda, huit cents à Cabinda, mille deux cent et une à Malanje, neuf cent cinq à Huambo. La liste n'est pas exhaustive. Cependant, il n'existe pas de statistiques rendant compte du nombre des femmes dans chaque province afin de mesurer l'impact social généré quantitativement par ces activités par rapport à leur nombre dans chaque province. Nous pouvons cependant nous demander quelles sont les techniques auxquelles a recours l'UM pour y parvenir ?

La stratégie la plus courante est cependant celle où les paroisses locales jouent le rôle d'hôtes, organisant la venue des formatrices et sensibilisatrices itinérantes. Le succès de ces activités tient en grande partie à la façon dont les paroisses d'accueil mobilisent sans prosélytisme la population locale à venir nombreuse participer et assister aux séminaires, suivis des ateliers de travail. À Uige, par exemple, les paroisses entrent préalablement en contact avec les autorités provinciales qui, par ailleurs, sont invitées à prendre part à ces activités, ou en cas d'empêchement, se faire représenter. M. Fernandes, autorité provinciale en charge des affaires politiques et sociales, avait rehaussé de sa présence la cérémonie d'ouverture du séminaire organisé en mars 2012 dans sa province. Elle avait admiré avec satisfaction les initiatives sur la parité prises par le Diocèse, en faisant remarquer à la presse locale ce qui suit :

La parité et l'autonomisation des femmes seraient avant tout, comme cela ressort des enseignements de l'Eglise anglicane, quelque chose qui doit d'abord être vécu et expérimenté à partir de la famille. Ce ne sont que celles et ceux qui ont pu cultiver et intérioriser cette vertu au niveau familial qui peuvent valablement en faire preuve dans leur environnement immédiat, et dans leur milieu de travail. C'est pour quoi, si toutes les Eglises qui opèrent au pays pouvaient s'inspirer de l'Eglise anglicane, le gouvernement pourrait avoir un partenaire sur lequel il peut compter pour ses actions du terrain en lien avec la parité et l'autonomisation des femmes⁽²⁰³⁾.

²⁰³M.FERNANDES, *point de presse fait à l'occasion du séminaire sur la parité organisée par le Diocèse anglican d'Angola*, en mars 2012, à Uige.

Les enseignements du Diocèse anglican d'Angola sur la parité s'inspirent des réalités concrètes du terrain et ont pour cibles les familles. En vue de pallier la violence faite à la femme, les époux sont exhortés à privilégier sans cesse le dialogue et l'écoute pour tout différend conjugal, car non seulement l'autonomisation des épouses mais aussi l'éducation des enfants et l'épanouissement familial en dépendent. Les séminaires organisés visent à développer les consciences en inscrivant les rapports homme-femme dans une vision horizontale et émancipatrice cherchant à concéder l'autonomie aux femmes en vue de les libérer des frustrations et des traumatismes auxquels elles se sont déjà accoutumées, générés par le comportement des hommes. Le Diocèse enseigne que l'autonomie et la dignité de chacun constituent un impératif éthique découlant de la divine providence, et non d'une faveur négociée attribuable aux personnes de seconde zone moyennant des conditions matérielles ou symboliques préalables.

Le but poursuivi est de susciter parmi les hommes, en l'occurrence les époux, une prise de conscience devant leur permettre d'opter pour un comportement responsable dans les tâches tant privées que publiques qu'ils exercent en compagnie des femmes. Par l'éducation civique et morale, le citoyen angolais aura la faculté d'une conscience intime de la nécessité ou du caractère néfaste de son comportement à l'égard de la femme. Le volet relatif à l'autonomisation financière se heurte, à l'instar des autres points relatifs à la mission, à des difficultés d'ordre financier, et se poursuit, malgré tout, à l'intérieur du *Programme Intégré de Survie de l'enfant* examiné précédemment.

Certes, le Diocèse anglican d'Angola s'engage de façon constante dans l'autonomisation des femmes, soulève et nourrit des attentes populaires sur le sujet. Mais cependant, il y a une mise en application sélective des actions envisagées, se focalisant en grande partie dans deux provinces, notamment Luanda et Uige. Du reste, dans ces deux provinces, ses actions n'atteignent pas toutes les familles nécessitant un accompagnement en matière de parité et d'autonomisation. Compte tenu de cette limite matérielle avérée, le Diocèse pourrait, à l'instar de l'Église catholique et de l'Église méthodiste d'Angola, se construire un espace médiatique permettant d'étendre, par la voie des ondes, l'audience de ses enseignements sur la parité et l'autonomisation dans l'ensemble du pays.

Somme toute, l'autonomie d'une personne s'articule autour de plusieurs éléments : juridiques, politiques, culturels et matériels. Le combat pour l'émancipation effective de la femme s'inscrit dans cette perspective. Le travail contribue, en grande partie, à ce mouvement, voire le déclenche. Le gouvernement angolais prône la parité dans des postes de direction autant au niveau de l'administration

publique que celui des entreprises publiques. Mais ceci se limite souvent au niveau des textes et de déclarations. Par conséquent, il y a donc manque de volonté politique déclarée visant à promouvoir, de manière concrète, les droits des femmes, à tel point que leur milieu de travail à partir duquel elles participent à la production socio-économique du pays se transforme souvent en un lieu de leur possible harcèlement et exploitation. Comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, les femmes mariées doivent avoir l'autorisation préalable de leur mari pour travailler. Le nombre des hommes qui occupent de postes clés est de loin supérieur à celui des femmes. Pour des personnes qui exercent des fonctions subalternes, les salaires se correspondent, abstraction faite du sexe.

Somme toute, l'Eglise doit, comme l'affirme Cahinga Jeronimo, Vice Recteur de l'Université catholique d'Angola, entrer en dialogue avec le gouvernement au sujet des mesures juridiques et sociales à prendre pour la promotion et le renforcement de l'autonomie de la femme à la lumière du dessein de Dieu. De nos jours, le gouvernement angolais a, au travers de l'*Instituto Nacial de Bolsas de Estudo* (INABE), pris la décision de répartir les bourses d'études à un quota égal entre les filles et les garçons afin de promouvoir, au niveau national, l'émergence d'une élite intellectuelle féminine. Mais cette mesure profite davantage aux enfants dont les parents occupent de postes de direction au pays. L'Eglise anglicane, pour sa part, possède des agences missionnaires, à l'instar de « Li-Oi Foundation » basée à Londres, qui se spécialise dans le financement des études des filles et des femmes dans les différents diocèses en Afrique pour une durée de quatre ans. Au niveau du Diocèse anglican d'Angola, Maravilha Nlando, fidèle de la paroisse *Cristo Redentor* a bénéficié de cette bourse pour le cycle secondaire de la section commerciale au niveau local. Des voyages d'études ont déjà eu lieu. Il s'agit de Kikala Isabel, l'actuelle secrétaire diocésaine de l'UM, qui a suivi une formation en administration et en Anglais en Zambie de 2007 à 2009 ; Révérende Maria Domingos, qui a été envoyée en Afrique du Sud pour y suivre la formation théologique à Kwazulu Natal. Le diocèse compte, de nos jours, cinq femmes prêtres. Il ouvre ainsi la voie et donne un témoignage visible en confiant des responsabilités aux femmes, dont une d'elle, occupe la fonction d'archidiacre, terme qui désigne représentant du district ecclésiastique.

2.4.4. Mortalité infantile et promotion de la santé maternelle

2.4.4.1. Etat des lieux et de la question

La mortalité infantile et la promotion de la santé maternelle sont les deux points différents inhérents aux OMD, mais qui demeurent intimement liés. Au regard d'une étude récente menée par la représentation de l'UNICEF en Angola, de concert avec le Ministère de la santé, « la mortalité des enfants de moins de cinq ans a, depuis 2002, baissé de deux-cent-cinquante à cent-quatre-vingt-quinze cas pour mille naissances. La mortalité maternelle a, elle aussi, diminué de mille-quatre-cents à six-cent-soixante cas pour cent milles naissances »⁽²⁰⁴⁾. En dépit de cette avancée, les chiffres recueillis sont ceux reconnus aux pays les plus pauvres, alors que le PIB classe l'Angola dans la catégorie des pays à revenu moyen.

Dans ce pays, les principaux facteurs qui vulnérabilisent la santé maternelle et infantile se trouvent être les conditions de vie de la femme elle-même : accès limité aux soins de santé primaire, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et à l'emploi, et la dépendance économique de la femme. Cela rend financièrement incapable de prendre des décisions efficaces et courageuses par rapport à sa propre santé et celle de ses enfants.

Le Ministère de la santé avait décrété en mai 2012 une campagne sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. L'accent portait sur la sensibilisation de la population aux meilleures pratiques liées à la santé des mères et des enfants, et sur le renforcement des systèmes de santé au niveau de chaque municipalité.

Des agents de service médical dûment mandatés par le Ministère de la santé en partenariat avec l'UNICEF et l'OMS font constamment des tournées dans des villages et des quartiers urbains pour administrer aux enfants de zéro à cinq ans des vaccins contre la poliomyélite. Au niveau national, il y a l'assistance médicale axée sur la prise en charge effective des soins obstétricaux afin de réduire la mortalité maternelle et infantile. Toutefois, cette mesure ne s'accompagne guère d'une éducation appropriée portant sur la vie sexuelle reproductive, notamment des enseignements sur la planification familiale et sur la contraception. Il existe, en Angola, des familles qui ont dix enfants, et sans revenu adéquat. Par conséquent, la mortalité infantile et maternelle augmente dans le pays en suivant le cours du taux croissant de la fécondité, laquelle avoisine cinq à dix enfants par femme, quelle que soit sa

²⁰⁴ Cf. *Rapport conjoint rendu par le Ministère de la santé et la représentation de l'UNICEF en Angola sur la mortalité infantile et promotion de la santé maternelle*, Luanda, février 2012.

capacité financière ou le degré de sa pauvreté. Qu'en est-il des actions du Diocèse au profit de la population locale ?

2.4.4.2. Actions du Diocèse en rapport à la mortalité infantile et à la santé maternelle

La mortalité a toujours été interprétée comme quelque chose qui illustre la finitude et la tragédie humaine. L'Eglise garde vivante la volonté de la guérison, du partage et de l'attention portée vers la personne vulnérable. Pour le Diocèse anglican d'Angola, s'attaquer aux dangers potentiels liés à la mortalité infantile et à la santé maternelle n'est pas une option facultative, mais un constituant majeur de la foi chrétienne. Il entend reconnaître le visage du Christ auprès de ceux qui souffrent, et qui, pour des raisons diverses, sont privés de la capacité minimale de prendre part à la course imposée par les exigences de la vie quotidienne, et d'atteindre ainsi le minimum du succès voulu. Parmi ce nombre, se trouvent, en Angola, en grande proportion, les femmes et les enfants.

Le Coordonateur diocésain du service de la santé, P. Camba, a fait savoir au cours d'un entretien directif que « les indicateurs sanitaires demeurent alarmants. La mortalité affecte en grande proportion des familles pauvres, dont le ménage se trouve souvent confronté et abattu par l'absence permanente d'un revenu sûr et adéquat »⁽²⁰⁵⁾. Accablé par le poids de la misère, le pauvre est aussi moins informé sur le comportement adéquat et compatible par rapport à sa santé et celle de sa famille. Les services de santé sont, pour la plupart des cas, davantage utilisés par la classe moyenne que pour les pauvres, davantage par ceux du milieu urbain que du milieu rural.

Le Diocèse anglican d'Angola avait mis sur pied le Département de la santé communautaire depuis 2002, s'inspirant ainsi de la structure de l'Eglise catholique d'Angola, et de celle de la hiérarchie de l'Eglise anglicane au niveau provincial. Bien avant sa création, il possédait déjà quelques centres médicaux, dont le plus ancien et le plus actif se trouve être celui de Saint Pedro. Localisé dans l'enceinte de la paroisse qui porte son nom, ce centre fut inauguré en date du 10 juillet 1994 par Francisco Mendes, alors vice ministre de la santé du gouvernement angolais. Ce qui décrypte bien évidemment l'intérêt que l'Etat angolais a toujours manifesté et porté sur les structures et les activités sanitaires du Diocèse, lequel en possède à Mucaba et à Lobito.

²⁰⁵P.CAMBA, 52 ans, Directeur diocésain de la santé et du centre de santé Saint Pedro, interview effectuée dans son bureau, au centre de santé saint Pedro, en date du 24 août 2012, à Luanda sur la santé maternelle et infantile.

Pour ce point de la mortalité infantile et la promotion de la santé maternelle, le Diocèse anglican d'Angola, comme le fait l'Église catholique d'Angola, exhorte au niveau paroissial, les femmes « d'aller accoucher dans les centres de santé et non à domicile, de suivre dès le mois qui vient après la conception, des consultations prénatales jusqu'à l'accouchement »⁽²⁰⁶⁾. Les activités en lien avec les consultations prénatales se poursuivent au niveau de chaque centre de santé. Le rapport d'activités annuel 2011 fait état, pour la seule ville de Luanda, de « quatre mille six cent femmes reçues en consultation prénatale, sept cent et deux cas d'accouchement, neuf mille vingt deux cas d'analyse clinique, quinze mille trois cents enfants vaccinés contre diverses maladies, trois milles femmes vaccinées, quatre mille soixante neuf enfants reçus et mis en puériculture »⁽²⁰⁷⁾. Ce dernier cas constitue une esquisse qui corrobore la présomption selon laquelle beaucoup de femmes angolaises accouchent à domicile. Elles se rendent à l'hôpital pour des soins appropriés au cas où elles constatent, pendant ou après l'accouchement, la dégradation de leur propre état sanitaire ou celui du nouveau né. Il s'agit très souvent d'hémorragie post obstétrique ou d'une complication liée à l'accouchement. Ce comportement est à l'origine de nombreux cas de mortalité tant maternelle qu'infantile non seulement en Angola, mais dans la plupart des pays du Sud.

Par conséquent, chaque paroisse a, au regard de la lettre circulaire N°56/C.BSP/10 datant du 22 février 2010 émanant du cabinet de l'évêque, la responsabilité d'entreprendre des activités sur la sensibilisation à la santé infantile et maternelle auprès de toute la communauté, notamment la juridiction qui couvre le rayonnement de ses activités paroissiales ou missionnaires : quartier et village. En outre, le service diocésain de la santé fait remarquer que « 52% de la mortalité infantile est attribuable à la malnutrition. L'insuffisance d'aliments riches en protéines constitue une sorte d'entrave alimentaire qui génère une malnutrition causant la mort d'enfants de moins de cinq ans »⁽²⁰⁸⁾. Ici interviennent également les activités liées au programme sus évoqué du « Service Intégré de survie de l'enfant ».

Pour endiguer les obstacles à la santé maternelle et infantile, le service diocésain en charge de la question organise constamment des conférences et des ateliers dans chaque district ecclésiastique. Les enseignements portent sur des thématiques visant à préserver la santé de la mère et de l'enfant : l'allaitement maternel, le lavage des mains avec du savon, l'utilisation des moustiquaires imprégnées,

²⁰⁶ DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Etats généraux sur les services diocésains de la santé*, Luanda, 2011.

²⁰⁷ P. CAMBA, *Rapport d'activités 2011 du centre de santé Saint Perdro*, Luanda, 2011.

²⁰⁸ Cf. *Rapport annuel 2011 du Département diocésain de la santé*, Luanda, décembre 2011.

l'alimentation adéquate de l'enfant avec de la bouillie enrichie de protéines, la lutte contre les maladies diarrhéiques des enfants en utilisant le sel de réhydratation oral, l'hygiène domestique et alimentaire, la prévention de la transmission du VIH/Sida.

La méthode souvent utilisée est la participation. Au cours des ateliers, chaque femme apporte son expertise de mère aux autres. Pétries de connaissance, les bénéficiaires sont encouragées à initier des causeries éducatives similaires auprès des autres dans leur communauté respective. Ce type de sensibilisation axée sur les communautés de base contribue efficacement, en Angola, à la réduction de la mortalité maternelle et infantile aidant les femmes à adopter un comportement conséquent dans leur pratique maternelle quotidienne.

R. Vaz, alors cadre au ministère de la santé, encourage les initiatives de l'Eglise et affirme que « la problématique de la santé, de la mortalité maternelle et infantile ne peut seulement être une préoccupation du ministère de la santé, mais doit être aussi celle de l'Eglise, des ONG, voire de toute la société. Investir dans la femme et dans l'enfant est, en fin de compte, un investissement pour la justice sociale»⁽²⁰⁹⁾. Les centres de santé du Diocèse bénéficient de la part du ministère de la santé, au même titre que les hôpitaux officiels, des matériels de vaccination, des équipements en puériculture, et des avantages divers en nature octroyés par le biais de l'OMS et de l'UNICEF. Les vaccinations sont fréquemment effectuées.

Outre l'octroi des équipements susmentionnés, nous citons la dotation en mai 2012 des motos permettant aux équipes mobiles de service diocésain de la santé de poursuivre les activités éducatives et de sensibilisation relatives à la santé infantile et maternelle dans des coins les plus reculés, voire oubliés du pays, à l'instar du village Malele, Kwilu futa, Kimbata, Beo, pour ne citer que ceux-là, dans la municipalité de Maquela do Zombo, et à Kwimba dans la province du Zaïre, où elles ont administré des vitamines A aux enfants de 0 à 5 ans. Cependant, qu'en est-il des limites et des perspectives ?

Les précédentes pages nous informent que des services rendus ont indéniablement des conséquences positives sur la santé maternelle et infantile. Néanmoins, la toute première limite qui se scrute en un clin d'œil s'avère être le manque de cadres suffisants formés dans le domaine de la santé. Ceci constitue une évidence non seulement pour le Diocèse anglican d'Angola, mais également pour la

²⁰⁹ R.VAZ, *Mots de circonstance à l'occasion de l'inauguration du bloc opératoire et de remise de matériels de puériculture au centre de santé Saint Pedro*, Luanda, 2008.

plupart des formations médicales officielles, limitant ainsi leur capacité d'intervention. Il existe donc en Angola des municipalités où l'on trouve deux médecins pour plus de cinq milles habitants. Tel est le cas de Maquela do Zombo, où certains villageois parcourent des trajets d'environ deux cents kilomètres à pied pour atteindre le centre de santé municipal de référence. Certains meurent en cours de route en cas de gravité.

Face aux besoins immenses qui s'expriment sur le sujet dans l'ensemble du pays, le Diocèse affiche incessamment une attitude généreuse et le souci d'intervenir. Disposant d'un médecin, en la personne du Dr M. Alexandre, et de cinq assistants médicaux, il se voit parfois obligé, en cas d'empêchement de ces derniers, d'annuler ou de reporter les activités programmées qui exigent leur expertise. Tel fut le cas, en janvier 2009, d'une mission nécessitant le concours des experts médicaux angolais œuvrant dans les secteurs tant publics que privés lors de la parution du virus d'Ebola en R.D. Congo le long de la frontière nordique angolaise.

En dépit d'efforts et de prestations fournis, la santé maternelle et infantile demeure encore préoccupante et loin d'atteindre les attentes en Angola. L'adoption et la mise en œuvre d'une politique de santé décentralisée fondée sur l'éducation alimentaire et sanitaire, la construction au niveau de villages et de quartiers des centres médicaux équipés, et ayant un personnel médical qualifié, pourraient, à notre avis, concourir aux résultats fiables dans la lutte contre la dégradation de la santé maternelle et la mortalité infantile en Angola. Pour en ce qui concerne la santé des enfants, le Diocèse doit aussi aborder les problèmes liés leurs soins affectifs et spirituels.

2.4.5. Lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

2.4.5.1. Etat des lieux : contexte du VIH/Sida, du paludisme et d'autres maladies en Angola

En 2008, le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/Sida(ONUSIDA) en conjonction avec le ministère de santé du gouvernement angolais ont estimé que 1 million de personnes vivent avec le VIH/Sida en Angola. Ce qui représente un taux de l'ordre de 1,8% sur la population active estimée à 18 millions d'habitants dans l'ensemble du pays. La tranche d'âge de la plupart des personnes les plus touchées se situe entre 16 à 44 ans. La prévalence se focalise sur les personnes dont l'âge va de 20 à 28 ans. Ce qui veut dire que la jeunesse se trouve être plus vulnérable par rapport aux autres catégories de la population. Le manque d'emploi décent expose une grande partie des jeunes filles à la prostitution et, par-delà du VIH/sida, aux autres maladies sexuellement transmissibles, comme la syphilis.

Cependant, il n'existe en Angola, comme dans le reste du monde, aucun médicament qui, jusqu'à nos jours, peut guérir le VIH/Sida de manière irréversible. On y signale souvent quelques cas isolés des personnes qui affirment être guéries du sida au moyen de la prière ou par l'utilisation des plantes. Ce qui, malheureusement, ne retient pas l'approbation de la science, car ne pouvant faire l'objet d'une expérimentation en laboratoire.

En Angola, des personnes affectées et infectées se sentent souvent exclues et mises à l'écart de la société. Elles sont ainsi moins disposées, à cause de la honte, à consulter des services sociaux ou médicaux. Signalons que toutes les actions inhérentes à la lutte contre le VIH/Sida sont, au niveau national, coordonnées par *Instituto Nacional de luta contra a Sida*. Hormis des antirétroviraux, il n'existe pas des traitements importés par de grands laboratoires. L'aide internationale existe et se fait par le biais de l'ONUSIDA. Elle consiste à équiper des hôpitaux locaux en matériel de dépistage, à renforcer les unités opérationnelles consacrées aux activités de prévention et de prise en charge des personnes séropositives se trouvant dans un état végétatif ou de maladie très avancé.

La quasi inexistence de systèmes de canalisation d'eau potable dans un grand nombre de parcelles de banlieues a pour corollaire la promiscuité accrue, la présence des maladies liées au manque d'hygiène, et des moustiques entraînant le paludisme. Interviewé à ce sujet, M. Miguel, un agent de *Médecins Sans Frontière* opérant à Luanda, évoque « le cas d'apparition, en 2006 d'une épidémie de choléra dans l'un des bidonvilles de Luanda dénommé Boa Vista, laquelle avait causé plus de 2000 morts et s'était répandue dans toute la capitale et dans l'ensemble du pays »⁽²¹⁰⁾.

Les soins de santé dans des hôpitaux publics sont gratuits en Angola. Par contre, la médiocrité des services fait que la plupart de personnes préfèrent se rendre dans des centres médicaux privés, où la conscience et la déontologie professionnelles sont prévisibles et manifestes. Cependant, la facture souvent élevée est inabordable pour la majorité pauvre. Qu'en est-il de l'apport du Diocèse anglican dans la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ?

2.4.5.2. Réalisation dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

La détérioration progressive des conditions de vie et de l'économie au cours de ces quatre dernières décennies s'est répercutée dans le domaine sanitaire à l'intérieur de nombreux pays du Sud, en

²¹⁰M.MIGUEL, 42 ans, médecin à l'hôpital Boa vida, interview faite dans son bureau de Boa vista, en date du 23 août 2012 à Luanda, au sujet de la situation sanitaire en Angola.

amont par la malnutrition et l'hygiène défectueuse; en aval par l'accès restreint à une médecine de qualité, devenue plus coûteuse. Face à cette situation, les Églises jouent un rôle supplétif.

Le Diocèse anglican d'Angola veut célébrer la vie en proclamant aux victimes et aux différentes communautés locales les bienfaits et les bénédictions diverses de Dieu dans le contexte particulier du Sida. Il s'emploie à suivre la voie tracée par la société, mais parfois mal empruntée par cette dernière. Il reconnaît que la plus profonde douleur pour une personne atteinte du Sida se trouve être, en plus de la maladie, le rejet et la stigmatisation.

Pour faire face à ce défi, le Diocèse anglican d'Angola s'emploie à être une force capable de porter la guérison et l'espoir aux victimes et à ceux qui les accompagnent en condamnant toute pratique discriminatoire et de stigmatisation. La plus grande partie de ses activités se concentre sur la prévention et l'information. Interrogé à ce sujet, le leadership ecclésiastique répond: « Prévenir la transmission du VIH/Sida implique avant tout que la communauté puisse être suffisamment informée sur les modes de transmission du virus. Ayant été informés, les individus se comporteront de manière conséquente en faisant des choix responsables. Les meilleurs éducateurs et informateurs à qui le Diocèse fait appel sont avant tout des personnes atteintes du Sida, et des personnes qui les accompagnent »⁽²¹¹⁾. En mars 2011, le Diocèse organise à l'attention des jeunes un atelier éducatif et d'information sur le VIH/Sida, et invite Madelena Sicunda, une femme séropositive âgée de 38 ans, à témoigner et à parler de son expérience en lien avec sa séropositivité.

Le Diocèse travaille en synergie avec les associations chrétiennes caritatives, notamment *Caritas* de l'Église catholique angolaise, le ministère de la santé du gouvernement angolais et les agences de l'ONU investies dans la lutte contre le VIH/Sida. En compagnie de la Caritas, du ministère de la santé et de la représentation de l'ONUSIDA en Angola, le Diocèse avait organisé en avril 2011 un colloque sur l'impact de l'Église dans la lutte contre le VIH/sida. Il ressort en substance ce qui suit des recommandations de ce colloque:

les Eglises doivent, au niveau paroissial, conseiller et sensibiliser la population pour le dépistage volontaire; les curés paroissiaux doivent, dans le cadre du dialogue et d'accompagnement pastoral, créer en compagnie de leurs diacres, des cellules d'écoute visant la formation et l'information de la population en général et en particulier des personnes présentant un état de santé fragile en vue d'une éventuelle orientation vers le centre hospitalier pour des soins appropriés; enseigner aux personnes atteintes du VIH/sida d'accepter leur séropositivité, et la communauté qui les accompagne de les aimer pour une gestion collective; briser le tabou de l'éducation sexuelle au sujet du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles; encourager les personnes

²¹¹ LEADERSHIP ECCLESIASTIQUE, interview faite à l'évêché à Maianga/Luanda, en date du 23 août 2012, au sujet d'engagement du Diocèse dans le domaine de la santé.

vivant avec le VIH/Sida à sortir de la clandestinité afin de mieux gérer leur séropositivité⁽²¹²⁾.

C'est encore une fois là une activité de nature intellectuelle et dépourvue d'actions empiriques communes. Possédant des hôpitaux et des centres de santé, le Diocèse anglican tout comme l'Eglise catholique d'Angola exhortent sans cesse la communauté locale à aller faire le test de dépistage volontaire et gratuit dans leurs formations médicales.

Avec l'aide de ses partenaires, notamment l'ERD et le *Malaria no More, Netsforlive*, le Diocèse s'engage constamment dans la prévention du paludisme par la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées. Tel fut le cas en avril 2009 à Kwanza-Sul et à Uige, en mai 2011 à Lunda-Norte, etc. Il s'emploie à former les professionnels et les auxiliaires de santé, dont la plupart sont choisis parmi les laïcs engagés. En novembre 2009, José da Silva fut envoyé à la formation médicale en Afrique du Sud, Maravilha Lando au Portugal.

Dans le souci de répondre aux aspirations de la population rurale, l'idéal actuel du Diocèse anglican d'Angola est de construire des centres de santé dans quelques municipalités les plus défavorisées, notamment à Ambaka dans la province Cuando-Cubangu, Malele dans la province de Uige, et Odjiva dans le Cunene.

Fortement préoccupé pour le bien-être sanitaire de la population angolaise, André Soares a, au cours d'une conférence, à laquelle nous avons pris part, portant sur la salubrité, l'hygiène et la lutte contre le paludisme et les maladies liées au manque d'hygiène, tenue en date du 13 août 2010 à Mucaba dans la province de Uige, affirmé ce qui suit:

Lors de son ministère terrestre, Jésus-Christ avait guéri des malades. Cela veut dire qu'il s'est intéressé à la santé de la communauté. Ainsi, nous, comme Église, nous devons faire de même. A chaque fois qu'un être cher meurt, nous avons l'habitude de dire que c'est la volonté de Dieu. Nous perdons de vue que le manque des soins appropriés précipite des gens à la mort indépendamment de la volonté de Dieu, qui veut que nous puissions être rassasiés de jours et d'années avant de partir de ce monde ⁽²¹³⁾.

Néanmoins, le Diocèse anglican d'Angola, au travers de ses hôpitaux et centres de santé, accorde gratuitement les soins de première nécessité aux personnes dont la pauvreté extrême et la vulnérabilité financière ont été préalablement attestées et approuvées. Dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida et

²¹²DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Colloque sur l'impact de l'Eglise dans la lutte contre le VIH/sida, tenu en compagnie de Caritas, ministère de la santé et de l'ONUSIDA*, Luanda, avril 2011.

²¹³Cf. A.SOARES, *Conférence sur la salubrité, l'hygiène et lutte contre le paludisme et les maladies de main sale*, Mukaba/Uige, août 2010.

d'autres maladies sexuellement transmissibles, le Diocèse reconnaît la responsabilité éthique qui est la sienne et s'aménage ainsi un espace où les personnes vivant avec le VIH/Sida échangent leur expérience, partagent leur peur et leur espoir. Les séminaires de formation et d'information sont couramment tenus à l'attention de fidèles et de la population locale qui, face aux fléaux, sont constamment invités à se comporter de manière conséquente.

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le Gouvernement américain avait, en octobre 2010, par l'entremise de Bill Clinton, mis sur pied un programme de lutte contre le paludisme dans les frontières entre l'Angola, la Zambie et la Namibie, programme dont la coordination a été, dans chacun de ces trois pays, confiée aux Eglises anglicanes respectives. Le Diocèse anglican d'Angola, comme l'a dit André Soares, a « représenté la nation angolaise tout entière dans l'exécution dudit programme en avril 2011 et faisait également partie du comité préparatoire s'y rapportant »⁽²¹⁴⁾. Certes, toutes ces prestations évoquées, aussi louables fussent-elles, s'avèrent encore déficitaires au regard de l'étendue des besoins réels éprouvés et exprimés par la population sur le terrain.

Les personnes atteintes du VIH/Sida expriment, au-delà des soins médicaux, des besoins tant affectifs que spirituels. Elles se posent constamment des questions sur la vie et sur la mort, sur Dieu, le pardon ou la condamnation. Elles se trouvent ainsi à la quête permanente du réconfort moral et d'un accompagnement pastoral. Par conséquent, le Diocèse anglican d'Angola doit, sur ce point, se mettre à la recherche d'outils *pastoraux et-pédagogiques* appropriés de nature à rendre son clergé apte à exercer avec succès ce ministère nouveau au-delà des hôpitaux, c'est-à-dire, au niveau paroissial et domestique.

2.4.6. Promotion d'un environnement durable : préoccupations écologiques

2.4.6.1. Etat des lieux

Dans l'ensemble, l'Angola a un faible taux de déforestation par rapport à sa couverture forestière globale. Entre 1991 à 2008, le pays a perdu seulement 3% de ses forêts. Certaines sont affectées par des effets du défrichement intense des terres. Les 27 ans de la guerre civile ont endommagé une grande partie des terres angolaises, et ont accéléré la dégradation de l'environnement. Les mines terrestres, vestiges de ladite guerre, constituent jusqu'à nos jours un danger potentiel pour les populations rurales dans leurs activités agricoles.

La productivité de la terre est aussi sans cesse menacée par les érosions et la sécheresse, ce qui

²¹⁴A.SOARES, *Conférence sur la salubrité, l'hygiène et lutte contre le paludisme et les maladies de main salle*, Mukaba/ Uige, août 2010.

concourt également à la pollution de l'eau. Qu'en est-il de l'exploitation forestière ? La déforestation due au reboisement intensif pour l'usage des combustibles au niveau des ménages, et pour la vente internationale des bois, contribue à la destruction de nombreux espaces de la terre angolaise.

Bien que la grande partie des pollutions partent de l'hémisphère Nord, les retombées ont un impact négatif et disproportionné dans le Sud, aggravant les conditions actuelles de la pauvreté et de maladie.

Pour faire face aux dépenses imposées par la guerre, le gouvernement angolais avait, dans les années 90, vendu de nombreuses concessions forestières, notamment celle de Mayombe dans le Cabinda, aux sociétés forestières étrangères. Le pétrole et les minerais, sources importantes du revenu national, sont susceptibles d'avoir un impact néfaste sur la santé de l'environnement angolais, lequel, selon le ministère en charge du secteur, comptent « 5.185 espèces de plantes. 46% de la population angolaise ont accès à l'eau potable. Parmi ce chiffre, se trouve 22% des habitants des zones rurales »⁽²¹⁵⁾.

En outre, l'examen approfondi des autres paramètres environnementaux affectant le cercle de vie familial fait surgir d'autres éléments assortis de conséquences néfastes sur l'état sanitaire des Angolais. Nous pouvons citer à titre d'exemple en matière d'assainissement « 11% de ménages possèdent des installations sanitaires permettant une évacuation adéquate des excréments. Pour l'évacuation des eaux usées, environ 85% des familles recourent aux pratiques non appropriées de récipients »⁽²¹⁶⁾. Quant en est-il de la gestion des ordures et de la pollution?

En ce qui concerne la gestion des ordures tant ménagères qu'au niveau de voies publiques, l'Angola dénote une prolifération des décharges et des débris sauvages occasionnant la prolifération d'agents vecteurs de maladies, à l'instar des moustiques entraînant le paludisme. Le manque de structures adaptées pour le maintien de la salubrité publique constitue l'un des facteurs de la promiscuité et de la pollution de l'air dans de grandes agglomérations urbaines à forte densité de la population, à l'exemple de la ville de Luanda.

Cependant, que dit et fait le Diocèse anglican d'Angola en rapport aux problèmes écologiques qui se posent dans ce pays ?

²¹⁵ Cf. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU GOUVERNEMENT ANGOLAIS, *Séminaires sur les défis écologiques et environnementaux en Angola*, Luanda, 2011.

²¹⁶ Idem

2.4.6.2. Actions et réalisation en rapport aux problèmes écologiques

S’inspirant du message de Rowan Williams prononcé lors du sommet de Rio + 20, tenu à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012, le Diocèse anglican d’Angola axe, de nos jours, ses préoccupations et actions écologiques autour de la question de savoir quel genre de société il faut léguer à la postérité. C’est donc, pour le leadership anglican, « une société angolaise dépouillée de la pollution atmosphérique, une société dans laquelle chacun a accès à l’eau potable et mange à sa faim, et où la population a été initiée aux méthodes de l’agriculture et du développement durable »⁽²¹⁷⁾.

La politique en rapport au maintien d’un environnement stable et sain relève exclusivement de la compétence du gouvernement. Sur ce point, le rôle de l’Eglise se limite généralement à l’éducation des consciences dans la perspective d’un comportement adéquat vis-à-vis de la nature, et à l’accompagnement du monde tant rural qu’urbain dans des situations difficiles qu’il vit, suscitées par des effets nocifs liés aux problèmes écologiques. C’est notamment le cas d’infertilité et de la sécheresse de terres destinées à l’agriculture, de manque d’eau potable auprès de beaucoup de ménages, et d’insalubrité en Angola.

Quant aux premiers cas liés à l’infertilité et à la sécheresse des terres, le Diocèse anglican d’Angola offre constamment aux agriculteurs dans un certain nombre de villages des engrais chimiques devant rendre la terre fertile. Ces genres d’activités ont été entreprises à Songo, dans la province de Uige en juin 2011, à Onjiva dans la province de Cunene, etc...

L’Eglise catholique d’Angola disposant de nombreuses fermes agricoles à travers le pays a instauré au niveau de chaque centre diocésain situé à l’intérieur dans les différentes provinces des magasins de ventes de semences et d’engrais chimiques à un prix minime, à l’attention des paysans.

L’eau potable constitue un produit rare, dont l’approvisionnement est en même temps un casse-tête²¹⁸. Quelques parcelles de banlieue appartenant aux nantis disposent des robinets, où la plupart viennent puiser de l’eau moyennant une facture approximative de 1\$ pour un bidon de 20 litres. Tous les jours, aux premières heures de la matinée, les hommes et les femmes débouchent de partout et envahissent les rues, munis de récipients, à la recherche d’eau.

Le Diocèse anglican d’Angola, sous l’égide du Diocèse de Londres, participe, à travers *Living water*, à l’adduction d’eau potable dans certains villages à Uige et à Cunene, et a construit quelques

²¹⁷LEADERSHIP ANGLICAN D’ANGOLA, *Séminaire sur l’implication du clergé et des laïcs dans les problèmes écologiques et environnementaux à la lumière du message de l’Archevêque de Canterbury prononcé lors de Rio20*, Luanda, août 2012.

²¹⁸Voir sur les images sur le document intitulé « Angola-Water », mises en ligne par ALMA (Picture Galelery), <http://www.almalink.org/picturegangwater.htm>, consulté en date du 14 septembre 2012.

réservoirs d'eau dans quelques sites les plus défavorisés de Luanda, notamment Sapu, Dangereux et Golf II. Le manque de suivi, le volume financier restreint et irrégulier qui y est alloué, ne confèrent pas le succès attendu à cette activité. L'Eglise catholique d'Angola, comme l'affirme Miguel Chacachama, prêtre à la paroisse catholique St Luc de Luanda, entreprend des activités similaires sous le label de Caritas.

En mars 2012, le Diocèse anglican d'Angola avait mis sur pied un groupe appelé « Jeunes pour l'éco-justice en Angola », dont la mission s'articulant sur le volet éducatif et informatif, a pour finalité de développer des séminaires de sensibilisation, avec souci de permettre à tout citoyen angolais de découvrir le point focal de la création au travers de la nature.

Pour le groupe, maintenir son environnement immédiat salubre est une façon de rendre une justice adéquate à la nature. Par conséquent, les chrétiens anglicans, en compagnie de ceux de l'Eglise méthodiste angolaise ont l'habitude de décréter une fois l'an une journée de salubrité en Angola. La dernière en date fut samedi 23 juin 2012. Ils se rendent avec des houes, des machettes, et des brouettes dans des lieux réputés insalubres du pays, notamment dans certains coins des centres urbains, pour y faire des travaux manuels visant la propriété et la salubrité. Le Diocèse anglican d'Angola reconnaît ainsi la place éminente qu'occupe l'homme dans la création. C'est pourquoi, comme l'enseigne le groupe « Jeunes pour l'éco-justice », s'appuyant sur le concept « dominer » dans le livre de Genèse, l'homme se doit d'établir un rapport de partenariat avec la nature. Nous ne pouvons donc aujourd'hui « concevoir notre avenir sans la nature, ou encore contre elle. Le sens de 'dominer', qui constitue une hégémonie accordée par Dieu à l'homme, ne signifie pas mépriser la nature, mais plutôt concevoir un rapport juste marqué de la réciprocité, où chacune des composantes, c'est-à-dire la nature et l'homme donne et reçoit de l'autre »⁽²¹⁹⁾. Notons que la jeunesse est une tranche très active dans le Diocèse anglican d'Angola. Elle mobilise lors de leurs séminaires, qui se déroulent souvent sous forme de partage et d'échange d'expérience, les jeunes et les pasteurs des autres Eglises membres du CICA.

2.4.7. Initiatives du Diocèse en lien avec la paix, la justice et la réconciliation

Le message de l'avènement du royaume de Dieu, par la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, suscite des signes du royaume dans ce monde lorsque les êtres humains vivent du pardon et de la grâce, et sont rendus capables d'œuvrer pour plus d'amour, de paix et de justice sociale dans la réalité concrète de l'existence humaine.

²¹⁹ DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *jeunes pour l'éco-justice*, Luanda, 2012.

Les conflits qui découlent généralement de la lutte pour l'existence émanent de l'imperfection inhérente à la nature humaine pécheresse et sont, du point de vue sociologique, des facteurs fondamentaux et constitutifs de l'histoire dans toutes les sociétés humaines à travers le monde. Dieu, par sa mystérieuse volonté, veut que l'univers tout entier soit rassemblé autour d'un seul chef, Jésus-Christ, éliminant les causes génératrices de conflits au sein de toutes les nations. Ainsi, Il nous a réconciliés par Christ avec Lui-même, et a légué ce ministère de réconciliation à l'Eglise afin que les humains soient, à leur tour, réconciliés entre eux.

Sur le plan politique, la réconciliation nationale marquant la fin définitive de la guerre civile en Angola, et au cours de laquelle les milices de l'UNITA ont officiellement été intégrés dans l'armée régulière, a eu lieu en avril 2002 au parlement de Luanda. Depuis la fin de la guerre civile, les élections législatives ont été, pour la toute première fois, tenues en Angola, en septembre 2008, et pour la seconde fois en août 2012. Elles ont largement donné le MPLA pour vainqueur, occupant 80% de sièges à l'Assemblée nationale. Toutes les dix-huit provinces que compte le pays sont administrées par des personnes appartenant au MPLA.

L'UNITA, l'unique lourd parti d'opposition, suivi du FNLA, se voit de plus en plus fragilisé par l'achat de conscience de certains de leurs membres actifs qui ne cessent de rejoindre le parti au pouvoir. Le clientélisme politique exige d'être du MPLA pour occuper un quelconque poste de direction au pays.

La politisation de l'administration publique a développé, en Angola, de nouvelles et différentes formes de la corruption plus ostentatoire. Des personnes destinées à occuper de hautes fonctions administratives sont désignées par consensus au sein du comité central du MPLA, parti au pouvoir. Ainsi, l'élite intellectuelle angolaise cherche à tout prix à être membre du MPLA, avec l'espoir de se voir accréditer dans une fonction correspondante.

Cette attitude est source de friction et d'un conflit latent dans la sphère politique angolaise et mérite, à notre avis, d'attirer l'attention des confessions religieuses, entre autre celle du Diocèse anglican d'Angola, en vue de parer à un éventuel antagonisme plausible, qui se dessine déjà en filigrane dans une suspicion sous-jacente. L'Etat angolais qui est chargé de faire régner et respecter l'ordre, par des lois, par la contrainte, n'a aucune garantie contre sa propre corruption.

La paix ne veut forcément dire l'inexistence de la guerre, elle est avant tout l'existence d'une justice sociale distributive adéquate, du respect des engagements pris et de la parole donnée entre les forces vives au sein d'une nation.

Ainsi, s'inspirant de la vision eschatologique du Nouveau Testament, le Diocèse anglican

d'Angola se préoccupe de l'édification d'une société angolaise qui donnerait à tous des chances égales et cherche à rendre émancipatrices les structures sociales lourdes qui continuent à maintenir la plus grande partie de la population dans le désastre. Mais la plupart de ses actions se focalisent beaucoup plus sur les simples constats des dérives de politiques dans la conduite de la *res publica*, et sont dépourvues d'un impact transformateur.

L'insécurité et la corruption figurent également parmi les maux majeurs qui posent problème en Angola, pays où le nombre exact d'armes cachées dans des jardins ou des maisons n'a fait l'objet d'aucune prise de vue et de connaissance exacte par quiconque. N « estime qu'il se situe autour de 3 millions, pour un pays de 18 millions d'habitants »⁽²²⁰⁾. Nombre de ces armes ont été remises en 1992 à des civils par le MPLA lors de la reprise des combats à l'issue du fiasco électoral. Depuis la fin de la guerre, la police a procédé, sans succès, à quelques opérations sporadiques. Nous citons, en passant, le cas de Sambizanga, l'une des bidonvilles les plus armées de Luanda, où les Angolais vivent dans un climat de violence et de terreur permanent et accusent constamment la police d'inertie et d'indifférence pour tenter de normaliser la situation. Des changeurs de monnaie et des commerçants ambulants qui vendent sur les artères publiques sont régulièrement victimes de vols à main armée, et les cambriolages en plein jour sont monnaie courante à Luanda. Interviewé à ce sujet, R reconnaît que « les Angolais sont très réticents à rendre leurs armes car la police ne leur inspire pas confiance pour assurer la sécurité de leur personne et de leurs biens »⁽²²¹⁾.

Sur ce point, l'Évêque anglican d'Angola, de concert avec les leaders d'autres confessions religieuses, notamment ceux de l'Église catholique, avait, plus d'une fois, dans le cadre de CICA, et ce, conjointement avec les représentants des associations de défense de droits de l'homme opérant en Angola, suggéré au Gouvernement la mise en place d'une structure mixte destinée au désarmement des civils, dont la campagne fixerait une date butoir pour la remise volontaire des armes tant dans la capitale que dans les provinces. S'inspirant de nombreuses suggestions faites par les instances susmentionnées, le Gouvernement angolais avait lancé, en mai 2010, une opération de désarmement qui, au départ, était volontaire. Mais le manque de bonne foi de la part de certains détenteurs illicites d'armes de pouvoir librement les rendre avait permis à l'État de recourir à sa jouissance de monopole de force physique légitime. En date du 9 août 2010, Andrade Palmeira, responsable des opérations, avait, dans son rapport

²²⁰ N., 51 ans, policier de la police nationale angolaise, interview faite à Luanda, en date du 15 août 2012, au sujet de l'insécurité en Angola

²²¹ R., 28 ans, étudiant en L3 à la faculté de Droit de l'Université Agostinho Neto, interview faite en date du 18 août 2012 à la faculté de Droit de l'Université Agostinho Neto à Luanda, sur la situation sécuritaire en Angola.

rendu public et diffusé dans les ondes à Luanda, fait état de 77.000 armes déjà récupérées. Cette opération, dont les enjeux s'avèrent d'une grande envergure, se poursuit jusqu'à nos jours.

En outre, le Diocèse anglican d'Angola rappelle incessamment au Gouvernement angolais de ne pas perdre de vue que les reliquats de mines existants jusqu'aujourd'hui dans de nombreux endroits à l'intérieur du pays constituent un danger potentiel permanent et meurtrier pour la population rurale dans le cadre de ses activités, et que des actions pour leur éradication méritent d'être menées aussitôt que possible.

Par-delà l'insécurité, le Président de la République d'Angola, José Eduardo Dos Santos, reconnaît l'existence de la dépravation des mœurs publiques et de la corruption galopante dans l'administration publique de son pays et la nécessité de la combattre. Il est en outre conscient de l'opulence croissante d'une minorité au détriment de la majorité, qui vit quotidiennement dans le bain de la pauvreté, et invite deux fois l'an, sous l'égide de son parti, le MPLA, les leaders de toutes les confessions religieuses du pays, sollicitant leur concours pour l'éducation des consciences en vue d'une cohérence comportementale à tous les niveaux. Dans cet état de choses, la tâche de la communauté chrétienne, notamment du Diocèse anglican d'Angola consiste, par conséquent, à exprimer quelle est la volonté de Dieu en dehors de Son Église, et ce, dans tous les domaines de la vie du monde, pour le cas de figure, la marche de l'appareil politique et administratif au sein de la société angolaise en rapport au dessein de Dieu.

Interviewé à ce sujet, A raconte ce qui suit:

Les autorités politiques constituent l'organe de la pensée sociale. Et comme la plupart des fidèles appartenant à nos Confessions respectives sont des agents de l'État, nous mettons l'accent, au cours de nos rencontres rencontrées avec les cadres politiques du MPLA, sur le rôle que ces derniers sont appelés à jouer pour la transformation sociale dans leurs milieux de travail, qu'ils soient musulmans, catholiques ou protestants, dans la mesure où toutes ces religions prêchent l'amour de la patrie et la bonne moralité dans le service rendu au prochain et à la nation⁽²²²⁾.

Le Diocèse anglican d'Angola, par l'entremise de ses membres, imprime l'élan de sa propre constante régénération dans la société angolaise. De ce fait, il invite constamment ses fidèles à s'engager personnellement dans l'action politique, socio-économique ou administrative en vue de contribuer, par des voies légales et institutionnelles, à une société angolaise qui soit aussi fidèle que possible à la

²²²A., 56 ans, interview faite en date du 24 août 2012 à Luanda, au sujet de la réception et de l'entretien des leaders religieux d'Angola avec le Directoire politique du MPLA.

volonté de Dieu. L'action publique doit ainsi être mesurable sur un contenu et des moyens mis à contribution pour atteindre des objectifs escomptés, dont la finalité est de générer un impact pour le bien-être social de la population visée.

L'Eglise catholique d'Angola, par la bouche de son Cardinal, ne cesse, pour sa part, d'attirer l'attention des politiques angolais à ne pas perdre de vue la finalité des responsabilités qu'ils assument, en l'occurrence, la gestion saine et transparente du bien commun. Interviewé quant à l'engagement social de son Diocèse dans le domaine de la paix et de la réconciliation, le leader ecclésiastique répond en ces termes:

Dans nos homélies dominicales et circonstanciées, nous invitons les hommes et les femmes à la repentance, à s'aimer les uns les autres, à l'amour de la patrie et à adopter des comportements citoyens de nature à créer l'harmonie et la cohésion dans la vie sociale et dans leurs rapports dérivés de la vie de tous les jours. En ma qualité de leader ecclésiastique, en compagnie de ceux d'autres Eglises, nous organisons deux fois l'an des rencontres avec certaines autorités politiques, nous avons été consultés plus d'une fois par l'Assemblée constituante pour donner nos points de vue sur certains articles faisant partie du projet de la nouvelle Constitution. Cela, je l'espère, est une manière, en ce qui nous concerne, de faire preuve d'engagement dans le domaine de la paix et de la réconciliation⁽²²³⁾.

En tirant les conséquences de la guerre nocive, le Diocèse anglican d'Angola ne cesse de se préoccuper, par la personne de son Evêque et de certains de ses fidèles, de poser les jalons d'une société devant permettre aux hommes et aux femmes en Angola de vivre dans la justice, la paix et la liberté. Les chrétiens anglicans d'Angola ont, de ce fait, le devoir d'assainir la vie politique angolaise, de pérenniser cela sous forme d'une loi morale, de manière à promouvoir les valeurs humaines existentielles, indispensables à la cohésion et à la concorde nationale, en dépit d'un effectif faible de membres au niveau national par rapport à l'Eglise catholique. L'impact et la visibilité d'une action ne dépend pas forcément du nombre des personnes qui l'exécute, mais surtout de la détermination et de la motivation intérieure de l'exécutant, sa capacité intellectuelle se révèle aussi d'un apport majeur.

2.5. Conclusion d'étape

La République d'Angola s'est, assurément, engagée sur le chemin de la croissance. S'inspirant de l'esprit et de la lettre des OMD, le Gouvernement s'est assigné, depuis la fin de la guerre civile en 2002, pour objectifs prioritaires, la construction et la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la situation sociale de la population, du système éducatif et sanitaire, ainsi que le renforcement des

²²³ LEADER ECCLESIASTIQUE, 54 ans, interview faite en date du 24 août 2012 à Luanda, sur l'engagement de son Diocèse dans la recherche de la paix et de la réconciliation en Angola.

capacités en vue d'améliorer le rendement des services publics. Certes, l'Angola a déjà fait sortir un certain nombre de ses citoyens de la pauvreté, et ce, dans la mise en œuvre des cibles inhérentes aux OMD.

En dépit des avancées significatives déjà enregistrées, les indicateurs sociaux restent encore faibles, en raison notamment de grandes inégalités sociales existantes. Une minorité de citoyens jouissent d'une richesse incommensurable, tandis que la majorité s'affronte quotidiennement avec une pauvreté sans issue et désespérante: les grandes avenues de Luanda et celles d'autres provinces à l'intérieur du pays sont fréquemment envahies par des commerçants ambulants et des badauds, tous à la quête du pain dans leur lutte pour l'existence au quotidien.

L'Eglise, dans son histoire, s'insère dans l'histoire du monde. Elle est un des facteurs de cette histoire et y joue un rôle important et inéluctable. Devant des pouvoirs centraux qui détournent, très souvent, le regard du réel, on assiste au désenchantement de la majorité pauvre en Angola, accusant les gouvernants d'être à leur propre service, celui de leur proche et des étrangers. La liberté et la notion du bien-être se trouvent vidées de leur contenu dès lors qu'elles ne se reposent pas sur une véritable autonomie financière des citoyens. Il s'agit donc d'une mise au point, rappelant que la dignité humaine est largement tributaire de ce qui précède.

Au-delà des causes d'origines structurelles imputables à la mauvaise gouvernance, l'Africain, ici l'Angolais, chrétien ou païen, se représente certains effets néfastes qui le frappent comme résultant d'une malédiction émanant de la sorcellerie de la part d'un membre de famille ou d'une personne étrangère jalouse de son épanouissement physique. La prière rythmée des jeûnes et des veillées constitue la seule prétendue issue possible. Par contre, il y a aussi ceux qui interprètent ces effets néfastes comme une mise en épreuve de leur foi de la part de Dieu afin de la murir. Dans cette double perception des choses, « certaines Eglises ont profité de la fragilité et de la crédulité des pauvres pour augmenter le nombre de leurs fidèles en leur promettant le bonheur après la mort »⁽²²⁴⁾.

Devant de telles réalités et croyances, l'Eglise en général, et angolaise en particulier, doit pratiquer une théologie d'adaptation présentant l'Évangile de façon intelligible et accessible au peuple, en recourant ou en s'appuyant aux *pierres d'attentes*, s'efforçant de corriger des altérations issues de fausses croyances. Il s'agit donc d'adapter le mieux possible les pratiques ecclésiales à la vie sociale et culturelle des peuples, d'autant plus que « la plus grande préoccupation pour la théologie africaine est

²²⁴ A.KARAMAGA, « Afrique tropicale », in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 2006, p.10.

bien aujourd'hui la pauvreté, l'absence de démocratie»²²⁵ et de la lecture intelligible des réalités sociales de la part des croyants.

L'engagement social du Diocèse anglican d'Angola dans la lutte pour la réalisation des OMD ne remonte pas, comme c'est le cas dans tous les diocèses de la Communion anglicane, à la *TEAM Conference*, mais a toujours été partie intégrante de son agenda missionnaire. L'accord-cadre qui soutient le partenariat entre l'Eglise anglicane d'Angola et le Diocèse anglican de Londres inscrivait déjà la mission, au lendemain de la création du Diocèse d'Angola en 2002, dans la perspective de « Cinq Marques de la mission de la Communion anglicane, et des Objectifs du Millénaire pour le Développement »⁽²²⁶⁾.

La spécificité de la *TEAM Conference* est de rassembler les délégués des Eglises anglicanes de tous les pays autour des OMD, afin de parvenir, après débat et délibérations, à un document consensuel au regard des engagements communs auxquels doit tendre la diaconie dans leur Communion.

La Déclaration du Millénaire érige la pauvreté sous toutes ses dimensions comme étant le principal défi de l'humanité, lequel défi constitue un rideau de fer à briser pour le développement des nations du Sud. Cependant, les causes de la pauvreté, souligne A.Karamaga, « ont été analysées et dénoncées au cours des étapes de développement de la théologie africaine, mais les Églises n'ont plus vraiment montré les résultats concrets d'un Évangile qui change les individus, les communautés et les situations»⁽²²⁷⁾.

L'apport des Églises angolaises, notamment du Diocèse anglican d'Angola au développement social du pays, quoiqu'indispensable, ne peut atteindre toute la couche de la population angolaise, et s'avère ainsi loin de dissiper les carences d'ordre divers ressenties même au niveau des ménages qui bénéficient de ses services.

Relevons également que l'engagement du Diocèse pour la réalisation des OMD se fonde sur une perspective qui offre un entendement vague à la compréhension, c'est-à-dire qu'il est dépourvu des énoncés clairs en ce qui concerne les résultats concrets à atteindre dans chacun de huit points relatifs aux OMD. De nombreuses souscriptions s'y rapportant, faites souvent par André Soares sous forme des déclarations de bonnes intentions, sont fondées sur des mesures de financement qui ne tiennent pas compte de la disponibilité des ressources financières pouvant concourir à leur mise en œuvre.

²²⁵ K.BLASER, « Théologies africaines », in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/PUF, Genève/Labor et Fides, 2006, p. 1425-1426.

²²⁶ ALMA, *continuação de acordo formal de Associação Londres, Moçambique e Angola*, Londres, 2003.

²²⁷ A.KARAMAGA, « Afrique tropicale », in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 2006, p.10.

André Soares ne cesse, à cet effet, de lancer des appels réitérés au partenariat pouvant déboucher à l'appui de projets et au support financier de charges missionnaires dans son Diocèse. En dépit de sa conscience missionnaire pleinement enracinée dans la réalisation des OMD, le manque des cadres formés dans tous les domaines du savoir, et des ressources financières substantielles disponibles destinées à la couverture des charges missionnaires figure au nombre de facteurs qui fragilisent, en partie, l'engagement du Diocèse dans la réalisation des OMD.

L'activité politique constitue, sans détour, l'instance majeure de régulation et de transformation de la société. A ce titre, il convient que la prise des positions politiques prenne éventuellement en compte les attentes des catégories sociales basses et sous-représentées. A titre d'exemple, en Angola, seuls les enfants des personnes nanties ont un accès facile à une bourse d'études de l'Etat, à un emploi décent, peu importe leur niveau d'études et leur compétence.

En vue d'accorder du tonus nouveau à ses interventions sociales initiées dans le cadre des OMD, le Diocèse anglican d'Angola a tout à fait besoin, par le biais de ses autorités ecclésiastiques, de se remettre constamment en question. Il doit, pour sa part, dans son horizon social, éviter de demeurer indifférent et de s'assujettir aux idéologies politiques, car cet asservissement va faire qu'il puisse perdre sa capacité de s'assumer de manière prophétique et responsable dans la situation culturelle et sociopolitique qu'est celle d'Angola. Il ne peut non plus vivre dans une répétition pure et simple de comportement, mais dans une historicité et créativité où l'irruption de la nouveauté est toujours possible et espérée. Ce qui pourrait, bien entendu, lui accorder une ouverture possible et une compréhension nouvelle quant à sa part à l'édification d'une société angolaise juste, où règnent la paix, le développement, la justice sociale distributive et l'amour du prochain, s'impliquant ainsi de plain-pied à la réalisation des OMD. Il est souhaitable qu'il en soit de même pour la Province de l'Eglise anglicane du Congo, à laquelle nous consacrons le chapitre qui suit traitant de la mise en œuvre des OMD par elle dans son champ missionnaire qu'est la RDC.

3^{ème} chapitre: MISE EN ŒUVRE DES O.M.D PAR L'EGLISE ANGLICANE DE LA RDC

3.1. Introduction

A l'instar du précédent, le présent chapitre traite de la mise en œuvre des OMD par la Province de l'Eglise anglicane du Congo (PEAC), et ce, sur la base des recommandations faites à ce sujet par la *TEAM Conference*. Le but poursuivi, les méthodes et les techniques mises à contribution s'avèrent être de même ordre que ceux du précédent chapitre. La différence s'articule autour du champ d'études qui se trouve être ici la République Démocratique du Congo avec les réalités d'ordre divers internes à ce pays. Quant à la partie historique en lien avec ce chapitre, nous nous sommes servis d'archives et des rapports provenant du fond national congolais.

Ce chapitre comprend trois sections. La première est consacrée à un bref aperçu historique de la République Démocratique du Congo (ex Zaïre), comprenant les situations géographiques et humaines du pays, et un aperçu sur la colonisation belge au Congo. La seconde porte sur un bref aperçu historique de l'Eglise anglicane du Congo, son implantation en RDC, la naissance d'une province ecclésiastique autonome, et la reconnaissance officielle de l'Eglise. La troisième est consacrée à la réalisation des OMD par la PEAC, et ce, sur la base de la voie tracée par la *TEAM Conference*.

3.2. Bref aperçu historique de la République Démocratique du Congo

3.2.1. Situation géographique et socio-économique

Ancienne colonie belge, la République Démocratique du Congo (RDC), aussi appelée, pour la différencier du Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, est située en Afrique centrale, et couvre une superficie de l'ordre de 2.344.798 Km², soit un territoire quatre fois plus grand que la France. Elle partage ses frontières à l'Ouest avec le Congo-Brazzaville (la République du Congo); au Nord avec la République centrafricaine et les deux Soudan; à l'Est avec l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie; au Sud avec la Zambie et l'Angola. Ces délimitations frontalières remontent à la Conférence de Berlin de 1885. Les statistiques datant de 2012 estiment à 73 millions la population actuelle de la RDC, laquelle se trouve être répartie dans 11 provinces territoriales. Il s'agit de la ville-province de Kinshasa qui est également la capitale du pays, Bandundu, Bas-Congo, Equateur, Province-Orientale, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Katanga, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu.

La RDC connaît plusieurs climats à cause notamment de sa situation à cheval de l'Equateur et de l'étendue de son territoire national. Le climat chaud équatorial est signalé dans les régions de l'Equateur, dans la cuvette centrale couverte par la forêt équatoriale, où la température moyenne baisse exceptionnellement jusqu'à 20°C.

Dans la partie Nord et Sud-est, caractérisées par des plateaux et des montagnes, existe un climat montagneux, dont la température décroît au fur et à mesure que l'on prend de l'altitude. Il est de type tropical à l'Ouest du pays. Le climat est à la fois fonction de certaines influences locales et des précipitations d'eau ou de pluie. On distingue ainsi en RDC deux principales saisons : sèche et pluvieuse. Le pays compte environ 250 ethnies réparties en différents groupes, dont le plus important est constitué de bantous, représentant 80% de la population locale. A l'intérieur du peuple bantou se trouvent de petites divisions ethniques, entre autres Luba, Mongo, Kongo, Lunda, Tchokwe, Nanga, Tetela, Bangala, Nyanga, Nande, etc. Les peuples non bantous se répartissent entre les Soudanais, composés de Ngbaka, Ngbandi, Mbanja, Zande, les Nilotiques, les Pygmées et les Chamites. Les Pygmées furent les premiers habitants de la RDC. Venus sous la poussée migratoire du bassin du Nil dans les temps immémoriaux, ils se sont, pour la plupart, installés dans la forêt équatoriale. Toutefois, la configuration actuelle de la population de la RDC remonte à environ 200.000 ans. Des Bantous, par vagues migratoires successives de l'Ethiopie, vinrent s'installer dans les différents coins de ce territoire, en passant par le Nigéria et le Cameroun, et y formèrent différents types de royaumes, dont les plus connus sont : Luba, Lunda et Kongo. La création de ces royaumes remonte aux premiers siècles av.J.c. Leur organisation politique était faite des chefferies. Ces royaumes, dont la population vivait essentiellement de la chasse et de la cueillette, se sont effondrés peu après l'arrivée des Européens au XVème siècle, à cause notamment de la traite négrière.

Ci-après la carte illustrative de la situation géographique de la RDC²²⁸

²²⁸ http://www.rfi.fr/actufr/articles/079/article_45035.as, consulté le 22 février 2013.



3.2.2. Cultures et langues

La culture de la RDC reflète la diversité de coutumes des groupes ethniques. Les premiers habitants de la RDC, toutes ethnies confondues, étaient essentiellement des chasseurs et des cueilleurs des fruits, dont ils vivaient. Une minorité s'était consacrée aux activités agricoles. Avec l'arrivée des Européens et suite à la colonisation, les modes de vie traditionnels ont subi de profondes modifications vers la fin du XIX^{ème} siècle. Toutefois, les influences de la culture inhérente à l'éducation familiale des enfants, surtout des garçons et filles destinés au mariage, demeurent en partie conservées. Comme nous l'avons vu pour l'Angola, les filles s'attachent très souvent ici à leurs mères pour être préparées à

leur future tâche liée au ménage. Le rite de passage était une cérémonie fondamentale marquant l'âge adulte donnant ainsi accès au mariage. Les anciens habitants de la RDC avaient des vêtements faits de tissu d'écorce et de raphia. Depuis les temps des indépendances des pays d'Afrique, les Congolais comme les Angolais, à l'instar des autres Africains, ont adopté les coutumes vestimentaires occidentales.

En dehors du Français qui est la langue officielle, la RDC compte environ 220 dialectes issus de différentes ethnies susmentionnées, et quatre langues dites nationales : Lingala (parlée à Kinshasa, l'Equateur et une partie de la province orientale, ce qui représente 30% de la population), Swahili (Katanga, Sud et Nord-Kivu, et une partie de la province orientale. Son taux des locuteurs est estimé à environ 35%), Kikongo (parlée au Bas-Congo et dans le Bandundu avec 15% du taux de locuteurs), Tshiluba (parlée dans les deux Kasai, ce qui représente environ 15% du taux de locuteurs). La musique populaire, essentiellement urbaine, s'est développée à côté de la musique traditionnelle. Les principaux musées dont dispose la RDC sont localisés à Kinshasa et au Katanga.

Signalons toutefois qu'en dehors du Lingala qui cherche à s'imposer dans toutes les provinces du pays, les différentes ethnies ne comprennent pas les unes aux autres leurs dialectes respectifs, et la langue est, dans certaines occasions, un facteur de séparation occasionnant non seulement le tribalisme au sein de l'administrative publique, mais aussi la carence de l'identité collective comme expression du manque d'amour entre les ressortissants de différentes ethnies.

3.2.3. La RDC avant, pendant et après la découverte européenne

3.2.3.1. Période avant l'époque coloniale

La première tentative de la colonisation de la RDC remonte aux Portugais. Les bantous, dont la plupart étaient des agriculteurs, s'installèrent sur les plateaux méridionaux et dans la zone côtière. Ce nouveau territoire a été connu des Européens en 1482 lors de la découverte du fleuve Congo par le marin et explorateur portugais Diego Cao. Cette portion de terre africaine que foula, pour la première fois, Diego Cao, était constituée en Royaume dénommé Kongo. Ce furent donc les Portugais qui ont établi le tout premier contact avec la RDC par le biais de bantous du royaume Kongo, d'où découlent des liens historiques de fraternité entre les Bakongos de l'actuelle République d'Angola et la RDC, voire avec le Gabon et le Congo-Brazzaville.

Evoquant les liens historiques existants entre l'Angola, le Gabon et la RDC, Isidore Ndaywele écrit : « A son apogée, il semble que le Royaume Kongo s'étendait de la partie Ouest de l'actuelle RDC,

de l'Angola jusqu'au Gabon »⁽²²⁹⁾. Notons qu'à cette période, le Gabon formait un seul territoire avec l'actuel Congo-Brazzaville. Pour officialiser la présence des Portugais dans le royaume, « un émissaire du Roi du Kongo rendit visite en 1489 au roi du Portugal. A l'issue de ce contact, des artisans portugais, accompagnés des missionnaires franciscains, vinrent, en 1490, s'installer dans le royaume »⁽²³⁰⁾. En 1507, Alfonso, le fils du roi Nzinga Kuwu, devint roi du Kongo, et christianisa le royaume. Néanmoins, les Portugais concentrèrent leurs actions dans la partie Sud, en Angola, où la traite négrière n'avait pas rencontré trop de résistances. Durant la même époque, des Arabes installés à Zanzibar, à l'Est de l'actuelle Tanzanie, et d'autres Européens présents au Kongo, se livrèrent, sans y résider en permanence, aux pratiques esclavagistes.

3.2.3.2. Période léopoldienne : l'Etat Indépendant du Congo (EIC)

En dépit de la présence de Diego Cao en 1482 au royaume Kongo, l'occupation européenne de l'actuel territoire de la RDC fut, dans son ensemble, tardive. Ce processus remonte à la fin du XIXème siècle, et commence à prendre corps en 1874 lors de l'exploration du fleuve Congo par le marin britannique Henry Morton Stanley, y créant un pôle commercial d'échanges.

Au cours de cette période, une conférence internationale axée sur l'exploration de l'Afrique centrale, à laquelle avaient pris part des géographes et des marins explorateurs, se réunissait à Bruxelles, sous l'égide et la convocation de Léopold II, Roi des Belges. A l'issue de cette conférence, fut créée en 1877 l'Association pour la Civilisation et l'Exploration de l'Afrique centrale. Avec l'aide de Stanley, Léopold II créa en 1878 le Comité d'études du Haut-Congo, lequel devint en 1879 « Association Internationale du Congo » (AIC), dont la mission fondamentale fut d'abolir l'esclavagisme et d'ouvrir le territoire congolais à la civilisation. La ville de Kinshasa, jadis appelée Léopold II, fut créée par Henry Morton Stanley en 1881.

Pendant que le Portugal et la France réclamaient une portion de terre du Congo, en « novembre 1884, fut convoquée par Bismarck, une conférence dite de Berlin, à l'attention de quatorze Etats afin de procéder au partage de l'Afrique centrale. Le Portugal reçut 1.909.000 Km² avec l'actuel Angola au Sud. A la France, fut accordé 666.000K m², la République centrafricaine et la République du Congo, et Léopold II avait, sous la couverture de l'AIC qui devint l'Etat Indépendant du Congo, obtenu 2.344.000

²²⁹ I.NDAYWELE, *Histoire Générale de la RDC*, Bruxelles, Duculot, 1998, p.241.

²³⁰ *Ibid.*, p.242.

Km² »⁽²³¹⁾. La Conférence de Berlin, tenue en 1885, concède à Léopold II la souveraineté sur l'ensemble du territoire, lequel devient sa propriété privée, et prend le nom de l'*Etat Indépendant du Congo*, dont il voulait, dès le départ, faire une colonie belge, projet qu'avait, à ce moment-là, réfuté le gouvernement belge.

C'est en date du 30 avril 1885 que Léopold II devint souverain de l'EIC. Francis Winston, de nationalité anglaise, fut désigné administrateur principal de ce territoire, dont la capitale fut Vivi, dans l'actuelle province du Bas-Congo, qui fut transférée, plus tard, à Boma. Léopold II s'était, au cours de son règne au Congo, lancé dans l'exploitation sauvage et la commercialisation du caoutchouc. Soumis à l'obligation des résultats, les autochtones congolais habitant dans des zones forestières étaient contraints aux travaux forcés relatifs à l'extraction du caoutchouc de la part du pouvoir colonial.

Des allégations d'exactions commises sur les indigènes incapables de produire la quantité de caoutchouc voulue pèsent, jusqu'à nos jours, sur Léopold II qui, par l'entremise de son administration, procéda constamment à couper les bras, les mains, voire les jambes des personnes n'ayant pas satisfait aux conditions de production exigées. Des revenus tirés de cette activité locale congolaise ont largement concouru à la construction et à la modernisation de la Belgique sous le règne de Léopold II.

Au cours de son règne sur le Congo, Léopold II avait, en dépit de ces allégations, développé des voies de communications, notamment celle allant de Kinshasa à Matadi, ouvrant ainsi le pays au commerce maritime avec le reste du monde par l'Océan Atlantique. Cependant, tous les travaux entrepris étaient sous la couverture de fonds que Léopold II avait empruntés au gouvernement belge. Comme il n'était pas capable de restituer sa dette, le parlement belge avait, en 1908, demandé au roi de concéder son domaine privé qu'est le territoire congolais à la tutelle administrative de la Belgique. De la sorte, la propriété privée de Léopold II devint, en 1908, une colonie belge.

3.2.3.3. Période coloniale : la colonisation belge au Congo

Sur décision du parlement belge, l'EIC devient, en 1908, une colonie de la Belgique, sous le nom du Congo Belge. Un réseau de services publics structuré fut mis en place, dont l'impact direct fut l'amélioration de la situation sociale et sanitaire de la population locale. Toutefois, l'accès de la grande partie de la

²³¹M.F. BRISELANCE, *Histoire de l'Afrique*, t2, Paris, Editions Jeune Afrique, 1988, p.132.

population à l'éducation n'a été envisagé que dans les années 50, et particulièrement à la veille de l'indépendance en 1960.

3.2.3.4. L'indépendance de la RDC

La RDC accède à la souveraineté politique nationale en date du 30 juin 1960, à l'issue des luttes politiques internes menées par des clubs nationaux de réflexions, notamment « la Conscience Africaine » présidée par Ileo Songo Amba et Joseph Malula qui deviendra futur et premier Cardinal du Congo, l'ABAKO de Joseph Kasa Vubu, qui deviendra, à la proclamation de l'indépendance, premier président de la RDC.

L'Alliance de Bakongo (ABAKO) avait programmé un meeting, dont l'annulation avait, en date du 4 janvier 1959, provoqué un soulèvement populaire à Léopoldville (Kinshasa), occasionnant plusieurs morts parmi la population civile. La Belgique, qui craignait le risque d'une guerre d'indépendance similaire à celle qui sévissait en Algérie, au Congo, finit par accepter la possibilité d'une indépendance pour ce territoire, dont le 30 juin 1960 était la date prévue à ce sujet.

Ayant opté pour un régime parlementaire, les élections nationales organisées peu avant la proclamation de l'indépendance, pour la formation du futur gouvernement, avaient donné le Mouvement National Congolais (MNC), parti de Patrice Emmerly Lumumbu, pour vainqueur avec 65% de sièges au parlement. A cette occasion, Lumumbu fut alors désigné formateur du futur gouvernement, et Joseph Kasa Vubu futur et premier président de la République Démocratique du Congo. Il fut le premier à avoir exprimé clairement auprès des autorités coloniales belges les revendications du Congo pour l'indépendance.

L'indépendance, la RDC l'a reçue en 1960 sans bénéficier au préalable d'un processus éducatif cohérent qui aurait induit de manière féconde la population à une autodétermination raisonnée, solide et réalisatrice d'attentes générées, et sans bénéficier d'une conceptualisation des logiques comme levier devant permettre de construire une liberté authentique dans ses dimensions économiques, politiques et sociales. C'est pourquoi, Malula l'avait envisagée pour 30 ans plus tard, à compter de 1959.

3.2.3.5. La RDC sous le Président Kasa Vubu : 1960-1965

Aux premières heures de l'indépendance, l'armée nationale congolaise était restée sous le commandement des officiers belges. Le premier ministre Lumumbu assumait la fonction de ministre de la défense nationale. Le traitement colonialiste que les officiers belges continuaient à infliger aux soldats congolais provoqua une révolte dans les rangs de militaires nationaux. Elle fut déclenchée par la fameuse déclaration prononcée à la parade par le Lieutenant-Général Janssens : ce qui était avant l'indépendance est pareil après l'indépendance. Et Janssens de poursuivre : « Avant l'indépendance, vous avez été dirigés par des officiers blancs, après l'indépendance, vous êtes toujours dirigés par des officiers blancs. L'indépendance, c'est pour les civils. Si vous croyez être indépendants, les politiciens vous trompent »⁽²³²⁾.

La révolte militaire se généralisa. Janssens fut expulsé de la RDC par Lumumbu qui, le 8 juillet 1960, éleva Mobutu au grade de colonel et de chef d'Etat major de l'armée nationale congolaise. Il s'en est suivi le départ de milliers de Belges de la RDC, le remplacement des officiers belges par des Congolais, et une refonte de l'administration publique et de la nation nouvellement admise dans la scène internationale, dont l'une des raisons évoquées constitue la carence des cadres formés et qualifiés par le manque de préparation des jeunes congolais de la part de la Belgique à prendre la relève de la destinée de leur pays au terme de l'indépendance.

La Belgique envoya des troupes pour protéger ses ressortissants à Léopoldville. Les Nations Unies ont, à leur tour, envoyé des militaires au Congo, pour y rétablir l'ordre mis à mal, et bénéficièrent du soutien des Etats-Unis. Au même moment, la province du Katanga, riche en minerais, représentant 70% du revenu national, proclame, sous l'égide de Moïse Tshombe, son indépendance. Albert Kalonji fit de même par la sécession de la province du Kasai. L'ONU refusant d'intervenir militairement pour mettre fin à ces deux sécessions consécutives, Lumumbu obtint le soutien de l'URSS. Par conséquent, les États-Unis virent d'un mauvais œil le rapprochement de Lumumbu de l'URSS, craignant que la RDC ne bascule dans le bloc soviétique. Les Etats-Unis entreprennent alors, sous la main visible de Mobutu et de Kasa Vubu, une conspiration contre Lumumbu.

²³² Janssens cité par G.DEWARD, *Histoire du Congo*, Liège, Dessain, 1962, p.46.

Démi de ses fonctions de premier ministre par le président Kasa-vubu, Lumumba fut mis en résidence surveillée par Mobutu. Il s'échappa et tenta de rejoindre les siens à Stanleyville, actuelle ville de Kisangani. Il fut arrêté en cours de route à la traversée de la rivière Sankuru, en compagnie de Joseph Okito et de Maurice Mpolo. Ils furent torturés et envoyés au Katanga, où ils furent exécutés en janvier 1961. Mobutu fut promu au rang de Lt Général par le président Kasa-Vubu. Le 24 novembre 1965, Kasa Vubu fut renversé et contraint par le Général Mobutu de se retirer dans son village natal dans la province du Bas-Congo. Mobutu s'aligna du côté de la France, des Etats-Unis et la Belgique. Son putsch a été approuvé par les grandes puissances. Ce fut alors le début d'un régime autoritaire et sans partage durant 32 ans, le règne de Mobutu en RDC, Zaïre en son temps. Les cinq ans de règne de Kasa Vubu ont conservé le sceau d'une période agitée pleine de remous et d'instabilité politique permanente.

3.2.3.6. La RDC sous le Président Mobutu: 1965-1997

Au regard du chaos politique qui s'était installé dans le pays depuis son accession à l'indépendance, Mobutu se présenta, dès sa prise du pouvoir, comme étant le libérateur du Congo. Sa motivation initiale n'était ni l'argent ni la gloire, disait-il, indiquant qu'il voulait consacrer toutes ses énergies au relèvement de la classe ouvrière. Mais dans les faits, son règne fut marqué par la terreur, la traque, l'arrestation et la mise à mort des opposants politiques. En 1966, Léopoldville devient Kinshasa. En 1971, la République Démocratique du Congo devient République du Zaïre.

Entre-temps, Mobutu entreprend une vaste réforme de l'armée, de l'administration et des entreprises tant publiques que privées appartenant au préalable aux colons belges, les dépouillant de tous les vestiges hérités de la colonisation, avec notamment la zaïrianisation et le recours à l'authenticité. Ce fut un régime monarchique fondé sur les inégalités et la soumission inconditionnelle au Chef.

Justifiant la zaïrianisation mise en branle dans le courant de l'année 1974, Mobutu déclare : « Quand je dis zaïrianisation, cela ne dénote aucune haine envers les étrangers, mais tout simplement, je vois mal, pour ne citer qu'un exemple, que la bière qui est produite à la brasserie de Kinshasa soit vendue par les étrangers aux nationaux »⁽²³³⁾. A vrai dire, cette mesure s'inscrivait dans une perspective

²³³C.BRAEKMAN et al., *Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu et demain*, Bruxelles, GRIP, 1990, p.83.

visant la réappropriation de l'économie nationale en redistribuant les richesses héritées des colons belges. Mais, elle a davantage constitué un échec qu'une avancée pour le pays.

En 1966, les industries minières extractives du Katanga et du Kasai, jadis administrées par la Belgique, reviennent aux mains des nationaux. Ceci contribua à la montée en puissance de l'économie congolaise. A titre d'exemple, 1 Franc Congolais valait, en 1967, 2\$. Mais la gestion au sommet de l'Etat laisse à désirer. Au lieu de rendre plus modernes des techniques de productions agricoles, Mobutu préfère importer des céréales. La population congolaise augmente, mais la construction des logements et la création d'emplois ne suit pas le rythme. Le niveau de vie se détériore.

La soumission au parti unique et à son chef était la marque de tout citoyen zaïrois. Toutes les manifestations contre le régime en place sont réprimées dans le sang, les opposants incarcérés sans aucun procès préalable. Face à la montée du communisme dans beaucoup de pays africains, Mobutu apparaissait comme étant l'unique rempart du capitalisme dans le continent, ce qui lui attira le soutien et la sympathie des Américains. C'est ainsi que, sous la houlette des Etats-Unis, Mobutu va, en lieu et place du gouvernement légal angolais établi à Luanda, reconnaître celui de l'UNITA et de FNLA en exil dans son pays. La RDC avait accueilli de milliers de réfugiés angolais durant la guerre d'indépendance angolaise menée contre le Portugal entre 1961 et 1975, et durant la guerre civile angolaise.

Après avoir dirigé son pays d'une main de fer, en instaurant une dictature où même les opposants en exil étaient traqués à l'extérieur du pays, Mobutu opère, en 1990, un assouplissement de son régime, et accorde, par la révision constitutionnelle, une ouverture aux partis d'opposition. Il instaure le multipartisme, mais toutefois refuse, par des manœuvres dilatoires, d'organiser des élections locales, législatives et présidentielles.

En 1996, après trente-deux ans de règne sans partage, l'état de santé de Mobutu devient très critique et oscillant. Entre temps, la République du Zaïre est affaiblie par une rébellion qui se déclare à partir de l'Est dans la frontière avec le Rwanda. Mobutu finit par réaliser la menace. Mais ses alliés de longue date, la France, les Etats-Unis, voire le Maroc, ne sont plus prêts à le soutenir militairement. De plus, son armement était mal entretenu, et son Etat major décimé. Ayant pour Commandant en chef Laurent Désiré Kabila appuyé par l'armée rwandaise, la rébellion a, avec la fuite imprévisible de

Mobutu, pris le pouvoir à Kinshasa en date du 17 mai 1997, date à laquelle Laurent Désiré Kabila s'autoproclama troisième président de la RDC. Le Zaïre redevient désormais la République Démocratique du Congo.

3.2.3.7. La RDC sous Laurent Désiré Kabila : 1997-2001

A son arrivée au pouvoir, Laurent Désiré Kabila se présenta, lui aussi, à l'instar de tout président qui entre récemment en fonction, comme le Libérateur du Congo. Dans sa lutte armée contre Mobutu, Laurent Désiré Kabila bénéficia d'un appui militaire de l'armée rwandaise, avec laquelle il avait signé les « accords de Lémera ». Selon ces accords, les ressortissants civils et des officiers rwandais devaient occuper des postes de direction dans tous les secteurs vitaux de la vie nationale congolaise. Laurent Désiré Kabila pratiqua une politique de non alignement, et ne voulait être sous la coupe d'une quelconque puissance étrangère. Il n'avait, de son vivant, devant des foules en délire, cessé de déclarer : « Nous préférons la pauvreté dans la dignité que la richesse dans l'esclavage »⁽²³⁴⁾.

Il avait, aux premières heures de son règne, marqué le pas vers la bonne voie, en avançant de façon pragmatique en dotant son pays d'une économie performante, notamment par l'amélioration des cultures agricoles, et par la création, dès le début de l'année 1998, du Service National (SN), auquel étaient incorporés tous les jeunes chômeurs et analphabètes congolais. Des tracteurs et des équipements de production agricole modernes étaient importés de la Chine.

En juillet 1998, Kabila décida du retour des officiers et du personnel rwandais dans leur pays. Il s'agit là d'un revirement de position de la part de Kabila au regard des accords de Lemera, conclus avec le Rwanda. Ce qui lui coûta une agression nouvelle de la part de l'armée rwandaise qui, en août 1998, avait fait irruption dans la capitale Kinshasa, pour tenter de le renverser. Conforté de l'intérieur dans son combat, Kabila organisa une masse populaire fidèle à sa cause, laquelle mit en déroute l'armée rwandaise. Un certain nombre de militaires rwandais attrapés ont été mis au bûcher par la population locale. L.D.Kabila prône le droit du peuple à l'auto-prise en charge et à l'autodétermination.

²³⁴ C.BRAECKMAN, *L'Enjeu congolais, l'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 2005, p.54.

Il a incarné l'espoir d'une société congolaise plus juste. Pour lui, « la liberté et la souveraineté nationale constituent des faits vitaux d'un pays, sur lesquels on ne peut faire des concessions »⁽²³⁵⁾. Il faisait ici allusion au Rwanda qui cherchait qu'on lui concède une portion de terre dans la partie septentrionale, frontalière avec la RDC.

Cette guerre avait freiné l'élan du développement social mis en marche par lui. En janvier 2001, Kabila fut assassiné dans sa résidence de Palais de Marbre à Kinshasa. Des zones d'ombre couvrent, jusqu'à nos jours, cet événement malheureux. Son fils Joseph Kabila fut désigné pour lui succéder.

3.2.3.8. La RDC sous Joseph Kabila : 2001 à nos jours

Lorsque Joseph Kabila avait accédé au pouvoir en RDC, il avait 29 ans. Il tourne la page de l'idéologie initiale de son père. Sa première action était de s'allier à toute puissance étrangère qui se révèle prête à l'aider pour consolider son pouvoir, et ce, même au mépris du bien commun et de l'intérêt collectif national. Il s'allie, en premier lieu, au Rwanda et à l'Ouganda voisins, désapprouvés par son défunt père, en remodelant les liens d'amitié ternis, par la réouverture réciproque des ambassades fermées du temps du père.

S'associant aux velléités expansionnistes rwandaises, Joseph Kabila, soupçonné également des Rwandais, n'accorde pas assez d'attention aux problèmes sociaux. Sous le label du Congrès National Populaire (CNP) entre 2007 à 2009, et du Mouvement du 23 Mars (M23) de mai 2012 à nos jours, des incursions rwandaises incessantes qui sévissent dans l'Est de la RDC ont pour motivation sous-jacente d'accorder au Rwanda un espace vital où il devrait, non seulement installer une partie de sa population, mais aussi extraire des minerais indispensables à son expansion économique.

Aux yeux des observateurs nationaux et internationaux, des élections présidentielles de novembre 2011 ont donné Etienne Tshisekedi, un opposant historique depuis le temps de Mobutu, pour vainqueur. Avec la bénédiction de la Belgique, Joseph Kabila, contrairement à la volonté des urnes, fut pourtant proclamé vainqueur. Désapprouvé par la population congolaise, avec à sa tête l'Eglise catholique, qui l'accuse de travailler pour le compte des puissances étrangères, Joseph Kabila a durci son régime, notamment par la traque des opposants, la torture de prisonniers politiques, la poursuite des exilés de l'extérieur du pays, l'interdiction de manifestations publiques.

²³⁵ C.BRAECKMAN, *op.cit.*, p.56.

En dépit du paternalisme et des excès du pouvoir colonial, la Belgique avait pu, durant la colonisation, se mettre au service de la population congolaise indigène, avec notamment une couverture sanitaire étendue sur l'ensemble des couches sociales, la lutte permanente contre des maladies endémiques, la modernisation des centres ruraux et urbains, l'accès facile au crédit et au droit de la propriété. Néanmoins, les revendications d'une indépendance immédiate n'ont pas permis en 1960 la préparation des cadres congolais qui auraient dû assurer la relève de la gestion des affaires publiques.

3.3. Bref aperçu historique de l'Eglise anglicane du Congo (EAC)

3.3.1. Installation au pays

L'installation de l'Eglise anglicane au Congo constitue une œuvre dont la paternité est attribuée à Apolo Kivebulaya. De nationalité ougandaise, Apolo Kivebulaya est né en 1864 à Singo en Ouganda. Au départ, il fut un musulman et un militaire. Très tôt, il se détourna de ce service et de sa religion à cause des affres et de la maltraitance qu'elle administrait à l'égard des citoyens appartenant aux autres confessions religieuses, notamment chrétienne.

Dès lors, Apolo s'était rendu dans une localité ougandaise dénommée Ankole, où il noua de nombreuses amitiés avec des chrétiens anglicans qui, par la suite, l'ont évangélisé. Il fut baptisé en janvier 1895, et s'engagea à Toro dans le saint ministère comme catéchiste. Au cours de cette période, la gestion administrative du village congolais appelé Boga était revendiquée, au même moment, par la Colonie britannique d'Ouganda et par l'Etat Colonial Belge. Toutefois, le chef coutumier de Boga, Tabora, exprima la volonté de joindre son entité au contrôle de la Colonie britannique d'Ouganda. En 1896, il s'est rendu, à cette fin, à Toro, où il fut saisi par l'Evangile et a exprimé le vœu de voir venir les évangélistes et catéchistes ougandais à Boga. Petero et Sedulaka y furent envoyés. Mais à cause du désagrément rencontré là, ils retournèrent tôt dans leur pays. A leur place, Apolo fut envoyé à Boga.

Bien avant la présence des sociétés missionnaires britanniques au Congo, Apolo Kivebulaya, l'évangéliste ougandais, y avait entrepris volontiers les premières phases d'évangélisation anglicane. Il quitta, en 1896, l'Ouganda pour Boga, où il a construit une chapelle en dépit de la résistance de la population locale face à l'Evangile et du dédain à son endroit.

Néanmoins, son enracinement dans l'Evangile, son attitude de tolérance et son esprit d'ouverture l'ont fait sortir vainqueur de beaucoup d'ennuis et l'ont fait héros de la toute première mission anglicane

au Congo. A sa mort le 30 mai 1933 à Boga, les soixante quinze catéchistes qu'il avait formés ont joué le rôle de conducteurs dans la continuité de l'œuvre anglicane amorcée par lui en RDC.

3.3.2. Church Missionary Society dans l'œuvre anglicane en RDC

Church Missionary Society (CMS), aujourd'hui *Church Mission Society*, est une société missionnaire d'origine britannique. Elle a exclusivement marqué un tournant décisif dans l'implantation et la consolidation de l'Eglise anglicane en Afrique en général, et en RDC en particulier.

P. Falk reconnaît la pertinence de la CMS dans l'œuvre évangélique en Afrique, et écrit ce qui suit à ce sujet : « Dès le début de la mission en Afrique Occidentale, la *Church Missionary Society* formait des évangélistes et d'autres catégories de serviteurs pour le ministère à Fourah Bay Collège en Sierra Leone [...] ils reçurent la vocation d'enseigner et d'évangéliser les peuples. C'était dans ce but que l'institut forma des équipes de missionnaires africains »⁽²³⁶⁾.

En 1950, la CMS envoya en mission à Boga Philip Ridsdale. Ce dernier devint en 1972 premier Evêque anglican en RDC, ayant Boga pour diocèse. Son sacre donna un élan nouveau à l'expansion de l'Eglise envisagée dorénavant sous de bons hospices, à laquelle il a ouvert la voie par la formation théologique des serviteurs, dont la plupart furent envoyés aux études en Ouganda. A l'issue de leur formation, ils étaient ordonnés et mis en route dans le champ missionnaire.

L'impact à court terme de la mission accomplie par Mgr Philip Ridsdale fut l'inauguration en 1976 du second diocèse anglican de la RDC, celui de Bukavu dont le premier Evêque fut Mgr Ndahura Bezalari. En 1980, Mgr Philip Ridsdale obtint sa retraite et regagna son pays d'origine, l'Angleterre. Son nom, au même titre que celui d'Apolo, demeure inscrit dans la mémoire missionnaire de l'Eglise anglicane de la RDC.

3.3.3 Reconnaissance officielle de l'EAC par l'Etat congolais et mode de financement des activités missionnaires

Il importe, en premier lieu, de répondre ici, aux questions de savoir comment se passe le financement de l'Eglise anglicane en RDC, quels sont les droits et les devoirs par rapport aux situations sociales que leur accorde le gouvernement. Est-ce que les Eglises chrétiennes partagent aussi des finances entre elles, ou chacune est-elle complètement indépendante des autres ? A la première question, le leadership de l'Eglise répond en ces termes:

²³⁶ P. FALK, *La Croissance de l'Eglise en Afrique*, Kinshasa, St Paul, 1985, pp. 436 - 437.

Le financement des charges missionnaires de la PEAC passe par l'entremise du partenariat que notre Eglise avait conclu avec une association missionnaire dénommée *Congo Church Association* basée à Londres. Cette Association finance non seulement les frais de fonctionnement mensuel de chaque Diocèse de la PEAC, mais aussi diverses activités en lien avec la mission, telles que le synode provincial ou diocésain, la formation théologique des ministres de l'Eglise. La PEAC reçoit constamment des fonds provenant de différents partenaires pour de domaines bien précis d'interventions liées aux activités de développement communautaires, notamment *Episcopal Relief Development (ERD)* mettant en place un programme dénommé *NetsForlive, TearFund, Trinity Church* basée aux USA, *Anglican Relief Development Funds (ARDF)*, la liste n'est pas exhaustive (²³⁷).

Les pages suivantes, où il est question de la mise en œuvre des OMD dans la PEAC, nous renseignent de manière détaillée sur les organismes et les agences missionnaires qui concourent au financement d'activités entreprises par elle. Il importe de souligner que chaque Eglise chrétienne opérant en RDC, comme cela se voit également en Angola, est, sur le plan financier, indépendante des autres. Quant aux droits et devoirs par rapport aux situations sociales que leur accorde le gouvernement, les Eglises jouissent de la reconnaissance et de la liberté de la part du gouvernement de s'engager dans le social et, par conséquent, entreprendre, sans restriction, sur l'ensemble du territoire national, diverses activités qui concourent à l'amélioration de la vie de la population, comme nous le voyons dans les pages suivantes portant sur la mise en œuvre des OMD par la PEAC, de même dans les pages précédentes pour l'Angola.

En tant que concept sociologique, l'Eglise est une association culturelle des chrétiens éventuellement dotée de la personnalité civile. L'Etat congolais accorda, en date du 1 décembre 1960, la personnalité civile à l'Eglise anglicane de la RDC. Avec l'accession du pays à l'indépendance, les nationaux devraient prendre la direction de toutes les institutions. Par conséquent, Mr Ndahura Bezaleri alors instituteur, a été désigné Représentant Légal de l'EAC. Il avait deux suppléants, notamment Festo Byakisaka et Mwaka Isake. Par cette personnalité civile, l'EAC devient personne morale de droit privé, ayant des droits et des devoirs au même titre qu'une personne physique habitant le territoire national congolais.

Notons en passant qu'en RDC, toutes les Eglises protestantes, au nombre desquelles figurent l'EAC, font partie d'une plate-forme dénommée « l'Eglise du Christ au Congo » (ECC). En vue de contraindre toutes les dénominations protestantes à en faire partie, la loi n° 71-02 du 31 décembre 1971,

²³⁷ LEADERSHIP DE L'EGLISE, interview faite à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur le financement des activités missionnaires.

l'avait instituée comme l'unique cadre officiel de l'agir et de l'existence du protestantisme en RDC. Confessant la foi catholique et réformée, l'EAC se retrouve ainsi classée onzième communauté membre de l'ECC, bien que sa doctrine et sa structure demeurent incompatibles avec elle, au regard de l'épiscopat historique qui, dans l'Eglise anglicane, conditionne tout projet de regroupement ou avec les autres. Mais dans ce cas il ne s'agit pas d'union, ce n'est qu'une plateforme de regroupement.

3.3.4. Naissance d'une Province ecclésiastique autonome

La création d'une province ecclésiastique exige, dans la Communion anglicane, l'existence au moins de quatre diocèses dans un pays ou une région donnée. En ce qui concerne la RDC, le premier diocèse anglican dans ce pays est celui de Boga, créé en 1972, suivi de Bakavu en juillet 1976. Pendant ce temps, l'Eglise anglicane du Congo et celles du Rwanda et du Burundi étaient sous la tutelle de celle d'Ouganda d'où elles ont tiré leur existence.

En 1980, les Eglises de ces trois pays forment une province ecclésiastique francophone, celle du Zaïre, Rwanda et Burundi marquant le début de la francophonie dans la Communion mondiale anglicane, Province dont le processus de la création remonte à 1976, et dont Ndahura Bezaleri, décédé le 25 décembre 1981, fut le premier Archevêque.

Evoquant le contexte de la naissance de la province ecclésiastique anglicane francophone, F. Dirokpa Balufuga raconte ce qui suit: « L'Eglise anglicane du Congo, du Burundi et du Rwanda, ayant chacune deux diocèses en 1976, sera autorisée par la Province de l'Ouganda à former le Conseil francophone qui conduira ces trois pays francophones à une Province ecclésiastique autonome »⁽²³⁸⁾. Cependant, la création en 1986 du Diocèse du Katanga, et en février 1992 celui du Nord-Kivu, a permis à l'Eglise anglicane du Congo (EAC) qui, désormais, comptait, à ce temps, cinq diocèses, à devenir en mai 1992 une Province ecclésiastique autonome ayant pour premier Archevêque Sa Grâce Mgr Patrice Njojo Byankya. Retraité en 2001, il mourut à Boga en 2010.

En rapport avec la création de la PEAC, nous lisons ce qui suit dans la constitution provinciale de cette Eglise : « Attendu que la décision de la scission de ladite Province n'a été prise que le 29 septembre 1989 par son Synode Provincial et le Conseil Consultatif Anglican(CCA), pour créer une nouvelle Province Ecclésiastique en date du 30 mai 1992, que l'on a dénommée PROVINCE DE L'EGLISE ANGLICANE DU CONGO qui, depuis ses origines est l'une des Provinces Ecclésiastiques

²³⁸ F. DIROKPA BALUFUGA (Ph.D), *Liturgie anglicane et inculturation hier, aujourd'hui et demain : regard sur la célébration eucharistique en République Démocratique du Congo (Thèse)*, Université Laval, 2001, p. 53.

formant une seule grande Eglise mondiale qu'on appelle communément COMMUNION ANGLICANE MONDIALE »⁽²³⁹⁾.

La Province de l'Eglise anglicane du Congo (PEAC), est aujourd'hui dirigée par Sa Grâce Mgr Henri Isingoma Kahwa, élu à cette fonction en 2008, en remplacement de Sa Grâce Dr Dirokpa Balufuga Fidèle. Aux côtés de l'Archevêque, primat et président de l'Eglise, le secrétariat provincial comprend le Doyen de la province, Mgr Masimango Katanda Zacharie, Evêque de Kindu; le secrétaire provincial, le Vénérable Anthonio, et les Coordinateurs Provinciaux de Départements, que nous examinons, en substance, dans la partie suivante de ce chapitre consacrée à la mise en œuvre des OMD par la PEAC. De nos jours, la PEAC compte neuf diocèses énumérés dans le tableau ci-dessous.

N°	DIOCESE	ANNEE DE CREATION	EVEQUE	ANNEE DE CONSECRATION	OBSERVATION
1	BOGA	1972	Mgr William Mugeni	2011	4 ^è Ev Diocésain
2	BUKAVU	1976	Mgr BAHATI Sylvest	2006	3 ^è Ev. Diocésain
3	KISANGANI	1980	Mgr L. FUNGA	2000	2 ^è Ev. Diocésain
4	KATANGA	1986	Mgr Kasima Muno	2004	3 ^è Ev. Diocésain
5	NORD-KIVU	1992	Mgr ISE-SOMO	2011	2 ^è Ev. Diocésain
6	KINDU	1997	Mgr MASIMANGO	1997	1 ^è Ev. Diocésain
7	KINSHASA	2003	Mgr H.ISINGOMA	1997	Arch. et 2 ^è Ev. Diocésain
8	Aru	2006	Mgr Titre Ande	2006	1 ^{er} Ev. Diocésain
9	KASAÏ	2010	Mgr Marcel Kapinga	2010	1 ^{er} Ev. Diocésain

3.3.5. Statistiques et vie institutionnelle des Eglises en RDC

A la création de l'Etat Indépendant du Congo (EIC), l'exercice libre et public de toutes les religions était garanti en RDC sans discrimination d'appartenance politique et d'origine sociale. Chaque mission chrétienne pouvait, à l'intérieur du territoire national, s'installer à l'endroit de son choix. Cependant, Léopold II apporta, par le décret du 28 décembre 1888, de profonds aménagements aux dispositions en matière des cultes issues de l'Acte Général de Berlin. Les Eglises étaient désormais soumises à plusieurs conditions restrictives pour obtenir une existence légale en RDC.

La personnalité civile était octroyée par le décret spécial du roi, à défaut, par l'ordonnance du Gouverneur général de la colonie. Au regard de ce décret qui était d'application jusqu'en 1959, « les Noirs ne pouvaient pas créer les Eglises parce qu'ils ne jouissaient pas des droits politiques et civiles, ils

²³⁹ PEAC, *Préambule de la constitution provinciale*, Kinshasa, 2007, p.1.

ne jouissaient pas le droit de créer des associations »⁽²⁴⁰⁾. Il fallait donc attendre le décret du 27 novembre 1959, entrant en application le 1 janvier 1960, pour que les Eglises indigènes se voient accorder la personnalité civile. De chaque mission chrétienne occidentale était née une Eglise indigène correspondante. La première Eglise à avoir obtenu la personnalité civile était l'Eglise presbytérienne, née de la mission presbytérienne en RDC.

L'Eglise catholique romaine, étant étroitement liée à l'Etat durant toute l'époque coloniale, occupe, jusqu'à nos jours, du point de vue statistique, la première place parmi toutes les confessions religieuses en RDC, avec un nombre des baptisés estimé à 31.000.000 des personnes, sur une population générale d'environ 70.000.000 d'habitants. Toutes les dénominations protestantes, dont l'Eglise anglicane du Congo, faisant partie de la plate-forme sus évoquée, ont un effectif global qui, selon les statistiques mises à notre disposition par le secrétariat général de l'ECC, se trouve être estimé à 17.000.000 des fidèles. Dans ce nombre, l'effectif de la PEAC s'élève à 500.000 fidèles. Ce qui, selon Yossa Way, théologien anglican de la RDC, « représente un taux de l'ordre de 0,1% pour une population estimée à environ 70.000.000 d'habitants »⁽²⁴¹⁾.

De nos jours, les Eglises traditionnelles, y compris les Eglises indépendantes incluant les sectes (Armée de Victoire, Ministère Amen, Armée de l'Eternel, etc.), reconnues par l'Etat congolais comme étant des Associations Sans But Lucratif (ASBL), sont régies par la loi n°4 du 20 juillet 2001. Cette liberté de création est à la base de la prolifération des sectes en RDC. Elles interprètent les Ecritures selon leur entendement et naissent très souvent à la suite d'un rêve ou d'une révélation de la part du fondateur, lequel n'a personne de plus grand pouvoir que lui-même. Très souvent, le fondateur se nomme prophète et se dit chargé d'un don spécial de guérison pour la délivrance de ses semblables de divers maux spirituels ou sociaux qui les accablent.

En ce qui concerne la relation Eglise-Etat, on trouve, en RDC, des relations d'instrumentalisation non seulement des forces spirituelles présentes dans le pays, mais aussi des Eglises établies de tradition protestante par le régime politique impopulaire du président Kabila, à la quête du support de toute origine.

Preuve évidente de cette instrumentalisation, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la RDC, en juin 2010, les pouvoirs publics avaient solennellement, par l'entremise de l'épouse du

²⁴⁰ Th. MUNAYI MUNTU-MONJI, « Aux origines juridiques des Eglises missionnaires et des Eglises locales au Congo : les décrets du 28 décembre 1888 et du 27 novembre 1959 », in *Revue du CRIP*, Kinshasa, Editions de l'Université Protestante au Congo, 2001, p.84.

²⁴¹ W.YOSSA (Ph.D), *Réponse à la correspondance électronique sur les faiblesses de la mission anglicane dans un contexte de pauvreté en RDC*, Novembre 2012.

président de la République, Olive Lembe Kabila, décrété une journée de repentance et de jeûne populaire animée par les leaders ecclésiastiques des Eglises indépendantes et protestantes. Les pouvoirs ont sensibilisé les médias privés et publics, en invitant des chefs religieux à y intervenir pour la circonstance. Leur message était que ce « cinquantenaire de l'indépendance doit être compris comme étant un moment opportun offert par Dieu afin qu'abondent des bénédictions sur tous les aspects de la vie en RDC »⁽²⁴²⁾. La politique va vers la religion afin de la sceller avec le destin national, en structurant une manière unique de voir les choses.

Il est évident que l'Eglise vise la transformation sociale au travers des structures sociales et politiques, par la saveur de la spiritualité afin que, par le limon de la foi et du bon sens, la société soit humanisée dans son ensemble. Mais, en ce qui concerne la RDC, il se cache, derrière le paysage de la participation active de la religion aux manifestations politiques, des phénomènes occultes et inquiétants.

Ainsi, D, journaliste congolais dans une chaîne de télévision privée, déclare : «Je pense que les Eglises sont instrumentalisées par le régime politique en place pour qu'elles soient le baume des misères du peuple et un exutoire capable de mater des révoltes populaires. Quand les pouvoirs publics s'emploient à ce que la population de tout un pays trouve du refuge dans la prière, au lieu de faire de ce cinquantenaire un moment de mobiliser les forces vives de la nation pour regarder droit vers le destin commun, invitant les citoyens à la prise de conscience pour transformer leur société par l'engagement politique déclaré, il y a donc problème »⁽²⁴³⁾.

L'enthousiasme spirituel supplante les questions sociales quant aux enjeux réels de la signification d'une société à bâtir et du peuple à relever de sa misère au moyen des actions concrètes de la part du politique. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

3.3.6. Relations et actions œcuméniques avec les Eglises opérant au pays

Sur le plan œcuménique, hormis les sectes et les Eglises indépendantes, toutes les dénominations chrétiennes de tradition protestante opérant en RDC font, comme nous l'avons évoqué, partie de « l'Eglise du Christ au Congo » (ECC). Quelle fut la motivation de sa création, quel est le caractère de cette plate-forme, et quel type de rapport entretient-elle avec les communautés chrétiennes adhérentes et avec les pouvoirs politiques ?

²⁴² A. DIANZEYI, *les Eglises face à l'instrumentalisation des médias par les pouvoirs publics en RDC*, réflexion faite à l'UPC sur le rapport actuel entre l'Eglise et l'Etat en RDC, Kinshasa, janvier 2013.

²⁴³ D., 45 ans, journaliste congolais, interview faite à Kinshasa en date du 23 janvier 2013 sur l'instrumentalisation des médias et des Eglises par le régime de Joseph Kabila.

Cette association a vu le jour par l'ordonnance-Loi N° 71-012 du 31 décembre 1971, réglementant l'exercice des cultes au Zaïre, aujourd'hui RDC, en regroupant toutes les Communautés protestantes en une seule Eglise. Par cette loi, toutes les dénominations protestantes deviennent des « Communautés », réunies au sein d'une seule Eglise. Cette initiative était partie de la vision politique unilatérale du président Mobutu qui voulait, à tout prix réunir toutes les Eglises protestantes de son pays, s'inspirant de l'organisation traditionnelle de l'Eglise catholique, sous un seul leadership au niveau national, en vue d'une unité de commandement dans l'instrumentalisation des Eglises de la part du pouvoir.

Dans les faits, la visibilité de cette organisation se borne au niveau administratif au rapport des Eglises protestantes avec l'Etat, dans la mesure où chaque communauté protestante possède sa propre organisation administrative, doctrinale ou ministérielle interne, et entretient, de manière autonome, ses rapports de partenariat avec son Eglise-mère en Occident, des agences missionnaires et d'autres associations caritatives à travers le monde. Cette organisation, bien qu'ayant des structures généralement centrées sur l'administration et la diaconie joue, selon nos observations, un rôle de représentation auprès de la politique sur des sujets auxquels cette dernière souhaite associer les Eglises, notamment des manifestations ou des célébrations de nature politique. Ayant une seule représentation au niveau national, toutes les dénominations protestantes présentes au pays parlent d'une seule voix et d'un seul ton auprès du pouvoir, ce qui, selon le leadership anglican, étouffe des actions sensibles de nature à viser la transformation sociale envisagée et souhaitée par des leaders des autres dénominations protestantes.

Le Leadership cite en exemple la mission de sensibilisation et d'explication menée par les leaders de confessions religieuses entre août et septembre 2012 en Occident sur la situation actuelle de guerre qui prévaut en RDC. Au terme de leur mission, les chefs de confessions religieuses de la RDC ont rendu publique une déclaration dont voici un extrait :

Les chefs de confessions religieuses en RDC confirment les informations contenues dans l'addendum du groupe des experts et demandent au Conseil de Sécurité de prendre envers le Rwanda des mesures qui s'imposent. Depuis la publication par le Conseil de Sécurité de l'ONU du rapport d'étape du groupe d'experts sur la RDC (S/2012/348, 21 juin 2012) et un additif au rapport concernant le soutien du Rwanda à des groupes armés en RDC, le leadership politique et militaire Rwandais est entré en crise. Après la décision de plusieurs Etats membres de l'Union européenne de geler temporairement leur aide budgétaire, il commence à se rendre compte de la gravité de ses actions. Aujourd'hui, le gouvernement Rwandais essaie de discréditer le panel des experts et de mettre en cause les informations contenues dans leur rapport. Il va plus loin et essaie de personnaliser le débat en s'attaquant directement à certains membres du panel des experts. Les chefs des confessions demandent au Conseil de Sécurité de ne pas se laisser distraire par cette

diversion. Ils ont, comme institutions, encore plus de preuves qui montrent bien que certains officiers Rwandais ont bel et bien été impliqués dans la création du M23 et son commandement sur le terrain. Les preuves convergentes présentées par le groupe des experts ne constituent en fait que peu d'éléments par rapport à la masse d'informations dont disposent des fidèles chrétiens et musulmans, surtout de la partie Orientale de la RDC [...] Les chefs de confessions religieuses de la RDC demandent à Kigali de changer de politique et d'œuvrer pour la paix et la coexistence pacifique entre les peuples de la Région des Grands Lacs. Ils demandent au Conseil de Sécurité de prendre des mesures qui s'imposent pour mettre fin au M23 et aux autres forces négatives. Ils demandent enfin que toutes les interventions nocives du Rwanda sur le territoire congolais soient documentées et que leurs auteurs soient traduits devant la justice internationale⁽²⁴⁴⁾.

Cette déclaration dont la copie se trouve reprise en annexe a connu la signature des représentants de huit confessions religieuses, notamment musulmane, catholique, orthodoxe, indépendante, kimbanguiste, protestante représentée par M. Bodho, président national de l'ECC. Les Anglicans de la RDC faisant partie de cette plate-forme, la signature de M. Bodho vaut d'office pour eux comme pour toutes les Eglises membres. C'est là ce que déplore le leadership anglican. L'évêque catholique qui avait opposé sa signature sur ce document n'avait pas reçu le mandat de son Eglise, ni celui de la conférence épiscopale de l'Eglise catholique du Congo, affirme le leadership anglican. Il s'y était présenté pour des motivations personnelles.

Lors de cette mission, dit le leadership anglican, « ces chefs religieux ont relayé le message du Gouvernement de la RDC portant à la connaissance de l'opinion internationale les allégations selon lesquelles notre pays est agressé par l'armée rwandaise. Partout ils étaient passés, notamment aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, il leur a été dit que ce message est déjà connu de la communauté internationale, mais la question qui leur a été posée est celle de savoir la position commune de l'Eglise en RDC face à cette crise. Ces leaders n'ont pas pu répondre à cette question, et ils étaient retournés au pays sans dividendes ou élément devant concourir à la résolution de la crise. Lors cette tournée, la PEAC était représentée par l'un de ses Evêques, mais ce dernier y était parti sans être dûment mandaté par l'Eglise, car dans une telle circonstance, il appartient à la Province ou au Collège des Evêques de s'exprimer et non à l'Archevêque seul ou un Evêque. Il était aussi un figurant, car la PEAC faisant partie de l'ECC sur le plan national, c'est le président de cette plate-forme, qui a signé ce document au nom de toutes les Eglises protestantes de la RDC»⁽²⁴⁵⁾.

²⁴⁴ *Déclaration faite par les chefs de confessions religieuses de la RDC au terme d'une mission d'explication et de sensibilisation menée septembre en Occident sur la guerre qui servit dans la partie Est de la RDC*, Septembre, 2012.

²⁴⁵ LEADER ECCLESIASTIQUE, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur l'instrumentalisation des Eglises protestantes.

Justement, alors que Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, Archevêque de Kinshasa et Cardinal de l'Eglise catholique en RDC, prend ses distances par rapport au pouvoir en place non seulement pour les vérités des urnes relatives aux élections de novembre 2011, mais aussi pour l'excès de pouvoir, le mépris d'intérêts collectifs, l'insouciance devant la détérioration galopante des conditions de vie de la population congolaise, contrairement à lui, Bodho, sénateur et président national de l'ECC, se rapproche de plus en plus du pouvoir politique. Dans l'une de ses homélies, il avait invité la population et ses coreligionnaires à faire table rase du passé et à fixer le regard sur l'avenir, alors que le cardinal Laurent Monsengwo et l'ensemble de l'Eglise catholique revendiquait, à ces jours, cette vérité des urnes, en tenant à l'amélioration des conditions de vie du peuple, et par conséquent, demandait le départ du président actuel du pouvoir.

Qu'en est-il de la position de la PEAC ?

Le leadership de la PEAC pense donc que le message et des actions claires des Eglises protestantes sont réprimés par le leader au sommet de l'ECC, prompt à sacrifier la voix des Eglises protestantes congolaises au profit des intérêts personnels. Il renchérit en disant ce qui suit :

Nous passons constamment, sous l'égide de l'ECC, en revue la situation de crise que traverse actuellement notre pays. Quand nous nous mettons ensemble le Président de l'ECC, il adhère à nos points de vue, il déplore la misère de la population, il analyse la situation et en parle comme nous. Mais quand nous nous tournons le dos, on le voit à la télévision faire des déclarations et prendre de positions proches et en faveur du pouvoir, et contraires aux nôtres. Nous n'avons pas encore fait une déclaration sur la situation de crise que connaît notre pays, mais s'il nous faut prendre une position, la PEAC s'attacherait plutôt à celle de l'Eglise catholique qu'à l'ECC. Vous vous rendez compte que l'Eglise catholique, à travers le cardinal Laurent Mosengwo, avait dénoncé des fraudes massives commises par le pouvoir lors des élections présidentielles de novembre 2011. Il dénonçait publiquement la corruption, la mauvaise gouvernance du pouvoir en place et la misère de la population. Par ses actes, Mgr Mosengwo a été vilipendé par les pouvoirs publics qui ont instrumentalisé les chaînes de télévision publiques et privées contre sa personne. Pour l'heure, le cardinal et l'Eglise catholique se replient sur eux-mêmes et, focalisent, face au durcissement du régime en place, toute l'attention uniquement aux soins des âmes. C'est aussi ça la position de la PEAC⁽²⁴⁶⁾.

Le leadership de la PEAC a donc, au sujet de l'engagement sociopolitique des Eglises en RDC, plus d'admiration et d'attachement pour l'Eglise catholique que pour l'ECC, association chrétienne dont fait partie l'Eglise anglicane au Congo. Au nombre des actions communes entreprises par des dénominations protestantes œuvrant en RDC figure, au-delà de la mission susmentionnée portant sur la paix, la mission de sensibilisation à la violence sexuelle faite aux femmes, généralement générée par des

²⁴⁶ LEADERSHIP DE LA PEAC, interview faite à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur la position de la PEAC face à la crise et à la situation sociopolitique alarmante en RDC.

conflits armés. Nous y reviendrons dans les pages suivantes sur le point portant sur l'égalité et la promotion de la femme. Quant à l'œcuménisme dans la PEAC, pour sa part, F. Dirokpa Balufuga, archevêque émérite et théologien anglican de la RDC écrit ce qui suit :

La province de l'Eglise anglicane du Congo réitère son soutien à l'œcuménisme [...] En effet, l'Eglise anglicane sert de pont entre l'Eglise Catholique et les Eglises Protestantes à travers le monde entier. Ainsi, nous encourageons nos pasteurs à une parfaite collaboration avec ces Eglises. En outre, nous sommes en faveur du dialogue entre notre Eglise et les religions dites non chrétiennes comme les musulmans par exemple. Ce dialogue devra avoir comme visée la compréhension de ce qui se passe réellement dans leurs cultes afin de nous permettre de les amener à Christ ⁽²⁴⁷⁾.

En dépit de cette réflexion, les prêtres anglicans de la RDC ne s'associent jamais avec les musulmans pour les amener à Christ. Aussi, le but du dialogue interreligieux n'est-il pas le même que l'œcuménisme entre chrétiens. Au-delà de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent sur le Diocèse anglican d'Angola, les rapports œcuméniques demeurent, pour les Eglises protestantes en RDC, non seulement rythmés par des rencontres de prière, mais aussi par la tenue fréquente des conférences et des ateliers de réflexion programmés où l'on échange et l'on discute de la perspective du retour de la paix au pays, et, du côté de l'Eglise catholique, pour l'établissement de l'Etat des droits, source inéluctable de la paix et d'amélioration du vécu social en RDC.

Comme il est de tradition dans la Communion anglicane, la PEAC tout comme le Diocèse anglican d'Angola reconnaît le pédo-baptême, par immersion et par aspersion. L'Eglise a vocation à une double croissance : qualitative et quantitative. Quant à la PEAC, la léthargie culturelle suscitée par sa liturgie n'est pas sans conséquence sur sa croissance quantitative, avec un effectif supposé à 500.000 fidèles dans l'ensemble du pays. Par conséquent, la PEAC ne peut évoluer solitairement, mais doit au contraire, au travers de rencontres œcuméniques, dans un champ missionnaire miné de l'intérieur par la prolifération des sectes et la présence massive des communautés sœurs, s'imprégner de l'expertise missionnaire des autres, pour favoriser l'élan de son expansion quantitative et de ses actions diaconales.

²⁴⁷F. DIROKPA BALUFUGA, *Discours prononcé à l'occasion du 4^{ème} synode provincial de la PEAC*, Bakuvu, février 2003.

3.3.7. Utilisation des médias par les Églises en RDC

Pour accomplir sa vocation, l'Église est appelée à proclamer, au travers de la Bonne nouvelle, « de nouveaux cieux et une nouvelle terre, à dénoncer pouvoirs et autorités, péché et injustice, à consoler ceux qui ont le cœur brisé »²⁴⁸. Les médias peuvent donc contribuer à ce qu'elle y parvienne largement.

Bien que la liberté d'expression et d'opinion sur des sujets sociaux et politiques s'avère très restrictive en RDC, ce pays regorge d'un nombre impressionnant de chaînes de télévision et de radio, tant publiques que privées. Au regard de statistiques qui nous ont été fournies par la Haute autorité des Médias (HAM), un organe étatique d'appui à la démocratie et de régulation de la liberté de la presse, la RDC compte, de nos jours, 62 chaînes de télévisions, 21 chaînes de radio, et 14 éditoriaux qui apparaissent quotidiennement et hebdomadairement. Ledit organe HAM étant entièrement lié au régime en place, on assiste en de nombreux cas à la suspension des chaînes de télévisions privées appartenant aux opposants du régime.

Dans son rapport annuel, rendu public en janvier 2013, sur les pays respectueux de la liberté de la presse, « Reporters Sans Frontière » (RSF), accorde à la RDC la 142^{ème} place sur 179 pays dans le classement mondial de 2012. P. Ambroise, responsable de « Reporters Sans Frontière Afrique », fait savoir que « la RDC se trouve être mal classée dans ce domaine parce que les médias ont été pris en otage durant la période électorale allant de 2011 à 2012, avec beaucoup de cas d'atteinte à la liberté d'opinion et de la presse »⁽²⁴⁹⁾. Ambroise Pierre a également fait mention de nombreux cas de suspension et d'interdiction de diffusion, dont continuent à souffrir beaucoup de chaînes de télévisions et de radios qui ne sont pas en obédience avec l'idéologie du régime en place. Des journalistes partisans et proches de ces chaînes sont constamment victimes d'attaques, d'exactions, d'assassinats et d'emprisonnements, tant dans la capitale Kinshasa qu'à l'intérieur du pays.

Le cas qui, jusqu'à nos jours, retient l'attention de la communauté tant nationale qu'internationale est celui de l'assassinat, en juin 2010, de Floribert Chebeya, défenseur infatigable de droits de l'homme en RDC et président de « Voix de Sans Voix », une association pour les droits humains en RDC.

Qu'en est-il de la place de la PEAC dans les médias, pour permettre la sensibilisation des consciences tant politiques que populaires en RDC ? La PEAC dispose d'un Département chargé de la communication tant orale qu'écrite dans ce monde dominé par la technologie. Ce Département a pour

²⁴⁸ COE, *Evangélisation et mission*, Kinshasa, Epiphanie, 1985, p. 62.

²⁴⁹ A.PIERRE, *Rapport annuel 2012 de Reporters Sans Frontières rendu public en janvier 2013*.

attributions de « développer un réseau médiatique adéquat au niveau national et international; organiser la presse écrite et orale, des débats médiatisés ; produire des littératures comme revues, journaux et autres pour information et formation ; il est le porte-parole de la Province »⁽²⁵⁰⁾.

Par médias, nous pouvons entendre ici les chaînes de radio et de télévision. Sur l'ensemble de huit diocèses que compte la PEAC, seul celui de Kisangani dans la Province Orientale a une chaîne de radio dénommée « Pêcheur d'hommes », en place depuis 1998, et dont les activités sont surtout de nature spirituelle, notamment des prédications télévisées, et un grand espace consacré aux chants et cantiques religieux.

La PEAC, par l'entremise de son leadership, demeure tout à fait consciente que ses diocèses sont presque absents et invisibles dans les médias pour la sensibilisation des consciences. S'inspirant de l'exemple de l'Eglise catholique, la PEAC entend donc, face au durcissement du régime en RDC, s'occuper des âmes plutôt que de faire des déclarations politiques qui peuvent, sans produire les effets escomptés, lui attirer des ennuis inutiles.

Le leadership ecclésiastique reconnaît que l'actuel président de la RDC ne dirige et ne contrôle presque rien dans ce pays, parce qu'il ne maîtrise rien de tout ce qui s'y pose comme situation, source de la crise de la misère du peuple. Fort malheureusement, il s'accroche toujours au pouvoir. Sous cet angle, certains articles émanant de la presse internationale considèrent d'ailleurs la RDC, en parallèle de l'Angola, comme un « Etat affaibli et sans muscles diplomatiques ». Tout ce qu'elle fait actuellement lui est dicté de l'extérieur, allusion faite aux accords d'Addis-Abeba, conclus en février 2012 avec les rebelles de M23 sous l'égide de la Communauté internationale, pour le partage des pouvoirs entre toutes les forces vives du pays, déblayant le chemin pour la tenue potentielle ultérieure du forum national.

A en croire l'opinion nationale et la diaspora congolaise de l'Europe, il y a parmi les membres du gouvernement actuel en RDC, ceux à qui profitent la crise et qui, par conséquent, mènent, de l'intérieur, des actions visant la déstabilisation permanente et la balkanisation du pays. Et comme ils se trouvent à l'intérieur du pouvoir, les neutraliser relève d'actions similaires aux insectes qui rongent un fruit de l'intérieur.

Contrairement à l'Eglise catholique qu'il veut prendre pour modèle, Isingoma analyse la situation du pays de manière objective, mais se refuse à prendre ouvertement une position, et déplore l'étouffement de son Eglise par l'ECC.

²⁵⁰ PEAC, *Constitution provinciale*, Kinshasa, juin 2007, p.22.

C'est dans ce contexte qu'un pasteur charismatique de l'Eglise indépendante « Armée de Victoire », Kutino Fernando, croupit en prison sur décision du régime, pour avoir initié en 2005, dans sa chaîne de télévision, une émission qu'il avait intitulée « Sauvons le Congo ».

Kutino, au travers de sa chaîne de télévision, admettait tout le monde à la parole. Les gens de la rue, dont la plupart étaient des chômeurs, étaient nombreux à sa chaîne de télévision pour critiquer ouvertement le vécu social du Congolais résultant de la mauvaise gouvernance, et à proposer des pistes de solutions. Les gens venaient de partout pour parler de leur situation et de celle du pays.

Cette chaîne réunissait plus de 2000 personnes par jour dans une salle. Ce fut un forum populaire. Cette initiative de Kutino a été vue d'un mauvais œil par le pouvoir en place. De fausses accusations de détention d'armes, de diffamation et d'atteinte à l'autorité de l'Etat ont été prononcées à son encontre. Il fut arrêté en 2006 et condamné à 30 ans de prison ferme ! De nombreux opposants, des journalistes et des défenseurs des droits de l'Homme qui ont usé de leur droit de liberté d'expression et d'opinion subissent le même sort, voire la mort.

Face à cette situation, c'est à l'Eglise que le regard et l'espoir du peuple meurtri et accablé par la souffrance se trouvent rivés. Il convient donc que les leaders ecclésiastiques de la RDC se départissent de la peur et demeurent constants, afin que l'Eglise joue pleinement son rôle de lumière du monde et sel de la terre en RDC. La spiritualité peut, ici, jouer son rôle de levier déclencheur de nature à aider les leaders ecclésiastiques congolais à se départir de la peur liée à la conservation matérielle de leur vie face à la misère populaire en parallèle de la mal-gouvernance et des actes répressifs du pouvoir.

3.4. La Province de l'Eglise anglicane du Congo (PEAC) et les OMD

Attirée par l'amour qui suscite de la compassion pour les personnes en difficultés, la PEAC se consacre, subséquemment au mandat de l'Eglise, au service de la population locale congolaise pour son bien-être, celui de son corps, de son âme, et de son environnement. Ce souci engendre, à côté des programmes d'évangélisation, des projets concrets d'aide et de développement communautaire, entrepris, de nos jours, dans la mouvance des OMD. Aussi, la Constitution de la PEAC attribue-t-elle à cette Eglise, entre autres missions, « d'accompagner l'Etat de la République Démocratique du Congo dans la réalisation des œuvres sociales et autres actions philanthropiques pour le bien-être de toute la population »⁽²⁵¹⁾. Au lendemain de la *TEAM Conference* en 2007, la PEAC, par l'entremise de Dirokpa Balufuga Fidèle, alors archevêque, avait convoqué une réunion des partenaires.

²⁵¹ PEAC, *Constitution provinciale*, Kinshasa, juin 2007, p.2.

Le communiqué final de cette rencontre, à laquelle avaient pris part environ cinquante représentants de plus de dix sociétés missionnaires occidentales, notamment la *Church Mission Society* (CMS), *Mary Sumner House*, le Département du développement international de l'Archevêque de Canterbury, ERD, *African Pastors' Fellowship*, *Jersey Congo Trust*, *Congo Church Association*, *Soma Uk*, a indiqué le chemin vers une nouvelle vision de l'Eglise, rappelant qu'il s'agit, dans les dix années à venir, « d'une Eglise autosuffisante, renouvelée, prophétique et missionnaire, qui est prête à se sacrifier plutôt qu'à recevoir, engagée dans le domaine social et politique, et qui transforme la société par la participation et le témoignage »⁽²⁵²⁾.

Dans le contexte actuel de la RDC, l'Eglise, affirme R.Etsa, « ne joue pas un rôle supplétif dans le social, mais primordial. A titre d'exemple, s'il faut faire la comparaison entre les infrastructures scolaires et sanitaires de l'Etat et celles des Eglises, on s'aperçoit vite que celles de l'Etat se trouvent dans un état de délabrement avancé. Le personnel employé dans des services rémunérateurs des Eglises a un salaire plus ou moins décent qui dépasse de loin celui du personnel de l'Etat. L'impact et la qualité des services sociaux rendus par les Eglises ont une grande perception et des externalités auprès de la population locale par rapport aux services de l'Etat »⁽²⁵³⁾.

Ceci contraste avec l'Angola, où les actions du gouvernement ont une perceptibilité dans le social en dépit d'un grand nombre de nécessités à relever, et les actions de l'Eglise y sont donc plutôt complémentaires que fondamentales.

Contrairement à l'Eglise anglicane d'Angola, il existe, au niveau de la PEAC, quatre thèses de doctorat en théologie qui s'intéressent à l'action des Eglises, mais toutefois, qui traitent d'autres choses que la mise en œuvre des OMD par les Eglises dans le Sud. La première a été soutenue par Dirokpa Balufuga Fidèle en 2001 à l'Université Laval, et porte sur *Liturgie anglicane et inculturation hier, aujourd'hui et demain : regard sur la célébration eucharistique en République Démocratique du Congo*. La seconde, soutenue en 2003 par Titre Ande Georges à l'université Birmingham en Angleterre, traite de *L'autorité épiscopale dans l'Eglise anglicane du Congo*. La troisième et la quatrième furent soutenues en 2012 à l'Université protestante au Congo, respectivement par Yossa Way et Kahwa Djodjo. Celle de Yossa porte sur *l'Eglise anglicane du Congo et les défis du monde contemporain*; tandis que pour Kahawa, il s'agit d'une étude sur le Nouveau Testament. Ainsi, une seule thèse en théologie travaille sur les enjeux de société. De toutes ces thèses, une seule, notamment celle de Yossa

²⁵² PEAC, *Rapport de la rencontre de la PEAC avec ses partenaires d'outre-mer*, Bunia, avril 2007.

²⁵³ R.ETSA, 62 ans, interview faite à Kinshasa en date du 25 mars 2013, sur l'engagement de la PEAC dans le social et la lutte contre la pauvreté en RDC.

Way nous a inspiré sur l'aspect relatif aux « Etats-Majors spirituels » en RDC. Nous y reviendrons au dernier chapitre.

Au-delà de la théologie et de la PEAC, de nombreuses thèses portant non seulement sur les OMD mais également sur l'Eglise et le Développement sont soutenues et d'autres en cours de préparation, en Sociologie, en Economie et en Droit dans les différentes universités françaises et canadiennes. Nous citons, entre autres, *Coopération décentralisée et OMD : enjeux et perspectives dans l'espace francophone subsaharien*, thèse soutenue en juin 2012 par Brice Kombo en Droit public à l'Université de Reims; *Des moyens d'évangélisation aux projets de développement : les micro-réalisations de l'Eglise catholique dans le diocèse d'Abomey au Bénin*, thèse soutenue en 1989 en Sociologie à l'Ecole de Hautes Etudes et de Sciences Sociales (EHESS) à Paris par William Comlan ; *Innovation et refondation des modèles de gouvernance de la gestion de l'eau dans l'atteinte des OMD dans les pays du Sud*, en préparation à l'Université Aix Marseille depuis 2007 par Catherine Eyinga Geneviève. La liste n'est pas exhaustive.

Nous voyons dans les pages qui suivent comment la PEAC s'engage et s'y prend dans la réalisation des OMD, et nous suivrons l'impact social de ces actions pour la population et la nation congolaise tout entière.

3.4.1. Lutte contre la faim et la pauvreté: minimum vital

3.4.1.1. Etat des lieux ou de la situation en rapport à la pauvreté et à la faim en RDC

En dépit de ses ressources naturelles immenses, la RDC est l'un des pays les plus pauvres au monde. Réalisées au mois d'octobre 2011 avec l'aide de FAO, les analyses du Cadre intégré de la classification des situations alimentaires présentent la malnutrition et la crise alimentaire de la RDC comme étant l'une des plus aiguës dans le monde. La population congolaise affectée par cette crise est estimée à 80% du taux global.

Cette population se trouve non seulement dans des zones à conflits armés comme le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Equateur, Maniema et une partie de la Province Orientale, mais aussi dans des zones non affectées par des conflits, telles que Kinshasa, Kasai, Bandundu, Katanga, le Bas-Congo. Dans des zones à conflits armés, des personnes déplacées sont installées dans des camps de fortune, où elles bénéficient d'aides alimentaires émanant des organismes humanitaires internationaux, à l'instar de l'UNICEF, de la FAO. Les indicateurs sociaux, comme le souligne O. Kodila, « affichent des niveaux très bas qu'il est, pour le pays, impossible d'atteindre les OMD [...] Près de 80% de la population vivent non seulement

en dessous du seuil de la pauvreté avec moins de 1\$ par jour, mais aussi en dessous de la limite de la dignité humaine»⁽²⁵⁴⁾. Le rapport 2012 du développement humain classe la RDC à la 167^{ème} position, avec un pouvoir d'achat estimé à 300\$ par an pour les ménages les plus pauvres, alors qu'il est de 1500\$ pour l'Angola, un pays aussi récemment sorti d'une longue guerre civile. Toutefois, la crise n'affecte pas toutes les régions de la même manière, et les disparités régionales sont très fortes. Comment explique-t-on qu'avec les grandes ressources minières, il y ait une si grande pauvreté ? Où va l'argent ?

Pendant que d'immenses richesses circulent et s'accumulent entre les mains des gouvernants, les masses laborieuses se trouvent dans les conditions de misère chronique galopante : salaires insuffisants et rarement payés, conditions de travail épuisantes et dépourvues du regard sur la santé physique des travailleurs, la moralité publique dépravée. Ce sont là des éléments de travail dont devrait se servir non seulement la PEAC, mais surtout toute l'Eglise de la RDC auprès des autorités politiques, car tout effort engagé dans la lutte contre la pauvreté en dépend et serait superficiel si l'on n'y tient pas compte. Il s'agit là de l'engagement sociopolitique de l'Eglise. Qu'en est-il dans la PEAC ? Relativement au discours précédent tenu le leadership de la PEAC, le Collège des Evêques, lors d'une retraite spirituelle organisée à leur intention, et à laquelle avaient pris part quelques Evêques invités venus de l'Ouganda, déclare ce qui suit:

Notre rôle principal est de prêcher la bonne nouvelle. Nous devons être prudents dans la façon d'aborder les membres du gouvernement. Dans Mathieu 14 :1-12, nous voyons la manière dont Jean est allé blâmer le roi Hérode de son péché. Jean a dénoncé le péché du roi, celui-ci avait le pouvoir sur la nation. Il avait la prison. La Bible dit que la tête de Jean a été décapitée. L'Etat et la religion vivent une relation difficile. Soyons prudents quand nous causons avec les gens du gouvernement, si nous voulons reprocher aux gens du gouvernement une faute quelconque, nous devons faire attention ; Nous devons utiliser la méthode que le prophète Nathan avait utilisée quand il avait fait des reproches au roi David qui avait commis une faute (2 Samuel 2 :1ss) Voir aussi Psaume 51 (La confession de David). Ici le roi David confesse ses péchés. Nous, comme serviteurs de Dieu, nous devons être prudents quand nous faisons des reproches aux autorités. Prions Dieu qu'il nous donne la sagesse et l'intelligence. Le gouvernement et l'Eglise doivent travailler ensemble. Exemple: En ce qui concerne les écoles; le gouvernement paye les Enseignants tandis que l'Eglise assure le contrôle ⁽²⁵⁵⁾.

²⁵⁴ O.KODILA, « Pauvreté en République Démocratique du : un rapide état des lieux », in *Revue congolaise d'économie*, N°132, octobre 2010, p.6.

²⁵⁵ PEAC, « Relation entre l'Etat et l'Eglise », *Retraite spirituelle organisée à l'attention des Evêques de la PEAC et leurs épouses*, Kinshasa, juin 2011, p.5.

Cette prise de position avait été reprise en substance par le leadership lors d'une entrevue qu'il nous a accordée en février 2013 à Kinshasa. Or, la PEAC devrait, dans ce cas de figure, s'inspirer des méthodes pacifiques dont l'Eglise, sous le leadership de Desmond Tutu, s'était servie en Afrique du Sud durant l'apartheid, d'autant plus que l'Eglise, au travers de ses leaders, demeure un exemple à l'origine des mouvements déclencheurs de transformations sociales. C'est ce qu'avait, sans succès, essayé de faire l'Eglise catholique de la RDC, organisant, en décembre 2011, au niveau des cellules de base, des séances de formation relative à une marche pacifique des chrétiens pour la désobéissance civile contre l'autorité impopulaire et illégalement établie à l'issue des élections frauduleuses de novembre 2011.

Par conséquent, en lieu et place des Evêques venus de l'Ouganda, la PEAC devrait inviter Desmond Tutu ou tant d'autres leaders ecclésiastiques de même trempe, pour partager leur expérience et celle de leurs Eglises respectives avec la PEAC en prévision de ce que l'Eglise en RDC pourrait faire, avec l'aide de Dieu, pour des cas correspondants. La PEAC, comme son archevêque avait, devant nous, émis ce désir, devrait sans attendre, aller à la rencontre du Cardinal Monsengwo afin de mûrir ensemble leur réflexion concertée dans la perspective d'une issue quelconque de la crise multiforme que traverse ce pays.

3.4.1.2. Actions de la PEAC dans la lutte contre la pauvreté et à la faim en RDC

L'ordonnance-loi du 1^{er} décembre 1960 accordant la personnalité civile à l'EAC, sous-tend les options fondamentales de son entreprise missionnaire gravitant autour de trois axes : évangélisation, enseignement, œuvres sociales. Bien que l'évangélisation soit la mission primordiale de l'Eglise, Richard Etsa, Prêtre anglican et secrétaire diocésain de Kinshasa, fait remarquer « qu'il est difficile d'amener à Christ une personne qui n'a rien à manger, qui ne sait pas scolariser ses enfants, qui n'accède même pas aux soins de santé ni au confort et au transport, une telle personne ne pourra pas donner de son temps à écouter l'Evangile, parce qu'elle est avant tout préoccupée par sa propre condition de vie »⁽²⁵⁶⁾.

La Constitution de la PEAC fait mention du Bureau de Développement Communautaire comme étant le Département technique de cette Eglise en matière de projet de développement ou des œuvres sociales. Ce Bureau est dirigé par un Coordinateur nommé par le Synode Provincial pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois et, a pour attributions :

²⁵⁶ R.ETSA, interview faite à Kinshasa, sur l'engagement de la PEAC dans la lutte contre la faim, Kinshasa, février 2013.

Accompagner dans la mesure du possible les bureaux diocésains de développement (BDD) dans leurs efforts d'améliorer les conditions de vie de la population ; Renforcer les capacités des départements diocésains chargés de développement communautaire et assurer un soutien financier et matériel aux diocèses pour leur auto prise en charge ; Assurer un appui-conseil au staff provincial en matière des projets de développement ; Représenter la PEAC dans les rencontres relevant de ses fonctions au niveau national et international; Proposer des projets au Secrétaire Provincial, à l'Archevêque et aux partenaires pour orientation et/ou appui ; Consolider, chercher et nouer des partenariats dans le but de contribuer à la promotion des œuvres sociales de la PEAC; Participer à l'évaluation des œuvres sociales au sein de la PEAC; Présenter le rapport du travail régulièrement à qui de droit⁽²⁵⁷⁾.

A l'instar du Diocèse anglican d'Angola, la PEAC se rend également compte que le poids de la pauvreté est plus, dans un ménage, ressenti par les femmes qui, de par leur rôle de mère, sont tous les jours davantage à côté de leurs enfants que les hommes. C'est dans ce cadre que l'attention de toutes les actions inhérentes au combat contre la pauvreté alimentaire se tourne vers la femme en recherchant des voies et moyens d'accroître son revenu journalier destiné à la survie familiale. L'octroi de microcrédit en est le fondement, et plusieurs initiatives similaires ont été prises dans tous les diocèses de la PEAC.

Comme cela est illustré dans les images ci-dessous, Joséphine Masuka Isazu, secrétaire provinciale de l'Union des Mères de la PEAC, décrit le contexte de la souffrance de la femme en RDC au regard du poids familial en lien avec la pauvreté monétaire et alimentaire en ces termes : « Pour garder sa dignité de femme, elle doit faire la ronde des rues et avenues chaque jour pour vendre ce qu'elle a dans son bassin, peut être 4 ou 6 maïs et quelques arachides dans le sachet qu'elle tient à la main; avec l'enfant sur le dos sous un soleil accablant, pour que le soir qu'elle ait quelque chose à donner à cet enfant. Au cas contraire, la mère abandonne l'enfant dans la rue par manque d'appui. La rue n'a jamais accouché, ce sont nos enfants, protégeons-les »⁽²⁵⁸⁾.

Une femme faisant l'itinérance dans les rues de Mbuji-Mayi au Kasaï pour vendre le maïs, avril 2012.

²⁵⁷ PEAC, *Constitution provinciale*, Kinshasa, juin 2007.

²⁵⁸ J.MASUKA, *Rapport d'activité sur la tournée effectuée au diocèse de Kasaï, Mbuji-Mayi, avril 2012.*



A ce titre, la PEAC avait, depuis 2007, mis en place, en parallèle du département provincial de l'UM, dont les membres sont exclusivement anglicans, une autre association inclusive regroupant les femmes de toute origine et tendance religieuse. Il s'agit de l'*Union des Femmes pour la Paix et la Promotion Sociale* (UFPPS). Cette association, en partenariat avec l'ERD, accorde des microcrédits aux femmes partout où l'Eglise anglicane est présente à travers le pays. L'Union des Mères est chargée, dans chaque diocèse, de répertorier au sein de chaque paroisse et dans l'environnement immédiat les femmes vulnérables pouvant aspirer à cette aide. Le montant accordé varie entre 50 et 150\$ selon la charge familiale. Le remboursement se fait sur quatre mensualités afin d'étendre cette aide aux autres en attente. Très souvent, fait remarquer Joséphine Masuka, « après remboursement, les bénéficiaires manifestent une faiblesse dans le capital, ce qui a poussé le comité de gestion à opter pour cet exercice de deuxième prêt »⁽²⁵⁹⁾.

Un T-shirt décoré est attribué aux bénéficiaires pour rendre visible ledit programme en jouant un rôle attractif auprès de la population locale. Des actions relatives à l'octroi des vivres aux différentes familles pauvres sont signalées ici et là dans le pays. Comme nous ne pouvons citer toutes les actions entreprises dans tous les diocèses, à titre d'exemple, « en janvier 2010, 1000 ménages de déplacés ont été servis à Butembo. En juin 2010, le Bureau diocésain du Nord-Kivu a assisté en vivres et non vivres 500 ménages à Masereka au Sud-Est de Butembo. Assistance humanitaire à 125 ménages déplacés à Bunyakiri dans le Sud-Kivu (distribution de 125 pagnes, 9 cartons de savons et 200 kg de sel) »⁽²⁶⁰⁾.

²⁵⁹ J.MASUKA, *Rapport d'activité sur la tournée effectuée au diocèse de Kasai, Mbuji-Mayi*, avril 2012.

²⁶⁰ ISESOMO, *Rapport du Diocèse de Nord-Kivu au synode provincial de la PEAC tenu en juin 2012*, Kinshasa, 2012.

Séance de remboursement et d'octroi de microcrédit aux femmes par l'UFPPS, Kinshasa, juillet 2012.



Qu'en est-il de l'impact social de cette activité ? A cette question, Etsa Lisongi Rosalie, secrétaire de l'Union des Mères de Kinshasa, répond : « Dans un ménage où sévit la pauvreté monétaire et alimentaire, il y a absence de la paix et de l'amour entre les époux, voire avec les enfants. La mauvaise alimentation a un impact négatif sur la santé tant physique que mentale. Quant aux enfants, les filles se prostituent, les garçons deviennent des badauds. Les parents courent souvent le risque de devenir des escrocs, voire la femme peut aussi se prostituer et devenir infidèle à son mari. Avec notre programme de microcrédits accordés aux femmes, nous recevons des témoignages qui nous parviennent par l'entremise des bénéficiaires qu'il ne manque jamais à manger dans leur maison, la paix et l'ambiance redeviennent actives et signes du partage familial, les maris aiment de plus en plus leurs épouses qui ont pris de la valeur à leurs yeux pour avoir constamment pris part à la survie alimentaire familiale »⁽²⁶¹⁾.

En RDC, les femmes ont, par de petits négoce de la rue, pris la place reconnue du rôle traditionnel des époux d'assurer la survie alimentaire familiale. Cela était nécessaire, notamment du fait du chômage et du salaire de misère, d'environ 70\$ pour un chef de Bureau, 85\$ pour un colonel de l'armée et de la police. L'absence d'une rémunération, permettant de vivre est à la base du nombre impressionnant non seulement d'enfants, mais aussi d'adultes dans la rue, d'actes criminels à travers le pays.

²⁶¹ R.LISONGI Etsa, 52 ans, secrétaire diocésaine de l'UM Kinshasa, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa, sur l'impact de microcrédit accordé aux femmes par l'UFPPS.

Signalons en passant que les négoce exercés par les femmes se limitent pour la plupart de cas à l'autosuffisance alimentaire familiale. On signale quelques rares cas où certaines femmes arrivent, par ce négoce, à scolariser leurs enfants de l'école primaire jusqu'au niveau supérieur. D'autres deviennent, du fait qu'elles assument la responsabilité familiale, en lieu et place de leurs maris, non respectueuses à leur égard, ce qui entraîne, très souvent, de vives tensions au sein de quelques ménages, occasionnant des divorces et des dislocations familiales.

Qu'en est-il des actions communes dans la lutte contre la pauvreté menées par la PEAC en synergie avec les autres Eglises, les ONG et les agences missionnaires ? S'inspirant des initiatives de la part de la PEAC, le comité local du COE-RDC a organisé en juillet 2012 un séminaire de formation à l'attention des femmes sur la gestion des microcrédits. Au niveau du Département provincial de développement communautaire, le rapport de la 7^{ème} session du synode provincial de la PEAC, tenu du 24 au 29 juin 2012 à Kinshasa, évoque le financement par *Anglican Relief Development Funds* (ARDF) de six projets dans six diocèses respectifs parmi les neuf que compte la PEAC, pour un montant global de l'ordre de 398.894\$.

Le développement étant un concept extensif, des activités différentes ont été réalisées dans chaque diocèse selon le besoin du terrain. Au diocèse d'Aru, raconte Mushamuka Fidèle, Coordinateur de la PEAC en charge du développement, « il s'était agi de 60.045\$ destinés à la création du centre de formation professionnelle des jeunes désœuvrés ; un montant de 93.959 pour le diocèse de Boga destiné à la construction et à l'équipement de l'institut secondaire de Boyo, un montant de l'ordre de 51.558\$ à Bukavu pour la construction d'une salle polyvalente pouvant produire de revenus, un montant de 51.709\$ au diocèse de Kindu pour la réintégration des personnes vulnérables par l'appui agro-pastoral et la résolution des conflits, un montant de 51.709\$ pour les activités de décorticage de riz à Kisangani, et 88.142\$ pour la construction d'une salle polyvalente au Nord-Kivu »⁽²⁶²⁾. Les réalisations sont cependant encourageantes, mais beaucoup reste à faire, tenant compte de l'environnement sociopolitique malsain au sein duquel la PEAC opère.

²⁶² F. MUSHAMUKA, *Rapport du département provincial de développement présenté au 7^{ème} synode de la PEAC*, Kinshasa, juillet 2012.

La PEAC discerne avantageusement que l'aide émanant du microcrédit, quoique indispensable, doit fonctionner en association avec les initiatives locales. Les communautés locales ont, pour cette fin, été invitées à mettre ensemble leurs énergies tant physiques que matérielles. Ceci fut à l'origine d'une Association d'aide au développement, dénommée *Ensemble Nous Pouvons* (ENP)²⁶³. Fidèle Mushamuka le conçoit comme étant « un processus et une approche qui aide les responsables d'Eglises et leurs Assemblées à travailler avec la communauté pour provoquer des changements positifs pour toute la collectivité. C'est un processus porteur d'espérance, de confiance en soi et de transformation pour les Eglises et les collectivités [...] Cette philosophie nous invite à être ensemble ou à nous unir pour un développement holistique»⁽²⁶⁴⁾. La mission consiste à conscientiser les gens à s'unir et mettre leurs énergies ou leurs avoirs financiers ensemble en vue d'atteindre des objectifs bien définis, et entreprendre des activités d'intérêt communautaire, car dit-on, « l'union fait la force ».

C'est donc en s'unissant qu'on peut, en dépit de la pauvreté, parvenir à des actions d'une certaine envergure. A titre d'illustration en rapport à cette philosophie, les membres des localités rurales dont les travaux de champ constituent l'activité principale sont souvent exhortés à s'unir au nombre de cinq au minimum pour se consacrer à cultiver tour à tour leurs champs respectifs, et à construire ensemble par des moyens artisanaux les édifices abritant des services locaux d'intérêts communs, à l'instar d'une école ou d'un centre de santé, comme nous le voyons dans les images ci-dessous.

Le tableau ci-dessus illustre des activités d'ensemble relevant de ENP : construction d'une école au Katanga

²⁶³ ENP est une initiative conjointe qui remonte à 2008 entre le TearFund et le Mosaic Creative UK expérimentée dans plus de 14 dénominations chrétiennes en RDC, parmi lesquelles la PEAC.

²⁶⁴ F. MUSHAMUKA, *Rapport du département provincial de développement présenté au 7^{ème} synode de la PEAC*, Kinshasa, juillet 2012.



Des pauvres sont instamment encouragés à prendre en main leur propre destin et celui de la communauté, par des initiatives de production locales appuyées par l'Eglise. C'est notamment le cas des fabriques de pains dans la pâtisserie de Mikondo à Kinshasa, où les mamans désœuvrées s'abonnent à crédit en payant après vente. Des moulins ont été distribués en juillet 2012, avec l'aide de l'ERD, dans certains milieux défavorisés à l'intérieur du pays : Kindu, Kisangani, Boga, Nord-Kivu, Sud-Kivu. Il s'agit là des activités génératrices de revenu destinées à appuyer les initiatives locales d'aide aux pauvres. Certaines personnes désœuvrées trouvent de l'emploi grâce à ces initiatives, et à la désespérance d'une vie perdue succède graduellement la joie de vivre.

Le tableau ci-dessous illustre les activités de moulinage à Kindu rendues possibles grâce au don offert par la PEAC



Quelle est la perception des autorités gouvernementales face à ces activités ? Le seul cas concret qui retient l'attention au niveau national et international se rapporte à la visite en RDC en juin 2010 de Rowan Williams, alors Archevêque de Cantorbéry. Au nombre « des autorités congolaises présentes à la manifestation à prendre la parole, il y avait le Conseiller du Gouverneur de la Province Orientale, représentant son chef qui, au nom du Président de la République et de celui du Gouverneur de la Province Orientale, a remercié l'Eglise anglicane par l'entremise de son archevêque pour avoir invité les autorités politico-administratives à prendre part à cette grandiose manifestation. Il a ensuite indiqué que l'Eglise anglicane est l'une de plus grandes Eglises au monde. Il a rappelé la parole du Gouverneur qui disait à Bunia que désormais le Gouverneur est membre de l'Eglise anglicane. Il a enfin offert une somme de 5,000 US\$, don du Gouverneur Provincial pour les activités de développement dans le Diocèse de Boga »⁽²⁶⁵⁾.

Au-delà de notre perception sur le terrain, Richard Etsa, s'appuyant sur l'impact que génèrent les activités sociales de la PEAC, contribue également à fournir une réponse à cette question :

²⁶⁵ PEAC, *Rapport sur la retraite spirituelle des Evêques de la PEAC et leurs épouses, et sur la visite de l'Archevêque de Canterbury en RDC*, Kinshasa, juin 2011, p.10.

L'impact social est grand. Par exemple, dans la lutte contre le VIH/Sida, la PEAC est devenue un grand partenaire de l'ONUSIDA. Mr Albert Balisiema, notre Coordinateur provincial de la santé a été élu député aux législatives de novembre de 2011 grâce aux activités de santé accomplies par la PEAC à travers lui dans l'ensemble du pays. A Yumbi par exemple, dans la province de Bandundu, seule notre Eglise dispose d'une école dans toute la localité. Le projet de l'Eglise de construction d'une université dans la cité de Yumbi est vivement souhaité par le Gouverneur de la province de Bandundu⁽²⁶⁶⁾.

Par contre, d'après Henri Isingoma, nombreuses sont les initiatives de la PEAC au profit de la population locale qui ne sont pas appuyées par les services compétents du gouvernement qui, au contraire, au lieu d'accorder des subventions financières en vue de leur réalisation, demandent des frais exorbitants de fiscalité et d'autorisation pour le démarrage d'activités. En outre, des agents affectés à ces services demandent, d'habitude, et ce, en marge des frais fiscaux, des commissions.

Le leader cite, à titre d'exemple, le projet de construction à Kinshasa d'un centre polyvalent destiné aux activités éducatives, ludiques et récréatives pour les jeunes. Il raconte : « Judy Jackson, de nationalité anglaise, alors Coordinatrice de la PEAC en charge de la Jeunesse, avait disposé le fonds relatif au dit projet. Nous avons demandé au gouvernement d'accorder à l'Eglise un espace approprié pour la construction dudit centre. Mais le gouvernement avait demandé à l'Eglise d'acheter le terrain. En marge de frais d'achat du terrain qui, en principe devrait être offert gratuitement à l'Eglise, le gouvernement avait demandé des frais exorbitants d'autorisation de construction, sans tenir compte que cette œuvre visait la rentabilité sociale. Ce qui avait incité nos partenaires à abandonner le projet »⁽²⁶⁷⁾. Des cas similaires qui poussent des entrepreneurs hors du circuit ecclésial à abandonner des initiatives privées d'aides aux pauvres sont nombreux et fréquents en RDC. Le leader nous en donne un exemple :

Un homme d'affaires américain avait, par ses propres frais, envoyé un bateau rempli de vivres frais en direction de la RDC, après avoir appris que la population de ce pays souffre d'une pauvreté et d'une faim extrêmes. Dès que le navire s'approcha de Matadi, après l'Océan Atlantique, les frais de douane exigés par le gouvernement congolais avaient poussé cet homme de bon cœur à autoriser que soient versés dans l'océan tous les vivres frais destinés à être gratuitement offerts aux Congolais. Le gouvernement n'a pas tenu compte du fait que cet homme avait dépensé à la fois de son argent pour affréter ce bateau et le contenu qu'il y avait. Le bateau était retourné aux USA vidé de son contenu et sans atteindre l'objectif, à cause de l'avarice et du manque d'intérêt de la part du

²⁶⁶ R.ETSA, interview faite à Kinshasa, sur l'engagement de la PEAC dans la lutte contre la faim, Kinshasa, février 2013.

²⁶⁷ LE LEADER, interview faite à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur l'impact social et la perception des autorités gouvernementales quant aux actions de la PEAC dans sa lutte contre la pauvreté.

gouvernement congolais envers des initiatives privées d'aides aux pauvres, en dépit des difficultés alimentaires énormes que connaît la population congolaise (²⁶⁸).

Nous sommes là en présence d'un cas qui illustre la démission de l'Etat en RDC et son insouciance face à la misère populaire. L'Etat existe en bonne et due forme, mais ne rend plus des services basiques à la population. Tous les secteurs vitaux en lien avec le développement économique sont laissés au hasard, et sous la créativité personnelle de la population, des ONG et des Eglises. Des agents de l'Etat cherchent, à cause de leur maigre salaire qui demeure souvent impayé depuis des mois, à vivre sur le dos de la population et à soutirer des commissions illicites sur de petites initiatives d'aides aux nécessiteux entreprises par certaines personnes, les Eglises et les ONG. C'est pourquoi la plupart des leaders d'opposition parlent de la refondation de l'Etat en RDC.

Les pouvoirs publics congolais doivent, en face de petites initiatives individuelles, privées et confessionnelles, exercer leur rôle de stimulation, d'orientation et d'intégration, et par conséquent, favoriser toute entreprise qui, de près ou de loin, paraît être de nature à améliorer le sort de la population locale. Comme le souligne Yossa Way, théologien anglican de la PEAC, souvent, en RDC, « on fait semblant que tout va bien. On salue souvent en disant : *comment ça va*, et l'interlocuteur répond : *ça va bien*, alors qu'en réalité ça ne va pas du tout. C'est avec peine qu'on découvrira que telle personne n'a pas mangé la veille, ou que son enfant est malade, ou encore qu'elle n'ait pas eu son salaire il y a deux mois ; les exemples sont nombreux. Même si rien ne marche dans le pays, dans l'entreprise ou dans l'Eglise, souvent le Congolais préfère cacher la réalité au profit de faux rapport »(²⁶⁹).

3.4.2. Education primaire pour tous : engagement dans le domaine de l'éducation

3.4.2.1. Etat des lieux et de la question

Avec un taux général de scolarisation estimé à 80% dans les années 80, la situation de crise quasi chronique que connaît la RDC depuis les années 90, et qui se poursuit, de nos jours, sous différentes formes en expansion, n'est pas sans incidence négative dans le secteur éducatif au niveau gouvernemental et familial. La part consacrée à l'éducation était, en 1980, de 20% du budget national, et

²⁶⁸ H. ISINGOMA, 54 ans, Archevêque de la PEAC, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur l'impact social et la perception des autorités gouvernementales quant aux actions de la PEAC dans sa lutte contre la pauvreté.

²⁶⁹ YOSSA WAY, « *Eglise anglicane du Congo en quête d'une spiritualité promotionnelle de l'homme et de tout homme* », Exposé lors du 7^{ème} synode provincial de la PEAC, Kinshasa, Juin 2012.

8% en 2000. Elle est, depuis, la recrudescence de la guerre dans la partie Est du pays et la démission de l'Etat, tombée à 1% !!

Dans ce contexte, les parents, en dépit du chômage et de leur état de précarité financière avancé, sont appelés, dans la plupart des écoles, y compris au niveau des universités, à contribuer mensuellement pour suppléer la paie des enseignants. Ce qui empêche un grand nombre d'entre eux de scolariser leurs enfants. On assiste donc, dans la plupart des écoles et des universités en RDC, à des grèves intermittentes des enseignants réclamant incessamment le paiement de leurs arriérés de salaire et l'amélioration de leur condition de vie et de travail. Du côté des infrastructures scolaires, des bâtiments scolaires sont dans un état de délabrement indescriptible, tant dans de grandes villes que dans des milieux ruraux. La crise extrême de l'éducation diffère, en RDC, d'une région à l'autre.

En 2012, il y avait une moyenne d'environ 42% de la population non scolarisée, dont l'âge varie de 17 à 26 ans dans l'ensemble du pays, et ce, d'après les statistiques qui nous ont été fournies par « Cluster Education », un cadre social de suivi de situation éducative. Ce dernier fait remarquer que dans ce nombre, il y avait 35% de la population du Nord-Kivu, région en proie à la guerre ourdie à partir du Rwanda. L'instabilité suscitée par des conflits armés occasionnant des déplacements forcés des familles constitue le mobile majeur du nombre élevé d'enfants non scolarisés dans la partie Est du pays. Le faible engagement du gouvernement dans le secteur éducatif a également eu des conséquences sur la qualité d'enseignements offerts aux enfants, et sur l'engagement et la déontologie professionnels des enseignants : relâchement et abandon, corruption, prostitutions des filles auprès des enseignants en échange des points, surtout au cycle secondaire et universitaire.

Par contre, en Angola, bien que la qualité de l'enseignement laisse encore à désirer, à cause notamment du manque de qualification d'un grand nombre d'enseignants, le secteur éducatif demeure très rémunéré et se trouve abrité, dans l'ensemble du pays, excepté dans des villages reculés, dans des bâtiments répondant aux normes minimum d'exigence moderne et de sécurité.

Tout compte fait, l'une des sources de la précarité de l'éducation en RDC se trouve être la précarité de la situation socio-économique des parents, incapables de scolariser leurs enfants. Y a-t-il aussi un problème d'analphabétisme ou de manque de formation des parents, qui fait qu'ils ne voient pas la nécessité d'envoyer les enfants à l'école ? Contrairement à l'Angola, qui a accédé à l'indépendance sous la guerre civile qui a duré près de trois décennies, la RDC conserve en mémoire le précieux souvenir, en face d'autres de saveur amère décrits ci-haut, d'avoir connu une longue période de stabilité politique durant le règne de Mobutu.

La plupart des Congolais qui sont actuellement des parents appartiennent à cette génération de Mobutu, laquelle, comme cela se trouve susmentionné, avait connu un taux de scolarisation évalué à 80% dans les années 80. Cela étant, l'incapacité des parents pauvres à scolariser leurs enfants ne peut, en RDC, être recherchée, au préalable, dans l'analphabétisme ou le manque de leur formation, mais dans la situation de crise et de la disette que ces parents, contre leur gré, traversent, dans ce pays. Par voie de conséquence, l'analphabétisme sévit au sein de la génération montante, allant de la période d'instabilités politiques permanentes depuis 1996 jusqu'à nos jours.

Toutefois, quelle est, dans le contexte actuel de la RDC, la part de contribution des Eglises, spécialement de la PEAC, dans le secteur éducatif ?

3.4.2.2. Actions de la PEAC dans le secteur éducatif en RDC

L'engagement de la PEAC dans le secteur éducatif reçoit son fondement dans la mission holistique confiée par Jésus à l'Eglise, laquelle embrasse toute la réalité humaine et, de surcroît, se reconnaît intimement solidaire du genre humain et du devenir de la société congolaise. C'est donc au travers de l'œuvre éducative éclairée par la foi en Christ que l'Eglise aide la population à accéder à un niveau de connaissance et d'instruction élevé lui permettant de contribuer efficacement à l'émergence d'un ordre social juste et au développement intégral de la personne et de la société. Qu'en est-il de la PEAC ?

Dans la PEAC, chaque diocèse dispose d'un nombre impressionnant d'écoles constituant des lieux appropriés où l'Eglise anglicane du Congo accomplit sa mission en rapport avec l'éducation et l'instruction des jeunes. Quel est alors le degré d'engagement de la PEAC dans le secteur éducatif, et l'impact social de ses actions ? Le degré d'engagement ne peut être perceptible qu'à travers le nombre d'écoles que compte la PEAC sur l'étendue du territoire national, et la qualité de ses prestations en la matière.

Chaque diocèse, comme en témoigne le rapport du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa, fait état de ses activités, au nombre desquelles figurent celles relatives à l'éducation. Au regard de ce rapport, la PEAC dispose, à titre indicatif, à Kisangani de « 131 écoles dont 106 primaires, 22 secondaires et 3 professionnelles. Parmi ces écoles, 94 sont mécanisées, c'est-à-dire que la paie du personnel et le frais de fonctionnement sont pris en charge par l'Etat Congolais. L'effectif est de 18.564 élèves »⁽²⁷⁰⁾.

²⁷⁰ DIOCESE DE KISANGANI, *Rapport relatif au secteur éducatif présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa.*

Dans le diocèse du Katanga, le rapport évoque, de la part de la PEAC, « la construction de 2 Ecoles primaires dans la localité de Malemba Nkulu et l'équipement en bancs métalliques par le PNUD, la mécanisation de 20 écoles primaires et 8 écoles secondaires, soit 28 écoles mécanisées sur 38, la réhabilitation de l'école primaire Maka, la construction de 3 salles de classes et équipement en 100 bancs métalliques par la Banque Mondiale, la réhabilitation et équipement de 3 Ecoles Primaires(EP) : EP. Kisanga, EP. Maendeleo et EP. Imara, en 445 bancs métalliques, par le Gouvernement Provincial du Katanga et la Vision Mondiale, la réhabilitation de 7 latrines de l'EP. Kisanga par St. Mary's School de Londres, l'installation de 4 robinets à l'EP Kisanga par la Regideso avec le financement de l'UNICEF »⁽²⁷¹⁾.

Comme nous le voyons dans les lignes précédentes, le gouvernement provincial du Katanga, des organismes internationaux à l'instar de l'UNICEF, le PNUD, la Banque Mondiale s'intéressent au problème et s'engagent à soutenir des actions éducatives de la PEAC. Ce qui lui confère un crédit de portée nationale et internationale en matière d'éducation.

Le diocèse de Kindu compte « 1 école maternelle, 36 écoles primaires, et 32 secondaires, avec un effectif global de l'ordre de 13.302 élèves. 50 écoles mécanisées. Les démarches pour l'Arrêté Ministériel portant agrément du Bureau de la Coordination diocésaine sont en cours. CRONG-OXFAM et CAIRE International aident à transformer petit à petit l'état des bâtiments scolaires et améliorent les conditions d'études, mais il y a encore nécessité d'aide »⁽²⁷²⁾. Il y a donc beaucoup d'écoles dans chaque diocèse de la PEAC, à l'exception du diocèse de Kinshasa.

La grande inquiétude, comme le souligne Isingoma, est que la PEAC reçoit beaucoup de fonds de la part de ses partenaires dans le monde, mais qui ne sont pas en totalité utilisés pour des fins initiales d'intérêts communautaires. Certains membres de l'Eglise chargés à mettre en application des projets d'intérêts communautaires, mettent souvent la main, pour des fins personnelles, sur les fonds reçus auprès des partenaires. Certains responsables des services appropriés de la PEAC ont acquis des avoirs matériels qui ne correspondent pas à leurs salaires. C'est une situation qui est connue et déplorée mais contre laquelle personne ne peut réagir ou porter devant les tribunaux. Cette façon de gérer l'Eglise, martèle Isingoma, affaiblit sa structure et la rend stagnante en terme de croissance ou de développement. A ce point, il est indispensable que les leaders de la PEAC se conforment désormais aux règles

²⁷¹ DIOCESE DU KATANGA, *Rapport relatif au secteur éducatif présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa.*

²⁷² DIOCESE DE KINDU, *Rapport relatif au secteur éducatif présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa.*

financières élémentaires de la transparence, afin que des dons reçus soient bien utilisés pour le progrès du travail de Dieu et pour le développement de la communauté locale tout entière.

Outre des écoles primaires et secondaires opérationnelles dans la plupart de ses diocèses, la PEAC compte une université, dénommée « Université Anglicane du Congo » (UAC). Cette université, comme le dit Sabiti Tibafa, qui en est le Recteur, est « le produit de la transformation de l'Institut Supérieur Théologique Anglican depuis Octobre 2010. Cette transformation a été acceptée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la RDC par sa lettre n°911/MINESU/CABMIN/MML/PK/2011 du 11 Mai 2011 sur demande du président du conseil d'administration de l'UAC. Elle fonctionne avec cinq facultés, à savoir : la faculté de théologie, la faculté de psychologie et sciences de l'éducation, la faculté des sciences économiques et de gestion, la faculté de polytechnique, et la faculté des sciences appliquées »⁽²⁷³⁾. Aujourd'hui, les autres facultés, à part la théologie, sont à leur troisième année d'études. L'Université a actuellement, trois ans après sa création, un effectif de 312 étudiants répartis dans ces cinq facultés susmentionnées. Elle fait partie de l'*Association des Collèges et des Universités anglicans*, dont le siège se trouve à New-York. Hormis la faculté de théologie qui a un personnel qualifié, les quatre autres facultés souffrent encore de la carence du personnel enseignant, et sont notamment administrées par des Licenciés.

Dans le diocèse d'Aru dans la Province Orientale existe un institut supérieur technique médical (ISTM) appartenant à la PEAC. Qu'en est-il de ses prestations académiques ? G. Titre Ande, professeur à l'UAC et Evêque anglican d'Aru déclare : « ISTM/Aru évolue bien et vient de totaliser 142 étudiants venus des districts de l'Ituri et de Haut-Uélé. Malgré le problème de financement, nous sommes en train de terminer le 2^e bâtiment qui nous permet d'avoir au total 11 auditoriums. La qualité de formation est appréciée au lieu des stages »⁽²⁷⁴⁾.

Mais toutefois, en dépit de toutes ces initiatives éducatives louables, nous ne pouvons perdre de vue que dans le cadre des OMD, l'éducation universelle ne serait atteinte que lorsque tous les enfants auront suivi le cycle primaire d'éducation. Or, la RDC compte, au regard des enquêtes menées en juillet 2011, près de 8 millions d'enfants se trouvant, de nos jours, hors du circuit scolaire. La plupart d'entre eux sont génériquement appelés des « enfants de la rue ». Masiala Masola, psychologue et professeur à l'UPC, les appelle des « enfants de personne », ce qui concourt à la montée en puissance de la crise en RDC. A leur attention, la PEAC avait mis sur pied un centre de formation et d'encadrement des jeunes

²⁷³ SABITI TIBAFI, *Rapport de l'UAC présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa.*

²⁷⁴ G. TITRE ANDE, *Rapport de l'ISTM/Aru présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa.*

(CFEJ), aussi appelé « Centre Agape ». Géré par le Département provincial en charge de la jeunesse, ce centre est localisé à Mahagi dans la Province Orientale et fonctionne concomitamment avec « l'Institut supérieur technique d'animation sociale » (ISTAS). Les deux se spécialisent à former des jeunes venant de différents diocèses, lesquels jeunes retournent, à l'issue de leur formation, dans leurs milieux respectifs pour s'occuper de l'encadrement des autres jeunes de toute origine sociale sur le terrain.

Quant à l'impact de ses activités et le mode de financement, Bisoke Balikenga, coordinateur de la PEAC en charge de la jeunesse, répond : « Le Centre Agape fonctionne en totalité avec les subventions de partenaires, le minerval des étudiants de l'ISTAS et les contributions des Diocèses pour les candidats du CFEJ. Le Centre Agape vient de lancer sur le marché d'emploi 36 techniciens en animation sociale depuis la clôture de l'année académique 2010-2011 comme fruits de l'ISTAS. Pour cette année 2011-2012, l'ISTAS a 115 étudiants dont 57 filles. Signalons que certains finalistes du CFEJ ont été admis à l'ISTAS suivant le quota accordé à chaque Diocèse : Aru (3), Boga (2), Bukavu (1), Katanga (1), Kisangani (1), Nord-Kivu (1) renvoyé par la suite, Kindu (2) »⁽²⁷⁵⁾. Les activités en lien avec l'alphabétisation sont du ressort de l'UM.

Quel est l'impact général des actions entreprises par la PEAC dans le secteur de l'éducation? L'impact général est difficilement quantifiable au niveau national, par manque notamment des statistiques générales et d'une coordination nationale de la PEAC en matière d'éducation. Cependant, il n'est mesurable qu'au travers de la perception qu'a la communauté locale bénéficiaire et de la performance que présentent les finalistes des institutions d'enseignement de la PEAC sur le terrain du travail. Sous cet aspect, les actions éducatives de la PEAC, à en croire la plupart de nos répondants, reçoivent leurs lettres de noblesse et font bonne presse dans l'opinion nationale congolaise. En face de l'état de pauvreté dont hérite le système éducatif congolais de la crise, la PEAC, au travers de ses institutions d'enseignement, fournit une bonne base éducative aux jeunes, et participe ainsi à la construction des communautés locales saines, respectueuses des principes sociaux, d'une vie paisible et harmonieuse en société.

La PEAC rivalise, en matière d'enseignement, avec l'Eglise catholique de la RDC, laquelle occupe, au niveau national, une place prépondérante dans ce secteur, disposant des structures permanentes de la base au sommet et officiellement approuvées par des instances compétentes du gouvernement congolais. Le réseau d'enseignement catholique de la RDC dispose d'un syndicat fort

²⁷⁵BISOKE BALIKENGA, *Rapport de du Département de la jeunesse présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa*

qui, pour la plupart de temps, se trouve à la base du mouvement déclencheur des grèves d'enseignants au niveau national revendiquant l'augmentation de leur salaire. C'est ainsi qu'il fait peur aux gouvernants et est vu d'un mauvais œil. L'efficacité de ces grèves n'est pas à mettre en doute. Grâce à elles qu'on assiste à des augmentations sporadiques de salaires des enseignants dans toutes les écoles officielles et conventionnées confessionnelles dans l'ensemble du pays.

En perspective, la PEAC doit identifier et évaluer dans une base des données unique ses ressources éducatives existantes, analyser l'état actuel de ses prestations relatives à l'éducation et leur impact social au niveau national, le cas échéant, confectionner un plan stratégique nouveau qui soit adapté aux exigences conjoncturelles du terrain dans le domaine de l'éducation.

3.4.3. Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

3.4.3.1. Etat de la situation des femmes en RDC : viols et violence sexuelle

Suite aux nombreux cas de violences sexuelles à l'encontre des femmes à travers le monde, spécialement en RDC, le Secrétaire Général de l'ONU avait créé un Bureau dirigé par Mme Margero Wostro pour la surveillance de violences et l'élaboration des stratégies de lutte. Le nombre des femmes violées par jour est estimé à plus de 1200 en RDC, surtout dans la partie Est du pays ! Il existe bel et bel en RDC une « Commission Territoriale de Lutte contre les Violences sexuelles » qui a pour attribution de récolter les données sur le terrain, afin de les transmettre au niveau du ministère du Genre et Famille pour des fins appropriées. Des dispositions judiciaires réprimandant les violences sexuelles existent en RDC, mais leur application pose problème. La plupart des cas de viols sont commis par des militaires, et ce, dans des zones à conflits armés, où il est difficile d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre à cause notamment de dysfonctionnement des services étatiques qui résulte de la situation de guerre.

La Conférence Internationale des Pays de Grands Lacs a lancé, dans les pays respectifs, des campagnes de lutte avec comme mot d'ordre : « Tolérance Zéro ».

En dépit des efforts fournis, les conflits et les crises humanitaires permanents continuent à décimer des millions des personnes, au nombre duquel figurent des femmes en RDC. Il y a un décalage et un paradoxe entre l'idée de la promotion des femmes et la persistance des viols commis à leur endroit dans ce pays. Les femmes de la RDC sont très nombreuses à ressentir de l'anxiété, de la colère et de la souffrance. Le fait qu'une femme pauvre vive dans une zone des conflits accroît également, en RDC, la possibilité que ses enfants ne soient pas scolarisés. Des fossés très larges subsistent quant à leur accès à un emploi décent et bien rémunéré.

A chaque fois qu'il y a une intervention des forces combattantes, il s'en suit non seulement le pillage des biens de la population, mais aussi et toujours les viols des femmes et des filles. Comme le souligne le leader de la PEAC, « on a fini par déduire que la violence sexuelle contre la femme est aujourd'hui utilisée comme arme de guerre dans le but de traumatiser la mère de la famille, sa fille et finalement toute la société. Les conséquences qui s'en suivent sont notamment la stigmatisation des victimes, des Maladies sexuellement Transmissibles (MST), le VIH/Sida, les grossesses inattendues et indésirables, le rejet des victimes et la tristesse générale au sein de la population »⁽²⁷⁶⁾.

Dans la partie Est de la RDC, voire dans d'autres coins, les femmes congolaises vivent des situations de traumatismes permanents, de désespoir et d'incertitudes existentielles dans une société fragilisée de l'intérieur par des conflits armés. Ce qui donne à croire à une négation de reconnaissance de l'égalité de sexes et de la promotion des femmes en RDC. Par conséquent, les dirigeants politiques congolais doivent montrer non seulement qu'ils se trouvent à l'écoute, mais aussi qu'ils ont de la conviction et du courage nécessaires pour agir. Ce qui n'est pas le cas jusqu'à nos jours, car toutes les mesures prises, en particulier la lutte contre l'impunité, souffrent d'incohérence dans leur mise en application.

Somme toute, la situation chronique de viol dont sont victimes les femmes surtout dans la partie Est du pays ne laisse pas indifférentes les femmes congolaises. Nombreuses sont des associations féminines au niveau confessionnel, politique et de la société civile qui focalisent leur attention et leurs actions sur la sensibilisation qui donne lieu à des marches de protestation et de résistance contre les groupes armés opérant à l'Est de la RDC, dont les éléments se livrent régulièrement au viol des femmes et des mineures. Au nombre de ces associations figurent « l'Union des Femmes pour la Paix et la Promotion Sociale » de la PEAC, la « Fédération Congolaise des Epouses de Pasteurs » (FCEP), la « Fédération Congolaises des Femmes » (FECOF). Des marches de dénonciation et de soutien aux femmes victimes sont constamment organisées tant dans la capitale, Kinshasa, qu'à l'intérieur du pays.

L'impact de ces marches s'exprime en ce que, grâce à elles, l'opinion internationale a été, après les différents rapports et allégations écrits, saisie et informée de l'ampleur de viols des femmes en RDC. Elles ont donc largement concouru à attirer l'attention et l'intérêt de la communauté internationale sur la question. Mais toutefois, cette attention ne se limite qu'au niveau des déclarations non suivies d'effets.

²⁷⁶ LEADER de la PEAC, *Réponse de la PEAC face aux violences sexuelles faites aux femmes en RDC*, Goma, 2010.

3.4.3.2. Actions de la PEAC pour la promotion de la femme et contre les violences sexuelles en RDC

Toute l'attention de la PEAC se trouve orientée, en ce qui concerne les actions en lien avec la promotion de la femme, hormis des actions précédentes de lutte contre la pauvreté, sur des initiatives de lutte contre les violences sexuelles. Lors de l'atelier de réflexion tenu à Goma à ce sujet, le leader soulève, dans son mot de bienvenue, l'impunité comme l'un des éléments qui occasionnent la poursuite de la violence sexuelle faite aux femmes en RDC, déplorant ainsi le manque de l'Etat de droit dans le pays. Et le leader de poursuivre :

C'est une accusation qui déshonore et qui ne mérite pas qu'on lui réplique avec des accusations de revanche. Dans ce cas, si un doigt accusateur est montré à la RDC, celui qui répond à une accusation par une accusation est celui qui ne veut rien faire parce qu'il est pris dans le piège de l'orgueil et des querelles. C'est l'œuvre de Satan. Prétendre que tout va bien pendant que tout le monde voit qu'il y a un ça-ne-va pas ! Une distraction de vouloir maintenir la société sous l'emprise satanique. Pourtant ce qu'il nous faut pour mettre fin à cette situation est de faire précéder toute initiative judiciaire d'un sentiment commun d'humilité devant Dieu créateur, pour avoir créé l'homme et la femme et la responsabilité sociale que nous disposons qui puisse conduire chaque dirigeant de la société ; administrative, politique et religieuse vers une prise de conscience de la situation afin d'user légalement de son autorité pour l'éradication de ce mal social, du nettoyage de la société. Ainsi notre société retrouvera sa dignité ⁽²⁷⁷⁾.

Le leader ecclésiastique pointe ici du doigt les autorités politiques congolaises à qui revient le légitime devoir constitutionnel d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens. Il fait, à notre entendement, dans sa précédente déclaration, allusion au ministère congolais de l'information et des médias, qui a pris l'habitude de récuser tous les propos émis par des personnes et des organes tiers qui mettent en cause la gestion du pays par le gouvernement congolais et son insouciance devant des situations concrètes qui concourent à aggraver la misère de la population, ici les violences sexuelles faites aux femmes, surtout dans la partie orientale et septentrionale du pays. Les autorités politiques se lancent constamment, par voie médiatique, dans une espèce de chasse aux sorcières.

Notons en passant que la présence de l'ONUSIDA à côté des actions menées par la PEAC dans la perspective du bien-être social de la population congolaise remonte à la rencontre de Rowan Williams, le précédent archevêque de Cantorbéry, en Angleterre en 2010, avec M. Sidibe, le directeur mondial de l'ONUSIDA. Rowan Williams s'était rendu compte des réalités alarmantes du vécu de la

²⁷⁷ LEADER DE LA PEAC, *Réponse de la PEAC face aux violences sexuelles faites aux femmes en RDC*, Goma, 2010.

femme congolaise à l'issue de sa visite pastorale en RDC en juin 2010, et avait promis de faire un lobbying pour la cause au niveau mondial auprès des organismes compétents. Catherine Schori s'était, à son tour, rendue à Goma en 2011 lors de son chemin de retour du Soudan du Sud. Elle y avait visité des camps de déplacés, des centres d'hébergement et de traitements des femmes victimes de violence sexuelle.

Katharine Jefferts Schori, tout comme Rowan Williams, se disent convaincus que les confessions religieuses ont, en matière d'éducation et de sensibilisation sur la promotion des femmes et l'égalité de sexes, un ascendant sur la société, à cause notamment du caractère moral et de leur contact sans faille avec la population. Tel doit être l'esprit qui doit sous-tendre la PEAC dans ses actions entreprises dans ce secteur.

En dehors des conflits armés, quelles sont d'autres causes probables de viols et de violence, et quelles sont des mesures concrètes arrêtées par la PEAC pour y faire face ? Des violences de toute sorte faites aux femmes sont signalées en dehors de zones en proie aux guerres en RDC. En particulier, il faut mentionner la prostitution. Face à la misère, des jeunes filles et des femmes mariées ne peuvent résister à des sollicitations sexuelles, moyennant pourtant une modique somme d'argent, d'environ 2\$ en RDC ! De l'autonomie financière résulte l'autonomie générale d'une femme. Or, la crise économique obstrue la promotion et l'autonomisation des femmes dans ce pays et les pousse à accepter le marché sexuel.

Devant ses limites matérielles, la PEAC forme, au niveau des paroisses et des écoles, des centres d'écoute, où l'on reçoit des femmes et des jeunes filles qui ont des problèmes. La finalité « consiste à les aider à avoir la capacité et le courage d'exposer et de gérer leur situation par l'accompagnement social et l'organisation des actions collectives, le bilan individuel de santé, la référence ou le recours aux autres structures compétentes (centre de santé), l'écoute de parents à comprendre la situation de leurs filles, et des maris celle de leurs épouses victimes de viols »⁽²⁷⁸⁾. Bien que cette tâche soit délicate à accomplir, la PEAC s'engage dans la promotion du genre et dans la prise en charge matérielle des victimes autant que possible. C'est pourquoi, au-delà des travaux d'écoute relatifs à l'éducation et à la formation, la PEAC, avec l'aide de *TearFund*, dispose à Goma et à Bukavu des centres destinés à la prise en charge médicale et psychologique des victimes de viols. La prise en charge psychologique suscite auprès de la victime un mouvement qui aide à transformer sa honte et son désespoir en courage et en confiance de soi.

²⁷⁸ KAVUO Yvonne, *contribution de la PEAC dans la lutte contre les violences sexuelles et la promotion de la femme*, Kinshasa, 2011.

Prise d'images lors de l'atelier de formation à Goma sur les violences faites aux femmes



L'ONU/SIDA, par l'entremise de son représentant en RDC, en la personne de M. Ouatara, encourage la PEAC à favoriser des cultures d'acceptation et de lieux sûrs dans les églises pour les survivants et personnes à risque de violence, établir des exemples au sein des hôpitaux confessionnels en fournissant des services sans jugement ni honte. La PEAC a constitué dans chaque diocèse des ateliers de couture, d'apprentissage des filles et des femmes désœuvrées aux activités de tricotage et de confection manuelle des nappes et d'habits pour enfants. C'est donc un moyen de les occuper afin qu'elles se sentent utiles et valorisées dans la société. L'image ci-après en donne quelques illustrations.



Prise d'image dans le Diocèse de Boga à Bunia. Les femmes dans l'atelier de couture

L'Eglise catholique s'emploie à former, au travers de ses hôpitaux, un personnel composé généralement de religieuses formées pour accorder des soins aux victimes des violences sexuelles. Le nombre d'hôpitaux appartenant à l'Eglise catholique est de loin supérieur à ceux de l'Etat. Des prestations médicales accordées par l'Eglise à la population sont entourées d'humanisme, en ce qu'elles prennent en compte le respect de la personne dans toute sa dignité d'être par rapport aux services médicaux de l'Etat qui, très souvent, administrent des soins par formalisme. A quoi peut être du ce manque de conscience professionnelle de la part du personnel médical de l'Etat ? Le maigre salaire et les mauvaises conditions de travail s'avèrent être des facteurs au centre de cette situation. Comment donc y remédier ? Les Eglises de la RDC devraient inciter la politique à améliorer la capacité du gouvernement à fournir des prestations publiques qui puissent simultanément bénéficier aux femmes et aux pauvres.

En RDC, c'est Liz Vibila Vuadi, ancienne professeure de la dogmatique à l'Université Protestante au Congo, qui consacre des travaux et réflexions théologiques sur le combat à redonner aux

femmes leur dignité. Son article intitulé « un combat pour la femme », paru au n°3110 de la revue *Reforme* du 13 janvier 2005 donne l'ampleur et la ténacité de son engagement dans cette lutte.

De toute évidence, tous les efforts visant la promotion de la femme et la lutte contre les violences faites sur elle doivent tenir compte des facteurs sociaux, culturels et économiques qui augmentent la vulnérabilité et la fragilité des femmes et des filles. Ce problème se poursuit dans la question de la contraception et de l'avortement, qui constituent un des enjeux qui se lient au point suivant.

3.4.4. Mortalité infantile et promotion de la santé maternelle

3.4.4.1. Etat de lieux de la RDC en rapport à la mortalité infantile et à la santé maternelle

Pendant que la mortalité infantile et maternelle baisse dans la plupart des pays et régions pauvres du monde, elle ne cesse de s'accroître en RDC, à cause notamment des situations précaires dans lesquelles se trouvent placées contre leur gré des familles entières. En mai 2010, fut tenue sous l'égide de l'OMS en collaboration avec le ministère de la santé publique de la RDC une campagne contre la mortalité infantile dans l'ensemble du pays. Le but était à la fois d'exprimer la nécessité d'augmenter les frais alloués aux soins de santé publique et infantile. La plaidoirie avait pour objectif d'amener les décideurs politiques en matière de santé à s'impliquer activement sur des mesures et des plans d'actions visant l'amélioration de la santé des enfants et la réduction de la mortalité infantile en RDC. Ces mesures passent notamment par la prise en charge des urgences obstétriques et l'amélioration des conditions d'accouchement dans des maternités. L'Etat congolais a donc, afin de rendre ces projets opérationnels et accessibles à la population diminuée, réhabilité, sous le financement de l'OMS, un certain nombre d'hôpitaux et de maternités dans les différentes provinces du pays. C'est notamment le cas du centre mère-enfant de Kinshasa, dans la commune de Bumbu.

Dans le fait, les soins de santé sont très chers et difficilement accessibles aux pauvres par rapport à leur revenu faible quotidien ou mensuel. Au-delà de l'UNICEF et de l'OMS, des aides provenant des associations locales sont très rares, à l'exception de « Caritas » de l'Eglise catholique qui a institué des services d'aide et de suivi permanent aux malades tant dans des hôpitaux officiels que ceux appartenant à l'Eglise catholique.

A l'Est du pays, on signale la présence active du centre de santé de Panzi appartenant au Dr Mukweke, qui s'occupe non seulement des femmes victimes de viols, mais aussi de la santé maternelle

et infantile, à cause notamment de la précarité des parents dans ces zones de conflits et de guerre. De nos jours, ce centre, unique à son genre dans cette partie du pays, et dont les prestations trouvent un écho favorable tant au niveau national qu'international bénéficie, par conséquent, des aides en espèce et nature de la part de l'OMS, l'ONUSIDA et d'autres organisations à travers le monde. Grâce à sa célébrité due aux services rendus au peuple, Mukweke a été décoré et se vit décerner par le gouvernement français la « médaille de légion d'honneur » au courant de l'année 2013.

Néanmoins, le manque de notions appropriées de contraception, la vente quotidienne de sexe comme l'unique moyen (bien que n'apportant pas un revenu sûr) de subvenir à ses besoins, expose un nombre impressionnant de filles en RDC non seulement au VIH/sida et aux MST, mais aussi aux grossesses précoces et inattendues, qui exposent aussi certaines d'entre elles à la mort lors de l'accouchement.

Cette situation place également la plupart de ces bébés venus au monde de manière non désirée et dans des conditions précaires, devant des risques potentiels de maladies infantiles et mortelles, entre autres le paludisme, la diarrhée, la pneumonie et la rougeole, très souvent à moins de cinq ans d'âge. Des efforts particuliers visant à combattre ces maladies pourraient, tout en améliorant la nutrition des mères, concourir à sauver la vie de ces enfants.

Signalons au passage que la pilule et d'autres procédés de contraception existent et sont accessibles à un prix abordable en milieux urbains. Cependant, non seulement ils se révèlent rares à la campagne, mais aussi les femmes et les jeunes filles s'y trouvent dépourvues de notions élémentaires liées à leur usage. Quant à l'avortement, l'Etat congolais tout comme les Eglises ne l'autorisent pas en RDC, car la vie humaine commence dès le fœtus dans le sein maternel. L'avortement volontaire est donc condamné par l'Eglise et sanctionné par la loi.

En RDC, un grand nombre d'enfants meurent les 29 premiers jours de leur vie, surtout dans des zones à fortes crises alimentaires, où la sous-alimentation demeure la cause sous-jacente d'un tiers de décès d'enfants. Il y a donc nécessité, et même urgence, de la part du gouvernement congolais, d'améliorer les soins prénataux et postnatals. Mais, jusqu'à quand faut-il attendre des mesures? Car, alors que dans la plupart des pays du Sud, on compte actuellement 40 décès sur 1000 naissances par jour, en RDC, les statistiques de l'OMS, concomitamment avec celles de l'UNICEF, évoquent 350 décès sur 1000 naissances par jour.

Le taux des femmes qui meurent à l'accouchement, ou à cause d'avortements, est estimé en RDC à 70%. Ce chiffre, fourni par des ONG locales, est indicatif et n'est donc pas forcément fiable, ceci aussi par manque d'intérêt de la part du gouvernement, de surcroît par manque d'un service national chargé de la centralisation des statistiques sanitaires ou hospitalières. Si l'on s'en tient aux circonstances de décès d'enfants à la naissance et de femmes et à l'accouchement, la plupart de ces cas seraient évitables. Moyennant un financement adéquat, une forte volonté politique, il serait possible d'accéder aux avancées notoires en matière de santé maternelle et d'étendre cette protection aux enfants en RDC. Ci-dessous l'image illustrant la situation des femmes en état de maternité dans certains milieux défavorisés de la RDC.



3.4.4.2. Actions de la PEAC dans la promotion de la santé maternelle et infantile en RDC

Les activités en lien avec la promotion de la santé maternelle et infantile se réalisent au sein de la PEAC au niveau du département provincial de l'UM, qui ramifie ses interventions au niveau de chaque diocèse à travers le pays. Le Service médical de la PEAC prend la relève pour des cas qui exigent une prise en charge médicale appropriée au regard des orientations faites sur le sujet. Des femmes

concentrent, en premier lieu, leurs actions sur l'éducation sexuelle des jeunes filles destinées au mariage et se consacrent aussi aux femmes mariées qui répondent encore aux normes biologiques de fécondité et de la procréation. Des enseignements portent généralement sur des principes formulés sous forme de recommandations qu'une femme qui attend famille se doit d'observer. Il s'agit notamment de la consultation prénatale, des mesures de contraception pour celles qui ne désirent plus avoir d'enfants, afin d'éviter des naissances indésirables. Pour la PEAC, la vie humaine commence dès le fœtus dans le sein maternel. Par conséquent, la PEAC n'accepte pas l'avortement, mais toutefois, face aux maladies sexuellement transmissibles et aux naissances indésirables qui, pourtant, ne demeurent pas sans conséquence dans les situations vulnérables auxquelles se trouvent leurs auteurs, exhortent la population à l'abstinence et, faute de contenance, à la contraception, comme voie de recours ultime.

Les activités en lien avec la santé maternelle et infantile se poursuivent également sous forme de capacitation financière au travers de microcrédit accordé sous l'égide de « l'Union des Femmes pour la Paix et la Promotion Sociale » (UFPPS) aux différentes femmes qui exercent de petits négoce de survie alimentaire, dans la mesure où la nutrition et la santé nutritive de leurs enfants en dépendent.

On assiste donc, pour des enfants qui souffrent de sous-alimentation, à l'octroi des vivres, tels que des bouillies de soja, dans des centres de nutrition créés à côté des hôpitaux et centres de santé appartenant à l'Eglise, en particulier dans la partie Est du pays, où la grande partie de la population ne vit que de l'hospitalité et de la compassion des autres, notamment des Eglises et des ONG. Ce qui ne permet jamais de les mettre de manière efficace à l'abri de la faim.

L'Eglise catholique de la RDC s'illustre sans rivalité dans des actions similaires. Des centres et des foyers sociaux répandus à travers le pays se substituent, dans le contexte actuel de la RDC, aux lieux d'accueil et des soins humanitaires qui seraient normalement à mettre en place par l'Etat. Des femmes et des enfants constituent la catégorie sociale dominante qui bénéficie de ces actions, et très souvent sous l'égide de *Caritas*, appuyée par les aides sporadiques de la part de l'UNICEF.

Ce type d'action, menée dans la perspective de la promotion de santé maternelle et infantile, demeure sectoriel et n'atteint pas l'ensemble de la population qui se trouve dans le besoin à travers le pays. Sur ce point, que pourrait alors faire la PEAC ou l'Eglise en RDC? Face à sa capacité très limitée d'intervention matérielle, l'Eglise de la RDC se voit non seulement dans la détresse, car débordée par la misère de la population, mais aussi dépourvue de réponse appropriée et courageuse pour mettre fin à la situation en cause, dont les motivations et les solutions ne peuvent être que de nature politique, prônant la destination universelle des biens.

L'Eglise devrait donc accompagner jusqu'au but de la santé possible pour tous la population congolaise dans la quête de sa dignité, au lieu de demeurer contemplative de la situation, en se repliant uniquement sur les soins des âmes. Elle doit faire prendre conscience au gouvernement congolais que des enfants et des mères en bonne santé constituent un atout indispensable pour le développement harmonieux de la nation. Des organes de loi doivent non seulement prendre des mesures mais surtout assurer la jouissance du droit à la santé.

3.4.5. Lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies

3.4.5.1. Situation de la RDC en rapport au VIH/Sida, paludisme et autres maladies

Le paludisme et le VIH/sida constituent les principales maladies qui affectent la population congolaise. La première nécessité dans la lutte contre la contamination du Sida est de connaître comment ce fléau se propage. En RDC, en moyenne 33% des jeunes filles ont une compréhension nette du VIH/Sida. Sur le plan national, 42% d'orphelins ont perdu leurs parents à cause du Sida entre 2011 et 2012. Des enfants ressentent, en termes de résultats sociaux et de santé, l'impact de la pandémie du Sida en RDC.

Le « Programme National de Lutte contre le Sida » (PNLS) constitue l'instance officielle mise sur pied par le gouvernement congolais face au VIH/Sida. Il est chargé, en collaboration avec l'ONUSIDA, l'OMS, les Eglises et les ONG, d'étudier des stratégies et leur mise en application dans la lutte contre le HIV/Sida, et ce, sous l'égide du ministère de la santé. L'Eglise étant en contact direct et permanent avec la population, son rôle s'avère ainsi fondamental dans les activités visant la prévention.

Dans le but de rendre les élèves conscients de l'ampleur de la pandémie du VIH/Sida et de les prémunir des moyens de protection préventifs, il a été introduit au niveau du cycle secondaire un cours de l'éducation à la vie, où ils sont informés, au-delà de nombreuses notions liées à la vie, sur le mode de transmission et les comportements sexuels à adopter contre la pandémie. Mais toutefois, dans les zones de tension et en proie aux conflits armés, notamment les provinces situées à l'Est du pays, où le taux de prévalence est beaucoup plus important, la plupart des écoles dysfonctionnent à cause de la guerre. Ce qui rend difficile pour l'école d'y assumer son rôle d'éducateur en la matière. Aussi, le VIH/Sida figure-t-il au nombre des conséquences de ladite guerre.

Le taux d'incidence dû aux nouveaux cas d'infection se signale en grande partie auprès de la population dont l'âge varie entre 15 à 49 ans. Si le taux d'incidence se trouve en régression progressive dans bien des pays d'Afrique subsaharienne, il est toutefois en ascendance en RDC ! Ceci est le cas en

dépité de la mise en place du « Programme National de Lutte contre le Sida » (PNLS), qui administre, en collaboration avec des hôpitaux tant officiels que privés confessionnels, des antirétroviraux aux personnes atteintes du VIH/Sida sans aucun frais. Des services de prise en charge des malades du Sida se trouvent malheureusement concentrés dans de grands centres urbains, à l’instar de Kinshasa.

Des personnes infectées se trouvent dépourvues d’un accompagnement adéquat et du soin approprié à l’intérieur du pays, en particulier à l’Est, où la plupart des filles ont attrapé le VIH/Sida à la suite des situations de conflits armés entraînant la présence massive des milices violeurs des femmes.

A côté du Sida, on note des décès d’enfants et d’adultes occasionnés par le paludisme. Fort malheureusement, des hôpitaux appartenant à l’Etat souffrent de sous équipement et de manque d’approvisionnement en médicaments. On signale toutefois, de la part des hôpitaux appartenant à l’Etat, des séances de vaccinations d’enfants de 0 à 5 ans contre la poliomyélite,

Dans ce contexte, les Eglises, les ONG et les organismes internationaux à l’instar de l’UNICEF, de l’OMS, l’ONUSIDA, opérant au niveau national, prennent la place traditionnelle dévolue à l’Etat, en fournissant des prestations de qualité à la population en matière des soins de santé primaire. Par conséquent, quelle est la part de la PEAC dans ce domaine ?

3.4.5.2. Actions de la PEAC dans la lutte contre le VIH/Sida, paludisme et autres maladies en RDC

Le Département provincial de service médical est le cadre de référence d’engagement de la PEAC dans le secteur médical. Formulée en trois volets, sa mission s’avère être de « contribuer à l’amélioration de la santé de la population à travers des actions de promotion des soins de santé primaires, dans le strict respect de l’éthique et des valeurs chrétiennes et culturelles, avec un intérêt particulier pour les personnes les plus vulnérables ; combattre le VIH/SIDA sous tous ses aspects et s’assurer que les personnes infectées et affectées seront traitées avec dignité et compassion, sans stigmatisation ni discrimination, mais avec un respect strict des principes d’éthique et des valeurs culturelles chrétiennes »⁽²⁷⁹⁾.

Dans le domaine d’intervention, ce département étend ses actions sur la gestion des centres de santé, eau et assainissement, le VIH/SIDA, les violences sexuelles et les urgences. Au travers de ce département, la PEAC gère aujourd’hui 57 centres de santé, 3 hôpitaux, 3 centres hospitaliers, 1 dentisterie et 33 postes de santé répandus à travers le pays. Des équipements proviennent généralement

²⁷⁹ BALIESIMA Albert, *Rapport du service médical de la PEAC présenté au synode provincial*, Kinshasa, 2012.

des fonds reçus des agences missionnaires anglicanes, notamment « TearFund » et, en ce qui concerne des activités de lutte contre le paludisme, de « NetsForLive ».

Une formation des leaders religieux de différentes confessions religieuses sur une nouvelle approche appelée SAVE a été organisée par le bureau provincial du service médical en collaboration avec le canon Byamugisha de l'Uganda à Beni, sous la présidence de Bahati, évêque de Bukavu, en 2011. Comme nous le voyons dans les images ci-dessous, des activités de sensibilisation sur la prévention contre le VIH/Sida sont entreprises dans tous les diocèses de la PEAC à travers le pays.

Image illustrant des activités de sensibilisation contre le HIV/sida menées au sein de la PEAC, Bukavu, 2012.



L'impact de ces activités est visible dans la partie Est du pays. Mais l'ampleur du fléau ne permet pas de faire reculer les besoins, qui ne cessent de se manifester de manière accrue sur le terrain. La PEAC, en association avec l'Eglise catholique, baptiste et méthodiste de la RDC avaient tenu en juillet 2012 des concertations visant à étudier des possibilités d'actions communes, surtout dans l'Est du pays. Il n'y a donc plus aucun moyen, au vu et au su de biens des observateurs, face au manque de volonté déclarée du gouvernement, de recourir à ses actions pour porter secours à la population meurtrie.

A l'Est du pays par exemple, y compris dans la capitale Kinshasa, on enregistre des cas de personnes qui trépassent dans des lieux médicaux appartenant à l'Etat, sans avoir bénéficié des premiers secours de soins par manque d'argent demandé à cette fin. L'argent a donc pris de l'ascendant par rapport aux vies humaines dans tous les hôpitaux publics en RDC, alors que ceux appartenant aux ONG

et aux confessions religieuses placent la vie humaine au centre de leur prestation. Mais toutefois, la couverture reste limitée pour atteindre l'ensemble de la population à travers le pays. Il y a donc des travaux d'envergure à réaliser par le gouvernement congolais, que l'on doit rappeler à l'ordre quant à la reconnaissance de sa mission en faveur de la population sous sa responsabilité.

3.4.6. Promotion d'un environnement durable : préoccupations écologiques

3.4.6.1. Etat des lieux

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), qui a été tenue en Juin 1992 au Brésil, à Rio de Janeiro, les questions liées aux changements climatiques ont pris une place fondamentale pour la protection environnementale. La RDC est l'un des pays qui abrite l'une de forêts la plus grande au monde : la forêt équatoriale. A celle-ci vient s'ajouter la forêt dite de Mayombe, qui tire sa source dans la province du Bas-Congo et s'étend jusqu'à la province angolaise de Cabinda. Ces forêts sont à la base de la création de plusieurs sociétés de sciage du bois en RDC, dont le produit est généralement commercialisé en direction de l'Europe. L'exploitation à grande échelle de bois par ces sociétés entraîne la dévastation et la déforestation de ces grands espaces verts de la RDC. Ce qui, par la désertification qui en résulte, n'est pas sans conséquence néfaste sur la biosphère et des activités de production agricole.

En RDC par exemple, la survie de 75% de la population dépend essentiellement de l'agriculture et d'autres activités basées sur l'espace naturel. Malheureusement, les réponses à apporter contre les effets issus du changement climatique, notamment la dégradation de l'espace naturel, ne sont pas prises en compte par le gouvernement congolais, bien que signataire du protocole de Kyoto, en janvier 1999, ratifié en février 2002. L'espace naturel de la RDC comprend une particularité avec la présence de deux volcans : Nyiragongo et Nyamulagira. Situés à proximité de la ville de Goma dans la province du Sud-Kivu, ces deux volcans, encore très actifs, appartiennent à la chaîne volcanique de Virunga. Les éruptions de ces volcans, constituant des catastrophes naturelles, dont les dernières en date remontent à novembre 2012, ont causé de pertes en vies humaines, évaluées à 45 personnes, des dégâts matériels considérables et le déplacement de près de 500.000 personnes. Ils rendent ainsi la terre à proximité de Goma infertiles à l'agriculture.

La RDC compte 60% des réserves forestières au niveau mondial. Quant à la déforestation, c'est la Banque mondiale, en lieu et place du gouvernement congolais, qui a organisé en mai 2013, une conférence régionale pour discuter de l'avenir des forêts en Afrique centrale, notamment en RDC. A

l'issue de cette conférence, il a été admis «d'arrêter la déforestation du bassin du Congo afin de ne pas compromettre le capital naturel et la croissance régionale »⁽²⁸⁰⁾. Quant à la mise en application de cette recommandation, il appartient à la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) en collaboration avec les gouvernements des pays concernés, notamment le Burundi, le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine, la RDC, la République du Congo, le Rwanda, le Tchad, la Guinée Equatoriale, le Sao Tomé et Príncipe, d'en assurer le suivi. Le manque de structures adéquates ne permet pas le suivi et l'application efficace de ladite recommandation. Notons que la COMIFAC a été créée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique centrale, et a pour mission d'assurer l'orientation des politiques communes en matière environnementale, écologique et forestière des pays membres en vue de converser dans une vision concertée les ressources environnementales et forestières.

La présence et l'exploitation du pétrole à Moanda dans le Bas-Congo concourt également au réchauffement et à l'infertilité de la terre. Les guerres à répétition dans la partie Est du pays avec tous les effets qu'elles comportent, notamment des bombardements et des mines, contribuent à la désertification de ces ensembles et à freiner l'élan de la fertilité de cette partie de la terre. L'insalubrité se trouve être signalée tant dans de grands ensembles urbains que dans de petites localités rurales, occasionnant la promiscuité et la parution de nombreuses maladies dites « de main sale », à l'instar de la fièvre typhoïde. Il n'existe aucune mesure étatique pour le maintien de la salubrité publique tant dans la capitale, Kinshasa, qu'à l'intérieur du pays. Il en est de même au niveau des ménages, lesquels ont acquis l'habitude de jeter des débris ménagers dans la rue ou dans un endroit quelconque, selon le bon vouloir de chacun. Le gouvernement ne prévoit aucune mesure pour les débris ménagers et des plastiques. Tout est jeté n'importe où. D'où la présence d'immondices dans plusieurs endroits à l'intérieur des centres urbains, à l'instar de Kinshasa, la capitale.

Y a-t-il des décharges publiques, et comment fait-on pour éliminer les déchets ? Au niveau de chaque ville, il y a un service chargé d'hygiène et de salubrité publique. Mais ce service fonctionne de manière très passive, à cause notamment de manque d'attention de l'autorité de tutelle à son égard : le salaire insuffisant pour les agents, et très souvent payé en retard, le manque d'engins ou d'outils de travail appropriés à ce service.

Sous cet aspect, quel est le rôle de la PEAC pour le maintien d'un environnement salubre et d'un espace naturel favorable à une vie saine ?

²⁸⁰ R.MBITIKON, *Conférence régionale sur l'avenir des forêts en Afrique centrale*, Kinshasa, mai 2013.

3.4.6.2. Préoccupations écologiques dans la PEAC

La PEAC compte un service en lien avec l'écologie et les urgences, qui fait partie du département de la communication. Ses activités se bornent surtout à l'éducation et à la formation sur l'attitude à adopter vis-à-vis des problèmes écologiques qui surgissent parfois de manière imprévisible dans le pays. C'est le cas des inondations signalées en octobre 2011 dans la ville de Kinshasa, et des éruptions épisodiques mais incessantes du volcan, dont la dernière en date a été en novembre 2012. Pour ce dernier point, la PEAC apporte des aides matérielles aux victimes. Lors de l'éruption volcanique en novembre 2012 à Goma, plusieurs familles ayant construit aux périphéries de la ville ont vu leur maison écroulée et envahie par des fumées. Ils les ont abandonnées, et sont devenus des sinistrés. La PEAC avait, par l'entremise de « Tearfund », apporté une aide matérielle considérable, en produits vivriers, aux sinistrés. Des bâches pour la construction des tentes ont été distribuées à environ 347 familles qui avaient perdu leur maison par cette catastrophe.

Pour l'infertilité de la terre destinée à la production agricole, disposant des cantines populaires dans chaque diocèse à l'intérieur du pays, la PEAC offre et vend des engrais chimiques à un prix raisonnable auprès de la population locale agricole. Elle s'emploie, par la technique d'adduction, à fournir de l'eau potable dans certains milieux ruraux frappés par la sécheresse, notamment à Moanda dans le Bas-Congo, mais également à la population villageoise dans l'Est du pays, qui manifeste une grande peur à aller chercher de l'eau à la rivière, par crainte d'être kidnappée en route et violée par des milices qui opèrent dans la région.

Pour le volet relatif à la salubrité, l'UM tient constamment dans chaque diocèse des séminaires d'information et de formation non seulement à l'attention des mères, mais aussi des hommes sur l'hygiène domestique et la gestion des débris et des ordures ménagères, lesquels, comme le font la plupart en RDC, ne peuvent, selon leurs enseignements, être jetés ou déversés sur la rue. Pour la plupart de cas, l'insalubrité publique découle de cette mauvaise pratique. Les efforts de la PEAC et des autres Eglises, entre autres, Baptiste et Méthodiste, ne se ressentent pas sur le terrain, à cause notamment du grand nombre qui ont déjà acquis l'habitude contraire de jeter et de déverser des déchets partout. Malheureusement, il n'existe aucune mesure préventive ou répréhensive de la part du gouvernement pour faire face à la situation. Nonobstant, la PEAC, en tant qu'Eglise, continue, en dépit de non observance, par la plupart des règles élémentaires de maintien de salubrité publique, à jouer son rôle de mère et d'éducatrice, *mater et magistra*.

3.4.7. Initiatives de la PEAC en lien avec la paix, la justice et la réconciliation

En RDC, les guerres incessantes ont suscité un climat malsain parmi les paisibles populations. La pauvreté accrue entraîne des divisions familiales. La haine, les conflits de leadership, des poursuites et des accusations judiciaires mutuelles sont devenus le lot quotidien des Congolais, même au sein des communautés chrétiennes ou ecclésiales ! Environ 68% des congolais sont au chômage en RDC. Cette situation occasionne l'oisiveté et la dépravation des mœurs, l'une des sources potentielles de conflits dans ce pays.

Le conflit ethnique dû au problème de la terre, qui avait davantage attiré l'attention du gouvernement central et celle de la PEAC pour avoir entraîné plus de 2000 morts dans les deux camps fut signalé en 2002 entre l'ethnie « Hema » et « Lendu », dans le district d'Ituri dans la province orientale.

L'Archevêque de la PEAC, Isingoma Kahwa qui est de l'ethnie « Hema », alors Evêque du diocèse de Boga, avait donné sa contribution dans la résolution du conflit. En lieu et place des procès judiciaires qui devraient concourir à aggraver le conflit, la PEAC avait reçu mandat du gouvernement d'approcher les deux ethnies. La stratégie arrêtée était de consacrer un Evêque anglican de l'ethnie « Lendu », afin que les deux leaders religieux, sortis de ces deux ethnies respectives, puissent, chacun dans son camp, enseigner les siens sur les valeurs d'une vie commune et harmonieuse en société. Ce fut dans ce contexte que Mgr Kasima Muno, actuellement Evêque du diocèse de Katanga a été consacré. Des activités ludiques et créatives permettant de rencontres des jeunes appartenant à ces deux ethnies respectives ont été financées et mises sur pied par la PEAC. Ces initiatives ont, aux yeux de beaucoup de témoins oculaires, apporté des résultats escomptés.

Au-delà de ce cas particulier, comment la PEAC s'y prend-t-elle, en général, dans les actions en lien avec la paix, justice et réconciliation ? La justice suppose avant tout que chacun puisse s'ajuster et se réajuster dans la place et le rôle qu'il lui faut afin que la société, dans ses différentes composantes, fonctionne de manière cohérente et adéquate à l'instar du corps humain.

Le volet en lien avec l'engagement politique, secteur générateur des conflits, a déjà été examiné dans les pages précédentes. Mais, au-delà de ce qui a précédemment été dit, la PEAC encourage ses membres laïcs à faire partie des institutions de l'Etat, à tous les niveaux, afin qu'ils contribuent, par le biais de leur moralité et leur honnêteté, et par leur service rendu au peuple, à l'émergence d'une société nouvelle. Le Coordinateur en charge des services médicaux, Baliesima Albert, a été élu Député lors de la législative du 28 novembre 2011, et fait partie de l'actuelle assemblée nationale.

Henri Isingoma, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, cible les actions de son Eglise aux soins des âmes, et s'abstient d'approcher les politiques, quelle que soit la subversion et la perversion de leurs actes, dont le poids est directement ressenti par la population innocente. En cela, la PEAC focalise sa mission sur la pastorale familiale. Le travail d'envergure en rapport avec la réconciliation et à la paix se concentre ainsi, au niveau paroissial, sur l'accompagnement des couples qui ont des différends familiaux. Certes, la paix ou la quiétude familiale, voire de l'Eglise, tout comme du pays, en dépend dans une certaine mesure. Mais ceci ne suffit pas.

Dans la *Politique*, Aristote affirme que la vertu de l'individu et celles de la cité sont identiques. En cela, il dit : « courage, justice, sagesse, modération, ces vertus ont la même puissance et la même forme pour une cité que chez un individu particulier qu'elles font dire courageux, juste, sage, modéré » (²⁸¹). Cette pensée d'Aristote laisse croire qu'une bonne cité est résultante de la somme de bonnes actions accomplies par chaque citoyen qui la compose. Cela éviterait des risques potentiels découlant de ces conflits dont les effets pourraient faire l'objet non seulement de poursuites judiciaires, mais aussi de porter atteinte à l'ordre public et à la stabilité familiale. Des cas de tels conflits qui ont été résolus sont nombreux dans tous les diocèses, particulièrement au niveau paroissial. Nous citons l'exemple d'un couple à Kinshasa dont l'époux revenait d'une mission de service de cinq mois à l'intérieur du pays, et, à son retour, il trouve sa femme contaminée du Sida. Quel type de solution se laisse trouver dans ce cas pour l'Eglise ? Le mari tenait au divorce, en même temps rien ne prouvait que cette femme ait eu des rapports hors mariage pour contracter le Sida, et elle clamait son innocence. Après de longues séances d'accompagnement par l'Eglise pour une issue favorable à la situation, le mari rend témoignage du comportement exemplaire de son épouse, ce qui l'a convaincu à l'accepter comme telle. Ils ont été, enfin, exhortés à faire des concessions internes sur le mode de vie sexuelle à mener ou à adopter. L'essentiel pour l'Eglise était de les aider à s'accepter comme tels moyennant ce qui est dit dans la phrase précédente.

Des violences imposées par les hommes aux femmes s'inscrivent également dans cette ligne. Il s'agit donc du travail de vertu accompli par la PEAC par la préparation des gens à la moralité et à la conscience lucide.

Mais ces initiatives de la PEAC devraient être portées jusqu'au cercle restreint des dirigeants politiques, à qui reviennent le sort de 70.000.000 de Congolais, car l'immoralité, la malhonnêteté,

²⁸¹ ARISTOTE, *Morale et politique*, Paris, PUF, 1970, p.9.(*Politique*, liv. VII, chap.I,1332b 33-36) (Textes choisis et traduits par Florence et Claude Khodoss).

sources des conflits au niveau familial, dérivent très souvent de la pauvreté, ou des conditions de vie difficiles à cause notamment, pour le cas de la RDC, de mauvaises institutions politiques.

Les leaders politiques en RDC déforment « le rôle des institutions représentatives, car ils les utilisent comme un terrain d'échange politique entre requêtes clientélistes et prestations des gouvernants. De la sorte, les choix politiques favorisent les objectifs restreints de ceux qui possèdent de les influencer et empêchent la réalisation du bien commun »⁽²⁸²⁾. Ils oublient donc, comme le dit Pierre Coulange, que « tout agir ne peut être séparable de l'éthique. L'agir humain doit revêtir un caractère transitif. En agissant, la personne s'engage dans le chemin de croissance, mais aussi, trace pour autrui une voie, projetant une lumière »⁽²⁸³⁾.

Sur ce, en ce qui concerne la paix et les conflits en RDC, on ne peut pas se limiter à focaliser l'attention dans un sens unique de la guerre qui existe dans la partie Est du pays. Les conflits existent bel et bien en permanence dans le rapport entre le peuple et ses leaders politiques en RDC. La guerre de l'Est n'est qu'au dire de certains critiques l'une des conséquences de ces conflits. Nulle société, raconte Aristote « n'a de consistance sans un chef dont l'action efficace et unifiante mobilise tous les membres au service de buts communs »⁽²⁸⁴⁾. C'est cela qu'il faut souhaiter au président de la RDC.

Sous cet aspect, la PEAC doit, pour réconcilier le peuple congolais avec ses dirigeants politiques, sensibiliser ces derniers à l'intérêt, dans leur prise de décision, de mesurer constamment la qualité morale de leurs actions par rapport aux conséquences sociales qui peuvent en résulter. Comme nous l'avons signalé ci-haut, la Communion anglicane avait, lors de la Conférence de Lambeth 2008, attribué cette mission aux Evêques, au regard des événements qui se produisent dans leur contexte local respectif.

La pauvreté et le manque de perspective font naître des conflits au niveau familial : les hommes qui sont devenus incapables d'assumer leur fonction de pères ne sont plus respectés par leurs enfants et par leurs épouses. Dans leur fuite de responsabilité, ils cherchent parfois à trouver refuge ailleurs, voire dans des boissons alcooliques traditionnelles ou le whisky moins coûteux. Les enfants qui ne trouvent plus leur compte cherchent à descendre dans les rues. Des mineurs dont l'âge varie de 9 à 15 ans se

²⁸² CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*, p.231

²⁸³ P.COULANGE, *l'homme au travail, l'éclairage de la Bible et de l'engagement social de l'Eglise*, Paris, Editions Parole et silence, 2010, p.190.

²⁸⁴ CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *op.cit.*,p. 221.

livrent à la vente d'eau et de jus en sachet dans les rues et les grandes avenues de Kinshasa. Ils affirment qu'avec ces négoce, ils contribuent à la restauration quotidienne familiale par manque de moyens de la part de leurs parents. Ce qui atteste que ces derniers sont incapables de répondre à leurs besoins et de les élever dans des conditions minimales requises. La législation congolaise interdit de soumettre les enfants à ce genre d'activités, mais elle se trouve ignorée, car sa vulgarisation n'a jamais été assurée, en dépit de la publication dans le journal officiel. Le Congolais n'a donc pas la culture de la lecture.

Au niveau du village, on signale la jalousie entraînant l'ensorcellement des personnes qui font des progrès dans leurs travaux de champs ou de petits négoce de survie. La pratique traditionnelle d'entre-aide et la fibre de solidarité africaine ne sont plus automatiques au sein des villages ou des centres urbains. Elles demeurent fonctionnelles au sein de petits groupes ecclésiaux, motivés et émus par la spiritualité ou la fraternité chrétienne, et au sein de clubs d'amis. Dans une telle situation de pauvreté accrue, la souffrance et la mort des uns attirent rarement la compassion des autres accablés et préoccupés, eux aussi, par leur propre survie matérielle. Tout ceci entraîne un climat malsain au sein de nombreuses familles, et entame, au niveau des villages et des centres urbains, la cohésion et la solidarité organiques.

Les leaders politiques devraient davantage être tenus pour rappel par la PEAC de prendre en compte l'écart qui existe entre leur bonheur individuel et ce qui devrait, en principe, être le bonheur du peuple pour en construire une morale à la fois personnelle et sociale, d'autant plus que les lois et les décisions politiques, « lorsqu'elles s'accordent avec les habitudes et lorsqu'elles peuvent créer des mœurs, constituent un appui indispensable au progrès social »⁽²⁸⁵⁾. En outre, elles doivent se mettre dans une posture liée à la quête de repères éthiques, afin que chacun d'entre eux se mette en route vers la réalisation effective du bien de la population comme si c'était le sien, et le recherche constamment avec enthousiasme et empressement.

3.5. Conclusion d'étape

A la lumière de tout ce qui précède, force est d'affirmer que la RDC est, de nos jours, un pays malade sur tous les fronts. L'incapacité de l'Etat à fournir des services de base : éducation, santé, infrastructures, entretient une pauvreté sans précédent, la mortalité et une morbidité permanente au sein de la population. Dans un pays où il n'existe aucune politique d'emploi pour la promotion sociale,

²⁸⁵ A.BRIDOUX, *op.cit.*, p.171.

chaque citoyen s'emploie à mettre sur pied une petite activité de survie alimentaire. Mais l'administration publique se transforme en rançonneur et fonctionne comme un frein à ces petites économies de survie alimentaire domestiques de la population. Il s'agit pour les uns de la vente des pains, d'arachides, de l'huile de palme, des légumes, et pour les autres, des habits usagers, et autres. L'argent gagné de cette activité est souvent affecté à la survie alimentaire familiale et ne donne donc pas accès à de grands investissements et des économies familiales.

En créant l'homme, Dieu lui a donné pour caractéristique principale la liberté : liberté d'opinion, liberté ou autonomie financière, liberté de choix de mode de vie, liberté politique et de choisir ses dirigeants, etc. Mais toutefois, comment l'homme peut-il user de ses facultés inhérentes à sa liberté dès lors qu'il n'est pas autonome financièrement et mène une vie parasitaire, tel qu'il en est pour la plupart en RDC ? Ce qui est contraire au dessein et à la volonté de Dieu. Peut-on dire que cet état des choses relève d'une malédiction due à une faute commise par leurs aïeux ? Si non, ce quoi au juste, et quelle pourrait en être l'origine ?

Il s'agit, à notre avis, de conséquences de comportement, dont l'origine ne remonte pas aux aïeux, mais aux autorités politiques dont les visées et les aspirations se trouvent éloignées et en contradiction avec des finalités ultimes de leur mission : le bien commun et la destination universelle des biens, tel que voulu par Dieu pour le progrès social et intégral de la personne dans la société. Des fils, dit l'Ancien Testament, *sont punis pour les péchés de leur père* (Ez 26,23 ; Ex32,33). Par la désobéissance d'un seul homme, raconte Paul, la multitude a été constituée pécheresse (Rm5, 19). Des dirigeants politiques congolais peuvent être ici assimilés aux pères, et les effets de leurs actes comme une malédiction ou une punition. Mais ces effets sont ressentis non pas par eux, mais par les enfants, que sont le peuple.

Contrairement au postulat de Armatya Sen, les opportunités sociales reconnues au peuple congolais par la Constitution, l'exercice de leur liberté, par l'intermédiaire de leur participation aux choix sociaux et à l'élaboration des décisions publiques, qui devraient, en principe, concourir à l'amélioration de leur condition de vie, sont méprisés et bafoués par ceux qui les ont édictés en règles et qui sont censés assurer leur respect. C'est donc un état de jungle et de la nature, et non une réalité ordonnée au respect de l'homme.

Sous cet aspect des choses, les dirigeants politiques congolais peuvent, au travers d'un dialogue social initié par la PEAC, et en association avec l'Eglise congolaise tout entière, être rendus attentifs à s'enquérir auprès du public de la perception et de l'appréciation des actes qu'ils posent, des effets que

ces actes produisent sur autrui et des réactions qu'ils suscitent de part et d'autre, en vue d'une conduite conséquente dans les affaires publiques.

Le fossé économique de plus en plus élargi qui sépare l'immense majorité des déshérités et la minorité riche en RDC constitue une évidence qui certifie combien il est urgent pour la PEAC à s'engager non seulement aux réalisations de projets de développements communautaires, mais aussi joindre à cela une vaste entreprise de sensibilisation passionnée incitant tous les citoyens congolais à renouer avec l'héritage traditionnel de solidarité humaine et la pratique de la justice, à quelque niveau que ce soit dans les rapports sociaux et interpersonnels. Par la solidarité, tout le monde, de la base au sommet, aura à l'esprit l'idée selon laquelle « l'autre est celui pour lequel je suis là », en faisant ainsi « de la place à l'altérité »²⁸⁶. Animés par cet esprit, ceux qui occupent des fonctions d'intérêts communs travailleront pour les autres, et pour la gloire de Celui qui a appelé son peuple à l'existence, c'est-à-dire Dieu. C'est dans cette perspective que les Evêques catholiques des pays africains ont, lors de la 16^{ème} assemblée générale de leur Conférence Episcopale tenue en juillet 2013 à Kinshasa, appelé les politiques africains de travailler non pas pour eux-mêmes, mais pour l'intérêt de tous.

Au sein de la PEAC, des affectations au poste de responsabilité sont très souvent fonction d'appartenance tribale ou ethnique. La preuve est que tous les Départements provinciaux sont administrés par les ressortissants de l'Est du pays. Sur dix Evêques que compte la PEAC, huit font partie de l'Est du pays et sont d'une même expression linguistique locale : swahili. La crise économique au sein de la PEAC est en partie tributaire de la mauvaise gestion des fonds reçus de partenaires, conséquence du tribalisme dans l'Eglise et de la mauvaise affection des personnes au poste de responsabilité.

La PEAC doit mettre en place des initiatives locales d'autofinancement pour la couverture efficiente des charges missionnaires, car ses partenaires traditionnels dans le Nord se rétractent et se retirent progressivement l'un après l'autre suite à la crise financière mondiale. Parmi ce nombre figure notamment l'Eglise anglicane du Canada.

Un accent particulier mérite d'être placé dans chaque diocèse de la PEAC sur l'effort de poser des bases solides pour l'autofinancement et l'acquisition locale de fonds destinés à couvrir les charges missionnaires. De petites initiatives à l'instar de l'agriculture, l'élevage, guest-house, menuiserie sont, au niveau paroissial et diocésain, à encourager, et peuvent figurer au centre d'attention de la PEAC pour

²⁸⁶ Selon André Birmelé, faire de la place à l'altérité c'est le fait de reconnaître que l'autre me connaît plus que moi-même, et que je reçois plus de l'autre que de moi-même. C'est donc la somme de la théologie chrétienne.

le développement de la micro-finance. Mais le fonds initial pour une activité d'envergure pose problème. Ce qui constitue l'un des diagnostic du contexte de la pauvreté, dont nous étudions l'impact dans la mission, dans le chapitre qui suit, et ce, dans des contextes bien précis d'Angola et de la R.D.Congo.

Chapitre 4 : LE DIAGNOSTIC DU CONTEXTE DE PAUVRETE ET SON IMPACT DANS LA MISSION EN ANGOLA ET EN RDC

4.1. Introduction

Ce chapitre se propose, en s'appuyant sur les analyses faites dans les deux chapitres précédents, de tirer, en substance, les conséquences découlant de la pauvreté, pour la mission dans la PEAC et dans le Diocèse anglican d'Angola. La pauvreté met en cause l'existence humaine et questionne la pertinence des orientations missionnaires et pastorales. Nous utilisons ici le terme de « pauvreté » comme une expression qui inclut tous les maux que nous avons décrits précédemment. Elle se manifeste et se trouve perçue dans le Sud, notamment en Angola et en RDC comme étant un enjeu ecclésial majeur.

Cela étant, la question fondamentale qui guide nos réflexions dans le développement de ce chapitre est : quelles sont les retombées de la pauvreté dans les pratiques pastorales ou missionnaires au sein de la PEAC et du Diocèse anglican d'Angola. Ce qui pourrait élargir les horizons et jeter un éclairage nouveau pouvant permettre à l'Eglise anglicane d'Angola et celle de la RDC à repenser et refonder la mission et les pratiques pastorales afin d'œuvrer de manière conséquente et réaliste dans leur contexte respectif. Il s'agit donc de voir dans quelle mesure la pauvreté, au sens le plus large du terme, met au défi les pratiques pastorales et missionnaires dans les deux pays. L'attention se trouve donc, dans le présent chapitre, focalisée sur les formes matérielles de la vie et des actions pastorales ou missionnaires dont seule une théologie vécue dans le contexte spécifique de chacun de ces deux pays peut rendre compte.

Le présent chapitre se trouve dépourvu d'un support documentaire approprié qui rend compte des forces et des faiblesses de la mission dans le Sud, exception faite notamment de quelques rapports de synodes provinciaux de la PEAC et d'un synode diocésain d'Angola qui, dans une vision introspective de l'Eglise, tentent d'en faire superficiellement état.

Toutefois, l'appropriation d'une réflexion et d'une analyse rationnelle pour le choix d'un modèle ecclésial éclairé n'est pas seulement, en théologie pratique, l'apanage d'une analyse dialectique des faits puisés de documents préexistants, mais aussi d'une analyse et d'une systématisation de la pratique pastorale et du vécu ecclésial. Par conséquent, pour traiter de ces questions, nous avons eu recours, en marge des rapports et documents existants, à l'approche empirique, celle qui « ne cherche pas d'abord son matériau dans la littérature, et qui vise très souvent à éclairer les situations données afin d'aider les acteurs et décideurs à prendre leurs initiatives en connaissance de cause. Celle qui se propose d'analyser et d'évaluer des pratiques religieuses ou le fait religieux dans la société en recourant aux outils habituels

d'enquête des sciences sociales »⁽²⁸⁷⁾. La méthode qualitative, notamment la consultation des rapports, l'interview et l'observation participative, est particulièrement mise à contribution dans le traitement et la rédaction du présent chapitre.

4.2. La pauvreté, le cœur de tous les problèmes

La question qui surgit d'emblée à l'esprit est celle de savoir pourquoi ce chapitre se focalise sur la pauvreté ? Le concept de pauvreté récapitule, en lui-même, tous les autres problèmes et se trouve à l'origine des comportements et des prises de positions divers même au sein de l'Eglise dans le Sud. Les travaux sur la pauvreté non seulement sont beaucoup plus anciens, mais aussi actuels en ce qu'ils « répondent le plus souvent à des questions jugées comme préalables à l'action politique. La plupart des recherches dans ce domaine sont fondées sur une conception relativisée de la pauvreté, sachant qu'il est difficile, sinon impossible de définir une fois pour toutes un seuil absolu »⁽²⁸⁸⁾.

De toute évidence, la question fondamentale que se posent les sociologues est celle de savoir ce qui est constitutif du statut de pauvre, ou mieux le critère fondamental par lequel on reconnaît ou qualifie quelqu'un de pauvre. Georg Simmel (1907-2005), sociologue allemand, a été le premier à avoir tenté d'y répondre. C'est donc, d'après lui, l'assistance dont une personne est régulièrement bénéficiaire de la part de la collectivité. C'est ce qui détermine, en grande partie, son statut de pauvre. Etre assisté révèle donc l'identité et la condition du pauvre. Ce dernier, trouvant du plaisir à recevoir du secours matériel ou financier, intériorise inconsciemment de vivre avec l'image péjorative d'assisté que lui confère son environnement. Ceci se trouve, bien entendu, en corrélation avec les pays et les Eglises du Sud qui, jusqu'à nos jours, non seulement sont assistés par le Nord, mais également intériorisent l'image négative qui y est liée.

« L'approche monétaire est la plus répandue. Elle prend en compte l'ensemble des revenus d'un ménage et cherche à définir le seuil le plus adapté, dont 1\$ le jour fait l'unanimité »⁽²⁸⁹⁾.

La définition monétaire de la pauvreté, bien que couramment utilisée, fait, depuis plusieurs années, l'objet de contestations. Nombreux sont des critiques, à l'instar de Jean Labbens, et Patrick Savidan, respectivement sociologue et philosophe français, qui jugent cette approche à la fois simpliste

²⁸⁷ Cf. B.KAEMPF, « conceptions et enjeux de la théologie pratique : entre aiguilles, aiguillages et aiguillons », in *La théologie pratique, analyses et perspectives*, Strasbourg, PUS, 2008, p.25.

²⁸⁸ S.MESURE et P.SAVIDAN, « Précarité, pauvreté, exclusion », in *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p.886.

²⁸⁹ Cf. S.MESURE et P.SAVIDAN, *art. cit.*, p.886.

et arbitraire, argumentant qu'il faut se garder, « lorsqu'on parle de richesse et de pauvreté, de prendre le signe pour la réalité. L'argent et le revenu sont des signes. Ils ne sont pas toujours trompeurs, mais ils peuvent tromper. Ils peuvent être soumis à des fluctuations périodiques et temporaires qui n'affectent pas, ou affectent assez peu, la position qu'une personne, le pouvoir que cette personne détient ou acquiert sur l'ensemble de la société »⁽²⁹⁰⁾.

Avec Amartya Sen, à partir des années 1990, on est donc passé « de la notion de manque d'argent ou de biens à la notion d'absence de pouvoir ou d'impossibilité d'en acquérir »⁽²⁹¹⁾. Ce qui ouvre ainsi la voie à la question d'infériorité sociale. Dans la conception de Sen, la pauvreté se laisse percevoir par la pénurie ou le manque de capacités. Ce qui entraîne l'impossibilité, pour une personne, de choisir, de réaliser ou de se procurer ce qu'elle juge bon pour sa propre réalisation physique ou mentale. Par conséquent, il convient, pour Sen, de concéder, en priorité et équitablement, à tous les habitants d'une société, des capacités à développer, créer et satisfaire des besoins que chacun jugerait indispensables afin qu'il mène une vie digne et pourvue de sens. Sen nous invite, dans sa théorie sur la pauvreté, à prendre en compte non seulement les revenus ou les biens matériels, mais la dignité qui demeure indissociable de la liberté d'expression et du respect de soi. Il s'agit de la participation de l'individu à la vie sociale et de tout ce qui concourt à faire de lui un être social considéré par les autres et entièrement intégré dans la société.

Toutefois, il importe d'indiquer que ce que l'on aperçoit comme privation varie très souvent d'une société ou d'une personne à l'autre. Comme faiblesse formulée à l'encontre de sa théorie, Sen n'a pas résolu les problèmes liés à la mesure de la pauvreté, laquelle se heurte constamment à un caractère de relativité. Sen, au contraire, les a rendus beaucoup plus dialectiques, de surcroît, complexes.

Nous partageons la conception de Simmel, dans la mesure où elle s'apparente, comme nous l'avons certifié dans la page précédente, avec l'attitude des personnes et des pays dans le Sud. Les problèmes viennent donc du comportement des pays et de personnes assistés.

4.3. Bilan des impacts négatifs de la pauvreté dans la mission

Le bilan négatif de la pauvreté dans la mission est, en grande partie, lié aux actes et aux comportements motivés par les effets de la pauvreté que des chrétiens, laïcs ou pasteurs, posent et adoptent non seulement dans l'exercice de leurs devoirs ecclésiaux, mais aussi dans les rapports sociaux et dans les relations interpersonnelles auprès de la communauté locale. N'agissant que par l'entremise de

²⁹⁰ S.MESURE et P.SAVIDAN, *art.cit.*, p.886.

²⁹¹ *Ibid.*

ses membres, l'Eglise assume, sur le plan social, et ce, contre son gré, les critiques et la responsabilité morale résultant de prise de positions et des actes posés en son nom par ces derniers.

Cependant, en ce qui concerne ce bilan, nous sommes parti, compte tenu de notre propre appartenance dans l'Eglise et des attributions qui nous sont imparties, moyennant l'observation et notre expérience personnelle, d'un constat, celui selon lequel l'Eglise dans le Sud, notamment en Angola et en RDC, tout comme partout ailleurs en Afrique, souffre :

d'une dépendance financière chronique des partenaires dans le Nord, et du relâchement progressif de leur part et diminution des aides. L'Eglise dans le Sud croit couvrir toutes ses charges résultant de la mission moyennant des aides financières et matérielles reçues de la part de ses partenaires du Nord. Or, ces derniers se trouvent également confrontés à des difficultés économiques énormes découlant de l'ordre économique et financier mondial ;

d'une mauvaise gestion des fonds reçus. Les fonds reçus ne sont pas souvent utilisés à des fins d'intérêts communautaires pour lesquelles ils ont été mobilisés. Les gestionnaires de ces fonds ont l'habitude de créer une marge de manœuvre pour assouvir leurs besoins personnels en y mettant la main ;

de la lutte pour le pouvoir et du tribalisme. Tout le monde cherche à assumer une fonction de direction ou celle liée à la gestion financière au sein de l'Eglise. Ce qui suscite des luttes internes permanentes au sein d'une même communauté chrétienne locale. Aussi, les leaders s'emploient-ils à créer, au sein de l'Eglise, des espaces qui leur sont favorables. L'unique moyen d'y parvenir se trouve être, pour la plupart d'entre eux, de s'entourer des membres de leur tribu ou de leur obédience idéologique ;

d'un clergé et d'un laïcat préoccupés par la recherche de survie, donc d'intérêts matériels personnels dans l'Eglise. Les pasteurs et certains chrétiens employés dans divers services de l'Eglise accordent plus d'attention au besoin matériel qu'au service spirituel rendu à la communauté de manière désintéressée ;

de l'accommodation aux injustices sociales générées par les politiques et du manque d'une articulation théologique en face des situations sociales cruciales compromettant l'avenir des faibles, surtout des femmes dans la société, le manque d'une spiritualité rationnelle et agissante, et d'une défection dans la foi de la part de certains fidèles, voire des prêtres ;

une éthique chrétienne basée sur la solidarité et l'entraide entre les membres de l'Eglise.

Nous tenterons, dans les pages qui suivent, de vérifier ces affirmations et de répondre, si cela se confirme, en quoi ces réalités peuvent néanmoins être vécues dans l'Eglise de manière à devenir constructives pour l'avenir. Nous essayerons de faire ressortir les disparités existantes, en la matière, entre les deux pays, suivies, dans la partie conclusive, des projections relevant de la responsabilité respective et concomitante de l'Eglise et de l'Etat. C'est ici qu'interviennent les interviews permettant d'accueillir les perceptions que les acteurs et les prestataires des offres spirituelles de certaines Eglises confèrent à leur pratique. Une attention soutenue sera accordée à la lecture et à l'analyse des documents et des rapports préexistants portant sur les pratiques ecclésiales dans le contexte de pauvreté dans le Sud.

4.3.1. Dépendance financière auprès des partenaires, leur relâchement et diminution des aides

Le moyen traditionnel mis en place par l'Eglise pour se procurer, au niveau local, des ressources financières destinées à la couverture des charges missionnaires se trouve être les offrandes et les dîmes. Dans la PEAC tout comme dans le Diocèse anglican d'Angola, chaque paroisse a le devoir d'envoyer mensuellement son quota auprès du secrétariat diocésain, lequel, à son tour, s'en sert pour les dépenses internes du diocèse et envoie sa part de contribution à la Province. A ce niveau, la question qui se pose est de savoir si ce système fonctionne et constitue une source sûre d'acquisition des fonds pouvant couvrir les dépenses missionnaires et surtout diaconales de l'Eglise dans le Sud. Pour y répondre, nous évoquons l'exemple le plus concret, celui de la PEAC et du Diocèse anglican d'Angola. Pour un effectif d'une paroisse de cent personnes, on assiste, dans la PEAC, à un montant moyen avoisinant 5 à 10\$ d'offrande pour un culte dominical paroissial, et de 20 à 40\$ dans le Diocèse anglican d'Angola. On pourrait d'emblée s'imaginer les difficultés auxquelles se trouvent confrontées ces Eglises pour l'acquisition des fonds au niveau local.

En ce qui concerne l'Angola, le leader ecclésiastique confirme cette posture de dépendance extérieure de l'Eglise, et en attribue l'origine aux techniques de financement liées aux aides, qui ont été mises sur pied par les missionnaires eux-mêmes dès l'implantation de l'Eglise en Afrique au XIX^{ème} jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle. Ce mal remonte donc à la fondation et à la création de l'Eglise africaine par les missionnaires. Soares commente ce point en ces termes :

Le christianisme a été transmis en Afrique par les missionnaires. Ces derniers ont établi des missions dans toutes les zones à l'intérieur du pays. Dès l'origine, les missionnaires assuraient eux-mêmes toutes les dépenses liées à la couverture des charges missionnaires en Afrique, perçue comme étant « terre de la mission ». Pour y parvenir, ils demandaient, en faveur des Eglises implantées dans le Sud, des aides financières auprès de leur

pays d'origine. Ce qui, dès le départ, ou dès le temps de la mission, avait déjà créé un esprit de dépendance de l'Eglise nouvellement implantée en Afrique envers les missions chrétiennes occidentales. De ce fait, les Africains considéraient, dès l'origine, l'Eglise comme étant une institution étrangère appartenant à l'Occident »⁽²⁹²⁾.

Les Africains ont commencé à assumer la direction de l'Eglise après l'indépendance. Ils avaient déjà intériorisé cette mentalité de dépendance, laquelle demeure incarnée dans leur culture et se trouve être renforcée, de nos jours, par la pauvreté et s'infiltrer dans l'esprit de partenariat, où il y a toujours une partie qui donne et l'autre se contente de recevoir.

Dans cette posture de récipiendaire des aides venues de l'Occident, le responsable financier du Diocèse anglican d'Angola, s'accorde avec le leader ecclésiastique en laissant entendre que l'Eglise dans le Sud perd donc sa dignité, en n'étant pas en mesure de s'assumer financièrement. Il illustre ses propos en affirmant ce qui suit : « La plupart du temps, nos partenaires dans le Nord nous imposent la politique à suivre dans l'utilisation des aides financières qu'ils nous envoient. Nous ne pouvons donc, à leur vue, en dépit d'autres besoins qui peuvent s'avérer primordiaux au regard de nos réalités locales et circonstancielles, utiliser cet argent pour une autre fin que celle contenue dans les clauses du partenariat »⁽²⁹³⁾. Le leader indique, à cet effet, que l'Eglise dans le Sud pourrait obtenir de la part de partenaires l'autonomie de gestion liée à sa politique interne pour l'utilisation et l'affectation des aides reçues. C'est notamment le cas de « Mozambique and Angola Anglican Association » (MANNA), qui envoie des fonds destinés à appuyer des initiatives locales de l'Eglise en Angola et au Mozambique, mais dont l'utilisation relève des orientations discrétionnaires de l'Evêque au regard des circonstances et de besoins du terrain.

La PEAC consacre constamment des séances de réflexion aux forces et aux faiblesses de la mission sur le plan interne et local. S'inspirant des rapports, force nous est de noter que le même témoignage nous parvient, dans une tonalité quasi identique, du côté de l'Eglise en RDC. A la différence du leadership en Angola, la PEAC attribue cette posture de dépendance de l'Eglise dans le sud, notamment en RDC, à la crise financière qui accable ses membres, lesquels, tel qu'il ressort des tâches du chrétien, ont le devoir de contribuer, par leurs avoirs financiers, perçus sous forme de dîme et d'offrandes, au fonctionnement et à la survie matérielle de l'Eglise. Nos fidèles, fait savoir le leadership de la PEAC, « sont suffisamment enseignés et savent bien les responsabilités et les devoirs qui sont les

²⁹² LEADER ECCLESIASTIQUE D'ANGOLA, interview faite au Bureau diocésain à Maianga sur la dépendance financière de l'Eglise, Luanda, 10 octobre 2013.

²⁹³ RESPONSABLE FINANCIER DU DIOCESE D'ANGOLA, interview faite au Bureau diocésain à Maianga sur la dépendance financière de l'Eglise, Luanda, 10 octobre 2013.

leurs pour la croissance physique, le fonctionnement et la survie de l'Eglise. Mais ils se trouvent bloqués, je le sais, financièrement, compte tenu de leur propre situation de crise. Car, on ne donne que ce qu'on a. Que peut-on donner de consistant à l'Eglise tant que soi-même on n'a rien et qu'on meurt de faim avec sa famille ? Je n'encourage pas l'esprit de pauvreté et d'oisiveté. Mes analyses se basent sur la réalité liée au vécu social dans notre pays, la RDC »⁽²⁹⁴⁾.

Répondant à nos questions, le leader ecclésiastique poursuit son assertion en mettant en évidence la dépendance extérieure de l'Eglise africaine, laquelle se révèle très visible en jetant un regard critique sur le rapport de partenariat tendant au paternalisme entre l'Eglise du Nord et celle du Sud. Mais toutefois, à quoi est due cette attitude des partenaires de l'Eglise dans le Nord envers le Sud ?

En effet, les partenaires dans le Nord, sachant que la crise économique décime le Sud, et ne demeure pas sans incidence dans la gouvernance ecclésiale et dans la gestion en matière de fonds envoyés et reçus, « se comportent en chien de police », martèle un leader qui requiert l'anonymat. Ils veulent suivre de près la manière dont l'Eglise du Sud utilise des aides. Ils demandent régulièrement des rapports financiers pour chaque aide financière envoyée. Ne pas le faire constitue un motif de rupture d'envoi des fonds. Pour illustrer cette affirmation, on cite la rupture en 2004 d'envoi de fonds par « Trinity Church », destiné à « l'Education Théologique par Extension » (ETE) dans l'ensemble des diocèses de la PEAC. Quelques jours de retard dans la confection et l'envoi des rapports suffisent pour que l'aide soit interrompue.

Il est de notre devoir, souligne le trésorier diocésain de Kinshasa, que « les partenaires soient tenus au courant de la manière dont l'argent envoyé a été utilisé, mais il arrive, parfois, pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, des circonstances où l'Eglise accuse du retard dans l'expédition de certaines tâches courantes. C'est le cas notamment de maladie ou de voyage de service de certains agents de l'Eglise à qui revient la responsabilité en cause »⁽²⁹⁵⁾.

En définitive, les Eglises en RDC et en Angola s'accordent pour affirmer que les aides reçues en provenance du Nord n'augurent pas sa dignité et créent non seulement un esprit de dépendance mais aussi une relation de soumission assortie d'une volonté d'inclination et de domination de l'autre Eglise. La réponse nous est donc fournie quant à la question de la raison de cette attitude de la part des

²⁹⁴ LEADER DE LA PEAC, *7ème Synode provincial de la PEAC, l'état de lieux de la mission anglicane en RDC*, Kinshasa, 2012.

²⁹⁵ TRESORIER DIOCESAIN DE KINSHASA, interview faite au bureau diocésain de Kinshasa, en octobre 2013, sur la responsabilité des partenaires dans la gestion financière de l'Eglise.

partenaires. Mais toutefois, comment l'Eglise dans le Sud peut-elle sortir de cet engrenage, ou se libérer de cette posture de dépendance ? Est-il possible d'y parvenir ?

L'exemple à suivre par les Eglises dans le Sud provient de l'Eglise anglicane du Nigeria, qui a refusé, il y a plus d'une décennie, des aides conditionnées qui génèrent des relations et des rapports asymétriques de l'Eglise subsaharienne par rapport à ses partenaires dans le Nord. P. Akinola, alors Archevêque et Primat de l'Eglise anglicane du Nigeria, avait porté à la connaissance de l'assistance, lors d'une conférence tenue en septembre 2007, à Accra au Ghana, sur « Empowering the Church in Africa », que son Eglise avait cessé de recevoir de l'aide de la part de certains partenaires en Occident. La motivation avancée s'articule autour du fait que nombreux ont été les cas où le budget de leurs projets envoyés auprès de partenaires étaient sujets à des modifications unilatérales de leur part. Et pour cause, Akinola déclare :

Nous faisons nos projets de développement communautaire en fonction de nos réalités locales, qui ne sont pas du tout connues des partenaires auprès de qui nous sollicitons des fonds pour leur mise en œuvre. Mais ces derniers se donnent souvent le luxe d'y porter unilatéralement des modifications et nous imposent, par conséquent, de suivre leur ligne de conduite. Dès que nous essayons de nous opposer à leur directive, ils menacent de suspendre les fonds qu'ils ont disposés pour les projets. Cette attitude nous a conduits à réfléchir sur nos capacités internes. Ce qui a donné lieu à un éveil de conscience dans l'Eglise anglicane du Nigeria, qui s'est résolue de ne plus subir des humiliations de cet ordre en suspendant des aides conditionnées provenant des agences missionnaires du Nord. L'Eglise du Nigeria recourt dorénavant aux initiatives locales pour la couverture des dépenses missionnaires⁽²⁹⁶⁾.

Au nombre de ces initiatives locales figurent des offrandes, des dîmes, des dons en nature et en espèce. C'est donc par cette auto-détermination, qui est connue de tous en Afrique, que l'Eglise anglicane du Nigeria a pu vaincre les défis d'auto-prise en charge et de la dépendance interne face à l'extérieur. Cet effort se poursuit et se trouve attesté par le fait qu'aujourd'hui, l'Eglise anglicane du Nigeria est l'une des rares Eglises africaines qui envoie des missionnaires et qui sert de support financier à certaines Eglises en Afrique. C'est notamment le cas de l'envoi par le Nigeria en 2006 de Mgr Olawaye Obedum en RDC pour préparer le futur diocèse du Kasai, inauguré en septembre 2010, engageant des dépenses financières colossales.

Du côté de l'Angola, le leader ecclésiastique d'Angola, s'appuyant sur son argumentaire susmentionné, pense que pour se départir de la dépendance extérieure, les chrétiens et les leaders

²⁹⁶ P. AKINOLA, *Empowering the Church in Africa*, Accra, 2007.

ecclésiastiques dans le Sud doivent rompre avec la mentalité ancienne héritée des missionnaires. Pour lui, les Africains doivent traiter l'Eglise et la concevoir comme un bien qui leur appartient et non pas comme une institution étrangère venue de l'Occident et imposée de l'extérieur. Il illustre son propos en citant l'exemple des Eglises indépendantes de création africaine. Ces Eglises, dit-il, à l'instar de Kimbanguisme en RDC et du Tokoïsme²⁹⁷ en Angola, font bonne figure et offrent une image valorisante du fait de leur croissance physique tangible qui est rendue possible par des initiatives locales de financement. N'ayant pas d'Eglises-mères ou génératrices en Occident pouvant favoriser la dépendance extérieure assortie des liens de partenariat, ces Eglises focalisent toute leur attention sur des techniques internes d'acquisition des fonds destinés à couvrir les charges missionnaires.

Les autres Eglises peuvent, au dire du leader ecclésiastique du Diocèse d'Angola, s'inspirer de cet exemple afin d'acquérir leur autonomie financière, laquelle constitue le préalable qui préside à la rupture de la dépendance extérieure, au développement et à l'acquisition de la dignité. Le Diocèse anglican d'Angola peut, selon son leader, y parvenir. Le travail consiste à renforcer la conscientisation de ses membres. Pour illustrer ses propos, pendant deux ans, ALMA, dit Soares, avait interrompu ses aides, mais l'Eglise fonctionnait sans entrave. D'ailleurs, renchérit-il, la plupart des paroisses sont, en Angola, construites par des fidèles eux-mêmes, et ce, sans aucun apport extérieur.

Somme toute, bien qu'il reste encore beaucoup à faire, les efforts locaux d'acquisition de fonds sont, en Angola, bien plus avancés que ceux de la PEAC et de l'Eglise tout entière en RDC, à cause notamment de la crise économique au Congo, dont les conséquences sont lourdement ressenties auprès de tous les ménages, chrétiens et non chrétiens.

Quant à la situation liée au relâchement et à la diminution des aides, le Diocèse anglican d'Angola a réalisé, par l'entremise de son Evêque, que du fait de la crise financière qui secoue ses partenaires dans le Nord, ces derniers ne disposent pas des fonds pouvant concourir à mettre en œuvre toutes les initiatives conçues au niveau local pour la croissance et l'épanouissement physique de l'Eglise dans le Sud. La PEAC, à son tour, est consciente que les partenaires sont très saturés par des demandes de fonds à répétition au regard de besoins multiples et divers relatifs à la mission. L'exemple le plus éloquent est à rechercher, pour la PEAC, à l'Eglise anglicane du Canada, qui s'est rétractée depuis 2010, faisant savoir qu'elle n'est plus à même d'assurer des liens de partenariat assortis d'aides financières

²⁹⁷ Le Tokoïsme est une église d'origine africaine fondée dans les années 1950 par un prophète angolais du nom de Simão Toko, et dont le siège se trouve en Angola.

qu'elle pourrait continuer à apporter. Ce qui constitue un signal fort et une matière à réflexion pour l'Eglise dans le Sud appelée à se prendre elle-même en charge.

4.3.2. Mauvaise gestion des ressources reçues des partenaires

En Angola, le leader ecclésiastique n'hésite pas à ajouter qu'il y a des cas probants qui dénotent la mauvaise gestion des aides reçues des partenaires. Il en concède la cause à la pauvreté, de surcroît à la capacité financière très réduite de l'Eglise locale, laquelle, malgré tout, se sent constamment dans l'obligation de concevoir des programmes de développement qui se focalisent sur deux niveaux : interne et externe de l'Eglise. Sur le plan interne, l'Eglise a un personnel à payer mensuellement et des infrastructures administratives et paroissiales à construire et à tenir en état. Sur le plan externe, l'Eglise s'invite à prendre activement part, au moyen de projets de développement communautaire, au relèvement social de la population accablée par la misère. Dans tous ces programmes, on note des cas où l'Eglise locale ne dispose d'aucun argent pour leur mise en œuvre et, par conséquent, rive toute son attention et son regard sur l'aide qui pourrait surgir de la part de ses partenaires dans le Nord.

Or, ces derniers ont l'habitude d'envoyer de fonds pour des projets bien définis par avance. Mais dès la réception de ce fonds, l'Eglise locale prétend s'en servir pour résoudre tous ses problèmes, ajoute Soares. Les fidèles interrogés, lesquels ont préféré garder l'anonymat, attribuent cette mauvaise gestion à la pauvreté et à la cupidité des leaders de l'Eglise. Ces derniers s'emploient, disent-ils, à servir, en premier lieu, leur nécessité personnelle en utilisant les fonds reçus de partenaires. De nombreux cas de détournement d'argent correspondent à cette pratique, et sont, au sein de l'Eglise, signalés tant en Angola qu'en RDC et, bien entendu, ailleurs dans le Sud. Le leader ecclésiastique lui-même a exprimé son regret au fait que son Eglise avait, dans le cadre du programme de la lutte contre le paludisme et le VIH/Sida mis en place par ERD, reçu au bout de trois ans (2005-2008) près de 3 millions de dollars américains. Rien de cet argent qui a été géré par le Département diocésain de développement communautaire ne reste tangible aujourd'hui. Cet argent devait, selon l'entendement de la majorité, servir non seulement à la sensibilisation de la population au VIH/sida et le paludisme, mais aussi à créer des mécanismes de soins efficaces, à l'instar d'un centre de santé, à l'intention des personnes atteintes de ces maladies, en parallèle aux cas potentiels à prévenir.

S'agissant des causes de la mauvaise gestion de l'Eglise en RDC, la PEAC évoque, à son tour, le manque de capacité financière de l'Eglise locale, la pauvreté des prêtres et des laïcs engagés et affectés dans les différents services ecclésiastiques. Au lieu de demeurer honnêtes et de suivre des directives reçues

dans l'usage des fonds reçus et repartis dans leur secteur de travail respectif, un certain nombre de collaborateurs dans la mission s'illustrent dans des pratiques dilatoires visant à soutirer pour leur propre fin une part importante des fonds et fournissent des rapports justificatifs faussés. Isingoma avait, comme nous l'avons mentionné au troisième chapitre, évoqué le cas de certains de ses collaborateurs, notamment des chefs des départements, qui ont acquis des avoirs ne correspondant pas à leur salaire. Il fait donc allusion à la mauvaise gestion et au détournement de fonds de leur part. La lutte pour le pouvoir que nous examinons dans l'une des pages suivantes procède, en grande partie, de ce qui précède. Au regard de cet état de choses, les Evêques anglicans sont, constamment, dans la PEAC, initiés, au travers de séminaires, à la bonne gouvernance ecclésiale.

Pour Soares, la mauvaise gestion étant intimement liée au détournement d'argent, c'est-à-dire l'utilisation de fonds affectés à un projet déterminé pour une autre fin, l'une des façons de l'éviter serait de faire en sorte que les partenaires du Nord accordent à l'Eglise locale bénéficiaire la liberté de choisir ses priorités dans la dépense des fonds reçus.

Selon la PEAC, les prêtres et les laïcs qui ont une parcelle de responsabilité dans l'Eglise doivent, dans des institutions étatiques ou privées, au regard de la crise en RDC, avoir une activité parallèle à celle de l'Eglise. Cela pourrait concourir à accroître la marge de leur pouvoir d'achat, et par-delà, à minimiser la propension qu'ils auraient à détourner l'argent mis à leur disposition pour le service de l'Eglise. Par ailleurs, le leader de la PEAC accorde la possibilité à toute personne employée par l'Eglise, prêtre ou laïque, de poser sa démission dès lors qu'elle trouverait de meilleures conditions ailleurs pour son épanouissement physique ou matériel, ainsi que celui de sa famille. L'article 13 de la constitution de la PEAC reprend ce point en ces termes :

Tout membre est libre de se retirer de l'Association P.E.A.C à tout moment s'il le désire. Cependant, lorsqu'un membre à qui une responsabilité a été confiée en tant que clergé ou laïc, veut se retirer, l'Evêque Diocésain ou Délégué prend acte de ce retrait par une lettre ou une simple déclaration. Par ailleurs, la porte serait grandement ouverte à toute personne qui voudra réintégrer l'Association après s'être retirée, pourvu que cette réhabilitation ne porte pas atteinte à l'ordre préétabli ou à l'intérêt de la P.E.A.C ⁽²⁹⁸⁾.

L'Eglise qui a pour vocation de faire régner l'ordre moral et éthique, par des prédications et des activités connexes, n'a aucune garantie contre sa propre corruption. Il s'agit donc ici de la mauvaise gestion financière de la part de ses membres et leaders. Toutefois, « quand l'homme a conscience d'être

²⁹⁸ PEAC, *Constitution provinciale promulguée*, Kinshasa, mars 2007.

responsable, deux éléments interviennent dans son état d'âme : l'élément social et l'élément moral»⁽²⁹⁹⁾. Avec l'élément social, l'homme peut se sentir délibérément prêt à porter réparation aux dommages causés ou à subir une sanction disciplinaire. Avec l'élément moral, il peut, sans hésitation, reconnaître la paternité de l'acte qui lui est attribué et, par conséquent, se disposerait, selon le cas, à encourir le blâme ou d'en être félicité. Tel pourrait être le rôle de la responsabilité morale dans la lutte visant la bonne gestion financière de l'Eglise en RDC et en Angola, voire dans le Sud. Mais cela fait appel à un travail de conscientisation et d'initiation à la déontologie professionnelle.

4.3.3. Lutte pour le pouvoir, tribalisme et favoritisme dans l'attribution de fonctions ecclésiales

La lutte pour le pouvoir, le tribalisme et le favoritisme existent dans l'Eglise africaine à cause de sa nature pauvre, affirme Soares. Prêtres et laïques de l'Eglise pensent que celui qui occupe une fonction de responsabilité gagne beaucoup d'argent. Cet état d'esprit occasionne des luttes internes ourdies par les autres cherchant à renverser ou à substituer, à tout prix, la personne qui occupe une fonction de direction au sein de l'Eglise. Nombreuses sont les conséquences qui résultent de cette tournure d'esprit, entre autres l'empoisonnement des leaders religieux par les autres membres de l'Eglise ! Le cas probant vient, en Angola, de leader lui-même. Il nous a déclaré avoir été la cible d'empoisonnement de la part d'une femme, fidèle de l'une des paroisses anglicanes basées à Luanda. Il avait été alerté par sa nièce qui était présente sur le lieu où ladite femme préméditait son forfait à haute voix sans se rendre compte qu'il y avait à côté un membre familial de la personne visée. Tout récemment, en septembre 2013, le Directeur du centre médical anglican « São Pedro » était, au vu et au su de l'opinion publique, mort empoisonné par une femme de ménage engagée pour assurer la salubrité interne dudit centre. Cette femme n'a donc, au vu et au su de tous, été qu'une exécutante, dans la mesure où les vrais commanditaires ne se sont pas directement mis en scène et demeurent inaperçus derrière sa personne. Etant donné que ces accusations relèvent de spéculation, aucune poursuite judiciaire n'a été engagée à l'encontre de cette femme.

Des pratiques identiques existent également dans l'Eglise en RDC, dont l'exemple le plus frappant remonte à décembre 1981 avec l'empoisonnement en pleine fête de Noël de Mgr Ndahura Bezaleri, alors Archevêque en exercice de la Province anglicane du Zaïre-Rwanda-Urundi, avant que chacun de ces trois pays devienne, en 1992, une province ecclésiastique autonome. Il y a également des cas où les pouvoirs publics se servent des collaborateurs d'un leader religieux qu'ils jugent gênant pour

²⁹⁹ A. BRIDOUX, *Morale*, Paris, Librairie Hachette, 1945, p. 37.

procéder à son élimination physique, moyennant l'empoisonnement. L'opinion publique congolaise pense que tel serait notamment le cas lors de la mort du cardinal Joseph Malula de l'Eglise catholique de la RDC en 1989, et celui de son successeur Etsao en 2005.

Ces luttes internes, souvent menées sous l'égide d'un tempérament tribal, conduisent, très souvent, à des divisions occasionnant des schismes ou des scissions au sein d'une même Eglise. A titre d'exemple, l'Eglise méthodiste d'Angola avait connu, il y a longtemps, une scission interne qui explique, de nos jours, la présence de deux Eglises méthodistes dans le pays, différenciées par leurs épithètes respectives : Méthodiste unie et Méthodiste africaine, issue de la première. L'Eglise baptiste d'origine britannique se trouve, en Angola, à cause de luttes internes liées au pouvoir et au tribalisme, démembrée en trois branches : *Igreja Evangelica Baptista em Angola (IEBA)*, *Uniao Evangelica em Angola (UEBA)*, *Igreja Baptista Livre em Angola (IBLA)*. Chose curieuse, toutes ces Eglises sont reconnues au même pied d'égalité par le gouvernement angolais.

En Angola tout comme en RDC, l'ordination et l'affectation des prêtres tiennent, avant tout, compte de la crédibilité du candidat auprès de l'autorité ecclésiastique et non de la compétence de la formation ou de la qualification.

Les prêtres et les laïcs sont nommés et affectés aux postes de responsabilité, voire de gestion, ou générateurs de revenus, en fonction d'appartenance tribale. A titre d'exemple, sur neuf Evêques congolais que compte la PEAC, huit sont originaires d'un même substrat linguistique et ethnique : le swahili, localisé dans la partie septentrionale du pays, où l'Eglise anglicane avait fait son entrée en RDC en 1896, en provenance d'Ouganda. Ayant été les premiers à accueillir l'Eglise anglicane en RDC, ces populations la considèrent comme étant leur propriété privée. Ceux de la partie occidentale ne cessent de crier au tribalisme manifeste au sommet de l'Eglise anglicane en RDC, et avaient, sans succès, émis en 2008, le vœu de voir le nouvel évêque de Kinshasa être un fils du terroir.

Dans un certain nombre d'Eglises africaines, la plupart des chrétiens, prêtres et laïcs, ne cessent de clamer haut et fort que les leaders ecclésiastiques se sont entourés de leurs amis, formant ainsi la ceinture administrative de l'Eglise sur base d'alliance et non de compétence. Tout le monde se refuse de croire que cela serait un fait du hasard, et l'Eglise assure sa gouvernance par la médiation d'alliances amicales et parentales. Tel est le cas de certains administrateurs financiers des Eglises désapprouvés par tout le monde, à cause de leur gestion douteuse et de nombreuses fraudes. Le leader refuse de se débarrasser d'eux, faisant savoir qu'il « convient que tout pousse ensemble, le grain et l'ivraie. Il

appartient donc au Maître de la moisson d'en faire le tri »⁽³⁰⁰⁾. La mauvaise gestion dont sont accusées la plupart des Eglises dans le Sud procède, en grande partie, de ces alliances. Des personnes qui n'ont aucune notion concernant le développement et la gestion financière se voient affectées au poste dont elles ne maîtrisent pas les paramètres. L'essentiel est qu'elles y trouvent leur compte en se procurant facilement de l'argent, qu'ils partagent, en coulisse, avec celui qui les a nommés. Ces personnes gèrent les projets et les finances générées de façon unilatérale sans rendre compte à l'échelon supérieur, ni être inquiétées par le leader. De nombreuses suggestions faites pour le remodelage de structures administratives et de la gestion financière de l'Eglise sont récusées et ne sont donc pas approuvées par le leader. Pour le cas de l'Eglise anglicane, l'Evêque est la personne ultime à qui revient l'approbation de toute décision.

Derrière ces alliances tribales se voile un favoritisme solidaire et sournois dont la motivation sous-jacente serait de propulser les siens en vue de consolider et d'asseoir son pouvoir, ses prises de position, et de répartir frauduleusement les avantages qui s'y rapportent. Ces faits sont d'actualité non seulement dans l'Eglise anglicane mais aussi dans d'autres, notamment catholique et dans les autres dénominations protestantes, partout ailleurs en Afrique.

André Soares nous propose des pistes pouvant aider à y mettre fin. Il convient, selon lui, que l'Eglise et ses leaders puissent être guidés par l'Esprit saint. Nous pensons avec A. Bridoux, que les leaders ecclésiastiques peuvent, avec l'aide de toutes les exigences éthiques liées à leur mission, procéder à « reconquérir progressivement leur liberté en la dégageant de toutes les sensibilités dont les mouvements les troublent de mille manières et dont les plaisirs salissent leur imagination. Qu'ils commencent à lutter contre les petits plaisirs ; progressivement la libération viendra »⁽³⁰¹⁾. Chacun d'entre eux peut donc se faire violence pour créer en lui des conditions favorables à la vertu et à la moralité chrétiennes, en matière de gouvernance ecclésiale.

4.3.4. Un clergé et des laïcs préoccupés par la recherche d'intérêts personnels dans l'Eglise

La plupart des ménages focalisent, en RDC, leur attention sur la recherche des méthodes et techniques pour sortir de leur situation de crise ou de pauvreté. Ce qui, de nos jours, mobilise le comportement et l'attention des Congolais, et devient l'un des mécanismes culturels qui affectent, au quotidien, les habitudes dans ce pays. Ces aspirations matérielles, au premier rang desquelles figure la

³⁰⁰ Nous avons recueilli ses propos au cours d'un entretien avec un leader dont nous gardons l'anonymat au sujet de la gestion financière de son Eglise.

³⁰¹ A. BRIDOUX, *op.cit.* p.172.

nourriture, non seulement fixent les comportements, les attitudes et les gestes, mais aussi nourrissent les attentes et les rêves, et gouvernent les représentations. Elles déterminent des choix symboliques et inspirent la conception des idéologies en politique mais aussi dans l'Eglise, c'est-à-dire tout ce que les prêtres et les laïcs font dans l'exercice de leurs attributions cache toujours un profit matériel. A titre d'exemple, les visites pastorales et les prières à domicile tiennent compte du profil social et de la générosité du fidèle concerné envers le prêtre. Est-ce officiellement accepté que les prêtres reçoivent des dons personnels lors des visites ? Il n'y a aucune mesure officielle qui s'y réfère. Mais toutefois, il est vivement conseillé aux prêtres de s'abstenir, pour ne pas ainsi être qualifiés de quémandeurs.

Malheureusement, les laïcs et les prêtres cherchent, au sein de l'Eglise, à assumer des fonctions liées à la gestion financière ou matérielle. Ceci est d'actualité au sein de la PEAC, tout comme dans le Diocèse anglican d'Angola, en dépit de certaines nuances, qui existent dans la perception des faits.

L'ampleur des conflits et de la préoccupation des clergés pour la poursuite des intérêts personnels au sein de l'Eglise se trouvent être signalées dans les deux pays, mais à un degré différent. On peut alors se demander pourquoi et sur quoi porte la nuance entre les deux pays? Qu'en est-il de la situation sociale des prêtres en Angola?

S'étant rendu compte que les chrétiens dans les paroisses respectives n'ont pas la capacité de subvenir conséquemment aux besoins vitaux des prêtres, ces derniers ont été autorisés et encouragés, dans la PEAC tout comme dans le Diocèse anglican d'Angola, à travailler, en dehors des heures consacrées à la pastorale. Mais ceux de la PEAC ont, en dépit de cette mesure, de la peine à trouver du travail tant dans l'administration publique que privée, et pour ceux qui y parviennent, à avoir un salaire décent, par rapport à ceux d'Angola.

La paie des agents et fonctionnaires de l'Etat déterminant le niveau de vie et l'acquisition des biens sur le marché se trouve non seulement être assurée en Angola, mais aussi la rente tient compte du coût mensuel familial. Ce qui n'est pas le cas en RDC, où le salaire est médiocre et parfois impayé pendant des mois, comme nous l'avons déjà évoqué ci-haut. Ce qui fait qu'en RDC, la plupart des chômeurs créent des Eglises, que certains critiques qualifient de « boutiques de survie »³⁰². Les pasteurs mobilisent plus les fidèles pour leur survie familiale en RDC qu'en Angola.

En vue d'attirer la compassion des fidèles, on assiste même en RDC, à la présence de ceux d'entre eux qui se font passer pour de « faux malades », afin de bénéficier d'une collecte spéciale de fonds de la part des fidèles. Le mensonge se substitue donc à un gagne-pain de la part de beaucoup de

³⁰² NSUMBU PEZO, *les Sectes et les Eglises en RDC*, Kinshasa, U.P.C, 2002, p.7.

pasteurs en RDC, où il y a prolifération des prédicateurs itinérants qu'on trouve généralement dans les bus, les marchés et d'autres lieux publics. A l'issue de leur prédication, ils ont l'habitude de lancer un appel à l'assistance financière pour leur propre compte, sous prétexte d'assurer la continuité de la mission d'itinérance et d'aider les malades qu'ils auraient à visiter dans les hôpitaux. L'argent se trouvant au centre de la vie, beaucoup s'y attachent, même des prêtres. Toutefois, il existe un certain nombre de personnes qui s'engagent au ministère pastoral sans aucune visée matérielle.

En Angola, on note également la présence des prédicateurs itinérants qui, à la différence de la RDC, ne demandent jamais une contrepartie en nature ou en espèce en rapport à leur prestation. Nous avons constamment assisté aux prêches des prédicateurs en Angola tout comme en RDC. Pour l'Angola, nous citons l'exemple de l'un d'entre eux, en la personne de João Miguel, qui déclare ce qui suit à l'issue de son prêche :

La Parole de Dieu a été mise à notre portée gratuitement, et nous devons la transmettre gratuitement. Je ne vous demande pas de l'argent en contrepartie de ma prédication. Bien au contraire, si quelqu'un d'entre vous pense qu'il a de l'argent à m'offrir à titre de dîme ou d'offrande, je lui prie de bien vouloir s'en servir pour l'achat de sa bible, s'il n'en a pas, au cas contraire, de l'utiliser pour aider les pauvres et les malades dans les hôpitaux⁽³⁰³⁾.

De tels appels centrés autour de la préoccupation visant la conversion intérieure de l'homme sont fréquents de la part des prédicateurs itinérants en Angola. En RDC, nous écoutons ce qui suit de la part d'un prédicateur itinérant répondant au nom de Lukoki Maurice, à l'issue de son prêche :

L'homme de Dieu vient de vous transmettre la nourriture spirituelle. En retour, vous avez le devoir de prendre physiquement soin de lui, par vos avoirs, dîmes et offrandes. A la fin de cet appel que je vous lance pour l'instant, je prierai et bénirai particulièrement tous ceux qui vont s'acquitter de ce devoir moral. Le passage de Galates 6:6 nous enseigne que celui qui travaille à l'autel mange à l'autel. Et moi, votre humble serviteur, je consacre toute ma vie pour prêcher la bonne nouvelle au peuple de Dieu que vous êtes, et prier pour le salut de vos âmes. Par conséquent, je n'ai plus d'autres sources de revenus sinon les aides financières et les offrandes que je reçois du peuple de Dieu. Que donc Dieu vous bénisse par avance⁽³⁰⁴⁾.

Après avoir prononcé ces paroles, il invite l'assistance à entonner un chant de son choix, qui accompagne l'opération des collectes d'argent. De tels prêches et des appels de fonds qui, au vu de certains critiques, relèvent du charlatanisme, sont signalés partout dans des bus, les marchés et d'autres

³⁰³ J.MIGUEL, 27 ans, Etudiant et Prédicateur itinérant en Angola, Luanda, octobre 2013.

³⁰⁴ M. LUKOKI, 41 ans, Pasteur et Prédicateur itinérant en RDC, Kinshasa, novembre 2013.

lieux publics en RDC, en particulier à Kinshasa. La plupart de ces prédicateurs itinérants revendiquent également l'autorité sur le charisme. Leurs partisans pensent que l'extase et le parler en langue font partie de la figure du prophète. Des Eglises établies prendront leur distance par rapport à ce genre de manifestation prophétique.

Parvenu à un constat similaire, Apollinaire-Sam Simantoto Mafuta, sociologue et théologien congolais, se pose la question de savoir « qu'est-ce qui se trouve cachée derrière la ferveur religieuse des Congolais ? Est-ce que c'est une expression de la foi ou une réponse motivée par la misère ? »⁽³⁰⁵⁾. Il invite donc le public congolais au discernement afin de faire la part entre la Parole de Dieu et les révélations fracassantes des charlatans.

Il est donc nécessaire pour le peuple d'établir la distinction entre faux et vrais prédicateurs, dans la mesure où beaucoup se font passer, en RDC, pour prophètes avec l'intention de vivre en profitant de la communauté. Des églises qui jonchent quelques quartiers pauvres d'Angola ont été, pour la plupart, fondées par des personnes rapatriées, appelées en Portugais *Regresados*, venues de la RDC. N'ayant pas une qualification qui peut donner lieu à un emploi, ils créent des Eglises, se livrent à l'exorcisme, se font passer pour thaumaturges expérimentant et important leurs pratiques de la RDC en Angola. Bien que les contextes soient quasi différents, ils ne manquent cependant pas d'avoir des clients qui aspirent à trouver dans leurs prestations des réponses aux énigmes de l'existence. Mais ces derniers sont minoritaires, dans la mesure où, la plupart des personnes au chômage sont, en Angola, occupées par de petits négoce de la rue, dont le succès est rendu possible par la circulation de la masse monétaire dans le pays.

Nous sommes donc en présence de deux catégories des serviteurs, en Angola et en RDC : ceux qui se disent prophètes, et ne vivent qu'en profitant de la communauté, dont la RDC bat le record, et ceux qui se disent pasteurs et ne visent que, dans leur prêche, le salut des âmes. Une catégorie dominante en Angola.

La question qui se pose à ce niveau est de savoir comment procéder à distinguer le vrai du faux prophète ? La réponse à cette question est ancienne, et nous vient de la *Didachè*, la « doctrine des douze apôtres », écrite probablement vers la fin du siècle apostolique ou au début du II^{ème} siècle. La communauté a ainsi le droit de mettre à l'épreuve celui qui se dit prophète. Un vrai prophète ne peut, selon la *Didachè*, « dès qu'il demande à la communauté de dresser une table en faveur des pauvres, y prendre part. Il appartient donc à la communauté de lui offrir ce qu'elle peut, sans aucune demande

³⁰⁵Cf. A.S. SIMANTOTO MAFUTA, *La face occulte du Dieu de congolais. Parole de Jésus et révélations de charlatans : comment faire la différence ?* Paris, L'Harmattan, 2012.(voir préface de l'ouvrage).

formulée au préalable de sa part. Qu'il ne prenne rien, sinon le pain pour atteindre l'endroit où il s'établira de nouveau. S'il demande de l'argent, c'est un faux prophète »⁽³⁰⁶⁾. Nous assistons de la part de plusieurs pasteurs en RDC à un contraire de ce que recommande la *Didachè*. Ils se réclament d'une autorité spirituelle justifiée et approuvée par le parler en langues, l'extase et des prophéties basées sur des révélations fracassantes.

Le parler en langues doit être contrôlé et régulé dans l'intérêt du bon déroulement de culte et de l'édification de la communauté. L'apôtre Paul s'élève contre les formes de prophéties humaines construites dans le but de séduire les auditeurs. Cela met en exergue la réflexion du théologien sur le rôle de la prophétie à l'intérieur de la communauté et la présence de l'Esprit ou la manifestation pneumatologique.

La communauté chrétienne congolaise et angolaise est donc invitée au discernement en face de toutes les offres spirituelles qui se présentent à elle (1Th5 :19-22), d'autant plus qu'en matière spirituelle, « les aspirations qui viennent à l'homme peuvent avoir trois origines : humaine, divine et diaboliques. Celles qui viennent de Dieu, inclinent au bien, à la vérité, à l'humilité, à l'obéissance, à la discrétion, à la simplicité et à une véritable liberté d'esprit qui accepte avec joie ce qui est donné. Celles qui viennent du diable peuvent donner l'impression de vouloir le bien mais se révèlent ambiguës »⁽³⁰⁷⁾.

4.3. 5. Accommodation aux injustices sociales générées par la politique et manque d'une articulation théologique devant les problèmes cruciaux de la société

Il s'agit ici de voir le lien qui existe entre la confession de foi de l'Eglise et les situations sociopolitiques malencontreuses vécues dans le sillon du monde, avec un regard spécifique dans le contexte précis d'Angola et de la RDC. La confession de foi est un acte qui engage l'Eglise. Elle est aussi un dire public et responsable qui se prononce sur la place publique, au grand jour devant les audiences neutres, voire hostiles, ou devant les instances politiques, sociales et scientifiques. Le confessant peut passer au jugement et se faire interroger à propos de sa confession. Celle-ci peut entraîner la moquerie ou le mépris, les préjugés ou les sanctions, voire les poursuites, l'emprisonnement et la mise à mort. Nous pouvons nous rapporter au quatrième chapitre qui nous donne des exemples correspondants notamment au sujet du rôle des médias et de la liberté d'expression ou d'opinion en RDC.

³⁰⁶ Cf le paragraphe XI de la *Didachè*,

³⁰⁷ XAVIER LESORT, « Discernement spirituel », in : *Encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Mame, 2009, p.992.

La confession de foi ne se réduit donc pas à une simple déclaration informelle prononcée du bout des lèvres, elle fonde et édifie une communauté nouvelle, elle la maintient en vie, elle la porte et la guide pour en faire sans cesse une communauté des confessants. Elle est la marque de l'Eglise et de l'appartenance à l'Eglise. En tant que témoignage de foi, elle se réfère aux événements et s'explique progressivement à l'occasion de certaines situations qui l'interpellent et la provoquent. Il y a des moments de querelles, de critiques, de répressions politiques, des difficultés et des crises économiques. C'est à ce moment là que l'Eglise peut se lever et prendre position. Confrontée à de tels facteurs, la confession de foi est appelée à s'actualiser. En s'actualisant, elle prend en compte des situations et met l'accent sur les aspects qui font l'objet de débats et de contestations.

L'exemple nous vient, en RDC, de l'Eglise catholique, laquelle, par la bouche du cardinal Laurent Monsengwo³⁰⁸, ne cesse de remettre en cause la gestion actuelle des politiques au sommet de l'Etat. Monsengwo dit incessamment devant les instances sociales et publiques que le peuple congolais se trouve en détresse et pris en captivité par ses propres dirigeants politiques, et les invite à en tenir compte. Le peuple, déclare Monsengwo, « s'est résolument engagé, au moyen des élections, au renouvellement de la classe politique. Mais, force est de voir que tous ses efforts se trouvent bafoués, et que les acquis d'une société qui se dit démocratique sont encore loin d'être une réalité »⁽³⁰⁹⁾. En prenant cette posture, Monsengwo a été l'objet de critique, de calomnie et de colportage proférés contre sa personne au travers des chaînes de radio et de télévisions publiques, de la part des pouvoirs politiques en RDC, se servant de leurs lieutenants.

La réaction provenant du milieu catholique et des chrétiens visant à défendre le Cardinal était forte et rigoureuse, d'autant plus que la RDC est majoritairement catholique. Il s'agit de leur part d'un blasphème et d'une atteinte portée à l'autorité morale qui fait le prestige de la RDC de par le monde. Ces appels ont été entendus, et des critiques médiatisées à son encontre ont immédiatement cessé.

En face de la situation sociopolitique chaotique en RDC, plusieurs déclarations et prises de positions courageuses émanent de la Conférence épiscopale de l'Eglise catholique du Congo. Nous citons entre autres : *J'ai vu la misère de mon peuple*, déclaration officielle rendue publique en 2003. L'épiscopat catholique congolais met à nu la négation de valeurs et de la vie par le sommet de l'Etat et fustige la crise, des pratiques immorales et les pillages d'une rare intensité que connaît, de nos jours, la

³⁰⁸ <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2772p014.xml0/>: voir sur ce site ce que dit le magazine Jeune Afrique consulté le 28 février 2014 sur des prises de position politique de Monsegwo et sa relation avec le pouvoir de Kinshasa.

³⁰⁹ L.MOSENWGO PASSINYA, (Card), *Déclaration faite à Kinshasa au centre Catholique Lindonge à l'issue des élections présidentielles de novembre 2011 en RDC*, Kinshasa, 2011.

RDC. L'Eglise catholique demeure fidèle et constante dans ses prises de positions devant la gestion calamiteuse et la marche convulsive de la société, et dans son engagement pour la recherche du bien-être social du peuple congolais.

Qu'en est-il du Diocèse anglican d'Angola et de la PEAC ?

Le Diocèse anglican d'Angola invite constamment ses fidèles à s'engager personnellement dans l'action politique, socio-économique ou administrative en vue de contribuer, par des voies légales et institutionnelles, à une société angolaise qui soit aussi fidèle que possible à la volonté de Dieu.

En effet, « la nomination de différents cadres à des postes de responsabilité ne relève pas de l'appartenance à une confession religieuse, mais l'analyse des postes de direction en fonction de l'obédience chrétienne est un indicateur pouvant identifier le facteur religieux dominant et le degré d'engagement des laïcs de différentes Eglises dans la *Res publica* »⁽³¹⁰⁾. Interrogeant la réalité du terrain en rapport au nombre des chrétiens qui ont déjà exercé des fonctions ministérielles et législatives dans les deux Eglises, il s'avère qu'en Angola, une femme membre de l'Eglise anglicane est présente à l'Assemblée nationale. Par contre, aucun chrétien anglican n'a été, jusqu'à nos jours, nommé ministre. L'engagement des chrétiens anglicans dans la *Res publica* n'est donc pas perceptible dans la société.

La PEAC les exhorte à la prudence afin que l'Eglise et ses leaders demeurent impartiaux et ne puissent être perçus par les pouvoirs publics comme prenant la part de l'opposition.

De même, aucun fidèle anglican n'a, jusqu'alors, assumé les fonctions de ministre en RDC, hormis la députation, où l'on signale un membre. Or, « si le témoignage chrétien doit pénétrer dans tous les domaines où l'on travaille, il doit y être apporté par les laïcs »⁽³¹¹⁾.

Par opposition à l'Eglise catholique congolaise, dont les membres sont très nombreux dans tous les secteurs de la vie nationale, la hiérarchie et le laïcat de la PEAC et ceux du diocèse anglican d'Angola partagent en commun une attitude passive et controversée en matière d'engagement sociopolitique, car ne faisant preuve d'aucun résultat concret d'un engagement visible et probant pouvant concourir au remodelage des structures sociales aliénantes et des comportements intéressés de dirigeants politiques, les invitant de manière formelle à prendre en compte la cause de plus démunis. Elles se contentent d'émettre de manière naïve et sporadique des colportages à l'encontre de certaines actions de la politique gouvernementale, et ne dénoncent cependant pas au grand jour les décisions

³¹⁰A. MULUMA MUNANGA, « Eglise et la gestion de la Res publica », in : *Revue du CRIP*, Kinshasa, UPC, p.233.

³¹¹K. BLASER, *Repères pour la mission chrétienne. Perspectives œcuméniques*, Paris/Cerf, Genève/Labor et Fides, 2000, p.76.

injustes de l'État, quand bien même ce dernier astreint la communauté à des devoirs incompatibles avec l'intérêt général et le bien-être social.

Pour l'Angola, hormis les inégalités sociales grandissantes et la corruption qui rongent ce pays, nous citons, la démolition, par le Gouvernement, en mai 2009, de plus de 1000 maisons construites dans un quartier de banlieue de Luanda, appartenant généralement aux personnes de basse classe, dont certaines ont trouvé la mort due aux effets psychologiques d'émotion, alors que ce terrain était, en bonne et due forme, loti cinq ans avant par les services compétents du Gouvernement angolais. La raison officielle de cette démolition était la construction sur ce site d'un stade, en prévision du CAN 2010, que l'Angola avait accueilli sur son sol. Or, en matière d'habitat, l'ONU invite, au travers des OMD, les gouvernements des Etats à assurer la sécurité d'occupation, c'est-à-dire de ne pas détruire les constructions faites par les petits peuples dans des sites non lotis. Il faut, au contraire, les aider à les organiser et à les officialiser afin qu'ils en deviennent dûment propriétaires.

En RDC, nombreux sont les cas devant faire l'objet d'une articulation théologique devant les instances publiques de la part de la PEAC : les viols incessants des femmes qui s'accompagnent de l'impunité de la part de l'Etat à l'endroit de ceux qui les commettent, la précarité généralisée, les guerres incessantes à l'Est du pays, les fraudes électorales avérées de novembre 2011. Les services d'assistance sociale de l'État ne développent cependant pas, contrairement à leur finalité, d'attention à soigner les pauvres. La plupart des agents dûment affectés à cela ne sont nullement en contact professionnel direct avec les situations de détresse sociale, et s'affairent, très souvent, dans le cadre de leur profession, à la recherche d'intérêts pour leur propre confort matériel. La PEAC devrait se saisir de toutes ces situations, qu'elle ne doit pas plus longtemps passer sous silence, comme nous le voyons du côté de l'Eglise catholique congolaise qui est plus courageuse. De plus amples informations s'y rapportant se trouvent reprises au chapitre précédent qui traite de la mise en œuvre des OMD par l'Eglise dans ce pays.

A quoi donc est due cette attitude pusillanime de la PEAC et du Diocèse anglican d'Angola ? Il s'agit donc, à notre entendement, d'un manque d'une spiritualité active, de la peur liée à la conservation matérielle de la vie face à la dureté et à la turbulence policière qui n'épargne personne en RDC, et qui attaquent quiconque agit contre les visées du pouvoir en Angola. André Soares en est conscient, et affirme, en conséquence, lors d'un entretien consacré à ce sujet: « Tous les leaders religieux africains, à l'exception de Desmond Tutu, ont d'énormes difficultés de dénoncer les abus du pouvoir politique de leurs pays respectifs. En face de toutes les dérives politiques, nous gardons silence,

car personne ne veut mourir »⁽³¹²⁾. Tutu demeure l'icône qui doit inspirer de nombreuses luttes similaires pour la libération de l'Afrique.

L'accommodation est surtout perçue, en RDC, du côté du président de la plate-forme des Eglises protestantes, Mgr Marini Bodho, qui passe du temps à défendre et à faire légitimer le pouvoir en place auprès des fidèles protestants. Le chapitre précédent nous a fourni plus d'éclairages sur son attitude.

La PEAC tout comme le Diocèse anglican d'Angola, « doivent, dans la lutte pour la justice et la paix, rendre témoignage, lequel ne doit pas seulement être un bavardage inutile ou superficiel. L'Église doit parler là où personne n'ose le faire, là où la vérité est bafouée, là où la vie et la dignité humaines sont mises en danger, et où les possibilités d'un avenir meilleur pour le peuple restent inexploitées »⁽³¹³⁾. Dans les deux cas, la situation se révèle très critique et chaotique, tant en RDC qu'en Angola. Mais les leaders ecclésiastiques de la PEAC préfèrent être très discrets sur le sujet. La situation des femmes violées à répétition dans le Nord et le Sud-Kivu devrait faire l'objet d'une prise de position ferme et ouverte de la part de la PEAC, mobilisant les responsables concernés au niveau de l'Etat afin d'agir sans tergiversation.

L'unique cas probant et rendu public, mais qui n'est pas suffisant, de la lutte de la PEAC contre les violences et les viols faits aux femmes est celui en rapport à l'atelier de Goma tenu du 17 au 18 août 2011, dont un extrait de la déclaration d'Isingoma se trouve repris au quatrième chapitre.

Lors de la déroute de la rébellion du M23 en novembre 2013 face à l'armée régulière appuyée par les forces spéciales de l'ONU en RDC, Isingoma déclare ce qui suit auprès des partenaires de la PEAC :

Chers amis, nous vous remercions pour vos prières. La situation actuelle au Nord-Kivu inspire quand même un espoir au peuple. Les rebelles ont été battus jusque dans leurs bases. Il semble qu'ils ont fui après avoir détruit le reste de leurs armes lourdes et leurs véhicules de combat [...] La défaite du M23 servira d'exemple pour les autres groupes armés qui sont encore sur notre territoire : ougandais, rwandais, burundais. Il y a beaucoup de déplacés⁽³¹⁴⁾.

N'ayant rien de consistant à faire prévaloir sur l'engagement sociopolitique de l'Eglise en rapport à la situation qui prévaut *in illo tempore* en RDC, le leader religieux se propose de jouer le rôle

³¹² A.SOARES, *entretien directif sur la mission prophétique de l'Eglise dans le Sud*, Luanda, 21 octobre 2013.

³¹³ A. WENGER., *op.cit.*, p.158.

³¹⁴ H. ISINGOMA, Correspondance électronique adressée en novembre 2013 à la Communion anglicane sur la situation de guerre en RDC.

de lien avec les partenaires concernant des informations dont ces derniers disposent, bien entendu, au travers de la presse internationale. Bien avant, Mgr Pierre Walhon, Evêque anglican de l'Eglise épiscopale américaine basée à Paris, avait déjà envoyé un message dans toute la Communion anglicane contenant des informations claires sur la situation en RDC. La politique congolaise, déclare Philémon Lukiana, Député et Professeur des Relations internationales à l'Université de Kinshasa, est plus suivie à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. La direction de l'Eglise aurait dû envoyer des informations, de quelconque portée fussent-elles, sur des actions de l'Eglise en rapport à la situation qui prévaut en RDC.

C'est donc une preuve de plus de voir que, bien que soucieux de contribuer à la recherche de la paix dans leurs pays respectifs, la plupart des ecclésiastiques africains ajustent l'Eglise et l'accommodent aux circonstances. Il y a lieu d'affirmer que leur invitation à la prudence, à laquelle nous avons fait mention précédemment, se fait donc aux dépens de la vérité qu'ils détiennent sur la situation en cause dans le pays.

Cependant, il convient de signaler qu'en date du 1^{er} décembre 2013, la PEAC en collaboration avec l'Eglise anglicane du Burundi et celle du Rwanda d'une part, et les Eglises catholiques de ces trois pays de l'autre, agissant sous l'égide de « l'Association de la Conférence Episcopale d'Afrique centrale » (ACEAC), lancent, à Goma, ville meurtrie, une « Campagne œcuménique pour la réconciliation, la justice et la paix dans la région des Grands Lacs ».

La paix dans les Grands Lacs, déclare Fridolin Ambongo, Evêque et Président de la Commission « Justice et Paix » de l'Eglise catholique de la RDC, « est une initiative conjointe de l'Association des Conférences épiscopales catholiques de l'Afrique centrale (ACEAC) et les Collèges des évêques de la Province de l'Eglise anglicane du Congo, celle du Burundi et du Rwanda. Elle est ouverte à toutes les dénominations qui veulent adhérer aux objectifs de la justice, de la paix et de la réconciliation dans la région des Grands Lacs, dans les perspectives de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise »⁽³¹⁵⁾.

Lors d'une interview qu'il avait accordée sur le sujet à Amanda, un agent de *Christian Aid*, Isingoma donne la vision de son Eglise en ces termes :

L'Eglise anglicane du Congo a commencé à aider et à plaider en faveur des victimes de la guerre avant l'arrivée de cette coalition à l'existence. Nous avons participé à des tables rondes à Lambeth Palace au Royaume-Uni où nous avons partagé un certain nombre de points avec les

³¹⁵ F. AMBONGO (Mgr), *Conférence de presse sur l'initiative conjointe des Evêques catholiques et anglicans pour la paix dans les Grands Lacs*, Kinshasa, Centre interdiocésain, 5 décembre 2013.

dignitaires du monde entier, tels que le ministre d'Etat du Royaume-Uni, l'Honorable William Hughe, et d'autres. Dans toutes nos discussions, le point focal est la situation de l'insécurité persistante en République démocratique du Congo et ses conséquences [...] Toutefois, compte tenu de la taille de notre Eglise, qui est l'une des Eglises minoritaires dans la RDC, mais internationalement connue grâce à la Communion anglicane, nos actions n'ont pas été estimées. Nous avons certainement besoin de joindre les mains avec l'Eglise catholique romaine, la plus grande et la plus influente en RDC, pour compléter nos actions de manière à avoir un impact remarquable dans la vie des vulnérables⁽³¹⁶⁾.

Les causes profondes de guerres et de troubles qui perturbent la paix trouvent, dans les Grands Lacs, leurs racines dans la politique. Fort est donc de constater que ces initiatives conjointes des Eglises, ne visent, pour la PEAC, aucune formulation publique de nature à attirer l'attention des politiques vis-à-vis des responsabilités qui sont les leurs. La plupart des actions envisagées se focalisent sur les soins des vulnérables et la moralisation de la population passive et innocente. Ce qui porte d'emblée à croire que les résultats qui en découleront seront artificiels et d'un impact éphémère.

Abordé par nous au sujet de l'Angola, André Soares pense que « la prière faite lors de chaque culte dominical en faveur des autorités politiques angolaises incrédules constitue pour l'Eglise une marque spécifique dans sa lutte devant les amener, avec l'aide de Dieu, à privilégier, avant toute chose, l'intérêt général dans l'exercice de leur fonction»⁽³¹⁷⁾. Non que nous voulions mettre en cause la puissance transformatrice de la prière ; mais Soares sait que pour être efficace, la prière mérite d'être associée à des actions pratiques. Ainsi, il devrait, en sa qualité de leader ecclésiastique, être une sorte de source pouvant inspirer les autorités politiques angolaises quant aux valeurs morales permettant la mise sur pied d'un modèle d'organisation sociale compatible avec les conditions concrètes d'existence humaine. Il devrait en être de même pour Isingoma en RDC.

Somme toute, le Diocèse anglican d'Angola, tout comme la PEAC, à l'instar de toute autre Eglise, ont, au travers de leur fonction éthique, le droit de dépasser leur propre limite afin de pénétrer dans le monde politique et économique, car ces derniers ne constituent pas un champ d'activité humaine qui soit indépendant, un territoire autonome soustrait à la volonté de Dieu ou une espèce de spécialité réservée à une catégorie de personnes.

5.3.6. Manque d'une spiritualité rationnelle et agissante, et défection dans la foi de la part de certains fidèles, voire des prêtres

³¹⁶ H. ISINGOMA (Mgr), Interview accordée à *Christian Aid* sur les initiatives conjointes des Anglicans et des Catholiques pour la paix dans les Grands Lacs, Kinshasa, 15 décembre 2013.

³¹⁷ A. SOARES, 57 ans, Evêque d'Angola, interview faite à Luanda en date du 25 août 2010 au sujet de la paix en Angola.

La PEAC, au lieu d'évangéliser les non convertis, dans la plupart de ses diocèses, à l'instar de Kinshasa, cherche à attirer les membres par des avantages. L'évangélisation a été, pendant très longtemps, dans la plupart des diocèses de la PEAC, basée sur des promesses matérielles, notamment les bourses d'études, emploi et voyages, faites aux nouveaux adhérents, que l'on tenait, à tout prix, à convertir à l'anglicanisme.

En face de leur misère, bien des personnes en RDC, comme partout dans le Sud, voient en Jésus leur rempart. Pourtant, comme le souligne John Stott, « quand les hommes réclament Jésus, bien souvent le Jésus qu'on leur présente n'est pas un grain vivant, mais du riz décortiqué et congelé, nettoyé, prêt à être mis sur le plat, mais qui ne germera pas. Toutes les racines qu'il aurait plongées dans la terre ont été enlevées [...] Il ne satisfait que des besoins religieux de l'homme ⁽³¹⁸⁾. C'est donc ce qui se fait dans la PEAC en matière d'évangélisation. S'inspirant de John Stott, il convient, à ce stade, que la PEAC sème le grain dans la terre de telle façon qu'il meure, puis germe et donne du fruit.

Parvenus à l'évidence que la promesse ainsi faite ne constituait qu'un attrait, beaucoup de fidèles convertis de la sorte ont, finalement, fait défection. Ce qui occasionna, d'une part l'extinction de certaines paroisses, et de l'autre, la décroissance de celles qui survivent jusqu'à nos jours. Au nombre des paroisses fermées, on note, entre autres, la paroisse de Selembâo, laquelle, dès sa fondation en 1986, comptait 250 membres. Tandis que la décroissance se trouve manifeste dans toutes les paroisses, surtout à Kinshasa, la capitale.

Certes, proclamer l'Evangile n'est pas difficile, mais au regard de la sollicitude piétiste et du foisonnement des sectes en RDC, réunir les gens autour de la Parole pour les amener à Christ, suppose avant tout la mise en œuvre des pratiques devant développer leur attention et leur spiritualité. La liturgie aurait, ici, à notre sens, un rôle fondamental à jouer. Qu'en est-il alors de celle de la PEAC ?

La liturgie constitue la synergie entre la conversion du croyant et son intégration dans l'Eglise. Grâce au culte célébré dans des langues locales, par les chants et les danses, au travers des formes créées par la tradition et la création contemporaine des fidèles, la foi se régénère et pénètre au cœur de la vie humaine.

Cependant, calquée sur le modèle de l'Eglise d'Angleterre, la liturgie de la PEAC n'accorde pas un progrès significatif à l'Eglise qui a vocation à croître en qualité et en quantité. Sa léthargie est l'une

³¹⁸ J. STOTT, *Mission chrétienne dans le monde*, Lausanne, GM., 1975, p. 92.

des causes de la désertion imprévisible de certains fidèles fascinés et attirés vers les sectes extatiques, prophétiques et exhibitionnistes. Fidèle Dirokpa fustige la liturgie de la PEAC et suggère que « dans la démarche pour redynamiser les cultes de la PEAC, il faut que soit structurée la liturgie de manière qu'elle suscite l'intérêt des participants »⁽³¹⁹⁾.

La PEAC doit s'appropriier le néologisme « *aggiornamento* » de Jean XXIII en 1962 lors du concile Vatican II, préconisant que le culte de l'Eglise soit adapté à l'évolution contemporaine du monde et aux différentes réalités locales.

En RDC, beaucoup de personnes pauvres aspirent à une compensation au ciel du bonheur perdu par des conditions difficiles d'existence sur la terre. Se trouvant à la quête spirituelle d'une issue heureuse à leur misère, les Congolais se confient aux prophètes de toute tendance et vagabondent d'une Eglise à une autre. Il y a donc prolifération des Eglises et des prophètes dont le message tourne autour de la guérison spirituelle, de l'eschatologie et de la prospérité, se servant abusivement de la naïveté des pauvres et du message biblique, selon lequel « celui qui donne, il lui sera rétribué au centuple ».

Des homélies dominicales et particulières abordent constamment des thèmes portant sur la vie, la mort et la vie dans l'au-delà ou au ciel. Ce qui rend, d'une part, vivante la foi et la réception du message évangélique auprès d'un grand nombre de croyants, mais également fait surgir une spiritualité déracinée de la réalité, et d'autre part, induit certaines personnes au scepticisme quant à la bonté et à l'existence de Dieu, s'interrogeant pourquoi, lui qui est de nature miséricordieuse et compatissante, laisse les hommes et les femmes créées à son image et à sa ressemblance dans la misère. Accablées par la pauvreté et fatiguées à l'issue d'un long cheminement dans la prière sans incidence vitale majeure, certaines personnes font, face à la persistance de leur situation misérable, défection dans la foi. Au nombre de ces personnes, on signale notamment en RDC, certains pasteurs.

De toute évidence, il y a ambivalence, dans la mesure où la pauvreté matérielle incite aussi « la plupart des Congolais à des prières intenses, à reléguer le travail au second plan. Ils pensent que leur bénédiction serait verrouillée par une certaine force spirituelle négative, et que, par conséquent, il fallait procéder à débloquent la situation au moyen des prières. Ce qui est à la base des Etats-Majors spirituels³²⁰. Quand bien même le médecin confirme que c'est le paludisme, la tuberculose ou le SIDA qui fait souffrir un proche familial, le Congolais est difficilement convaincu et accuse toujours l'oncle

³¹⁹ F. B. DIROKPA, Thèse citée, p. 187.

³²⁰ Néologisme issu de la théologie africaine pour désigner les permanences qui s'effectuent dans les Eglises où les pasteurs reçoivent incessamment les personnes en consultation spirituelle et prient pour leurs différentes situations.

ou le voisin de sorcier »⁽³²¹⁾. Le message chrétien a, en RDC, pour point d'interjection, détresse, lamentation individuelle ou collective des chrétiens face à la misère galopante et à la situation de guerre incessante dans le pays.

Dans la PEAC, on signale même de cas de désertion de quelques prêtres. A la base, se trouve la souffrance. Isingoma le reconnaît et le déclare incessamment en ces termes : « La souffrance ou la faim a toujours été l'une des causes de désertion des prêtres dans la PEAC »⁽³²²⁾.

Qu'en est-il de la situation en Angola ?

De même en Angola, les Eglises, notamment des sectes, se livrent en compétition et se comportent comme des prestataires de service, que les adhérents soumettent à l'analyse critique au regard de leurs aspirations existentielles. Du côté des Eglises traditionnelles angolaises, les prédications sont, en général, adaptées à des circonstances diverses, notamment la paix durable, la réconciliation et le non retour des guerres vécues par le peuple. Elles expriment avant tout la gratitude de leur foi en Dieu, leur confiance en l'Eternel des armées qui les a délivrés des situations malencontreuses liées à la guerre civile, contrairement à celles de la RDC, qui invitent instamment le peuple à la persévérance et à l'espérance en dépit des difficultés du moment, et à fixer leur regard vers l'horizon éternel.

Cependant, pour toute l'Eglise du Sud, le message chrétien a généralement pour point focal l'action de grâce au regard de bienfaits reçus de Dieu. L'Eglise et sa liturgie constituent, en définitive, le lieu privilégié où s'expriment la joie et les émotions profondes de l'homme en rapport aux situations existentielles, aux sublimes interrogations de la vie, dont les réponses relèvent uniquement de la divine providence. Mais les conséquences éthiques ne sont pas faciles à vivre.

4.3.7. Ethique chrétienne basée sur la solidarité et l'entraide entre les membres de l'Eglise

Le mot éthique vient du grec *ethos*. Aristote s'est saisi du concept *ethos* en lui donnant une actualité nouvelle au sens de la morale qui, du reste, consiste à former le caractère. En cela, l'éthique consiste à acquérir de bonnes habitudes et à éviter les mauvaises. Un *Ethos* est donc l'ensemble des normes éthiques qui règlent l'activité sociale dans un milieu donné. On peut ainsi parler de l'éthos des avocats, des professeurs, etc. Pour le cas de figure, il s'agit de l'éthos des chrétiens, membres d'une paroisse déterminée.

³²¹ Cf. YOSSA WAY, « L'Eglise anglicane du Congo en quête d'une spiritualité promotionnelle de l'homme et de tout homme », séminaire animé à l'occasion de la 7^{ème} session ordinaire du synode provincial de la PEAC, Kinshasa, Juin 2012.

³²²H. ISINGOMA, Discours prononcé lors du synode provincial de la PEAC, Kinshasa, Juin 2012.

Face à la pauvreté, les chrétiens ont cultivé une solidarité qui se veut opérationnelle et très active entre les membres appartenant à une même paroisse. Cela est visible dans la manière dont ces derniers se rendent mutuellement visite à domicile, et compatissent en cas d'une situation de détresse qui pourrait être signalée auprès de l'un de leurs. C'est notamment le cas lors de maladies ou de décès. Cette solidarité se matérialise à la fois sur le plan spirituel et matériel. On assiste constamment à des cas où les membres du groupe portent dans la prière l'un de leurs qui se trouve dans une quelconque situation d'infélicité matérielle, psychologique ou sanitaire. A la prière s'ajoutent, très souvent, des aides matérielles ou financières accordées par le groupe à la personne en souffrance.

Cet ethos est expérimenté dans l'Eglise, tant dans la PEAC que dans le Diocèse anglican d'Angola, voire ailleurs, et dans d'autres Eglises dans le Sud. Fort malheureusement, cette pratique, louable fût-elle, se trouve affectée par le tribalisme et par une attitude de préférence sélective dans l'Eglise. Que voulons-nous dire ou exprimer par là ?

La personne chargée de mobiliser l'attention des fidèles sur la situation qui mérite de l'aide auprès d'un membre en détresse se trouve, en première lieu, être le pasteur, voire le président du comité paroissial. Mais très souvent, on voit surgir, dans toutes les paroisses, des groupuscules entre les membres, formés sur la base de l'appartenance tribale, régionale, ou en raison d'avoirs financiers. Le pasteur et l'ensemble du comité paroissial accordent et mobilisent plus d'attention en faveur de cette catégorie de personnes. Cette attitude génère, dans la plupart des paroisses en RDC, et en Angola, la politique de « deux poids deux mesures », de discrimination et d'injustice au sein d'une même paroisse et de l'Eglise.

Dans la PEAC, en outre, il y a des cas où les fidèles d'une paroisse refusent de recevoir un pasteur qui y est pourtant affecté par l'Evêque, parce que celui-ci ne fait pas partie de leur expression linguistique tribale. Tel fut le cas du pasteur Antonio Nzuzi Funsu, de nationalité angolaise. Ce dernier était arrivé en RDC aux environs des années 1970 par la force des événements de l'histoire liée à la guerre civile angolaise. Ordonné prêtre anglican en 1998, il fut affecté dans une paroisse à Kinshasa, laquelle se situe dans un quartier où la majorité fait partie de la tribu Yaka³²³. La PEAC ayant également à Kinshasa des pasteurs qui appartiennent à cette tribu, les chrétiens refusèrent la présence du pasteur Nzuzi et réclamèrent officiellement « leur » pasteur, moyennant une pétition adressée à l'Evêque.

³²³ Le Yaka est une tribu qu'on trouve dans la province de Bandundu en RDC. Faisant l'exode rural, cette population se trouve majoritairement dans un quartier appelé Camp Luka à Kinshasa, capitale de la RDC.

Pendant tout le temps qu'il avait passé dans cette paroisse, Nzuzi n'a bénéficié d'aucune attention de la part de ses fidèles.

Des cas discriminatoires similaires se reproduisent, sous d'autres formes, en Angola, spécialement dans la Diocèse anglican, dont la plupart des membres sont originaires d'une même province : Uige. Soulignons en passant que cette situation est due à la répartition territoriale du pays en différentes zones missionnaires ou ecclésiastiques du temps de l'implantation de l'Eglise par les missionnaires vers la fin du XIX et au début du XXème siècle.

Il y a des paroisses, dans le Diocèse anglican d'Angola, où l'on trouve deux ou trois prêtres sous la supervision d'un titulaire. On assiste à des cas, où ce dernier reçoit en coulisse, et ce, à l'insu des autres, des aides financières de la part du comité paroissial, dont le président, nommé par lui, est délibérément une personne de son obédience.

Somme toute, les prêtres et les fidèles qui usent, dans l'Eglise, de cette pratique de « deux poids, deux mesures », doivent être tenus pour rappel que cela est en contradiction avec l'Evangile du Christ, dont ils sont porteurs et annonciateurs. La Bonne Nouvelle du Christ est celle selon laquelle Dieu en Christ a brisé les murs de la division entre Lui et les hommes, et pareillement entre les hommes eux-mêmes, et concède un contenu nouveau à des formes antiques de la vie, à l'instar de celles décrites ci-dessus. Cela étant, nous passons maintenant de ces facteurs difficiles à ce qui apporte des possibilités positives faisant évoluer la mission de l'Eglise dans les deux pays.

4.4. Conclusion d'étape

A la lumière de ce qui précède, nous constatons que ces pays font face :

- à des enjeux financiers et sociaux (points 1 et 2) ;
- à des pressions politiques dans l'Etat comme dans l'Eglise (points 3, 4, 5) ;
- à des manques profonds dans l'estime de soi, dans la compréhension de la dignité et de l'intégrité humaines des personnes (points 6 et 7).

Ainsi, la pauvreté exerce un effet destructif :

- sur les communautés et les réalités sociales, dans l'Etat, entre les Etats, dans les villes et villages et entre eux, dans les paroisses et entre elles. Ceci fait crier vers un besoin de JUSTICE ;
- sur les relations entre les Eglises, divisées selon les confessions mais aussi selon les ethnies et les langues, et également dans la communion mondiale selon les richesses et les pouvoirs qui en découlent. Ceci fait aspirer à un besoin de SOLIDARITE et d'UNITE ;

- sur les communautés de vie, les couples, les familles, les tribus, divisés du fait du manque de vivres et d'espérance, qui en appelle à un besoin de CONFIANCE et de RECONCILIATION sur les individus qui se dévalorisent eux-mêmes par des comportements d'addiction, de malhonnêteté, de violence ou de recherche de profit. Ceci manifeste le besoin fondamental d'ESPERANCE, d'INTEGRITE et de DIGNITE. A ce niveau, la question qui se pose est celle de savoir comment la mission anglicane peut-elle y répondre au mieux ? Ce sera l'objet de notre chapitre conclusif.

Chapitre 5 : DES PROPOSITIONS THEOLOGIQUES POUR LA MISSION ANGLICANE EN ANGOLA ET EN RDC

Ce chapitre focalise l'attention sur le souci particulier de la personne et des communautés ecclésiales. La question majeure qui guide nos réflexions dans le développement du présent chapitre, est celle de savoir comment la mission anglicane peut répondre le plus adéquatement possible aux besoins auxquels aspirent les personnes et les communautés, compte tenu du contexte dans lesquelles elles vivent. Il s'agit notamment des besoins : de la justice et de la confiance ; de la solidarité et de la réconciliation ; d'unité et d'espérance ; d'intégrité et de la formation au respect du prochain ; de la dignité et de la conversion intérieure et spirituelle de l'être humain. Pour traiter ces points, nous sommes, d'entrée de jeu, parti explorer ce que dit la théologie en général, et africaine en particulier, sur ces questions et ces besoins. Nous nous sommes également servi des interviews, de nos connaissances transversales et de notre expérience personnelle.

5.1. Justice et confiance : l'Eglise solidaire de ceux qui n'ont pas de pouvoir

La justice désigne « l'idéal d'une distribution équitable des avantages que l'on tire de la vie en société et des charges qu'elle impose. Le rôle de chacun détermine ses obligations vis-à-vis des autres et ce qu'il peut attendre d'eux et de la société en général»⁽³²⁴⁾. Pour s'exercer, la justice prend en compte l'altérité, et suppose une multiplicité dans une unité harmonieuse. Comprise de cette manière, la justice vaut tant pour le bonheur social, l'harmonie de la cité que pour l'équilibre intérieur du corps humain. Dans le livre IV de la *République*, Platon estime que la justice et le bonheur sont analogues, dans la mesure où la justice fait certainement appel au bonheur, et vice-versa. Cela étant, la justice est l'une des vertus fondamentales de la politique et de toute administration. Elle attire la confiance du peuple sur les institutions.

En ce qui concerne le fonctionnement harmonieux de la cité, source de la cohésion sociale, cette vertu est principalement exigée du gouvernement des Etats, et de la part de ceux qui, dans des entreprises publiques et privées, ont en charge la gestion du personnel. La justice est aussi l'œuvre de tout individu de savoir s'ajuster dans la société, trouvant dans la multiplicité la place qui lui revient afin de bien y jouer le rôle auquel il est appelé. Le contraire serait porteur du désordre, de l'anarchie au sein

³²⁴ J.PORTER, « Justice », in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007, p.741-742.

de la société, et mettrait à mal la paix sociale ou civile. C'est cette attitude que la plupart des critiques constatent et déplorent auprès de beaucoup de dirigeants africains.

Quelle peut donc être la position de l'Eglise africaine face aux injustices qui se signalent partout dans le continent ? L'Eglise africaine se trouvant aux prises avec le problème de survie, prend souvent la part des riches, et abandonne souvent les pauvres, ainsi devenus victimes de l'injustice, parce qu'ils sont faibles et n'ont aucun pouvoir. « Elle s'arrange du côté des puissants et des riches. Elle est prisonnière des intérêts politiques temporels ; elle n'est pas libre et indépendante. En conséquence, elle n'est pas loyale : elle proclame les valeurs fondamentales du royaume : l'amour et la justice, mais en réalité elle poursuit et se préoccupe des objectifs temporels de ce monde. Le spirituel sert d'alibi »⁽³²⁵⁾. Telle est une critique générale de l'attitude des Eglises en Angola et en RDC, critique venue des évêques africains eux-mêmes, conscients pourtant que certains prêtres et évêques sont très engagés pour la justice.

Ces analyses se trouvent être partagées par Jean-François Bayart, politologue français et spécialiste des politiques sociales africaines. Les Eglises africaines, dit-il, ont forgé une culture axée sur « la politique du ventre »⁽³²⁶⁾. Face aux difficultés liées à l'existence, les pasteurs affichent un comportement mitigé dans l'exercice de leur fonction. Ce n'est donc pas surprenant, renchérit sarcastiquement G.Mbukamundele, théologien congolais, de voir que lors de la célébration eucharistique, les célébrants cherchent, en même temps, à proclamer le mystère relatif aux finances en clamant « qu'il est grand ce mystère »⁽³²⁷⁾ ! Les analyses de Malula, premier cardinal de la RDC, contenues dans son article intitulé « Essai du profil des prêtres à l'an 2000 au Zaïre (RDC) », se montrent révélatrices et éloquentes à ce sujet. Malula déplore dans la nouvelle génération sacerdotale « la recherche exagérée de l'argent, des aises, de la vie facile, la soif du pouvoir. On constate en effet, chez les jeunes prêtres, une trop grande préoccupation pour l'argent. Le démon de l'argent est rusé; il peut s'infiltrer même dans l'usage des choses saintes. Dans l'histoire de l'Eglise, nous connaissons des exemples de simonie »⁽³²⁸⁾. L'apport de Malula consiste en ce qu'il présente avec acuité, au travers de son article, le défi de la pauvreté et de la crise économique dans la mission.

De nos jours, un certain nombre d'initiatives missionnaires ou pastorales, qui exhibent des signes de piété, contiennent toujours des motivations liées à la poursuite d'intérêts matériels personnels. Au

³²⁵ COTTIER cité par M. CHEZA, *les Evêques d'Afrique parlent*, Paris, Centurion, 2003, p.62.

³²⁶ J.F. BAYART, « Les Eglises chrétiennes et la politique du ventre », in *Politique africaine*, N°35, 1989, p.51-67.

³²⁷ G. MBUKAMUNDELE, « les prêtres diocésains dans les jeunes églises africaines », in *Prêtres diocésains*, Kinshasa, 1990, p.418.

³²⁸ J. MALULA cité par J.F.BAYART, « Les Eglises chrétiennes et la politique du ventre », in *Politique africaine*, N°35, 1989, p.3.

fond de la misère et du désespoir populaire, les Eglises protestantes en Angola tout comme en RDC, parmi lesquelles la PEAC et le Diocèse anglican d'Angola, brandissent leur apolitisme. Elles assistent, impuissantes, aux entraves existentielles générées et suscitées par les gouvernants. Elles gardent à l'esprit que la solution réside dans la prière, et, par conséquent, y invitent instamment les peuples. Profitant de cette attitude des Eglises protestantes, les autorités politiques, à leur tour, rappellent, constamment aux Eglises, le passage de Mt 22: 21 qui recommande de « rendre à César, ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu ». Un silence sournois s'installe, et aucune mention n'est faite en public sur les extravagances des hommes au pouvoir, tant en RDC qu'en Angola.

Toutefois, y-a-t-il des actions en lien avec la justice entreprises par les Eglises africaines ?

Face à la situation en cause, la voix prophétique se lève très souvent du côté de l'Eglise catholique africaine, notamment celle de la RDC, agissant sous l'égide de la Conférence Episcopale catholique du Congo. Devant la crise galopante et la crispation permanente de la situation socio-économique en RDC, la Conférence épiscopale catholique du Congo invite le peuple à tenir *bon dans la foi*, et rappelle aux dirigeants politiques leur responsabilité envers le peuple. Il s'agit d'une interpellation à l'attention de la nation tout entière, incluant des recommandations aux politiques, aux religieux et aux partenaires extérieurs de la RDC. A tous les ministres de la Parole, il est recommandé de rendre à l'Evangile un témoignage sincère et dépouillé d'hypocrisie.

Les Evêques catholiques ont rédigé un mémorandum en 1993, qui fait un constat amer sur l'ampleur du tribalisme en Afrique, lequel favorise la corruption, la mauvaise gestion, l'impunité, le clientélisme et le non respect du bien commun au sein de la société. De ce fait, les prélats catholiques recommandent aux religieux d'être « à même de se placer de manière visible et ostentatoire du côté de la vérité et de la justice, quand bien même une telle prise de position serait contraire et opposée à celle d'un leader politique appartenant à sa famille ou son ethnie »⁽³²⁹⁾.

Mais dans ce mémorandum, les Evêques sont encore allés beaucoup plus loin, en parlant de « l'assassinat de l'Etat » congolais par ses propres dirigeants ! Auprès d'un grand nombre de leurs compatriotes congolais, ils constatent avec amertume une volonté délibérée de se départir de l'option de changement choisi par le peuple lors des élections qui se sont successivement tenues dans le pays. Les évêques renchérissent en disant que « beaucoup de politiciens contribuent à altérer, à faire pourrir et amplifier la situation en vue de s'en servir en maintenant une main musclée sur les pouvoirs. Certains

³²⁹Cf. CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *Tenez bon, mémorandum adressé au président de la République, aux partenaires et au peuple congolais*, Kinshasa, 1993.

compatriotes voient dans cette situation de crise un tremplin pour avoir accès au circuit réduit du pouvoir. Par contre, le peuple se trouve abandonné et réduit aux débrouillardises. Des instances publiques devant assurer la solidarité nationale se révèlent incapables et inopérantes au profit des organisations partisans mises sur pied »⁽³³⁰⁾.

Aux instances économiques et celles liées à la gestion financière, l'Eglise catholique au Congo demande incessamment « d'améliorer le rendement de leur prestation, qui pourrait passer par l'assainissement de leur personnel et de leurs conditions de production et de contrôle. Elles doivent éviter de faire constamment recours au blanchiment d'argent. La commercialisation illégale des matières premières, l'existence des lobbies officiels et illégaux concourent au dysfonctionnement et à la désorganisation du système économique et bancaire d'un certain nombre des pays africains. Il convient donc de mettre fin à ces pratiques qui contribuent à l'appauvrissement du pays et de son peuple »⁽³³¹⁾.

Quant à la population, il lui est demandé de s'organiser afin qu'elle tienne bon, en dépit des difficultés du moment, en renforçant la cohésion nationale, l'esprit de compassion, le sens du partage et de la solidarité. Ceci peut se matérialiser dans « le partage mutuel du gâteau, de biens et de services, dans l'exécution massive et collective de travaux d'intérêts communautaires, à l'instar de la salubrité publique, la construction des écoles et des hôpitaux »⁽³³²⁾. En dépit d'esprit de représailles de la part des politiques, le peuple doit, en Angola tout comme en RDC, demeurer vigilant et très critique à l'égard de toute sollicitude politicienne et de tout discours politique attrayant mais trompeur. La plupart des politiques mettent en place des associations tribales et ethniques. L'attention du peuple est donc attirée vers l'esprit de discernement. Les partenaires extérieurs sont ici invités à privilégier des relations de bon voisinage dans le respect des aspects devant concourir au bien-être de la population africaine plutôt de soutenir le régime despotique désapprouvé par le peuple qui vit au quotidien ses méfaits de l'intérieur.

C'est pourquoi, dans leur rapport avec les Etats, nous proposons que les Eglises mettent davantage, dans une perspective œcuménique, l'accent sur *la solidarité politique*, celle qui est comprise comme étant un modèle politique incitant les gouvernants à se considérer soi-même et tous les citoyens d'une nation comme des personnes endettées, lesquelles sont toutes dans une relation d'interdépendance.

Systématisée par Paul Ricœur dans son ouvrage, *soi-même comme un autre* (Seuil, 1990), cette conception remonte à Léon Bourgeois, Prix-Nobel de la paix en 1920, et l'un des concepteurs de la

³³⁰Cf. CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *tenez bon, mémorandum adressé au président de la République, aux partenaires et au peuple congolais*, Kinshasa, 1993.

³³¹Cf. CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *tenez bon, mémorandum adressé au président de la République, aux partenaires et au peuple congolais*, Kinshasa, 1993.

³³²C.f. CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *J'ai vu la misère de mon peuple*, Kinshasa, 2003.

Société de Nations (SDN), et Charles Gide, économiste français. Ils étaient à la fois des penseurs et des acteurs politiques. Ils considèrent que tous les citoyens d'un Etat, voire du monde sont en interdépendance. Sous cet angle, il convient que « ceux qui ont assez des ressources puissent aider les autres par le biais des impôts et d'autres moyens. Nous sommes endettés dès notre arrivée au monde et sommes ainsi redevables à nos devanciers, à ceux qui nous ont précédés, eux qui ont dépensé et dispensé de leurs énergies physiques et financières et autres en aménageant pour nous des pays, des meilleurs espaces, où il fait beau vivre, avec des conditions et infrastructures à entretenir »⁽³³³⁾.

Ainsi, nous suggérons que les Eglises, au travers de leur message et des rencontres programmées, puissent rappeler constamment aux politiques de bien utiliser cette dette pour qu'elle profite aussi à la génération future. L'objectif du courant solidariste est, comme le souligne Frédéric Rognon, qu'il n'y ait pas des laissés pour compte, et que ceux qui souffrent méritent l'attention des autres. Ainsi, sur le plan national, les institutions politiques, et sur le plan international, les organisations internationales, à l'instar de l'ONU et ses agences, ont pour finalité de faire reculer le mal, et chercher à parer de manière la plus large et efficace aux conditions inadéquates de vie qui affectent les personnes souffrantes, tâche généralement dévolue aux institutions politiques et organismes internationaux. Il s'agit donc ici non seulement de la solidarité, mais aussi de la morale dans la politique. La dernière se révèle inopérante et dysfonctionnelle sans la première.

Sur ce point, nous proposons que les Eglises nationales puissent, auprès des entreprises publiques et privées qui méprisent les droits des travailleurs, apporter le message selon lequel leur performance se réalise à partir du moment où les droits de travailleurs sont pris en compte. Grâce à cela, ils vont pouvoir travailler de manière consciente en vue d'accroître le rendement de l'entreprise, l'inverse n'est pas possible. Comment y parvenir ? Des affiches, des messages radiotélévisés, des séminaires et conférences scientifiques programmés portant sur l'éthique et l'entreprise, etc., peuvent concourir à matérialiser cet idéal. A ce niveau, les Eglises nationales peuvent bénéficier, par le biais de la coopération ou du partenariat, de l'appui logistique de la part des Eglises du Nord. Au regard de l'adage selon lequel « nul n'est prophète chez soi », les Eglises nationales dans le Sud peuvent faire venir du Nord des spécialistes sur des thèmes à développer, en lien avec la justice, la confiance, l'estime de soi. De cette façon, l'Eglise et le gouvernement demeureront, chacun en ce qui le concerne, solidaires avec les pauvres et ceux qui n'ont pas de pouvoir.

³³³ Ce paragraphe s'inspire des enseignements de Frédéric ROGNON sur le *Sujet souffrant, agissant*, nous dispensés dans le cadre de Master Ethique au Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique (CEERE), de l'Université de Strasbourg.

5.2. Solidarité et réconciliation : la diaconie et le message chrétien fondé sur les pierres d'attente

Se situant dans le prolongement du point précédent, la solidarité entre les humains trouve ses assises dans l'unité et l'égalité de la création, et de leur vocation rédemptrice accomplie par Jésus-Christ. De notre temps, affirme B.Sesboüe, « le devoir de solidarité doit s'exercer en faveur des peuples sous alimentés, d'un développement solidaire de l'humanité, selon l'option préférentielle pour les pauvres »⁽³³⁴⁾. J.-J.Demouveau, qui a consacré un article sur ce concept dans *Les cahiers du christianisme social*, n°12, fait savoir que « la solidarité au sens prophétique sera de dénoncer la dépendance découlant de la domination de l'homme par l'homme ». Dans cette perspective, la solidarité manifestée à l'endroit de pauvres ne peut se limiter à leur accorder ce qu'on a, mais surtout ce qu'on est. Être solidaire aux pauvres c'est se mettre ensemble avec eux ou prendre leur place dans la lutte pour leur relèvement social. Cela implique aussi bien une dimension prophétique de la mission que la diaconie de table, et se trouve être le leitmotiv des ministères spécialisés et de la « théologie des pierres d'attentes » au sein de l'Eglise africaine. Cette théologie a été systématisée dans les années 1920 dans les Eglises africaines. Il s'agit « d'adapter le mieux possible les pratiques de l'Eglise évangélistique à la vie socioculturelle des peuples africains et de présenter le dogme de l'Eglise de façon à le rendre accessible au peuple »⁽³³⁵⁾. Avec la solidarité, on se rend compte que la société humaine n'est pas seulement faite de devoirs et de droits, mais également et surtout des relations de miséricorde, de compensations, de gratuité et de communion.

Dans l'Eglise anglicane, les ministères spécifiques ou spécialisés sont ceux qui dépassent les structures ordinaires d'une paroisse (Lambeth 2008). Il s'agit notamment des prêtres et des diacres affectés en qualité d'aumôniers dans les hôpitaux, les prisons, les camps et services militaires, les écoles et les universités, les champs de bataille, les campements des réfugiés et des déplacés de guerre, pour ne citer que ces exemples. Les divers services accomplis par des laïcs au travers de différentes agences missionnaires entrent également en ligne de compte des ministères spécialisés, dont le fondement est de soutenir les actions diaconales et kérygmatisées de l'Eglise, surtout dans le Sud. Des affirmations bibliques tirent leur cohérence et leurs lettres de noblesse de la possibilité de voir et de vérifier leur application dans la vie concrète. Les services rendus au peuple par l'entremise de ces ministères ne se réduisent pas à de simples actions humanitaires. Ils revêtent également les couleurs d'une proclamation, dans la mesure où ils révèlent au monde le visage du Seigneur. Ils tirent leur pertinence du fait qu'ils

³³⁴ B. SESBOUE, « solidarité », in Dictionnaire critique de théologie, Paris, PUF, 2007, p.1341.

³³⁵ T. TSHIBANGU, *La Théologie africaine, manifeste et programme pour le développement des activités théologiques en Afrique*, Kinshasa, St Paul, 1987, p.8.

œuvrent toujours et plus souvent pour défendre, hors de tout prosélytisme, « la dignité humaine, afin de promouvoir le bien et la paix, palier la misère spirituelle et corporelle des personnes malades et celles dans le besoin, promouvoir l'éducation civique et morale des jeunes écoliers, ou selon le cas, de ceux qui servent sous les drapeaux, rendre plus humaines les conditions sociales, et affermir la justice et la paix dans le monde »⁽³³⁶⁾.

Qu'en est-il de l'Eglise en Angola et en RDC ? Au regard de leur contexte de pauvreté, l'Eglise et sa théologie prennent, en RDC tout comme en Angola, et ailleurs dans le Sud, des allures du combat pour la délivrance spirituelle et physique des peuples. Il s'agit donc pour elles d'être présentes là où se déroule le quotidien et ses misères.

Au regard de leur conditionnement social pauvre, les Eglises de ces deux pays, et celles d'ailleurs dans le Sud, soulèvent constamment des questions sociales qui se posent sur leur terre de mission. Ce qui justifie aussi la présence, dans l'Eglise, des services spécialisés constitués en différents départements, entre autres « Développement communautaire », « Evangélisation et vie de l'Eglise », « Formation théologique et générale », « Santé et lutte contre le VIH/Sida », pour ne citer que ceux-ci, comme étant des instruments d'appui dont elle se sert pour les interventions sociales variées en faveur des peuples.

Les Eglises établies, au rang desquelles figurent la PEAC et le Diocèse anglican d'Angola, axent leur message et leurs actions sur les faits qui sont d'une actualité brûlante dans la société. A chaque domaine d'activité en lien avec la diaconie se trouve attaché un pasteur jouant la fonction d'aumônier. A ce titre, on signale notamment des aumôniers affectés auprès de « l'Union des Mères », dans les hôpitaux, dans les centres médicaux et dans les écoles appartenant à l'Eglise.

La PEAC tout comme le Diocèse anglican d'Angola se rendent à l'évidence que la diaconie doit s'accompagner de la prédication, non pas forcément pour gagner de nouveaux croyants dans les églises, mais en vue d'une orientation pouvant enclencher le développement des valeurs sociales et le sens de la responsabilité. C'est pourquoi, même les laïcs envoyés en ministère spécialisé doivent également prêcher la Parole de Dieu auprès des personnes au service desquelles ils se trouvent.

L'Eglise catholique n'a pas d'équivalent en ce qui concerne les ministères spécialisés en Angola, tout comme en RDC, mais a développé une université importante. En Angola, l'Eglise Méthodiste tente

³³⁶ LAMBETH CONFERENCE., *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008, p.17.

de suivre les pas de l'Eglise catholique, en possédant, au-delà des autres réalisations non de moindre importance, une université que l'on compte parmi les plus grandes et prestigieuses du pays.

Quelques questions se posent. Ces ministères spécialisés sont-ils acceptés par les prêtres des paroisses, et par les paroissiens ? Sont-ils d'une grande aide et bien considérés dans l'Eglise anglicane ? Les ministères spécialisés trouvent, tenant compte du contexte, des échos favorables tant en Angola qu'en RDC, et ailleurs dans le Sud. Le problème crucial qui se pose est que la plupart de ces ministres spécialisés ne sont pas bien soutenus par l'Eglise. On note très souvent, selon le cas, un relâchement de la part de certains d'entre eux, et un engagement relatif pour ceux qui s'y consacrent en qualité de volontaires bénévoles.

Certes, un grand nombre des prêtres et des fidèles souffrent des malaises liés à la précarité tant dans la PEAC que le Diocèse anglican d'Angola. Par conséquent, l'Eglise anglicane doit, dans ces deux pays, refonder sa pratique pastorale afin de repartir sur de bases nouvelles. Elle doit, de ce fait, prendre en compte les questions économiques liées à la vie familiale de ses prêtres et des fidèles, maux qui génèrent des malaises et qui les affectent quotidiennement.

Faudrait-il avoir moins de prêtres pour pouvoir mieux les payer ? Il y a donc des diocèses, à l'instar de Kinshasa en RDC qui a moins de prêtres, mais leur situation sociale reste déplorable. La solution ne réside donc pas là, mais dans une meilleure planification et un meilleur accompagnement des situations de la part des leaders des Eglises. Chaque prêtre devrait-il avoir un accompagnateur ou un conseiller spirituel pour ne pas succomber à la tentation de l'argent détourné ? Les aspirations liées à la satisfaction des besoins physiques inhérents à la chair, *σαρξ*, ont une force d'attraction qui conduit très souvent la personne, quelle qu'elle soit, à minimiser le mal dont elle peut être consciente. Tel est le cas de la faim. Des personnes qui expérimentent au quotidien les effets de la faim et le déséquilibre qu'elle génère dans le fonctionnement tant mental que physique du corps peuvent comprendre cette détresse. Dans la société africaine, on privilégie la rencontre entre les personnes et les générations et qu'il y a beaucoup de proximité humaine, il y aurait donc de bonnes bases pour une solidarité réciproque, si celle-ci n'était pas entravée par les injustices.

Il convient, à ce titre, que l'Eglise rappelle, incessamment, aux politiques et à l'ensemble de citoyens, que l'avènement d'une société africaine pacifique et meilleure requiert, dans chaque pays, des efforts continuels et collectifs, pour la justice et l'inclusion. Que l'Eglise africaine, pour le cas d'espèce angolaise et congolaise, reconnaisse et assume son rôle critique et constructif de nature à contribuer à l'érection d'une société inclusive et participative, de surcroît solidaire et réconciliée.

5.3. Unité et espérance : le sens d'une liturgie vivante et de l'eucharistie triomphant des rivalités humaines

L'espérance est l'une des vertus théologiques majeures, et c'est là aussi ce qui relève d'une tâche spécifique des Eglises : elles ne doivent pas seulement appeler à une société plus juste, mais donner aussi des raisons d'espérer pour l'avenir, afin que les populations aient le courage de vivre. Mais l'espérance ne doit pas être naïve et attendre tout du ciel, elle invite aussi à la persévérance et à l'endurance, en dépit de difficultés du moment. De ce fait, elle est aussi une attitude et un état psychologique d'une personne en posture d'attente pour sortir d'une situation malencontreuse. Quand elle concerne tout un peuple, comme c'est le cas en RDC, elle implique et invite à l'unité, et soulève la question du sens du présent et de l'avenir dans le processus de l'histoire et du développement social. Sous cet angle, l'espérance ne prononce pas l'exclusivité, et concerne aussi bien les chrétiens que les non chrétiens. C'est pourquoi, nous ne pouvons perdre de vue que la société elle-même, au sein de laquelle toute personne vit et dont elle tire sa substance vitale, bien qu'étant laïque et séculière, se fonde aussi sur les espérances de l'éternité. Aussi bien que, le Royaume de Dieu, précise J. Dupuis, « est plus étendu que l'Eglise, qui est l'un des chemins empruntés pour y parvenir. L'Eglise institutionnelle est toutefois indispensable pour l'administration des sacrements »⁽³³⁷⁾. Il y a donc un certain degré de spiritualité inhérent à toute personne, qu'elle soit chrétienne, laïque ou athée, cherchant à répondre aux exigences sociales de solidarité humaine, aux questions liées à l'ultime et aux énigmes de l'existence, en faisant appel non seulement à ce qui est visible et concevable, mais aussi aux catégories transcendantales, et ce, dans une posture d'attente ou d'espérance. Sous cet esprit, l'homme est toujours à la fois devant Dieu et devant les autres. En Afrique, l'affirmation de la présence de Dieu et de l'espérance demeure plus marquée que dans les régions déchristianisées.

Quelle conception qu'à la théologie chrétienne du concept de l'espérance face aux divers défis à surmonter dans un monde actuel en constante mutation?

C'est dès 1964 que Jürgen Moltmann a consacré une étude approfondie à la *Théologie de l'espérance*, « cherchant à dire la foi chrétienne d'une manière adaptée au contexte et aux réalités du monde »⁽³³⁸⁾. Faisant mémoire des affres endurées lors du nazisme en Allemagne, Moltmann met en évidence les implications de l'espérance pour l'Eglise et dans sa vie personnelle. Ce qui génère dans le

³³⁷ Cf. J. DUPUIS, *Jésus-Christ à la rencontre des religions*, Paris, Desclée, 1989.

³³⁸ Cf. J. MOLTSMANN, *Theologie der Hoffnung, Untersuchungen zu Begründung und zu den Konsequenzen einer christlichen Eschatologie*, München, Chr. Kaiser, 1964. (Traduit en 1970 sous le titre de *Théologie de l'espérance, Etudes sur les fondements et les conséquences de l'eschatologie chrétienne*, Paris, Cerf, 1970).

cœur du pauvre l'espoir ou la lueur d'un jour nouveau au fond de l'abîme, l'espérance de situations nouvelles en dépit d'une certaine dose d'incertitude. L'auteur poursuit par *Le Dieu crucifié. La croix du Christ fondement et critique de la théologie chrétienne*, puis *L'Eglise dans la force de l'Esprit* qui aborde également cette thématique. L'argument central de l'auteur est l'affirmation que l'espérance n'est pas à venir ou à chercher dans l'au-delà mais qu'elle est déjà réalisée à partir de la Croix, et que c'est depuis le matin de Pâques que l'eschatologie est réalisée et vient transformer le présent. Il ne s'agit donc pas d'occulter la souffrance (c'est pourquoi il revient sur la Croix), mais de montrer en quoi précisément par la Croix du Christ Dieu donne pouvoir à ce qui est faible et transforme les volontés de puissance. La Croix devient le principe critique en faveur de la justice. Toute la vie de l'Eglise tourne autour de cette affirmation de foi, qui est célébrée régulièrement dans le culte.

Du point de vue de la foi chrétienne, la question fondamentale en lien avec ce concept est celle de savoir pourquoi et en quoi les chrétiens espèrent ? Sous cet aspect, l'espérance devient donc le centre autour duquel gravite non seulement l'eschatologie chrétienne, mais également le mouvement de la foi chrétienne. Le présent invite à jeter du regard critique sur le passé en vue des actions efficaces dans le futur. L'espérance eschatologique ne se focalise pas sur les félicités éternelles, mais assume un rôle critique et de contestation des idéologies, pour un avenir meilleur ici et maintenant. L'Eglise, dans cet ordre d'idée, n'est pas seulement l'attente du Royaume à venir, mais surtout la transformation du monde présent par les actions collectives et individuelles des chrétiens. Ici, revient encore l'idée sus-évoquée de l'UNITE. La transformation du monde n'est possible de la part de l'Eglise que dans *l'esprit de tout le corps qu'est l'Eglise*.

Concernant l'espérance, le lieu où elle est éveillée et nourrie est tout particulièrement le culte. Ainsi, quelle est donc la place de la liturgie et de l'eucharistie dans tout cela ?

La liturgie est célébration de la vie reçue de Dieu, prière et adoration du mystère du salut reçu avec la résurrection. C'est une « opération théantropique (θεος-ανθρωπος), au cours de laquelle l'Absolu se relève dans une perspective descendante et la créature s'illumine dans une optique ascendante, en vue d'une rencontre de nature spirituelle »³³⁹). Lors de la célébration liturgique, l'orant dans son état de pauvreté matérielle (et spirituelle) entre en contact spirituel avec la divine providence. Il dépasse, de surcroît, les souffrances du monde actuel, et attache son regard et toute son espérance à l'horizon éternel qui a déjà commencé à s'ouvrir, comme on l'a vu chez Moltmann. La liturgie mobilise les aspects

³³⁹ Cf. J. NSUMBU PEZO, *Liturgie: mystère, vie et prière*, Kinshasa, UPC, 2003. Nsumbu Pezo conçoit la liturgie comme étant *Theos- anthropos* (θεος-ανθρωπος), c'est-à-dire une opération au cours de laquelle Dieu et l'homme se rencontrent.

psychologiques et corporels de l'homme et englobe tous les aspects du culte célébré par le peuple de l'Eglise en tout temps et en tout lieu. Ceci soulève le problème inhérent à l'inculturation dans l'Eglise. En effet, tout comme « Jésus s'est fait homme dans une culture, culture juive, pour les chrétiens, la révélation doit pénétrer dans chaque univers culturel pour rejoindre les hommes et les femmes de tous les temps et de toutes les races »⁽³⁴⁰⁾. Mais cette inculturation est-elle possible, ou l'Eglise demeure-t-elle attachée aux apports de la mission jadis effectuée par des personnes extérieures au pays? Autrement dit : comment l'espérance chrétienne peut-elle trouver un langage « qui parle » vraiment aux croyants africains, selon leurs habitudes et images culturelles au cœur de leur détresse ?

La promotion d'une liturgie et d'une spiritualité indigènes figurait déjà parmi les préoccupations fondamentales de l'Eglise en terre de mission. Comme le souligne K. Blaser, « dans plusieurs régions d'Afrique et d'Asie, de sérieux efforts sont faits pour le développement de théologies et des liturgies indigènes »⁽³⁴¹⁾. Cependant, le but poursuivi dans cette partie n'est pas de développer une telle liturgie, mais de montrer à quelles conditions la liturgie peut être une force pour la « transformation » de l'Homme. En effet, la liturgie exprime que dans la foi et l'obéissance, le baptisé vit pour le Christ, Son Eglise et le monde, champ de la mission. De même, chaque Église locale « reconnaît, dans la célébration eucharistique, la plénitude de l'Église catholique et se prépare à s'adresser au monde par la parole et par des actes d'amour »⁽³⁴²⁾.

La spiritualité qui émane des célébrations liturgiques sanctifie le croyant, ramasse et suscite en lui les énergies spirituelles enfouies pour les manifester, génère en lui un océan d'amour qui le prédispose à se mettre volontiers au service des autres au sein de la société, et ce, de manière désintéressée, sans prétendre à une contrepartie en rapport à ses prestations sociales. Mais il faut pour cela que la liturgie soit vraiment vécue et cohérente avec ceux qui la célèbrent.

Bien que le ministère de la Parole soit l'apanage des ministres consacrés, dans la PEAC, y compris dans le Diocèse anglican d'Angola, l'appel au service y est adressé à tout croyant, dont chacun est encouragé à partager l'Évangile et ses retombées dans son environnement immédiat. Il s'agit d'une œuvre importante entrant dans la contribution de l'Eglise à la quiétude et à la moralité publique.

En Afrique, l'une des caractéristiques de la liturgie est la profusion des chants : des chants d'adoration et de louange sont animés dans une ritualité qui trouve son expression dans le vécu quotidien du peuple et permettent de dépasser la tristesse et le découragement. La liturgie étant centrale dans la tradition

³⁴⁰ C. DELHEZ, *Apprendre à lire la Bible*, Kinshasa, St Paul, 1990, p. 53.

³⁴¹ K. BLASER, *op.cit.*, p.218.

³⁴² *Ibid.*, p.105.

anglicane, les chrétiens expriment de manière la plus éclatante, dans la PEAC et dans le Diocèse anglican d'Angola, au travers de rites liturgiques, l'engagement et l'attachement à Dieu et au service dans le monde. Pour le dire autrement, la spiritualité générée par la liturgie anglicane accorde au croyant la force de témoigner et une volonté généreuse centrée sur le service.

Qu'en est-il du chant choral ?

En tant qu'expression de la foi communautaire et personnelle, le chant sert de prédication, dans la mesure où il joue le rôle de synergie entre la proclamation de l'Évangile et la conversion intérieure des croyants. « L'œuvre du chant sur le païen s'oriente, sans détour, à l'attirer vers l'unité des croyants et à le disposer à écouter le message de Dieu. Ainsi, l'emphase dans le chant est placée sur l'état d'âme de celui qui chante »⁽³⁴³⁾.

Le chant choral, dans toutes les paroisses du Diocèse anglican d'Angola, est adapté à des circonstances diverses vécues par les Angolais. Il extériorise avant tout l'expression mélancolique de leur foi en Dieu, leur confiance en l'Éternel des armées qui les a délivrés des situations malencontreuses liées à la guerre civile. C'est pour quoi, la plupart de chants choraux sont constitués des extraits bibliques mis en rythme, exprimant une vérité doctrinale sur Dieu, Jésus-Christ et Saint-Esprit, ou sur la vie chrétienne, sous forme de louange et d'adoration

Dans la PEAC, comme pour toute l'Église, le message du chant a généralement pour fonction l'action de grâce au regard de bienfaits reçus de Dieu ; détresse, lamentation individuelle ou collective des chrétiens d'être menacés ou injustement soumis à la misère. Il est, en définitive, le lieu où s'expriment la joie et les émotions profondes de l'homme en rapport aux situations existentielles, aux sublimes interrogations de la vie, dont les réponses relèvent uniquement de la divine providence.

La liturgie anglicane est fortement centrée sur le mystère pascal, qui se trouve entièrement exprimé dans la liturgie eucharistique. Il s'agit là de tout un chemin : le chrétien est introduit dans la charité fraternelle liée à l'Eucharistie par le baptême. Le baptisé qui a rompu avec son passé païen dans lequel il vivait, devient une créature nouvelle et sainte, et l'Église est perçue comme un espace vital à l'intérieur duquel il va vivre et grandir dans la foi, en portant les fruits de la sainteté. Ainsi, la liturgie réalise, au sein de la PEAC, y compris dans le Diocèse anglican d'Angola, la synergie entre l'incorporation du croyant dans le corps ecclésial et sa conversion personnelle. Grâce au culte, célébré dans des langues locales ou vernaculaires, par la musique, chant et danses, dans des formes créées par la tradition et la création contemporaine des croyants, la foi pénètre dans les profondeurs de la vie.

³⁴³ J. NSUMBU, *Hymnologies*, Kinshasa, U.P.C., 2000.

Dans l'eucharistie, le corps sacramental et le sang du Christ sont présents comme une offrande pour le croyant qui attend d'accueillir le Christ. Lorsque l'offre est reçue par la foi, il en résulte une rencontre vitale avec le Christ, qui vivifie le communiant. Cette présence du Christ par son corps et son sang ne peut, cependant, être comprise que dans le cadre de son activité rédemptrice. Le but de l'Eglise est donc de transmettre la vie du Christ crucifié et ressuscité avec son corps, de sorte que ses membres puissent être pleinement unis avec le Christ et entre eux. Mais c'est là que l'eucharistie dans sa célébration concrète met l'Eglise au test : le partage eucharistique est-il possible entre des membres qui ne sont pas de la même ethnie ou dont les familles se disputent ? L'eucharistie ne peut aller sans l'exigence éthique, sans la disposition à s'accepter mutuellement.

Or l'on constate qu'en dépit des clivages ethniques qui se produisent dans certaines paroisses, des personnes se serrent la main lors de l'annonce de la paix, un des moments de la liturgie eucharistique, et acceptent de partager le même corps, celui du Christ, et de boire son sang dans la même coupe. Sous cet angle, l'eucharistie se donne inévitablement comme possibilité fondamentale de convertir les cœurs et de réconcilier les personnes entre elles. Il y a donc au sein de l'Eglise et de la communauté une nouveauté de vie que suscite une eucharistie partagée même entre rivaux. Une situation analogue s'était montrée dans les années 70 pour les Eglises réformées d'Afrique du Sud favorables à l'apartheid : l'acceptation de l'apartheid empêchait les fidèles noirs et métis de participer au culte. De ce fait, les autres Eglises de l'Alliance réformée mondiale ont gelé leur situation de membres de cette communauté mondiale, avec l'argument suivant : l'apartheid empêche certains fidèles de recevoir l'eucharistie et donc sépare les membres d'une même Eglise, il ne peut donc être maintenu. Ces Eglises ont fini par accepter cet argument et ont changé. L'on voit ici comment l'eucharistie a une force transformatrice si l'on prend au sérieux ce que signifie le partage d'une même foi eucharistique.

Mais ceci nécessite aussi qu'il y ait une vraie formation théologique qui montre les conséquences d'une foi vraiment vécue.

Qu'est-ce qu'il en est de la catéchèse des adultes, voire des jeunes ?

Tout compte fait, la difficulté de la PEAC tout comme celle du Diocèse anglican d'Angola n'est pas, sur ce point, de « gagner » des fidèles mais de transformer les mentalités. Comment s'y prendre ? Ceci soulève la question de la formation des fidèles. A l'instar des communautés chrétiennes issues de la Réforme, l'Eglise anglicane a développé des formes de catéchèses axées sur la célébration des actes pastoraux : eucharistie, confirmation, baptême, mariage, etc. L'activité catéchétique se poursuit en marge des enseignements susmentionnés, par le service de l'Enseignement Théologique par

Extension (E.T.E). Sur ce, la PEAC tout comme le Diocèse anglican d'Angola initient les chrétiens aux symboles de la foi en rapport à la liturgie de la Parole, eucharistique et particulière. Mais toutefois, peu sont ceux qui en comprennent la signification profonde et vivent ce message dans leur vie de chaque jour. Notons en passant qu'il y a, dans chaque paroisse, de ces deux Eglises, des personnes laïques spécialement formées en qualité des catéchistes. Ils peuvent, sur autorisation du prêtre, partager la Parole de Dieu avec les autres dans des réunions de prière hebdomadaires.

La consistance des enseignements catéchétiques pouvant donner accès à une foi ferme fait défaut, comme on le voit dans le faible engagement dans le service et l'ignorance des devoirs moraux dévolus aux chrétiens dans l'acquittement des dîmes et le versement conséquent d'offrandes. Sous quelle forme peut-on encore améliorer cette formation ? Des études bibliques, des weekends de formation et de chant peuvent, à notre avis, contribuer à déclencher auprès de ces adultes une spiritualité qui les prédisposerait volontiers au service.

Qu'en est-il de l'école de dimanche et de la formation catéchétique des enfants ?

Généralement composée d'enfants de 5 à 16 ans d'âge, l'école du dimanche, « l'Ecodim » constitue, dans toutes les paroisses de la PEAC et celles du Diocèse anglican d'Angola, un lieu approprié où se cultivent les germes de vocation chez les petits enfants, en leur accordant une direction spirituelle et une formation religieuse adaptée à leur niveau. Avec l'aide d'un moniteur spirituel, ils apprennent, au moyen d'études bibliques, à vivre dans la familiarité du Père et dans l'intimité du Christ, à acquérir une connaissance ferme et cohérente sur Dieu, et sur l'homme, et sur la vie dans la société.

Tout compte fait, la liturgie, « n'est pas seulement liée à l'usage cérémoniel du culte, mais aussi concède à l'Eglise, au travers du ministère de la Parole et eucharistique, la vocation à faire entendre sa voix prophétique sur des questions d'éthique, de responsabilité et de justice sociale »⁽³⁴⁴⁾. Les Eglises africaines n'ont pas, dans la plupart de communautés locales, formé les peuples dans cet esprit liturgique.

Sur ce, nous suggérons que les Eglises en Angola et en RDC, voire partout ailleurs en Afrique, forment les peuples à l'esprit prophétique de la liturgie, et soient en mesure de célébrer, au niveau national, des cultes œcuméniques et eucharistiques, signe de leur unité profonde, axés sur des questions de la paix et la réconciliation, de la justice et d'autres situations en cause qui sont d'actualité dans chaque pays, en vue de la reconversion mentale dans la perspective du progrès social. Mais il faut pour cela que les Eglises évoluent aussi vers une posture œcuménique.

³⁴⁴ Cf. E. GENRE, *Le culte chrétien : une perspective protestante*, Genève, Labor et Fides, 2008, p.191.

5.4. Intégrité : la formation au respect du prochain, femme et homme

L'intégrité d'une personne est un processus qui commence par son autonomie et sa délivrance de l'ignorance. Dans son discours-programme contenu dans Luc 4 :18, Jésus s'assigne, entre autres missions, d'accorder la vue aux aveugles. Il s'agit, à notre entendement, de la cécité à la fois physique et mentale, due à l'ignorance et à l'analphabétisme qui, de nos jours, empêchent les gens dans un certain nombre de pays du Sud, de bien discerner les signes du temps, et de se comporter avec prudence et clairvoyance. Les enseignements, de surcroît la formation, étaient le canal ou la formule appropriée, dont de se servait Jésus pour atteindre cet objectif. C'est l'une des raisons qui, nos jours, incite les Etats et l'Eglise à mettre l'accent sur l'éducation des filles et des femmes, jadis bafouée, afin d'enclencher dans leurs esprits des jugements judicieux et rationnels, indispensables non seulement pour leur autonomie, mais aussi à l'émergence d'une compréhension nette de leurs droits et devoirs, pour une vie harmonieuse et heureuse en société. Cela vaut également pour leur intégrité tant physique que morale.

En dépit des discours politiques et religieux qui exaltent le rôle de la femme dans la société, sa mission reste, en réalité, de nature paysanne et domestique. Epuisées et accablées par de nombreuses privations et préoccupations d'ordre existentiel, un grand nombre des femmes, en Angola et en RDC, vieillissent à 45 ans.

La formation, au premier rang de laquelle figure la théologie, permet aux gens de bien voir Dieu dans le monde (θεοσ-οραω = théo-ria), c'est-à-dire qu'elle accorde aux gens la possibilité et la capacité de bien discerner et de comprendre la volonté de Dieu dans chaque domaine ou secteur de l'existence afin de bien s'ajuster dans le monde. Sous cet angle, chaque personne serait rendue capable de trouver la place qui lui revient, pour le dire autrement, la vocation première à laquelle Dieu l'a destinée afin de bien Le servir, au travers de Son peuple dans le monde. Par conséquent, toutes les tâches publiques, auxquelles s'ajoutent les occupations privées que les gens accomplissent pour leur perfectionnement personnel, interagissent globalement dans la perspective du progrès social de peuple, et entrent en ligne de compte de l'apostolat. Ce dernier prend en compte non seulement les ministères de l'Eglise pour le peuple, mais également toutes les tâches séculières accomplies par le *laos* (λαός), hommes et femmes, en société, tant qu'elles aient une certaine incidence dans le progrès social. La *theo-ria* (θεοσ-οραω) rendue possible par l'éducation est l'une des voies autorisées pour y parvenir.

Face au taux élevé d'analphabètes en Angola, il convient donc que les Églises d'Angola incitent, dans une perspective d'actions œcuméniques, le gouvernement angolais à prendre en main l'instruction de tous les citoyens, et à rendre l'enseignement secondaire et universitaire accessible aux enfants issus de

familles pauvres, afin de les rendre aptes à toute responsabilité à laquelle ils peuvent être appelés, et à discerner systématiquement la marche de l'appareil politique en rapport aux réalités du terrain.

Qu'en est-il de la RDC ? Face au manque de volonté politique qui, implicitement, augure, de la part des gouvernants, une négation systématique des réalités existentielles de la majorité pauvre, nous recommandons que l'action de l'Eglise se focalise, sur le plan éducatif et œcuménique, à l'éducation morale ou l'éducation de consciences, en priorité, des politiques et des administratifs des entreprises étatiques. La morale se trouve, dans la tradition philosophique rationaliste, liée à la science. Socrate avait déjà identifié la vertu à la raison. En outre, *nul n'est méchant volontairement*, disent Socrate et Platon. Et Descartes d'ajouter, *il suffit de bien juger pour bien faire*. Des bonnes actions et initiatives mises sur pied par les gouvernants manquent d'impact social parce qu'ils ne tiennent pas compte de l'être et de son ressort affectif. Elles visent la croissance, mais ignorent que celle-ci commence par l'amélioration des conditions de vie de l'homme.

Ainsi, le but poursuivi est de susciter en eux une prise de conscience morale devant leur permettre d'opter pour un comportement responsable dans la société et dans les tâches tant privées que publiques qu'ils exercent. Par l'éducation civique et morale, le citoyen africain aura la faculté d'une conscience intime de la nécessité ou du caractère faste et néfaste de son comportement.

Une Eglise dont les leaders et les autres pasteurs disposent d'une formation théologique adéquate intervient efficacement face aux problèmes spécifiques qui se posent dans les différents niveaux de la société, et a l'avantage d'approfondir et de développer son engagement missionnaire holistique. Tel n'est pas le cas de l'Eglise angolaise, contrairement à celle de la RDC qui dispose d'un certain nombre de pasteurs formés en théologie, lesquels, malheureusement sont, pour la plupart, confrontés, comme nous l'avons souligné ci-haut, à la pauvreté et au problème de survie.

Sur ce point, il convint que les Eglises africaines mettent davantage l'accent sur la formation théologique considérée comme pertinente et non contournable pour l'adéquation de toute entreprise missionnaire. Que ces Eglises dépassent les barrières confessionnelles dans le cadre de la formation théologique en promouvant des projets communs de création d'instituts supérieurs théologiques.

5.5. Dignité : conversion intérieure et spirituelle de l'être humain

Mais le cœur du problème est plus profond, comme nous l'avons déjà suggéré précédemment : ce qui manque c'est la conscience de la dignité de chaque personne, au cœur des Africains eux-mêmes ! Car la dignité humaine est indissociable de la conversion intérieure et spirituelle de l'être humain. Cette conversion n'est pas forcément liée à une participation au culte ou à une Eglise, mais l'expression d'une

prise délibérée de positions adéquates qui, même dans une attitude laïque, déboucheraient sur des actes d'amour en vue de la cohésion et du bien-être social de tous en société. La conversion spirituelle de l'être humain génère des vertus patriotiques, indispensables au progrès social.

L'Angola, y compris la RDC sont des pays dont les citoyens sont, en majorité des chrétiens. Ces chrétiens, dans une posture laïque car politique, se trouvent, les uns à la présidence de la République, les autres au parlement, au gouvernement et dans les cours et tribunaux. Mais, comme s'interroge Muenyi³⁴⁵, sont-ils vraiment la présence de l'Eglise dans tout cela? Il leur faut donc, de la part de l'Eglise, une catéchèse adaptée à leur mission ou à leur différent champ d'action. L'exemple le plus frappant d'une attitude spirituelle laïque dans les institutions étatiques nous vient de l'Assemblée nationale française, en Août 1789, lors de l'approbation de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Les Députés français ont fait cette Déclaration sous les hospices de l'Être Suprême, qu'ils ont, en même temps, pris à témoin. Les philosophes ont également souligné l'importance de la spiritualité ou de la conversion intérieure de la part de l'homme, et surtout des animateurs des institutions sociales et étatiques. L'exemple ci-après nous fourni par Mushila Nyamakank en est donc une illustration :

Quand le philosophe allemand Engels se trouvait en face de Matthieu 4,4, « l'homme ne vivra pas du pain seulement mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu », dans ce passage, Engels se rend compte qu'il y a des besoins qui touchent à la fois au matériel et au spirituel. Le pain renvoie aux besoins liés à la nourriture, l'habitat, la santé et l'éducation. L'homme ne vit pas seulement de ça, mais aussi de la parole de Dieu. Pour dire, l'homme est un être non seulement matériel, mais aussi spirituel. Il faut donc qu'il trouve également satisfaction à ce niveau. Son équilibre vital et ontologique en dépend. Mais dans nos sociétés africaines actuelles, nous avons le regret de constater que personne ne prend cela en compte. Or, cela impliquerait, en principe, une autre façon de voir, de comprendre et de concevoir l'économie, la politique dans une société donnée, en mettant sur pied des structures adéquates. Par conséquent, les systèmes de production économique seront orientés vers la satisfaction des besoins de la communauté. Sur le plan politique, non seulement que ces besoins soient satisfaits, mais l'homme sera au centre de l'entreprise politique⁽³⁴⁶⁾.

Ce qui n'est pas le cas dans des démocraties de facettes mises sur pied dans la plupart des pays du Sud. Tout porte à croire que les Eglises opèrent, dans le Sud dans un contexte sociopolitique qui fonde ses valeurs sur le fatalisme et qui refuse d'aspérer au changement, comme si l'être humain n'avait

³⁴⁵ Muenyi est professeur de théologie pratique à l'UPC. Il nous a accordé une interview en février 2014 à Kinshasa sur l'engagement sociopolitique des chrétiens en Afrique. Il est membre de la Société Internationale de la Théologie Pratique (SITP).

³⁴⁶ MUSHILA NYAMAKANK, 67 ans, Professeur Emérite à l'UPC, éléments de réponse d'entretien fait à Kinshasa en février 2014 sur la place de la spiritualité au sujet de la sortie de crise et la prise de conscience pour la reconstruction de l'Afrique.

pas de dignité. Il s'agit donc aussi de permettre aux Africains de sortir de l'assistanat en retrouvant leur fierté et leur dignité, et cela est en partie aussi la tâche des Eglises.

Y-a-t-il des travaux déjà entrepris au niveau de l'Eglise et de la théologie africaine dans cette perspective ?

Des travaux récents du côté de la théologie africaine : pistes de sortie de la crise qui secoue la plupart des pays africains

Du côté des communautés protestantes, Mushila Nyamakank³⁴⁷ reconnaît que les travaux de réflexion sont peu nombreux. Il y a très peu de personnes, dit-il, « qui ont le souci de théoriser nos problèmes. Pauvre elle-même, l'Eglise africaine ne croise jamais les bras. Toujours active en s'engageant avec amour et compassion au service des pauvres. Mais, il convient donc que soient élaborées des pensées sociales en vue de sous-tendre les pratiques de l'Eglise africaine, un modèle qui peut servir d'aune en vue de juger la pratique. Une pratique sans théorie n'est pas orientée par la raison ». Ce qui constitue l'un des facteurs fondamentaux qui préside à l'échec des actions entreprises par l'Eglise africaine dans la perspective de la transformation sociale.

Cependant, Kä Mana est l'un de ces théologiens qui a multiplié les appels et les idées pour une théologie autochtone³⁴⁸, au travers de son ouvrage intitulé *La mission de l'Eglise africaine, pour une nouvelle éthique mondiale et une civilisation de l'espérance*, publié en 2005 sous l'égide de l'Association Œcuménique des Théologiens Africains (AOTA). S'inspirant de l'*Ecclesia in Africa*³⁴⁹, il suggère des actions concrètes à entreprendre par l'Eglise africaine, partant des réflexions théologiques, pour la sortie de crise. Les chrétiens et les chrétiennes d'Afrique, dit-il, « constituent une force pour la transformation sociale. Il est donc urgent qu'ils soient réorganisés, mobilisés et dynamisés pour bâtir une Afrique de l'espérance, capables de vaincre ses faiblesses internes, ses divisions et ses violences, en vue d'une véritable renaissance pour le continent [...] Pour cette tâche, la théologie qui devra guider nos pas et éclairer nos chemins en Afrique devra être de plus en plus sensible aux dynamiques de créativité et d'imagination dont nos sociétés ont besoin pour sortir des pathologies du pessimisme, du fatalisme et du

³⁴⁷ MUSHILA NYAMAKANK est professeur Emérite de l'Université Protestante du Congo(UPC). Il est docteur en théologie de l'université de Hambourg/Allemagne. Nous avons conféré avec lui en février 2014 à Kinshasa où il nous a donné sa vision des choses sur les travaux de l'Eglise et de la théologie africaine au sujet de la pauvreté. Il a dirigé un certain nombre de thèses de doctorat en théologie à l'UPC.

³⁴⁸ Kä Mana est un théologien et philosophe originaire de la République Démocratique du Congo, ayant présenté sa thèse de doctorat en philosophie à l'Université Libre de Bruxelles, et une autre en théologie, spécialité Ethique à l'Université de Strasbourg.

³⁴⁹ *Ecclesia in Africa* renvoie à l'Exhortation Apostolique de Jean Paul II à l'issue du synode africain de 1994.

défaitisme qui les caractérisent aujourd'hui»⁽³⁵⁰⁾. Pour y parvenir, Kā Mana propose les trois pistes de solution suivantes :

- **Le premier chantier** est celui « de la renaissance africaine, avec ses enjeux de réinvention de la mémoire historique et de réactivation du génie créateur des peuples africains pour l'émergence d'une nouvelle société »⁽³⁵¹⁾. Kā Mana demeure ici confiant que la foi chrétienne peut alimenter et irriguer les esprits et les consciences afin que l'utopie d'une nouvelle présence de l'Afrique dans le monde devienne une réalité.

La renaissance africaine³⁵² qui, de nos jours, semble être une utopie doit partir, selon Kā Mana, de la prise de conscience, de la compréhension et d'une définition claire des désastres que l'Afrique a subis. Au nombre de ces désastres, il y a : « la rupture avec les sources spirituelles³⁵³ de notre destinée. Ces sources sont à situer dans l'Égypte antique³⁵⁴. Il y aurait donc là une fierté et une source à redécouvrir. Le second désastre est en rapport à « l'aube du temps moderne : la transformation la plus radicale et ses affres dont les Africains ont souffert dans le plus profond de leur être et dans leur vision du monde, sous la triple forme d'une longue et ahurissante traite négrière, d'un colonialisme féroce et impitoyable, et d'une ardeur néo-colonisatrice sans cesse recommencée »⁽³⁵⁵⁾. De nombreux travaux ont été consacrés à ces traumatismes qu'il n'est pas nécessaire de détailler, nous l'avons vu pour les deux pays étudiés. Le troisième désastre est lié à « l'échec de nos indépendances et le profond désarroi qu'il a semé dans nos esprits concernant nos capacités de créativité et notre puissance pour renverser l'ordre des choses en vue d'une nouvelle société »⁽³⁵⁶⁾.

Kā Mana évoque Cheik Anta Diop qui rattache la culture et les civilisations africaines à celles de l'Égypte pharaonique. Constatant le décalage qui existe entre l'esprit inventif de l'Égypte antique et celui des Africains d'aujourd'hui, Cheik, affirme Kā Mana, se rend à l'évidence qu'il y a bel et bien rupture d'esprit créatif ou inventif. Aujourd'hui, « rien ne laisse voir qu'il y a chez les Africains la vigueur et l'esprit créateurs des Égyptiens antiques, on peut dire qu'entre ce monde-là et le nôtre s'est

³⁵⁰ KĀ MANA, *La mission de l'Eglise africaine, pour une nouvelle éthique mondiale et une civilisation de l'espérance*, Bafoussan, Edition CIPCRE, 2005, p.14-15.

³⁵¹ KĀ MANA, op.cit., p.13.

³⁵² KĀ MANA conçoit la renaissance africaine comme l'âme de la régénération sociale et de la reconstruction politico-économique de l'Afrique (*Ibid.*, p.21).

³⁵³ Par sources spirituelles, Kā Mana fait allusion à l'Égypte pharaonique .

³⁵⁴ Kā Mana nous renvoie à ce sujet à Cheik Anta DIOP, *Nations nègres et culture. De l'antiquité négro-égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Paris, Présence africaine, 1955.

³⁵⁵ KĀ MANA, *La mission de l'Eglise africaine, pour une nouvelle éthique mondiale et une civilisation de l'espérance*, Bafoussan, Edition CIPCRE, 2005, p.22.

³⁵⁶ *Ibid.*

ouvert un fossé immense, profond et irrémédiable. Un fossé redoutable, qui interroge nos intelligences dans leur souffle créateur »⁽³⁵⁷⁾.

La rupture avec l'esprit de l'Égypte pharaonique constitue le premier cataclysme, dont ont souffert et continuent à souffrir les Africains. C'est donc une rupture avec la source de l'être, avec la puissance et le souffle créateur qui, au début de l'histoire, ont irrigué et été un ferment pour l'être Africain dans son monde, dynamisant son génie créateur comme peuple, et rendant adéquat son ethos social ou son art de vivre-ensemble en société. Mais toutefois, il s'avère difficile de déterminer avec exactitude la période à partir de laquelle cette rupture s'est opérée, et les mécanismes par lesquels elle s'est abattue sur l'Afrique en brisant tous ses trésors et ressorts inventifs. Il s'avère également difficile d'en définir ou d'en déterminer les causes.

Il est donc admis auprès de beaucoup de critiques que « l'Égypte pharaonique a dû sa grandeur à une ardente, profonde et féconde conscience religieuse³⁵⁸, essentiellement endogène, auto-constitutive et auto-réglée. Elle disposait d'un remarquable centre de créativité spirituelle qui dynamisait ses forces inventives»⁽³⁵⁹⁾. L'Afrique, ajoute Kā Mana, « sait depuis la nuit des temps qu'il faut une forte économie pour créer des grandes civilisations et que cette forte économie dépend d'un type d'esprit que nous, Africains et Africaines d'aujourd'hui, donnons l'impression d'avoir perdu »⁽³⁶⁰⁾. Ce qui fait qu'un désert mental traverse et affecte le cœur et la conscience des Africains. Cheik Anta Diop, fait savoir Kā Mana, l'avait bien compris, en concédant à l'Égypte de Pharaon le même statut psychique que la Grèce antique du côté du monde occidental.

Des leçons à tirer de ce premier chantier sont les suivantes pour Kā Mana: « La grandeur d'un peuple consiste à se bâtir une personnalité fondée sur des valeurs de foi déterminée en soi-même et sur la volonté d'être reconnus et respectés par d'autres peuples à partir de ce que l'on est et de ce que l'on fait ; la force politique d'une civilisation a pour base une solide organisation économique et une discipline sociale qui se donnent comme atouts l'exploitation rationnelle des ressources et l'ouverture aux marchés extérieurs »⁽³⁶¹⁾. Il s'agit donc, de la part des Africains, d'une invitation à une prise du recul en vue de faire des choix judicieux *hic et nunc* en rejoignant l'esprit initial qui a été à l'origine de l'histoire africaine et qui a fécondé sa culture des hauts faits, que l'on continue à citer aujourd'hui, de

³⁵⁷ *Ibid.*, p.23.

³⁵⁸ Par conscience religieuse, Kā Mana fait allusion aux sources pharaoniques de la foi chrétienne et au décalage qui existe entre l'esprit inventif de l'Égypte antique et celui des Africains d'aujourd'hui. Voir son ouvrage : *Le souffle pharaonique de Jésus-Christ*.

³⁵⁹ KÄ MANA, *op.cit.*, p.26.

³⁶⁰ *Ibid.*, p.25.

³⁶¹ KÄ MANA, *op.cit.*, p. 25-26.

mémoire. Il faut qu'il y ait « une ferme volonté du christianisme africain de mettre, Jésus-Christ au cœur de ce processus, dans une sorte de pastorale globale de l'intelligence africaine en quête de sens de ses valeurs fondatrices »⁽³⁶²⁾. Le souffle pharaonique, auquel Kā Mana fait allusion dans son ouvrage, consitue une plaque tournante pour le développement socioéconomique de l'Afrique.

- **Le second chantier** proposé par Kā Mana est celui de « la lutte contre les violences sociales et ses volcans, contre l'esprit de destruction qui anéantit les énergies de vie, dans un contexte où l'inhumanité triomphe sous toutes ses formes dans beaucoup de pays africains »⁽³⁶³⁾.

Ces méfaits sociaux trouvent leur origine dans l'être africain lui-même, dans le cas de figure congolais et angolais. Kā Mana parle, à ce sujet, de l'appauvrissement anthropologique³⁶⁴, similaire à ce que nous avons, dans les pages précédentes, qualifié de crise ontologique : « L'appauvrissement anthropologique comme processus, c'est concrètement cette réduction de notre être à la force brute de la bête que l'on met au travail, notre deshumanisation profonde, notre dépossession de nous-mêmes, qui ont laissé en nous des séquelles et des traumatismes profonds »⁽³⁶⁵⁾. Un peuple appauvri est rendu impuissant, et ne peut faire usage de son génie inventif ou créateur. Kā Mana se réfère ici aux rapports de force existants dans la coopération internationale entre le Nord et le Sud. C'est logique : le Sud est un peuple qui est à la merci des puissants non seulement extérieurs, mais aussi internes. Nous faisons ici allusion au type de rapports qui existent dans la plupart des pays africains entre les gouvernants et les gouvernés.

Kā Mana cite René Depestre³⁶⁶ qui utilise le terme de « zombification » des personnes et de la société. Ce qui indique « l'état de perte de la personnalité et de l'énergie créatrice. Zombification, c'est quand l'impuissance atteint le stade où l'on perd tous les repères, jusqu'à sa propre âme, c'est-à-dire sa propre conscience vitale, pour errer dans un vertige sans fin. C'est la déréliction. L'errance hors du centre de son propre être, de toutes les forces de l'intériorité qui ont été extirpées au service de ceux qui ont *zombifié* la personne »⁽³⁶⁷⁾. Beaucoup de dirigeants africains souffrent de la pathologie de ce type, face à l'insouciance et à la cécité devant la misère des peuples, dont ils assument le leadership. Ils se soumettent ou se confient aveuglement aux puissances extérieures, au détriment des intérêts collectifs nationaux qu'ils représentent et qu'ils devraient promouvoir et défendre en priorité.

³⁶² *Ibid.*, p.32.

³⁶³ *Ibid.*, p.13.

³⁶⁴ C'est au regretté Père Engelbert Mveng que Kā Mana attribue cette expression tirée de son ouvrage : *L'Afrique dans l'Eglise*, Paris, L'Harmattan, 1985.

³⁶⁵ KĀ MANA, *op.cit.*, p.36.

³⁶⁶ R.DEPESTRE, *Bonjour et adieu à la négritude*, Paris, Seghers, 1989.

³⁶⁷ KĀ MANA, *op.cit.*, p.37.

Kä Mana parle également de « l'imbécilisation » des sociétés africaines. Il s'agit de la « dérouté de l'intelligence sociale en tant que principe d'organisation des ripostes raisonnées, des actions décisives et des batailles sans merci menées contre la désorientation infantilisante, la zombification mentale, l'appauvrissement anthropologique, et tout ce qui brise l'élan créateur au sein d'un peuple »⁽³⁶⁸⁾.

En effet, « une société est rendue imbécile quand elle est dépossédée de la capacité de réfléchir sur elle-même, en tant que société : de disposer des lieux, des institutions et des structures collectives qui lui permettent de faire de choix rationnels et libres. Plus exactement, quand la perte de la liberté entraîne la perte de la raison, on entre dans l'aire de l'*imbécilisation*, avec comme conséquence, une médiocrité généralisée. A l'échelle collective, il s'agit d'une sorte de déchéance qui paralyse les énergies et casse les ressorts d'intelligence des personnes et des institutions »⁽³⁶⁹⁾.

Les similitudes avec RDC sont actuellement évidentes. Victime de l'*imbécilisation* et de la zombification, le peuple congolais se trouve neutralisé de ses fonctions créatrices et d'imagination collective. Ce qui mérite une thérapie appropriée et adaptée en vue du redémarrage de la nation sur de nouvelles bases. Au nombre de thérapies proposées figurent l'éducation, et la narration ou le récit de vie. Kä Mana évoque la première comme troisième chantier pour la sortie de crise. La Zombification dont souffrent les Africains et leurs dirigeants politiques exige « des choix collectifs et une restructuration globale de l'imaginaire social à partir d'une prise de conscience collective »⁽³⁷⁰⁾.

Une société « zombifiée » et « imbécilisée » est également, à notre avis, celle que certains leaders politiques veulent garder, afin de l'empêcher de décrire les situations telles qu'elles se reproduisent et se représentent au sein de la société, en vue de donner l'impression que tout va au mieux. Ce type de société est celle où l'on note la souffrance criante de la population, la malnutrition, mais ses dirigeants politiques cachent la réalité et parlent de la croissance économique, des maladies guéries et de niveaux de vie élevés. Tel est le cas de la RDC et de l'Angola, dont les dirigeants politiques, s'il faut rejoindre la pensée de Ragip Ege³⁷¹, s'inspirant de Karl Marx et Engels dans l'idéologie allemande, s'en tiennent à l'idéologie.

En effet, l'idéologie, c'est « la caractéristique de la classe dominante, qui s'oppose au changement, car elle risque, de par les mutations qu'il opère, de perdre ce qu'elle détient, notamment le

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ *Ibid.*, p.37-38.

³⁷⁰ A. BRIDOUX., *op.cit.*,p.37.

³⁷¹ R.EGE est professeur à la faculté des sciences économiques à l'Université de Strasbourg. Il nous a dispensé le cours d'éthique économique dans le cadre de Master Ethique dont nous sommes détenteur.

matériel lié au luxe et au bien-être social »⁽³⁷²⁾. L'idéologie étant un refoulement de la réalité, se force toujours à présenter les choses dans une sorte de pureté, évidemment mensongère. La crise qui accable bien des nations africaines profite aux dirigeants politiques et à leurs aides ; ils ne peuvent que, en conséquence, refuser le changement.

- **Le troisième** et dernier chantier est celui de « l'éducation dont il convient de revoir de fond en comble la philosophie, les principes et les méthodes en vue de forger de nouvelles volontés africaines capables de forcer le destin et de renverser la vapeur de la situation actuelle dans bien des pays africains »⁽³⁷³⁾.

Le progrès moral accompli par des individus dans une société donnée est en grande partie tributaire de leur niveau intellectuel. Comme l'affirme A. Bridoux, « les plus grands philosophes, Platon, Descartes, Malebranche, ont insisté sur l'idée que l'accroissement de la lumière rationnelle, *pura lux rationis*, a pour conséquence nécessaire le développement de la vie morale. Ils ont dit que nul n'est méchant volontairement, qu'il suffit de bien juger pour bien faire [...] »⁽³⁷⁴⁾. Cette idée avait également été reprise et savamment élaborée par Condorcet dans son œuvre posthume *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain*, qui se veut un panorama du combat de l'intelligentsia ou de la raison contre les forces brutes. L'aptitude au choix délibéré relève, en partie, de l'intelligence tributaire de l'éducation, laquelle rend possible la dimension raisonnable de l'homme, et lui accorde d'appartenir au monde intelligible afin d'agir de manière cohérente.

L'éducation permet d'enclencher une révolution fondamentale dans les esprits et dans l'inconscient. Vu la force de la « zombification » et de l'« imbécilisation », qui affecte les intellectuels africains, l'éducation doit s'accompagner d'un processus de la *décantation spirituelle*, « qui mobilise les puissances symboliques pour une transformation de l'inconscient, de l'imaginaire et des institutions dans le sens positif, en vue de renouer les liens entre les peuples ou entre les acteurs sociaux »⁽³⁷⁵⁾. Dans le passage d'Aggée 1, 5-6, le prophète fait savoir au peuple la source de son malheur qui se trouve être l'usage abusif de la raison dans le choix des besoins fondamentaux et prioritaires. L'intellect social est appelé à se nourrir des énergies spirituelles, qui en sont les principes régulateurs.

Pour la mise en pratique de la décantation spirituelle, Kā Mana parle de la convocation « des symboles de paix, de réconciliation, d'harmonie, de retrouvailles, d'engagements de nouvelles volontés

³⁷² Cf. K. MARX et F. ENGELS cité par R. EGE, *Ethique économique*, Strasbourg, 2012.

³⁷³ KĀ MANA, *op.cit.*, p.13.

³⁷⁴ A. BRIDOUX, *op.cit.*, p.170.

³⁷⁵ KĀ MANA, *op.cit.*, p.96.

communes pour vivre ensemble, actualisés et solennisés dans des magnificences ostentatoires d'actes pour la vie »⁽³⁷⁶⁾. Cette analyse s'avère être pertinente. Mais sa faiblesse se situe à notre entendement en ce que les faits évoqués pouvant matérialiser le processus de décantation spirituelle ne donne pas lieu à un exercice pratique pour y aboutir.

Ces trois perspectives invitent, de nos jours à repenser et à refonder la mission de l'Eglise africaine, pour le cas d'espèce la PEAC et le Diocèse anglican d'Angola, face aux exigences sociales et existentielles de leur contexte respectif d'aujourd'hui, afin que ces Eglises s'assument dans la configuration de l'histoire dans le monde. À côté des pistes de sortie qu'il suggère, Kä Mana brosse le tableau des faits qu'il qualifie de « cataclysmes », qui ont servi de leitmotiv à la crise africaine. Sur ce, la théologie doit vouloir être celle de la renaissance africaine. Le christianisme africain doit donc faire sentir un besoin urgent de la clarification de sa « théologie afin d'ouvrir la voie à une compréhension pondérée de ce que le continent attend des Eglises dans le domaine de grandes dynamiques éthiques, politiques et socioculturelles »⁽³⁷⁷⁾.

Les analyses de Kä Mana se trouvent être partagées par bien des théologiens africains, en particulier en RDC et quelques pays africains d'expression française, où il a déjà œuvré ou été invité à titre de conférencier. C'est notamment le cas du Cameroun. Elles tirent leur pertinence au fait qu'elles se fondent, sur le plan descriptif, aux réalités vécues sur le terrain dans la plupart des pays du Sud, en dépit de quelques faiblesses qu'elles comportent, notamment les techniques préconisées pour la sortie de la crise s'avèrent trop théoriques et descriptives. Aussi, bien qu'elles aient fait l'objet d'une publication, ces analyses demeurent-elles méconnues d'un large public africain faute notamment d'une large diffusion et de la vulgarisation.

A l'instar de Kä Mana, Joseph Nsumbu Pezo³⁷⁸ met l'accent sur l'importance de l'aspect spirituel dans le processus du développement. Le spirituel, dit-il, « constitue un facteur non négligeable dans le développement de l'homme lui-même en particulier, et de toute la société en général. L'Eglise en tant qu'agent important de la culture sert de cadre à travers lequel la société peut être illuminée pour sa situation présente et avenir. Ce n'est pas pour rien que Jésus recommande à ses disciples d'être le sel et la lumière du monde (Mt 5 :13-16)»⁽³⁷⁹⁾.

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ Cf. KÄ MANA, *op.cit.*, p.66.

³⁷⁸ De nationalité congolaise, Joseph Nsumbu Pezo est Docteur en théologie de Uppsala. Il fut professeur de théologie pratique à l'UPC.

³⁷⁹ Cf. J.NSUMBU PEZO, *Eglise et développement*, Kinshasa, UPC, 2003.

Quand le Saint-Esprit se trouve au cœur de la réflexion sociale ou communautaire, les énergies créatrices se libèrent indépendamment des efforts humains et ouvrent au peuple la voie d'une existence adéquate et harmonieuse. Le développement dans le domaine religieux doit donc s'orienter vers l'établissement d'un monde de justice, d'amour et de paix, image du Royaume annoncé dans les évangiles. Cela n'est possible, de la part de l'Eglise, qu'en renforçant son action œcuménique, car la mission est, de nos jours, « l'Eglise avec les autres », ajoute J.Nsumbu Pezo.

En définitive, devant l'ampleur de la pauvreté qui, en dépit des pistes de solutions multiples déjà prises et envisagées, ne cesse d'accroître, nous nous rendons vite compte que c'est l'être même africain qui est, à notre avis, à l'origine de la misère de son pays et de son continent. Dès lors, on peut en arriver à la prise de nombreuses mesures et à faire l'économie de différents facteurs pour la sortie de crise, mais le tout premier réside dans l'homme africain lui-même.

Par ailleurs, il sied de dire que l'Afrique ressemble à un tombeau de nombreux plans de développement et de sortie de crise, basés sur des idéologies démagogiques. Dans cette tâche de réflexion intellectuelle sur des initiatives nouvelles de développement, il est nécessaire de partir sur nouvelles bases, en mettant sur pied des mesures nouvelles consensuellement admises par toutes les forces en présence.

Ce qui, à notre avis, n'est possible qu'au travers de la narration et de la médiation.

C'est pourquoi, nous proposons et mettons l'accent, en ce qui concerne des techniques pouvant aider à la sortie des crises en RDC et en Angola, **sur la narration en vue d'une recomposition identitaire**. Cette technique va de pair avec la **médiation, en créant des espaces d'écoute et de dialogue**, dans la mesure où il y a coupure des relations au sommet de l'Etat entre les politiques et la classe ordinaire de la population. Comme conséquence logique, les aspirations de cette dernière se trouvent diamétralement négligées, voire foulées au pied. Comment donc y parvenir ou comment ces techniques peuvent-elles fonctionner?

- **La narration** est une tradition qui existe depuis longtemps, et dont la systématisation remonte à l'école sociologique de Chicago fondée dans les années 1890. Moins connue en Afrique, elle est intimement liée aux souvenirs des événements, et s'inscrit spécifiquement dans une logique qui donne sens au passé pour parvenir au présent, en vue de projeter ou d'envisager le futur. A partir des années 60 et 70, en Europe, précisément en Italie et en France, des chercheurs à l'instar de Franco Ferrarotti et de Daniel Bertaux vont également s'intéresser à l'importance de la parole pour comprendre les enjeux qui se trament derrière des pratiques sociales. Cette technique se préoccupe d'accorder un sens à une

succession d'événements faisant partie de la vie d'une personne en dégagant une logique à la fois rétrospective et prospective. Elle entrevoit la compréhension du vécu d'une personne à partir de son histoire, et dégage un effort de saisir ce qui se cache derrière les conditions existentielles dans leur complexité confuse, et dans leur caractère d'inachevé. Paul Ricœur³⁸⁰ aborde également, dans *Soi-même comme un autre*, des questions liées à la composition et recomposition de l'identité.

Comment les Eglises africaines en général, celles d'Angola et de la RDC peuvent-elles s'y prendre? Cette technique ne peut être possible de la part des Eglises africaines qu'au travers de la *sollicitude*. Il s'agira donc de leur part d'approcher et d'initier un dialogue intime avec les politiques dans les pays respectifs axé sur le rôle joué et à jouer par chacun d'eux dans la vie sociale au regard de ses responsabilités. Tout le monde s'efforcera, dans cet élan, à restituer, sous forme d'une narration ou d'un récit, son vécu et l'histoire passée, en donnant une image ou une représentation de sa vie et en se mettant aussi dans la position de ce qu'a vécu l'autre. En retour, chacun attendra de la part de son interlocuteur des paroles valorisantes, de reconnaissance et d'encouragement, ce qui fera émerger l'estime de soi.

Dans cette perspective, chaque personne se mettra automatiquement à reconstruire son identité sur des bases socialement acceptables, remodelant délibérément son comportement et sa vision du monde. Dans le récit de vie, l'intérêt est porté sur le processus de partage et d'élaboration de l'expérience qui conduira la personne à l'ajustement de soi. Il est donc question, dans ce processus, d'*auto-reconstruction* de la personne en quête de sens et de reconversion mentale. De ce fait, le récit de vie accordera davantage la possibilité de retrouver le lien profond qui unit la personne au tout social, de se défaire volontiers de comportements qui l'aliènent, ou qui la placent hors d'éthos social. Par conséquent, le récit de vie éveille la conscience individuelle, et engage la personne dans un questionnement par rapport à ses responsabilités vis-à-vis de l'autre et de la société. Que-puis-je donc faire avec le concours des autres pour me libérer de l'aliénation, se demandera consciencieusement le narrateur, pour le cas de figure les politiques africains.

La seconde technique proposée est :

- **la médiation** : Il s'agit de la médiation sociale comme technique de résolution et de prévention de conflits. Historiquement, ce concept est apparu dans la langue française au XIII^{ème} siècle, où le

³⁸⁰ Il y a donc, selon Ricœur, deux pôles d'identités dans l'homme : **Idem**=mêmeté : tout ce qui ne bouge pas dans mon identité(sexe, code génétique, certains caractères, etc..). **Iipse**= ipseité : tout ce qui me vient des autres, avec quoi je demeure pourtant fidèle à moi-même. Pour Ricœur, notre identité est une dialectique entre Idem et Ipse. Il n'y a pas que du moi dans moi, mais il y a aussi les autres dans moi, tout en restant moi, car je dois aussi éviter d'avoir une identité éclipsée et instable.

médiateur est perçu comme celui qui s'entremet ou s'interpose pour générer un accord entre deux parties. Sous cet aspect des choses, la médiation, « est passionnée alors comme un acte de communication positive, où le médiateur cherche à rétablir le dialogue et l'échange dans des situations dysfonctionnelles »⁽³⁸¹⁾. Dans la tradition biblique, cette technique s'apparente à la « pastorale de dialogue », initiée par Dieu lors de la chute d'Adam et Eve (Gn3), afin de les réconcilier avec eux-mêmes et avec lui, les aidant d'établir par eux-mêmes les relations tordues, le Médiateur-Dieu jouant le rôle de miroir.

La médiation est devenue, au cours des années 1970 en Amérique du Nord, et vers les années 1980 en Europe, un mode de gestion de la vie sociale, qui cherche, de manière anticipative, à éviter les risques de conflit social, de rupture de relation, par l'entremise des personnes qui, au fur et à mesure, sont reconnues comme des professionnels de la médiation. Le médiateur est aussi, de ce fait, un acteur de la communication, dont l'activité est généralement centrée sur la gestion des relations humaines au sein de la société, en accompagnant des individus impliqués dans la résolution d'une difficulté ou d'un conflit. Le médiateur doit ainsi être capable d'élaborer des stratégies d'actions, « d'identifier les éventuels besoins et de recueillir sous diverses données des éléments lui permettant d'élaborer un scénario d'actions »⁽³⁸²⁾.

Pour le cas de figure, il s'agit d'une « pastorale de proximité » de la part de l'Eglise africaine visant, à travers un dialogue sincère et intime, l'établissement de la relation entre la population et les animateurs des institutions publiques. L'Eglise étant au milieu du village joue, de par cette qualité, le rôle de médiateur dans tous les aspects de la vie. Comment peut-elle y parvenir en Angola et en RDC ? De façon générale, « divers modes de communication sont engagés : le dialogue, des entretiens individuels puis croisés menés par le médiateur, des jeux de rôles, des démarches autoscopiques »⁽³⁸³⁾.

Sur ce, pour mettre en place les relations pacifiques et justes, l'Eglise peut, sous l'égide d'une action œcuménique :

Primo, mener des consultations séparées auprès de toutes les forces vives, politiques et sociales, au niveau national. Cette consultation pourrait avoir pour visée de préparer leurs esprits et d'arracher leur consentement pour la tenue d'une rencontre éventuelle. Après cette étape de consultation, on passera :

³⁸¹ Ph. BRETON et al., *Médiations*, Paris, CNRS Editions, 2010 p.19-20.

³⁸² *Ibid.*, p.21.

³⁸³ *Ibid.*, p.12.

Secundo, à la tenue effective de la médiation. À ce stade, il importe de souligner que le médiateur, pour le cas en présence l'Eglise de la RDC et celle d'Angola, n'a pas pour fonction de définir un gagnant et un perdant, mais de s'interposer afin de renouer les bonnes relations pour que les parties en présence retrouvent la maîtrise de leur conflit et tentent, elles-mêmes, d'y apporter une solution. Le travail du médiateur (Eglise) consistera à renouer une communication entre les parties en conflit (les autorités politiques et le peuple, représenté par une réelle et authentique société civile)³⁸⁴. Par son intermédiaire, il tentera de fournir aux protagonistes les moyens de chercher par eux-mêmes des issues à leur situation.

Ainsi, lors de cette seconde phase, chacune de parties en présence exprimerait à des termes clairs et avec déférence les implications des uns et des autres dans la crise, source de la misère actuelle dans le pays, et proposera, enfin, des pistes de solutions, soumises à l'approbation et au consentement de tous, pour la sortie pacifique de cette crise, et ce, en toute humilité et considération les uns envers les autres, et vice-versa, sinon il serait difficile d'y parvenir. Un tel processus de justice et réconciliation est notamment en cours en Afrique du sud, à partir des circonstances bien plus dramatiques encore, et il permet de commencer une guérison intérieure pour les victimes.

C.Kasereka Pataya³⁸⁵ parle dans sa thèse, de la vraie réconciliation qui ne peut aboutir sans le pardon. Les deux, notamment pardon et réconciliation, constituent, selon les analyses de Kasereka, auxquelles nous adhérons, l'une des pistes pour la sortie de crise qui secoue la plupart des pays africains, notamment la RDC. Ils revêtent une connotation à la fois chrétienne et séculière, dans la mesure où ils sont à la portée de tout le monde, chrétien et non chrétien. Ils fortifient une société, la maintiennent en vie, et jouent un rôle déterminant pour sa reconstruction. C'est donc qu'au travers du pardon et de la réconciliation qu'un peuple peut encore espérer de tendre vers la reconstruction de sa société.

Quant aux techniques pouvant rendre opérationnels le pardon et la réconciliation, Kasereka évoque « le témoignage (martyria) et la proclamation de la Parole (Kerygma), auxquels s'ajoutent la célébration sacramentale (leiturgia) et les œuvres de charité (diakonia) »⁽³⁸⁶⁾, comme moyens que l'Eglise peut mettre en œuvre pour atteindre ces fins.

L'apport d'une Eglise chrétienne, au-delà de la solidarité qui est la tâche de tout humain, est l'appel à aller au-delà de la solidarité vers une réconciliation. La réconciliation étant l'achèvement et le

³⁸⁴ En Afrique, beaucoup se disent de la société civile, alors qu'en réalité ils représentent en coulisse les intérêts et les idéologies du parti au pouvoir.

³⁸⁵ C.K.PATAYA, *Jalons pour une théologie pastorale du pardon et de la réconciliation en Afrique : cas de la RDC*, Thèse de doctorat soutenue à Louvain-la-Neuve, en 2012.

³⁸⁶ *Ibid.*

couronnement de la paix, elle suppose la reconnaissance mutuelle des devoirs et des droits, et le pardon demandé et accordé, dans la mesure où sa finalité ultime est d'aboutir à une société pacifique et pacifiée où les citoyens sont rendus capables d'affronter et de surmonter ensemble toutes les histoires des conflits, et parfois de violences qui ont pu les séparer.

En définitive, force nous est donc d'affirmer qu'il y a un répondant entre le message du Christ, de surcroît la théologie chrétienne, et l'esprit qui sous-tend les OMD. Il est clair que le combat de l'Eglise pour la réalisation des OMD ne pourrait se limiter aux prestations matérielles et aux dons pécuniaires en guise de la solution aux problèmes posés par les injustices et par la pauvreté. Il s'agit de redonner le sens de la spiritualité chrétienne à la totalité de l'œuvre de la libération et à celle du progrès social, d'autant plus que la spiritualité « est l'une des composantes majeures de l'expression de la quête de sens de beaucoup de nos contemporains profondément questionnés par les réalités existentielles »⁽³⁸⁷⁾.

Le rapport 2012 de l'ONU portant sur l'évaluation générale des OMD fait état de la moitié des cibles déjà atteintes à travers le monde. De nos jours, à quelques mois de l'échéance 2015 fixée, la Communauté des Etats parle du « Dialogue post 2015 », faute d'atteindre les cibles, au regard des intentions initialement exprimées dans les textes fondateurs. Qu'en pense ou peut faire la Communion anglicane?

Il existe bel et bien l'usage de l'« advocacy » au sein de la communion anglicane. Cette mission focalise généralement l'attention à plaider des causes en lien avec l'assistance matérielle, et ne touche pas en profondeur des questions visant la transformation des structures sociales. La Communion anglicane peut, par conséquent, par l'entremise des Eglises locales des pays concernés, jouer le rôle de facilitateur, afin d'obtenir des Etats une volonté délibérée de la nécessité d'entreprendre, au niveau interne, des réformes structurelles. Cela est possible, comme nous l'avons susmentionné, qu'en ayant recours aux techniques de la narration et de la médiation. Il s'agit donc de la « pastorale du dialogue ». Ce qui accordera à la Communion anglicane de dépasser la vision limitée des OMD.

C'est *dia-logos* (δια-λογος), que Dieu a créée, excepté l'homme, le monde et tout ce qui s'y trouve. C'est *dia-logos* (δια-λογος), qu'il a su mettre de l'ordre et de l'harmonie, c'est-à-dire réconcilier l'homme avec Lui, et tous les éléments de la nature qui, au départ étaient confus. Sous cet aspect, on se rend vite compte que le *dia-logos* (δια-λογος), dont se servent également les Etats, et la

³⁸⁷ SEMINAIRE DE THEOLOGIE PRATIQUE, *Spiritualité*, Strasbourg, 2011.

Communauté des Etats dans la médiation pour réconcilier les peuples en conflit, est constitutif de l'être même de Dieu. Il est l'un des lieux théologiques majeurs, et de ce fait, de l'apanage de l'Eglise.

Force nous est de dire que toutes les réalités humaines qui concourent et militent en faveur du bien-être social se trouvent émues et attirent sur elles la contemplation des valeurs éternelles. Le dialogue se situant au centre du récit de vie et de la médiation s'offre, joignant la mouvance d'idée de Paul Ricœur, comme un lieu de production d'identité de soi. La prochaine étape serait de vérifier quelles narrations et médiations spécifiques pourraient être adéquates en Angola et en RDC. Ce qui n'est pas l'objet de la présente thèse. L'approfondissement de cette question peut donner lieu à des recherches doctorales ultérieures, qui porteraient sur l'éthique publique ou politique, notamment « la place de la narration et de la médiation pour la transformation de structures sociales en Afrique : cas de l'Angola et de la RDC ».

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES PRIMAIRES

a. Ouvrages

- ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, du 8 septembre 2000.
- BALANDIER, G., *La vie quotidienne au Royaume Kongo, du XVème au XVIIIème siècle*, Paris, Librairie Hachette, 1965.
- BLASER, K., *Repères pour la mission chrétienne. Perspectives œcuméniques*, Paris/Cerf, Genève/Labor et Fides, 2000.
- BOSH, D., *Dynamique de la mission chrétienne. Histoire et avenir des modèles missionnaires*, Lomé/Haho, Paris/Karthala, Genève/Labor et Fides, 1995.
- BRAECKMAN, C., *L'Enjeu congolais, l'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 2005.
- BRAECKMAN, C., et al., *Congo-Zaïre : la colonisation, l'indépendance, le régime Mobutu et demain*, Bruxelles, GRIP, 1990.
- BRETON, Ph., et al., *Médiations*, Paris, CNRS Editions, 2010.
- CASTEL, O., *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives*, Paris, La Découverte, 2002.
- CASTILLO, A. et LEFEBVRE, P., *L'église, l'homme et la société, aspects de l'enseignement social de l'Église*, Kinshasa, Épiphanie, 1997.
- COE, *Evangelisation et mission*, Kinshasa, Epiphanie, 1985.
- COMELIAU, C., *Les relations Nord-Sud*, Paris, Découverte, 1991.
- COMMISSION MISSION ET EVANGELISATION DU COE., *Que ton règne vienne, perspectives missionnaires*, Genève, Labor et Fides, 1982.
- CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, Paris, Cerf, 2007.
- COTTIER cité par M.CHEZA, *Les Evêques d'Afrique parlent*, Paris, Centurion, 2003.
- DEWARD, G., *Histoire du Congo*, Liège, Dessain, 1962.
- GUITARD, O., *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, Paris, P.U.F., 1961.
- HENRY, T., *Guide de doctrine biblique, fondement d'une vie nouvelle*, Québec, Paroles de vie 1999.
- KÄ MANA, *La mission de l'Eglise africaine, pour une nouvelle éthique mondiale et une civilisation de l'espérance*, Bafoussan, Edition CIPCRE, 2005.
- KATASHI, K., *La pensée sociale de Luc-Actes*, Paris, F.U.F., 1997.
- KAROTEMPREL, S., *Suivre Christ en mission, manuel de missiologie*, Vatican City, Urbaniana Press, 1999.
- MOLTSMANN, J., *Theologie der Hoffnung, Untersuchungen zu Begründung und zu den Konsequenzen einer christlichen Eschatologie*, München, Chr.Kaiser, 1964.
- MONTEIRO, F., *Situação humana e geografica de Angola*, Edition Kizito, Luanda, Angola, 1987.
- MURPHY, M., *Holistic Mission. A profile of Mission and Evangelism in the Anglican Communion*, London, The Anglican Communion Office, 2008.
- NDAYWELE, I., *Histoire Générale de la RDC*, Bruxelles, Duculot, 1998.
- NEILL, S., *L'Anglicanisme et la Communion anglicane*, Paris, Seuil, 1960.
- NICOLE, J.M., *Précis de doctrine chrétienne*, Nogent, Institut biblique, 1998.

- O.N.U., *Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIème siècle. Rapport du Secrétaire Général de l'ONU à la 54^{ème} session de l'Assemblée Générale*, New-York, Editions des Nations Unies, 2000.
- O.N.U., *Revendiquer les Objectifs du Millénaire pour le Développement, une approche fondée sur les Droits de l'homme*, New-York/Genève, Publications des Nations Unies, 2008.
- PARMENTIER, E., (Dir), *La théologie pratique : analyse et perspectives*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008.
- POUPARD, P., *Découvrir le concile Vatican II*, Paris, Éditions Salvator, 2004.
- ROGER, B., *Doctrine sociale de l'Eglise, une histoire contemporaine*, Paris, Cerf, 2012.
- ROPS, D., *L'Eglise de la renaissance et de la Réforme : une révolution religieuse, la réforme protestante*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1957.
- SEN, A., *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Editions Odile Jacob, 2003.
- SCHOOYANS, M., *Théologie et libération*, Québec, Éditions du Préambule, 1987.
- STOTT, J., *Le chrétien et les défis de la vie moderne*, v1, Mery-sur-Oise, Les Editions Sator, 1987.
- STOTT, J., *Mission chrétienne dans le monde*, Lausanne, GM., 1975.
- TSHIBANGU, T., *La Théologie africaine, manifeste et programme pour le développement des activités théologiques en Afrique*, Kinshasa, St Paul, 1987.
- VAN DE POL, W., *La Communion anglicane et l'œcuménisme*, Paris, Cerf, 1967.
- WALLS, A., et ROSS, C., (Dir), *Mission in the 21st Century. Exploring the five marks of mission*, London, Darton/Longman and Todd Ltd, 2008.
- WENGER, A., *Le défi du siècle aux Eglises*, Paris, Centurion, 1968.

b. Articles, dictionnaires

- BALANDIER, G. et al., *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernand Hazan, 1968.
- BAYART, J.F., « Les Eglises africaines et la politique du ventre », in : *Politique africaine*, N°35, 1989, p.51- 67.
- BEINERT, W., « Gouvernement de l'Eglise », in : *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007, p.497- 499.
- BIRMELE, A., « Œcuménisme », in : *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007, p.987-990.
- CASTRO, E., « Pauvres », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cents mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p. 261-263.
- CASTRO, E., « Royaume de Dieu et mission », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p.309-312.
- COMBY, J., « évangélisation », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2003, p.125-128.
- GIRARD, R., « l'UNITA, l'Angola et l'Afrique du Sud : quel rôle pour l'Occident? », in : *Politique étrangère*, Paris, Armand Colin, 1986, volume 51, N°2, p.505-514.
- LEIF, J., *Philosophie de l'éducation, t4, vocabulaire critique et technique de la pédagogie et des sciences de l'éducation*, Paris, Librairie Delagrave, 1974.
- LEUBA, J.-L., « Œcuménisme », in : *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/PUF, Genève/Labor et Fides, 2006, p.1005-1008.
- AUBERT, J.M., « éducation et mission », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p.97-99.
- MATTEY, J., « Conseil œcuménique des Eglises et mission », in : *Dictionnaire œcuménique de*

missiologie, cent mots pour la mission, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p. 63-67.

- MESURE, S et SAVIDAN, P., « Précarité, pauvreté, exclusion », in : *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p.886.
- MULUMA MUNANGA, A., « Eglise et la gestion de la Res publica », in : *Revue du CRIP*, Kinshasa, UPC, p.233-241.
- MUNAYI MUNTU-MONJI, Th., « Aux origines juridiques des Eglises missionnaires et des Eglises locales au Congo : les décrets du 28 décembre 1888 et du 27 novembre 1959 », in : *Revue du CRIP*, Kinshasa, Editions de l'Université Protestante au Congo, 2001, p.84-88.
- NADEAU, G.J., « une méthode empirico-herméneutique », in : *Précis de théologie pratique*, ROUTHIER, G. & VIAU M.(éds.)Montréal,Novalis, 2004, p.92-98.
- POUPARD, P., *Dictionnaires des religions*, Paris, PUF, 2007.
- SCHÄFER, O., et BÜHLER, P., « Ecologie », in : *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/PUF, Genève/Labor et Fides, 2006, p.387-401.
- SUMAILI MUSEMBE, H., « l'avenir de la démocratie sous le poids de la dette extérieure au Zaïre et dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne », in *Banque mondiale/FMI/Organisation mondiale du commerce : ça suffit ?* Périodique trimestriel du CADTM, 3^{ème} trimestre 1995, n°15, p.135-142.
- THOMAS, W., « Annonce de l'Evangile », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p. 19-22.
- XAVIER LESORT, « Discernement spirituel », in : *Encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Mame, 2009, p.992-993.
- WILLAIME, J.P., « action sociale », in *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/ Genève, Cerf/Labor et Fides, 1995, pp.4-5.
- WRIGHT, J.R., « Anglicanisme », in : *Dictionnaire critique de théologie*, LACOSTE, J.Y (dir.), Paris, P.U.F., 1998, p.45-47.
- ZORN, J.-F., « Colonisation et décolonisation », in : *Dictionnaire œcuménique de missiologie, cent mots pour la mission*, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2003, p.54-55.

c. Documents inédits

- AMBONGO, F., (Mgr), *Conférence de presse sur l'initiative conjointe des Evêques catholiques et anglicans pour la paix dans les Grands Lacs*, Kinshasa, Centre interdiocésain, 5 décembre 2013.
- AGENCE FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT, *La formation dans le secteur informel. Rapport basé sur l'enquête du terrain en Angola*, Luanda, 2010.
- ALMA, *Continuação de acordo formal de Associação Londres, Moçambique e Angola*, Londres, 2003.
- ASSEMBEIA CONSTITUINTE, *Constituição da Republica de Angola, artigo21:tarefas fundamentais do Estado*, Luanda, 2010.
- BANQUE AFRICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT(BAD), *Profile du genre en Angola*, Luanda, août 2008.
- BISOKE BALIKENGA, *Rapport de du Département de la jeunesse présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa*.
- CAMBA, P., *Rapport d'activités 2011 du centre de santé Saint Perdro*, Luanda, 2011.
- CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *tenez bon, mémorandum adressé au président de la République,aux partenaires et au peuple congolais*, Kinshasa, 1993.
- CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO, *J'ai vu la misère de mon peuple*, Kinshasa, 2003.

- DA SILVA, M.F., *Point de presse fait à l'occasion du séminaire sur la parité organisée par le Diocèse anglican d'Angola*, en mars 2012, à Uige.
- *Déclaration faite par les chefs de confessions religieuses de la RDC au terme d'une mission d'explication et de sensibilisation menée septembre en Occident sur la guerre qui sévit dans la partie Est de la RDC*, Septembre, 2012.
- DIANZEYI, A., *les Eglises face à l'instrumentalisation des médias par les pouvoirs publics en RDC*, réflexion faite à l'UPC, sur le rapport actuel entre l'Eglise et l'Etat en RDC, Kinshasa, janvier 2013.
- DIOCESE ANGLICANA DE ANGOLA, *Regulamento de ordem interna*, Luanda, 2002.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Partnership programme interim report*, Luanda, Juillet, 2011.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Réunion tripartite du Diocèse avec les délégués de ALMA et ERD, tenue à Luanda pour la mise en œuvre des OMD par l'Eglise en Angola*, Luanda, 2007.
- DIOCESE ANGLICANA DE ANGOLA, *Regulamento de ordem interna*, Luanda, Novembro 2002.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Programme de cours d'alphabétisation dans le Diocèse Anglican d'Angola*, Luanda, 2012.
- DIOCESE DE ANGOLA, *Terceira sessao do sinodo diocesano*, Luanda, Agosto 2010.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Etats généraux sur les services diocésains de la santé*, Luanda, 2011.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Colloque sur l'impact de l'Eglise dans la lutte contre le VIH/sida, tenu en compagnie de Caritas, ministère de la santé et de l'ONUSIDA*, Luanda, avril 2011.
- DIOCESE ANGLICAN D'ANGOLA, *Jeunes pour l'éco-justice*, Luanda, 2012.
- DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES DE LA PROVINCE DE UIGE, *Impact de l'Eglise sur la vie sociale de la population*, Angola/Uige, août 2012.
- DIROKPA BALUFUGA, F., *Discours prononcé à l'occasion du 4^{ème} synode provincial de la PEAC*, Bakuvu, février 2003.
- EGE, R., *Ethique économique*, Strasbourg, 2012.
- GROUPE ANGLICAN-CATHOLIQUE POUR LA FRANCE, *Qu'est-ce que la Communion anglicane*, Paris, St George Parish, 1986.
- ISABEL, K., *Child Survival Final Report 2011-2012*, Luanda, 2012.
- ISINGOMA, H., (Archevêque de la PEAC) *7ème Synode provincial de la PEAC, l'état de lieux de la mission anglicane en RDC*, Kinshasa, 2012.
- ISINGOMA, H., *Discours prononcé lors du synode provincial de la PEAC*, Kinshasa, Juin 2012.
- ISINGOMA, H., Correspondance électronique adressée en novembre 2013 à la Communion anglicane sur la situation de guerre en RDC.
- KIAKU MBANZILA NVUMBI, *Rapport sur la formation transversale auprès des écoles privées confessionnelles*, Luanda, Juillet 2011.
- LAMBETH CONFERENCE, *Resolutions Archive from 1888*.
- LAMBETH CONFERENCE, *Equipping Bishops for Mission and Strengthening Anglican Identity. Capturing Conversations and Reflections from the Lambeth Conference 2008*, London, 2008.
- MANUEL, A., et al., *A Guerra Civil em Angola, Efeitos e considerações, (De 1974-2002)*, Mémoire de Licence en Sciences de l'Éducation, Université Agostino Neto (ISCED-UIGE), 2007.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU GOUVERNEMENT ANGOLAIS, *Séminaires sur les défis écologiques et environnementaux en Angola*, Luanda, 2011.
- MUNAYI Muntu-Moji, *Histoire de l'Eglise en Afrique, séminaire tenu à l'attention des Etudiants à la faculté de Théologie de Université Protestante au Congo*, Kinshasa, 2001.
- NSUMBU PEZO, J., *Eglise et développement*, Kinshasa, UPC, 2003.

- NSUMBU PEZO, J., *Liturgie : mystère, vie et prière*, Kinshasa, UPC, 2003.
- NSUMBU PEZO, J., *Hymnologie*, Kinshasa, UPC, 2003.
- OMA., *Rapport sur les situations des femmes angolaises*, Luanda, 2009.
- O.N.U, *Rapport de la 55^{ème} Assemblée Générale de l'ONU consacrée sur le sommet du Millénaire*, New-York, Septembre 2000.
- OPSA, *Opinião do OPSA sobre Aspectos da situação política em Angola um ano após as eleições legislativas de 2008*, Luanda, Setembro de 2009.
- PEAC, *Préambule de la constitution provinciale*, Kinshasa, 2007.
- PEAC, *Rapport de la rencontre de la PEAC avec ses partenaires d'outre-mer*, Bunia, avril 2007.
- PINTO DOS SANTOS, R., *Rapport d'activités de MPLA: travaux réalisés dans le secteur éducatif de 2002 à 2011*.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*.
- PNUD, *Plan d'action triennale (2002-2005) de l'Angola*, Luanda, octobre 2002.
- PNUD, *Rapport triennal sur le développement humain (2009-2012) de la République d'Angola*, Luanda, 2012.
- *Rapport conjoint rendu par le Ministère de la santé et la représentation de l'UNICEF en Angola sur la mortalité infantile et promotion de la santé maternelle*, Luanda, février 2012.
- REPUBLICA DE ANGOLA, *Diario da Republica N°19 do 31 Dezembro de 2001*, Luanda, 2001.
- REPUBLICA DE ANGOLA, *Ministère de l'Education nationale : évaluation du nouveau système éducatif angolais*, Luanda, 2011.
- REPUBLICA DE ANGOLA, *Art.32 de la Loi du 31 décembre 2001 relative au système éducatif en Angola*.
- ROGNON, F., *Sujet souffrant, agissant*, Strasbourg, CEERE, 2012.
- SABITI TIBAFI, *Rapport de l'UAC présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa*.
- SOARES, A., *Discurso de abertura do sinodo diocesano*, Luanda, 2004.
- SOARES, A., *Interim report on the construction of schools in Angola*, Luanda, 2010.
- SOARES, A., *Mensagem de boa vinda alusiva ao 10º aniversário da criação da diocese*, Luanda, 2012.
- SOARES, A., *Discours prononcé lors du séminaire sur l'autonomisation des femmes*, Luanda, avril 2007.
- SOARES, A., *Conférence sur la salubrité, l'hygiène et lutte contre le paludisme et les maladies de main sale*, Mukaba/Uige, août 2010.
- SOB-CORDINACAO DAS ESCOLAS ANGLICANAS DE ANGOLA, *Avaliação do rendimento escolar dos alunos do ensino primario e do ensino secundario na fase de experimentação do ensino dos adultos*, Luanda, maio de 2012.
- TASK, J., *Lettre explicative sur l'élaboration d'un projet adressée en juillet 2008 au Département du Développement communautaire du Diocèse anglican d'Angola*, Londres, Juillet 2008.
- TASK, J., *School links between the Diocese of London and the Diocese of Angola*, July 2012.
- TEAM CONFERENCE REPORT, *Strengthening partnerships for empowerment-MDG Goal 8*, Johannesburg, March 2007.
- TITRE ANDE, G., *Rapport de l'ISTM/Aru présenté lors du synode provincial tenu en juin 2012 à Kinshasa*.
- TSUI BA, E., *Diocese of London: report and accounts for 2007 of the Mission and Ministry training and Development programme (ANGOLA)*, London, 2007.
- UNESCO, *Rapport de la 4^{ème} Conférence Internationale sur l'éducation des adultes*, Paris, mars 1985.
- VAZ, R., *Mots de circonstance à l'occasion de l'inauguration du bloc opératoire et de remise de*

matériels de puériculture au centre de santé Saint Pedro, Luanda, 2008.

- YOSSA, W., *Réponse à la correspondance électronique sur les faiblesses de la mission anglicane dans un contexte de pauvreté en RDC*, Novembre 2012.
- YOSSA WAY, « L'Eglise anglicane du Congo en quête d'une spiritualité promotionnelle de l'homme et de tout homme », *séminaire animé à l'occasion de la 7^{ème} session ordinaire du synode provincial de la PEAC*, Kinshasa, Juin 2012.

2. SOURCES SECONDAIRES

a. Ouvrages

- ARISTOTE, *Morale et politique*, Paris, PUF, 1970, p.5. (Textes choisis et traduits par Florence et Claude Khodoss).
- BARDIN, L., *l'analyse de contenu*, Paris, PUF., 1977.
- BRISELANCE, M.F., *Histoire de l'Afrique*, t2, Paris, Editions Jeune Afrique, 1988.
- BESSIS, S., *L'Occident et les autres: Histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 2001.
- BRIDOUX, A., *Morale*, Paris, Librairie Hachette, 1945.
- CLAUSSE, A., et al., *Philosophie. Pédagogie : éducation ou mise en condition*, Paris, Librairie François Maspero, 1971.
- DAVIDSON, B., *Mère Afrique, les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, PUF, 1965.
- DELHEZ, C., *Apprendre à lire la Bible*, Kinshasa, St Paul, 1990.
- DUPUIS, J., *Jésus-Christ à la rencontre des religions*, Paris, Desclée, 1989.
- FALK, P., *La Croissance de l'Eglise en Afrique*, Kinshasa, St Paul, 1985.
- FREIERE, P., *Pédagogie des opprimés, suivi de la conscientisation et révolution*, São-Paulo, Paz e Terra, 1970.
- GENRE, E., *Le culte chrétien : une perspective protestante*, Genève, Labor et Fides, 2008.
- GRAWITZ, M., *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1996.
- HOBBS, Th., *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, Paris, Gallimard, 2000. (Traduction, introduction, notes et notices par Gérard Mairet).
- KAROTEMPREL, S., *Suivre Christ en mission : manuel de missiologie*, Vatican City, Urbaniana Press, 1999.
- SIMANTOTO MAFUTA, A.S., *La face occulte du Dieu de des congolais. Parole de Jésus et révélations de charlatans : comment faire la différence ?* Paris, L'Harmattan, 2012.
- MÜLLER, D., *Les lieux de l'action : éthique et religion dans une société pluraliste*, Genève, Labor et Fides, 1992.
- MERLAUD, A., *Thomas More*, Paris, Editions S.O.S., 1973.
- PATAYA, C.K., *Jalons pour une théologie pastorale du pardon et de la réconciliation en Afrique : cas de la RDC*, Thèse de doctorat soutenue à Louvain-la-Neuve, en 2012.
- PAUL VI, *Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n°77.
- POUPARD, P., *Découvrir le concile Vatican II*, Paris, Éditions Salvator, 2004.

b. Articles et dictionnaires

- BOUVET, L., « Les identités dans l'espace public: individualisme ou multiculturalisme ? », in : *Les enjeux du débat public contemporain*, Paris, Editions La Découverte, 1999, 184-189.
- BRAUSSEUR, P., « Clergé indigène », in : *Dictionnaire Œcuménique de missiologie, cent mots pour*

la mission, Paris/Genève/Yaoundé, Cerf/Labor et Fides/Clé, 2001, p.50.

- HENRIQUE, I.C., « L'interférence du religieux dans l'organisation du commerce en Angola au XIX^{ème} siècle », in : *L'invention religieuse en Afrique : Histoire et religion en Afrique noire*, Paris, Karthala/ACCT,1993, p.133-151.
- KARAMAGA, A., « Afrique tropicale », in : *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève,Cerf/Labor et Fides, 2006, p.8-10.
- METAZ, J.M., « Catéchisme », in : *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 1995, p.197-198.
- NOLUTSHUNGU, S., « L'Etat face au conflit civil : réflexions sur l'Angola, l'Ethiopie et le Tchad », in : *Revue française de science politique*, 1988, Volume 38, Numéro 4, p.533-554.
- PORTER,J., « Justice », in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007, p.741-742.
- SESBOUE, B., « Solidarité », in *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 2007, p.1341-1342.
- VERGNIERES, S., «Aristote : prudence, action et vie heureuse», in : *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, t1, de l'Antiquité aux Lumières, Paris, Flammarion, 2007, p.84-85.

c. Autres documents inédits

- AKINOLA, P., *Empowering the church in Africa*, Accra, 2007.
- NSUMBU PEZO, J., *les Sectes et les Eglises en RDC*, Kinshasa, U.P.C, 2002.
- NSUMBU PEZO, J., *Hymnologies*, Kinshasa, U.P.C., 2000.
- PIERRE, A., *Rapport annuel 2012 de Reporters Sans Frontières, rendu public en janvier 2013*.
- ROGNON, F., *Sujet agissant, souffrant*, Strasbourg, 2012.

3. INTERVIEWS ET ENTRETIENS

- CAMBA, P., 52 ans, Directeur diocésain de la santé et du centre de santé Saint Pedro, interview effectuée dans son bureau, au centre de santé saint Pedro, en date du 24 août 2012, à Luanda sur la santé maternelle et infantile.
- E TSA,R., 62 ans, Prêtre anglican et secrétaire diocésain de Kinshasa, interview faite au Bureau diocésain à Kinshasa, sur l'engagement de la PEAC dans la lutte contre la faim, Kinshasa, février 2013.
- ISINGOMA, H.,54 ans, Archevêque de la PEAC, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur l'instrumentalisation des Eglises protestantes par les pouvoirs publics.
- ISINGOMA, H., 54 ans, Archevêque de la PEAC, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur la position de la PEAC face à la crise et à la situation sociopolitique alarmante en RDC.
- ISINGOMA, H., 54 ans, Archevêque de la PEAC, interview faite au siège de la PEAC à Kinshasa en date du 27 février 2013 sur le financement des activités missionnaires de la PEAC.
- ISINGOMA., H., (Mgr), Interview accordée à Christian Aid sur les initiatives conjointes des Anglicans et des Catholiques pour la paix dans les Grands Lacs, Kinshasa, 15 décembre 2013.
- JEREMIAS, R., 28 ans, étudiant en L3 à la faculté de Droit de l'Université Agostino Neto, interview faite en date du 18 août 2012 à la Faculté de Droit de l'Université Agostino Neto à Luanda, sur la situation sécuritaire en Angola.
- LUKOKI, M., 41 ans, Pasteur et Prédicateur itinérant en RDC, Kinshasa, novembre 2013.
- MATONDO, 43 ans, apprenante en alphabétisation, interview faite en date du 10 août 2012, au centre

d'alphabétisation de la paroisse Christ Rédempteur à Luanda, sur l'impact des enseignements reçus.

- MIGUEL, M., 42 ans, médecin à l'hôpital Boa vida, interview faite dans son bureau de Boa vista, en date du 23 août 2012 à Luanda, au sujet de la situation sanitaire en Angola.
- MIGUEL, J., 27 ans, Etudiant et Prédicateur itinérant en Angola, Luanda, octobre 2013.
- MUSHINDU MAYAMBA, 51 ans, trésorier diocésain de Kinshasa, interview faite au bureau diocésain de Kinshasa, en octobre 2013, sur la responsabilité des partenaires dans la gestion financière de l'Eglise.
- MUSHILA NYAMAKANK, 67 ans, Professeur Emérite à l'UPC, éléments de réponse d'entretien fait à Kinshasa en février 2014 sur la place de la spiritualité au sujet de la sortie de crise et la prise de conscience pour la reconstruction de l'Afrique.
- PEDRO, N., 51 ans, policier de la police nationale angolaise, interview faite au commissariat de la police de KilambaKiayi à Luanda, en date du 15 août 2012, au sujet de l'insécurité en Angola.
- PEDRO, P., 58 ans, Directeur financier du Diocèse anglican d'Angola, interview faite au Bureau diocésain à Maianga sur la dépendance financière de l'Eglise, Luanda, 10 octobre 2013.
- REMI, D., 45 ans, journaliste congolais, interview faite à Kinshasa en date du 23 janvier 2013 sur l'instrumentalisation des médias et des Eglises par le régime de Joseph Kabila.
- SOARES, A., 57, Évêque anglican d'Angola, interview faite en date du 24 août 2012 à Luanda, au sujet de la réception et de l'entretien des leaders religieux d'Angola avec le Directoire politique du MPLA.
- SOARES, A., 56 ans, Evêque anglican d'Angola, interview faite en date du 24 août 2012 à Luanda, sur l'engagement de son Diocèse dans la recherche de la paix et de la réconciliation en Angola.
- SOARES, A., 57 ans, Evêque du Diocèse anglican d'Angola, interview faite à l'évêché à Maianga/Luanda, en date du 23 août 2012, au sujet de l'engagement du Diocèse dans le domaine de la santé.
- SOARES, A., 57 ans, Evêque diocésain d'Angola, interview faite au Bureau diocésain à Maianga sur la dépendance financière de l'Eglise, Luanda, 10 octobre 2013.
- SOARES, A., entretien au sujet de la gestion financière du Diocèse, Luanda, octobre 2013.
- SOARES, A., *entretien directif sur la mission prophétique de l'Eglise dans le Sud*, Luanda, 21 octobre 2013.

Site internet

- Voir sur les images en annexe sur le document intitulé « Angola-Water », tiré de ALMA Picture Galelery, <http://www.almalink.org/picturegangwater.htm>, en date du 14 septembre 2012.
 - Carte géographique de la RDC http://www.rfi.fr/actufr/articles/079/article_45035.as, consulté le 22 février 2013.
 - <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2772p014.xml0/>: voir sur ce site ce que dit le magazine Jeune Afrique consulté le 28 février 2014 sur des prises de position politique de Monsegwo et sa relation avec le pouvoir de Kinshasa.
- https://www.google.fr/search?q=carta+geografica+angola&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ei=GVs_U_bCJkrhQeT24DgAg&ved=0CC0QsAQ&biw=1280&bih=557, Carte géographique d'Angola, consultée le 7 mars 2012.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	2
EPIGRAPHE.....	5
AVANT- PROPOS ET REMERCIEMENTS.....	6
DEDICACE.....	8
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
INTRODUCTION GENERALE.....	11
1. Problématique et objet.....	11
2. But	12
3. Hypothèses	13
4. Méthode	15
5. Délimitation du sujet	16
6. Division du travail.	16
Chapitre 1 : APERÇU HISTORIQUE DES O.M.D ET LEUR CONCEPTION PAR LA <i>TEAM CONFERENCE</i>	18
1.1.Introduction	18
1.2.Etude de textes présentant les O.M.D.....	18
1.2.1. Contexte de la conception des O.M.D par l’O.N.U	18
1.2.2. Déclaration du Millénaire : une perspective liée aux Droits de l’homme.....	20
1.2.3. Les concepts « Nord-Sud », « développement/sous-développement » ne se limitent aux ressources matérielles	21
1.3. Finalités poursuivies dans la perspective des O.M.D	25
1.3.1. Premier Objectif : Eradiquer l’extrême pauvreté et la faim	25
Pauvreté monétaire	25
Travail décent pour tous	26
Faim	27
1.3.2. Second objectif : Assurer l’éducation primaire pour tous	28
Etudes primaires	28
1.3.3. Troisième Objectif: Promouvoir l’égalité de sexe et l’autonomisation des femmes	29
Education et autonomie	29
Education des filles	30
1.3.4. Quatrième Objectif: Réduire la mortalité infantile	31
Mortalité infantile et droits de l’enfant	31
1.3.5. Cinquième Objectif: Améliorer la santé maternelle	31
Réduire le taux de mortalité maternelle.....	31
Santé en matière de la procréation	32
1.3.6. Sixième Objectif: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies	32
Paludisme et autres maladies graves	34

1. 3.7. Septième Objectif: Assurer un environnement durable.....	34
Développement durable	34
Eau et assainissement	35
Améliorer des taudis et le droit au logement	36
1.3.8. Huitième Objectif: Mettre en place un partenariat mondial pour le	
Développement	36
Dettes extérieures et misère populaire en Afrique subsaharienne	37
Commerce	39
Aide au développement	39
Pays sans littoral et petits Etats insulaires.....	40
Médicaments essentiels	41
Nouvelles technologies	41
1.4. Conception des OMD par la <i>TEAM Conference</i>	41
1.4.1. Contexte et motivation de la convocation de la <i>TEAM Conference</i>	42
1.4.2. Le souci du Christ pour les pauvres et l'esprit qui sous-tend les O.M.D	43
1.4.3. O.M.D : expression d'une attitude laïque de la part de	
la Communauté des Etats	44
1.4.5. <i>TEAM Conference</i> : impact et finalités poursuivies par	
la Communion anglicane	45
1.4.5.1. Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim	46
1.4.5.2. Assurer l'éducation primaire pour tous	47
Pédagogie des opprimés de Paulo Freire et l'éducation par la <i>TEAM</i>	
<i>Conference</i>	48
1.4.5.3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	49
1.4.5.4. Réduire la mortalité infantile	51
1.4.5.5. Améliorer la santé maternelle	52
1.4.5.6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.....	53
Combattre le VIH/Sida	54
Combattre le paludisme et autres maladies	54
1.4.5.7. Assurer un environnement durable	55
1.4.5.8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	57
1.4.5.9. Au-delà des O.M.D : renforcer des initiatives de paix et de justice dans	
les zones de conflit et de déplacement humain	58
1.4.6. La Conférence de Lambeth 2008 et les O.M.D.....	59
1.5. Un regard sur les cinq marques de la mission holistique au sein de la	
Communion anglicane	60
1.5.1. Annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu : le kérygme	61
1.5.1.1. Un Evangile axé sur des rapports œcuméniques	62
1.5.1.2. Un Evangile axé sur des valeurs et la culture de la paix	65

1.5.1.3. Un Evangile qui met en valeur le partenariat et la mutualité mondiale	66
1.5.2. Enseigner, baptiser et nourrir les nouveaux croyants	68
1.5.3. Répondre aux besoins humains par le service d'amour : la diaconie	69
1.5.4. Chercher à transformer les structures injustes de la société : la mission prophétique	70
1.5.5. Préserver l'intégrité de la création, la soutenir et renouveler la vie de la terre: le souci écologique	71
1.6. Conclusion d'étape.....	74
2 ^{ème} chapitre: MISE EN ŒUVRE DES O.M.D PAR L'EGLISE ANGLICANE D'ANGOLA	76
2.1. Introduction	76
2.2. Bref aperçu historique de la République d'Angola	76
2.2.1. Situation géographique et socio-économique	76
2.2.2. Cultures et langues	78
2.2.3. Origine et histoire lointaine d'Angola	79
2.2.4. Arrivée des Européens	80
2.2.5. Christianisation du royaume et révolte populaire	81
2.2.6. Traite négrière: conquête de l'Angola et fondation de Luanda	82
2.2.7. Colonisation portugaise en Angola	83
2.2.7.1. Mission du Pouvoir colonial	83
2.2.7.2. Instauration de l'indigénat.....	84
2.2.7.3. Angola, province d'outre-mer et lutte pour l'indépendance	84
2.2.7.4. Guerre civile angolaise et ses implications	85
2.2.7.4.1. Causes : un conflit ethnique alimenté par la guerre froide	85
2.2.7.4.2. Tentatives pour la cessation des hostilités	87
2.2.7.4.3. Cessation définitive de la guerre.....	88
2.2.7.4.4. Impacts de la guerre civile angolaise.....	88
2.3. Bref aperçu historique de l'Eglise anglicane d'Angola	90
2.3.1. Arrivée et implantation de l'Eglise anglicane en Angola	90
2.3.2. Naissance d'un Diocèse autonome	91
2.3.3. Reconnaissance officielle de l'Eglise anglicane d'Angola	92
2.3.4. Statistiques et contexte dans lequel opèrent des Eglises en Angola.....	93
2.3.5. Rapports œcuméniques avec les Eglises opérant au pays	94
2.3.6. Utilisation de médias pour la sensibilisation de conscience par les Églises en Angola	95
2.4. L'Eglise anglicane d'Angola et les OMD.....	96
2.4.1. Lutte contre la faim et pauvreté: minimum vital	97
2.4.1.1. Etat des lieux ou de la situation en rapport à la pauvreté et à la faim en Angola	97

2.4.1.2. Actions du Diocèse dans la lutte contre la pauvreté et la faim	96
2.4.2. Education primaire pour tous : engagement dans le domaine de l'éducation	98
2.4.2.1. Perception, état des lieux ou de la question	109
2.4.2.2. Réalisations du Diocèse dans le domaine de l'éducation.....	111
2.4.3. Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	125
2.4.3.1. Compréhension du concept d'autonomie	125
2.4.3.2. Etat des lieux	125
2.4.3.3. Actions menées pour l'autonomisation de la femme	128
2.4.4. Mortalité infantile et promotion de la santé maternelle	132
2.4.4.1. Etat des lieux et de la question	132
2.4.4.2. Actions du Diocèse en rapport à la mortalité infantile et à la santé maternelle	134
2.4.5. Lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	137
2.4.5.1. Etat des lieux : contexte du VIH/Sida, du paludisme et d'autres maladies en Angola	137
2.4.5.2. Réalisation dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	138
2.4.6. Promotion d'un environnement durable : préoccupations écologiques.....	141
2.4.6.1. Etat des lieux	141
2.4.6.2. Actions et réalisation en rapport aux problèmes écologiques ...	143
2.4.7. Initiatives du Diocèse en lien avec la paix, la justice et la réconciliation	144
2.5. Conclusion d'étape	148
3 ^{ème} chapitre: MISE EN ŒUVRE DES O.M.D PAR L'EGLISE ANGLICANE DE LA RDC	152
3.1. Introduction	152
3.2. Bref aperçu historique de la République Démocratique du Congo	152
3.2.1. Situation géographique et socio-économique	152
3.2.2. Cultures et langues.....	154
3.2.3. La RDC avant, pendant et après la découverte européenne.....	155
3.2.3.1. Période avant l'époque coloniale	155
3.2.3.2. Période léopoldienne : l'Etat Indépendant du Congo (EIC)	156
3.2.3.3. Période coloniale : la colonisation belge au Congo.....	157
3.2.3.4. L'indépendance de la RDC.....	158
3.2.3.5. La RDC sous le Président Kasa Vubu : 1960-1965.....	159
3.2.3.6. La RDC sous le Président Mobutu: 1965-1997.....	160

3.2.3.7. La RDC sous Laurent Désiré Kabila : 1997-2001.....	162
3.2.3.8. La RDC sous Joseph Kabila : 2001 à nos jours	163
3.3. Bref aperçu historique de l'Eglise anglicane du Congo (EAC).....	164
3.3.1. Installation au pays.....	164
3.3.2. Church Missionary Society dans l'œuvre anglicane en RDC	165
3.3.3 Reconnaissance officielle de l'EAC par l'Etat congolais et mode de financement des activités missionnaires.....	165
3.3.4. Naissance d'une Province ecclésiastique autonome.....	167
3.3.5. Statistiques et vie institutionnelle des Eglises en RDC	168
3.3.6. Relations et actions œcuméniques avec les Eglises opérant au pays.....	170
3.3.7. Utilisation des médias par les Églises en RDC	175
3.4. La Province de l'Eglise anglicane du Congo (PEAC) et les OMD	177
3.4.1. Lutte contre la faim et la pauvreté: minimum vital	179
3.4.1.1. Etat des lieux ou de la situation en rapport à la pauvreté et à la faim en RDC	179
3.4.1.2. Actions de la PEAC dans la lutte contre la pauvreté et à la faim en RDC	181
3.4.2. Education primaire pour tous : engagement dans le domaine de l'éducation	190
3.4.2.1. Etat des lieux et de la question	190
3.4.2.2. Actions de la PEAC dans le secteur éducatif en RDC.....	192
3.4.3. Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	196
3.4.3.1. Etat de la situation des femmes en RDC : viols et violence sexuelle....	196
3.4.3.2. Actions de la PEAC pour la promotion de la femme et contre les Violences sexuelles en RDC.....	198
3.4.4. Mortalité infantile et promotion de la santé maternelle	202
3.4.4.1. Etat de lieux de la RDC en rapport à la mortalité infantile et à la santé maternelle	202
3.4.4.2. Actions de la PEAC dans la promotion de la santé maternelle et infantile en RDC	204
3.4.5. Lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies	206
3.4.5.1. Situation de la RDC en rapport au VIH/Sida, paludisme et autres maladies	206
3.4.5.2. Actions de la PEAC dans la lutte contre le VIH/Sida, paludisme et autres maladies en RDC	207
3.4.6. Promotion d'un environnement durable : préoccupations écologiques.....	209
3.4.6.1. Etat des lieux	209

3.4.6.2. Préoccupations écologiques dans la PEAC	211
3.4.7. Initiatives de la PEAC en lien avec la paix, la justice et la réconciliation	213
3.5. Conclusion d'étape	215
Chapitre 4 : LE DIAGNOSTIC DU CONTEXTE DE PAUVRETE ET SON IMPACT DANS LA MISSION EN ANGOLA ET EN RDC	219
4.1. Introduction.....	219
4.2. La pauvreté, le cœur de tous les problèmes	220
4.3. Bilan des impacts négatifs de la pauvreté dans la mission	221
4.3.1. Dépendance financière auprès des partenaires, leur relâchement et diminution des aides	223
4.3.2. Mauvaise gestion des ressources reçues des partenaires	228
4.3.3. Lutte pour le pouvoir, tribalisme et favoritisme dans l'attribution de fonctions ecclésiales	230
4.3.4. Un clergé et des laïcs préoccupés par la recherche d'intérêts personnels dans l'Eglise	233
4.3.5. Accommodation aux injustices sociales générées par la politique et manque d'une articulation théologique devant les problèmes cruciaux de la société	236
4.3.6. Manque d'une spiritualité rationnelle et agissante, et défection dans la foi de la part de certains fidèles, voire des prêtres	243
4.3.7. Ethique chrétienne basée sur la solidarité et l'entraide entre les membres de l'Eglise	246
4.4. Conclusion d'étape	237
Chapitre 5 : DES PROPOSITIONS THEOLOGIQUES POUR LA MISSION ANGLICANE EN ANGOLA ET EN RDC	249
5.1. Justice et confiance : l'Eglise solidaire de ceux qui n'ont pas de pouvoir	249
5.2. Solidarité et réconciliation : la diaconie et le message chrétien fondé sur les pierres d'attente	254
5.3. Unité et espérance : le sens d'une liturgie vivante et de l'eucharistie trionphant des rivalités humaines	257
5.4. Intégrité : la formation au respect du prochain, femme et homme	253
5.5. Dignité : conversion intérieure et spirituelle de l'être humain	265
Des travaux récents du côté de la théologie africaine : pistes de sortie de la crise qui secoue la plupart des pays africains	266
BIBLIOGRAPHIE.....	279
TABLE DES MATIERES	287
ANNEXES.....	293

ANNEXES

INTERVIEWS ET ENTRETIENS

Echantillon

Notre échantillon est composé de douze personnes. Nous les avons choisies en tenant compte de fonction qu'elles occupent dans les sociétés et dans leurs Eglises respectives. Leur choix est donc motivé par rapport aux informations recherchées sur le terrain, que ces personnes ont été à même de nous fournir. Du côté des informations recueillies auprès des Eglises, nous sommes conscients que cet échantillon présente une certaine faiblesse de focaliser plus d'attention sur les leaders ecclésiastiques, et d'accorder peu d'importance aux fidèles. Il devrait, en principe, tenir, de manière équilibrée, compte de ces deux catégories de personnes en vue de réduire la subjectivité. Ce faisant, nous pensons que les leaders ecclésiastiques sont des personnes qui maîtrisent mieux l'Eglise par rapport à son positionnement dans la société. En dépit de cette faiblesse, nous sommes certain que les informations recueillies reflètent la réalité du terrain, et par conséquent, s'avèrent objectives.

Les données d'enquêtes n'échappent jamais aux charges émotives des personnes, l'une des raisons pour laquelle elles sont sujettes à l'analyse critique pour minimiser la subjectivité en vue de garantir l'objectivité. Bardin conçoit l'analyse des données comme étant un « effort d'interprétation, d'analyse du contenu, qui se balance entre deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la subjectivité »⁽³⁸⁸⁾.

Profil sociologique des personnes interrogées

- CAMBA, P., 52 ans, Directeur diocésain de la santé et du centre de santé Saint Pedro.
- ETSA, R., 62 ans, Prêtre anglican et secrétaire diocésain de Kinshasa.
- ISINGOMA, H., 54 ans, Archevêque de la PEAC.
- JEREMIAS, R., 28 ans, étudiant en L3 à la faculté de Droit de l'Université Agotino Neto.
- MATONDO, M., 43 ans, apprenante en alphabétisation.
- MIGUEL, M., 42 ans, médecin à l'hôpital Boa vida.
- MUSHINDU MAYAMBA, 51 ans, trésorier diocésain de Kinshasa.
- MUSHILA NYAMAKANK, 67 ans, Professeur Emérite à l'UPC.
- PEDRO, P., 58 ans, Directeur financier du Diocèse anglican d'Angola.
- PEDRO, N., 51 ans, policier de la police nationale angolaise.
- REMI, D., 45 ans, journaliste congolais.

³⁸⁸L.BARDIN, *l'analyse de contenu*, Paris, PUF., 1977, p.13.

- SOARES, A., 57 ans, Evêque diocésain d'Angola.

Questions d'interviews et réponses

Q/ : Que faites-vous en rapport avec la santé maternelle dans votre centre médical ?

R/ : « Nous conseillons les femmes d'aller accoucher dans les centres de santé et non à domicile, de suivre dès le mois qui vient après la conception, des consultations prénatales jusqu'à l'accouchement »

Q/ : Quelle est la prise de position de la PEAC face à la situation sociopolitique critique et alarmante en RDC ?

R/ : « Nous passons constamment, sous l'égide de l'ECC, en revue la situation de crise que traverse actuellement notre pays. Quand nous nous mettons ensemble, Mgr Marini, le Président de l'ECC adhère à nos points de vue, il déplore la misère de la population, il analyse la situation et en parle comme nous. Mais quand nous nous tournons le dos, on le voit à la télévision faire des déclarations et prendre de positions proches et en faveur du pouvoir, et contraires aux nôtres. Nous n'avons pas encore fait une déclaration sur la situation de crise que connaît notre pays, mais s'il nous faut prendre une position, la PEAC s'attacherait plutôt à celle de l'Eglise catholique qu'à l'ECC. Vous vous rendez compte que l'Eglise catholique, à travers le cardinal Laurent Mosengwo, avait dénoncé des fraudes massives commises par le pouvoir lors des élections présidentielles de novembre 2011. Il dénonçait publiquement la corruption, la mauvaise gouvernance du pouvoir en place et la misère de la population. Par ses actes, Mgr Mosengwo a été vilipendé par les pouvoirs publics qui ont instrumentalisé les chaînes de télévision publiques et privées contre sa personne. Pour l'heure, le cardinal et l'Eglise catholique se replient sur eux-mêmes et, focalisent, face au durcissement du régime en place, toute l'attention uniquement aux soins des âmes. C'est aussi ça la position de la PEAC ».

Q/ : Quel est le rôle et la place de l'Eglise dans les medias et la formation des consciences en RDC ?

R/ : « ces leaders ont relayé le message du Gouvernement de la RDC portant à la connaissance de l'opinion internationale les allégations selon lesquelles notre pays est agressé par l'armée rwandaise. Partout ils étaient passés, notamment aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, il leur a été dit que ce message est déjà connu de la communauté internationale, mais la question qui leur a été posée est celle de savoir la position commune de l'Eglise en RDC face à cette crise. Ces leaders n'ont pas pu répondre à cette question, et ils étaient retournés au pays sans dividendes ou élément devant concourir à la résolution de la crise. Lors cette tournée, la PEAC était représentée par Mgr Masimango Katanda, Evêque de Kindu, mais ce dernier y était parti sans être dûment mandaté par notre Eglise, car dans une telle circonstance, il appartient à la Province ou au Collège des Evêques de s'exprimer et non à l'Archevêque seul ou un Evêque. Il était aussi un figurant, car la PEAC faisant partie de l'ECC sur le plan national, c'est Mgr Marini, président de l'ECC, qui a signé ce document au nom de toutes les Eglises protestantes de la RDC ».

Q/ : « Par quoi passe ou comment la PEAC arrive à financer ses activités missionnaires ? »

R/ : « Le financement des charges missionnaires de la PEAC passe par l'entremise du partenariat que notre Eglise avait conclu avec une association missionnaire dénommée *Congo Church Association* basée à Londres. Cette Association finance non seulement les frais de fonctionnement mensuel de chaque Diocèse de la PEAC, mais aussi diverses activités en lien avec la mission, telles que le synode provincial ou diocésain, la formation théologique des ministres de l'Eglise. La PEAC reçoit constamment des fonds

provenant de différents partenaires pour de domaines bien précis d'interventions liées aux activités de développement communautaires, notamment *Episcopal Relief Development* (ERD) mettant en place un programme dénommé *NetsForlive, TearFund, Trinity Church* basée aux USA, *Anglican Relief Development Founds* (ARDF), la liste n'est pas exhaustive »

Q/ : Quelle est la perception des autorités de la RDC en rapport aux prestations sociales de la PEAC ?

R/ : « Un homme d'affaires américain avait, par ses propres frais, envoyé un bateau rempli de vivres frais en direction de la RDC, après avoir appris que la population de ce pays souffre d'une pauvreté et d'une faim extrêmes. Dès que le navire s'approcha de Matadi, après l'Océan Atlantique, les frais de douane exigés par le gouvernement congolais avaient poussé cet homme de bon cœur à autoriser que soient versés dans l'océan tous les vivres frais destinés à être gratuitement offerts aux Congolais. Le gouvernement n'a pas tenu compte du fait que cet homme avait dépensé à la fois de son argent pour affréter ce bateau et le contenu qu'il y avait. Le bateau était retourné aux USA vidé de son contenu et sans atteindre l'objectif, à cause de l'avarice et du manque d'intérêt de la part du gouvernement congolais envers des initiatives privées d'aides aux pauvres, en dépit des difficultés alimentaires énormes que connaît la population congolaise »

Q/ : Que pensez-vous des initiatives conjointes de l'Eglise catholique et de l'Eglise anglicane du Congo pour la paix dans les Grands Lacs ?

R/ : « Judy Jackson, de nationalité anglaise, alors Coordinatrice de la PEAC en charge de la Jeunesse, avait disposé le fonds relatif au dit projet. Nous avons demandé au gouvernement d'accorder à l'Eglise un espace approprié pour la construction dudit centre. Mais le gouvernement avait demandé à l'Eglise d'acheter le terrain. En marge de frais d'achat du terrain qui, en principe devrait être offert gratuitement à l'Eglise, le gouvernement avait demandé des frais exorbitants d'autorisation de construction, sans tenir compte que cette œuvre visait la rentabilité sociale. Ce qui avait incité nos partenaires à abandonner le projet ».

R/ : « L'Eglise anglicane du Congo a commencé à aider et à plaider en faveur des victimes de la guerre avant l'arrivée de cette coalition à l'existence. Nous avons participé à des tables rondes à Lambeth Palace au Royaume-Uni où nous avons partagé un certain nombre de points avec les dignitaires du monde entier, tels que le ministre d'Etat du Royaume-Uni, l'Honorable William Hughe, et d'autres. Dans toutes nos discussions, le point focal est la situation de l'insécurité persistante en République démocratique du Congo et ses conséquences [...] Toutefois, compte tenu de la taille de notre Eglise, qui est l'une des Eglises minoritaires dans la RDC, mais internationalement connue grâce à la Communion anglicane, nos actions n'ont pas été estimées. Nous avons certainement besoin de joindre les mains avec l'Eglise catholique romaine, la plus grande et la plus influente en RDC, pour compléter nos actions de manière à avoir un impact remarquable dans la vie des vulnérables ».

Q/ : Que pensez-vous de l'impact des services rendus à l'Eglise auprès de la population locale ?

R/ : « L'impact social est grand. Par exemple, dans la lutte contre le VIH/Sida, la PEAC est devenue un grand partenaire de l'ONUSIDA. Mr Albert Balisiema, notre Coordinateur provincial de la santé a été élu député aux législatives de novembre de 2011 grâce aux activités de santé accomplies par la PEAC à travers lui dans l'ensemble du pays. A Yumbi par exemple, dans la province de Bandundu, seule notre

Eglise dispose d'une école dans toute la localité. Le projet de l'Eglise de construction d'une université dans la cité de Yumbi est vivement souhaité par le Gouverneur de la province de Bandundu ».

R/ : « il est difficile d'amener à Christ une personne qui n'a rien à manger, qui ne sait pas scolariser ses enfants, qui n'accède même pas aux soins de santé ni au confort et au transport, une telle personne ne pourra pas donner de son temps à écouter l'Evangile, parce qu'elle est avant tout préoccupée par sa propre condition de vie».

R/ : « L'Eglise ne joue pas un rôle supplétif dans le social, mais primordial. A titre d'exemple, s'il faut faire la comparaison entre les infrastructures scolaires et sanitaires de l'Etat et celles des Eglises, on s'aperçoit vite que celles de l'Etat se trouvent dans un état de délabrement avancé. Le personnel employé dans des services rémunérateurs des Eglises a un salaire plus ou moins décent qui dépasse de loin celui du personnel de l'Etat. L'impact et la qualité des services sociaux rendus par les Eglises ont une grande perception et des externalités auprès de la population locale par rapport aux services de l'Etat ».

Q/ : Pourquoi la majorité des Angolais détiennent et sont réticents de les rendre ?

R/ : « les Angolais sont très réticents à rendre leurs armes car la police ne leur inspire pas confiance pour assurer la sécurité de leur personne et de leurs biens »

Q/ : Quel est l'apport ou l'impact de l'alphabétisation dans votre vie ?

R/ : « Les enseignements d'alphabétisation m'ont permis non seulement de lire, écrire et compter, mais de connaître la situation géographique de notre pays, ses provinces, sa superficie, sa population. A travers le cours d'alphabétisation, j'ai appris certaines choses sur la constitution de notre pays : le rôle du président de la république, l'importance des élections et pour nous citoyens d'aller voter. J'ai aussi appris les règles élémentaires d'hygiène et de la vie, comment vivre en société avec les autres, le respect mutuel. J'ai appris beaucoup de choses sur le VIH/sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, et les mesures préventives. Avant d'aller poursuivre les cours d'alphabétisation, non seulement je ne savais pas lire, mais j'avais également peur et honte de parler en public, mais maintenant, je vous assure qu'avec les exercices de lecture auxquels notre enseignant nous avait habitués, je suis capable non seulement de parler, mais aussi de lire en public »

Q/ : Que pensez-vous de la salubrité publique et de la situation sanitaire en Angola ?

R/ : « le cas d'apparition, en 2006 d'une épidémie de choléra dans l'un des bidonvilles de Luanda dénommé Boa Vista, laquelle avait causé plus de 2000 morts et s'était répandue dans toute la capitale et dans l'ensemble du pays »

Q/ : Quelle est l'attitude des partenaires en rapport avec les aides financières qu'ils envoient à l'Eglise, destinées aux activités sociales ?

R/ : « les partenaires soient tenus au courant de la manière dont l'argent envoyé a été utilisé, mais il arrive, parfois, pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, des circonstances où l'Eglise accuse du retard dans l'expédition de certaines tâches courantes. C'est le cas notamment de maladie ou de voyage de service de certains agents de l'Eglise à qui revient la responsabilité en cause »

Q/ : Qu'en est-il de la dépendance de l'Eglise vis-à-vis des partenaires dans l'usage de frais reçus?

R/ : « La plupart du temps, nos partenaires dans le Nord nous imposent la politique à suivre dans l'utilisation des aides financières qu'ils nous envoient. Nous ne pouvons donc, à leur vue, en dépit d'autres besoins qui peuvent s'avérer primordiaux au regard de nos réalités locales et circonstancielles, utiliser cet argent pour une autre fin que celle contenue dans les clauses du partenariat »

R/ : « Le christianisme a été transmis en Afrique par les missionnaires. Ces derniers ont établi des missions dans toutes les zones à l'intérieur du pays. Dès l'origine, les missionnaires assuraient eux-mêmes toutes les dépenses liées à la couverture des charges missionnaires en Afrique, perçue comme étant « terre de la mission ». Pour y parvenir, ils demandaient, en faveur des Eglises implantées dans le Sud, des aides financières auprès de leur pays d'origine. Ce qui, dès le départ, ou dès le temps de la mission, avait déjà créé un esprit de dépendance de l'Eglise nouvellement implantée en Afrique envers les missions chrétiennes occidentales. De ce fait, les Africains considéraient, dès l'origine, l'Eglise comme étant une institution étrangère appartenant à l'Occident »

Q/ :Quelle est la place de la spiritualité pour la transformation sociale en Afrique ?

R/ : « Quand le philosophe allemand Engels se trouvait en face de Matthieu 4,4, « l'homme ne vivra pas du pain seulement mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu », dans ce passage, Engels se rend compte qu'il y a des besoins qui touchent à la fois au matériel et au spirituel. Le pain renvoie aux besoins liés à la nourriture, l'habitat, la santé et l'éducation. L'homme ne vit pas seulement de ça, mais aussi de la parole de Dieu. Pour dire, l'homme est un être non seulement matériel, mais aussi spirituel. Il faut donc qu'il trouve également satisfaction à ce niveau. Son équilibre vital et ontologique en dépend. Mais dans nos sociétés africaines actuelles, nous avons le regret de constater que personne ne prend cela en compte. Or, cela impliquerait, en principe, une autre façon de voir, de comprendre et de concevoir l'économie, la politique dans une société donnée, en mettant sur pied des structures adéquates. Par conséquent, les systèmes de production économique seront orientés vers la satisfaction des besoins de la communauté. Sur le plan politique, non seulement que ces besoins soient satisfaits, mais l'homme sera au centre de l'entreprise politique ».

Q/ :A combien peut-on estimer le nombre de personnes qui détiennent les armes en Angola ?

R/ : «Le nombre se situe autour de 3 millions, pour un pays de 18 millions d'habitants »

Q/ : Que pensez-vous de la liberté de la presse en RDC et de la relation entre les Eglises et le pouvoir en place en RDC ?

R/ : «Je pense que les Eglises sont instrumentalisées par le régime politique en place pour qu'elles soient le baume des misères du peuple et un exutoire capable de mater des révoltes populaires. Quand les pouvoirs publics s'emploient à ce que la population de tout un pays trouve du refuge dans la prière, au lieu de faire de ce cinquantenaire un moment de mobiliser les forces vives de la nation pour regarder droit vers le destin commun, invitant les citoyens à la prise de conscience pour transformer leur société par l'engagement politique déclaré, il y a donc problème »

Q/ : Que pouvons-nous retenir de la réception et de l'entretien des leaders religieux d'Angola avec le Directoire politique du MPLA ?

R/ : « Les autorités politiques constituent l'organe de la pensée sociale. Et comme la plupart des fidèles appartenant à nos Confessions respectives sont des agents de l'État, nous mettons l'accent, au cours de nos rencontres rencontre avec les cadres politiques du MPLA, sur le rôle que ces derniers sont appelés à jouer pour la transformation sociale dans leurs milieux de travail, qu'ils soient musulmans, catholiques

ou protestants, dans la mesure où toutes ces religions prêchent l'amour de la patrie et la bonne moralité dans le service rendu au prochain et à la nation »

Q/ : Quel doit être l'apport des Eglises pour une paix durable en Angola ?

R/ : « La prière faite lors de chaque culte dominical en faveur des autorités politiques angolaises incrédules constitue pour l'Église une marque spécifique dans sa lutte devant les amener, avec l'aide de Dieu, à privilégier, avant toute chose, l'intérêt général dans l'exercice de leur fonction»

R/ : « Dans nos homélies dominicales et circonstanciées, nous invitons les hommes et les femmes à la repentance, à s'aimer les uns les autres, à l'amour de la patrie et à adopter des comportements citoyens de nature à créer l'harmonie et la cohésion dans la vie sociale et dans leurs rapports dérivés de la vie de tous les jours. En ma qualité de leader ecclésiastique, en compagnie de ceux d'autres Eglises, nous organisons deux fois l'an des rencontres avec certaines autorités politiques, nous avons été consultés plus d'une fois par l'Assemblée constituante pour donner nos points de vue sur certains articles faisant partie du projet de la nouvelle Constitution. Cela, je l'espère, est une manière, en ce qui nous concerne, de faire preuve d'engagement dans le domaine de la paix et de la réconciliation »

Q/ : Que pensez-vous de l'engagement de l'Eglise dans le domaine sanitaire ?

R/ : « les Eglises doivent, au niveau paroissial, conseiller et sensibiliser la population pour le dépistage volontaire; les curés paroissiaux doivent, dans le cadre du dialogue et d'accompagnement pastoral, créer en compagnie de leurs diacres, des cellules d'écoute visant la formation et l'information de la population en général et en particulier des personnes présentant un état de santé fragile en vue d'une éventuelle orientation vers le centre hospitalier pour des soins appropriés ; enseigner aux personnes atteintes du VIH/sida d'accepter leur séropositivité, et la communauté qui les accompagne de les aimer pour une gestion collective; briser le tabou de l'éducation sexuelle au sujet du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles; encourager les personnes vivant avec le VIH/Sida à sortir de la clandestinité afin de mieux gérer leur séropositivité »

Q/ : Pourquoi l'Eglise africaine dépend toujours financièrement de ses partenaires occidentaux et quelle en est la conséquence ?

R/ : « Le christianisme a été transmis en Afrique par les missionnaires. Ces derniers ont établi des missions dans toutes les zones à l'intérieur du pays. Dès l'origine, les missionnaires assuraient eux-mêmes toutes les dépenses liées à la couverture des charges missionnaires en Afrique, perçue comme étant « terre de la mission ». Pour y parvenir, ils demandaient, en faveur des Eglises implantées dans le Sud, des aides financières auprès de leur pays d'origine. Ce qui, dès le départ, ou dès le temps de la mission, avait déjà créé un esprit de dépendance de l'Eglise nouvellement implantée en Afrique envers les missions chrétiennes occidentales. De ce fait, les Africains considéraient, dès l'origine, l'Eglise comme étant une institution étrangère appartenant à l'Occident »